



**HAL**  
open science

## Bronzes et fers de Dax, Landes : la cachette d'un “ antiquaire-restaurateur ” au IVe s. après J.-C.

Jacques Santrot, Brigitte Derion, Xavier Dupuis, Myriam Fincker

### ► To cite this version:

Jacques Santrot, Brigitte Derion, Xavier Dupuis, Myriam Fincker. Bronzes et fers de Dax, Landes : la cachette d'un “ antiquaire-restaurateur ” au IVe s. après J.-C.. Gallia - Archéologie de la France antique, 1996, 53, pp.251-343. 10.3406/galia.1996.2992 . hal-01901248

**HAL Id: hal-01901248**

**<https://hal.science/hal-01901248>**

Submitted on 16 Jan 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License

# BRONZES ET FERS DE DAX, LANDES

*La cachette d'un « antiquaire-restaurateur »  
au IV<sup>e</sup> s. après J.-C.*

Jacques SANTROT

avec la collaboration de Brigitte DERION, Xavier DUPUIS et Myriam FINCKER \*

---

**Mots clés.** *Dax, bronzes, restaurateur antique, Mercure, Esculape, bouc, coq, sanglier, lampe, balance, poids.*

**Key words.** *Dax, bronze, Roman restorer, Mercury, Asclepius, goat, cockerel, boar, lamp, steelyard, weight.*

**Résumé.** *En 1982, un ensemble d'objets en bronze et en fer fut découvert à Dax (Landes), malheureusement sans contexte précis.*

*Composé de figurines divines de laraire (un grand groupe de Mercure avec socle, caducée, coq et bouc rapportés, un rare Esculape imberbe aux yeux d'argent et au bras anciennement réparé, sans son socle, une figurine de sanglier avec son socle et un socle en forme de rocher, sans emploi), de trois lampes aux caractères inhabituels, incomplètes ou à réparer, d'objets incomplets dont une rare douille de balance à fléau de bois, de poids de changeurs ovales ou carrés, disparates et d'outils en fer (herminette, marteau, barres, plaques, objets indéterminés), ce dépôt n'est pas le mobilier d'un laraire ni le trésor d'un temple. Ces 30 kg de métal, dont 9,7 kg de bronze, ne représentent pas non plus le dépôt d'un fondeur mais la cachette d'un « antiquaire-restaurateur » rassemblant des œuvres italiques et gallo-romaines des trois ou quatre premiers siècles de notre ère, qui avait, à l'extrême fin du III<sup>e</sup> ou dans le courant du IV<sup>e</sup> s., réparé et complété des « antiquités » avant d'être contraint de les confier à la terre.*

**Abstract.** *A set of bronze and iron objects was found at Dax (Landes) in 1982, unfortunately without precision on its environment. It consists of cult figurines for domestic shrines (a figure of Mercury on pedestal with caduceus, cock and goat attached to it, an unusual beardless Asclepius with silver eyes and formerly repaired arm, a boar figurine on its base and a rock shape base alone), of three lamps bearing uncommon features, broken or having to be repaired, of fragments of accessories such as an unusual socket of a wooden steelyard beam, some oval and square miscellaneous weights and iron tools (adze, hammer, bars, sheets and unidentified articles); this deposit doesn't belong to domestic house chapel furniture neither to a temple hoard. These metal pieces which weigh 30 kg among which 9,7 kg of bronze, don't either correspond to a bronze caster hoard but to an "antique-dealer and restorer" cache in which Italic and Gallo-Roman items from the first three or four centuries AD were assembled. This "antique-dealer" had repaired "antiques" and added pieces to them during the last years of the third century AD or in the course of the fourth century AD before being forced to bury them.*

---

\* Jacques Santrot, conservateur en chef des musées départementaux de Loire-Atlantique, directeur du musée Dobrée, Nantes; conservateur au musée d'Aquitaine, à Bordeaux, chargé des collections protohistoriques et antiques, à l'époque de la découverte et de la restauration des bronzes de Dax. Xavier Dupuis, maître de conférences d'histoire ancienne à l'université de Nancy II, alors conservateur des fouilles d'Aquitaine. Brigitte Derion, conservateur en chef du patrimoine, conservateur au musée d'Aquitaine chargé des ateliers de restauration, sous la direction du Pr. Louis Maurin, conservateur du musée d'Aquitaine, à Bordeaux, puis de Chantal Orgogozo, qui lui succéda. Myriam Fincker, architecte, directeur de l'Institut de recherche sur l'architecture antique, CNRS, Pau (Pyrénées-Atlantiques).

### Avant-propos (J. S.)

Le 12 mai 1982, Nicole Lambert et Bernard Mauclère, deux archéologues employés par la Direction des antiquités historiques d'Aquitaine et dirigés par Xavier Dupuis, alors conservateur des fouilles, contrôlaient l'enlèvement à la pelle mécanique d'un remblai quasi stérile à la fin d'une opération de sauvetage sur le site gallo-romain des Halles centrales de Dax. L'engin écrêta une fosse dans laquelle apparurent plusieurs objets de bronze, à la patine verte, pris dans une gangue brune provoquée par la corrosion d'objets en fer.

Il faut saluer la vigilance des archéologues, qui surent stopper à temps l'action d'un engin capable d'emporter

1 m<sup>3</sup> de terre à chaque manœuvre, et le hasard, qui permit la conservation presque intégrale d'un ensemble archéologique d'un grand intérêt esthétique et historique.

Avec l'accord et l'aide de l'État<sup>1</sup>, la municipalité de Dax<sup>2</sup> prit les mesures conservatoires qui s'imposaient. Elle confia au musée d'Aquitaine, à Bordeaux, le soin de restaurer cet ensemble. Les dieux entrèrent en cure tandis que commençait cette enquête<sup>3</sup>.

En juin 1988, les « bronzes de Dax », restaurés, furent, à Dax, pour la première fois présentés au public et entrèrent définitivement dans les collections du musée de Borda (Dax, Landes, musée de Borda, inventaire MD 88.2.1 à 9).

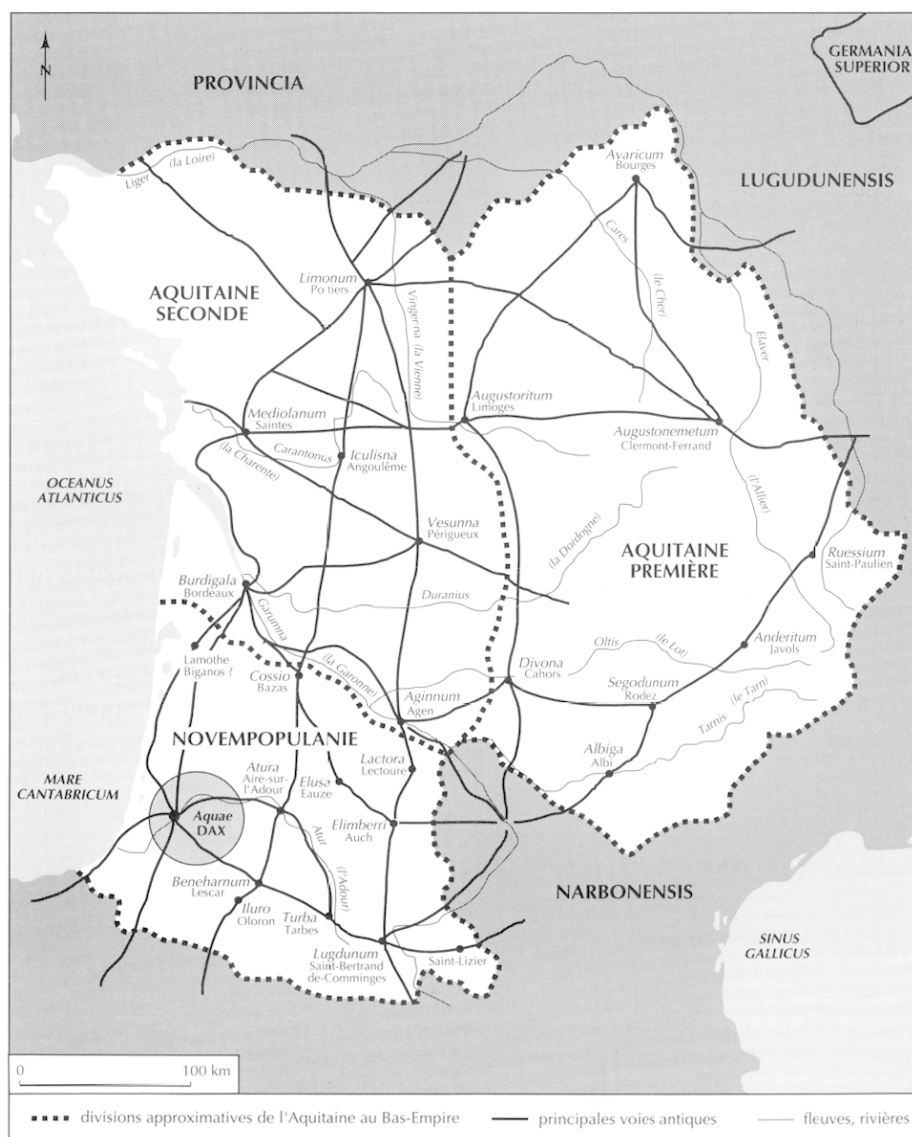


Fig. 1. Dax dans l'Aquitaine du IV<sup>e</sup> s.

## LE SITE DES HALLES CENTRALES DE DAX (X.D. ET M. F)

Habitée par les *Aquenses*, la ville d'*Aquae Tarbellicae*, nom de Dax dans l'Antiquité, était le chef-lieu d'une vaste cité qui, après la création de la province d'Aquitaine vers 16 avant J.-C., regroupait, dans la Novempopulanie, district des « Neuf Peuples », les habitants de l'actuel Pays basque et des populations diverses dont les deux plus importantes étaient les *Tarbelli Quattuorsigni* et les *Cocosates Sexsignani*. Cette cité s'étendait alors sur un peu plus du quart sud-ouest de l'actuel département des Landes (fig. 1) (Maurin, Bost, Roddaz dir., 1992, p. 25-26).

La ville antique reste mal connue. Il n'y a aucune raison de penser qu'elle ait succédé à une quelconque bourgade indigène, ni à un hypothétique *oppidum* des Tarbelles. Elle semble au contraire avoir été fondée à l'époque augustéenne à proximité de sources chaudes dont les valeurs curatives avaient été précocement reconnues, en un point où l'Adour était facilement franchissable. La création de la ville entraîna celle d'un nouveau réseau routier et la modification de la voirie existante. Il semble notamment qu'une route longeant l'Océan ait été détournée de façon à desservir Dax, qui était aussi reliée aux principales villes de la région ou de la province. La ville, à qui son importance relative donnait un rôle prépondérant dans cette partie de l'Aquitaine, constituait une étape quasi obligée sur la route de l'Espagne, tout en jouant le rôle d'une petite métropole régionale. À ses débuts, l'agglomération était certainement très modeste. Des fouilles dirigées par Marc Gauthier et Brigitte Watier de 1976 à 1979 ont, en effet, montré que toute la partie de la ville située entre l'Adour et l'actuelle Fontaine chaude était restée une zone marécageuse jusqu'au milieu du

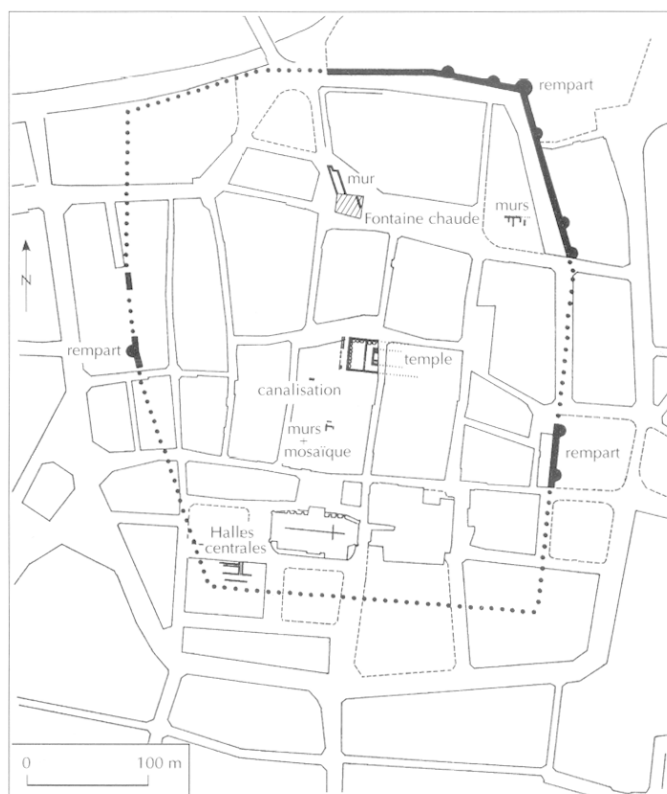


Fig. 2. Plan d'*Aquae Tarbellicae* (Dax) avec l'implantation de la muraille du Bas-Empire et des principaux vestiges antiques reconnus.

II<sup>e</sup> s. La présence de nécropoles, dans le quartier de Saint-Vincent de Xaintes et au sud de la ville, près de l'hospice, permet de délimiter un espace urbanisé probablement inférieur à une vingtaine d'hectares (Maurin, 1992, p. 77-81, plan de la ville de Dax sous le Haut-Empire).

Quelques bâtiments publics ont pu être localisés et parfois fouillés (fig. 2) : un bassin monumental utilisé du II<sup>e</sup> au V<sup>e</sup> s. sous la Fontaine chaude, un temple édifié au II<sup>e</sup> s. près de la Banque de France, dans le secteur de l'Îlot central et de la rue Cazade, et immédiatement au nord, probablement un grand ensemble thermal dont des vestiges ont été aperçus à diverses reprises au XIX<sup>e</sup> s. Le témoignage le plus spectaculaire qui subsiste de l'Antiquité est l'enceinte du Bas-Empire, quasiment intacte jusqu'au milieu du siècle dernier, et malheureusement presque entièrement démolie peu après (Santrout, Watier, 1988, p. 10; Maurin, Bost, Roddaz dir., 1992, P. 184-185).

C'est à l'emplacement de l'angle sud-ouest de cette enceinte que furent édifiées de 1864 à 1872 les Halles

1. Sous-Direction de l'Archéologie, Marc Gauthier, alors directeur des Antiquités historiques d'Aquitaine, et Direction des musées de France, Claude Poinssot, alors conservateur en chef à l'Inspection des musées de province.

2. Renée Gérardin, alors maire-adjoint de Dax (Landes), chargé des affaires culturelles.

3. L'auteur est redevable au Pr. Jean Marcadé, membre de l'Institut, à Louis Maurin, professeur à l'université Michel de Montaigne-Bordeaux III, à Claude Rolley, professeur à l'université de Bourgogne, à Dijon, à Gérard Aubin, inspecteur général de l'Archéologie, Nantes, à Francis Tassaux, maître de conférences à l'université Michel de Montaigne-Bordeaux III, à Suzanne Tassinari, CNRS, Paris, à Christiane Boube, CNRS, Toulouse, et à Brigitte Derion, conservateur en chef chargé des ateliers de restauration du musée d'Aquitaine, d'avoir bien voulu relire et corriger ce texte et de lui avoir prodigué leurs conseils.



Fig. 3. Le site des Halles centrales de Dax, fouilles de 1981 et 1982.

centrales (fig. 2), incendiées et partiellement démolies en 1980. Le projet de reconstruction qui suivit fut à l'origine d'une intervention de sauvetage qui se déroula en octobre et novembre 1981, puis de mars à juillet 1982 (Dupuis, 1982 ; Dupuis, Fincker, 1982, p. 77-80, fig. 56-58 ; Gauthier, 1983). Outre sa situation dans la ville antique, ce secteur présentait, en effet, une particularité remarquable. Au début du XVI<sup>e</sup> s., il avait été totalement abandonné sur l'ordre du gouverneur de la ville Haubardin de Luxembourg, qui fit alors renforcer l'enceinte par l'apport d'une énorme masse de terre, qui subsiste au nord-ouest de la ville où elle forme l'actuelle promenade des Remparts. Il y avait donc, au début de l'intervention, un bon espoir de retrouver intactes toutes les couches antérieures au XVI<sup>e</sup> s., et surtout l'angle sud-ouest du rempart du Bas-Empire. Cette opportunité paraissait d'autant plus intéressante que ni la destruction du rempart, ni l'édification des Halles n'avaient, à l'époque, fait l'objet d'une quelconque surveillance. Mais, dès le début de l'opération, il s'avéra malheureusement que le rempart avait été totalement démonté, jusqu'aux assises de fondation, et que toutes les couches d'occupation postérieures aux III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s. avaient disparu à la suite du nivellement du quartier préalable à la construction des Halles. Des niveaux du Bas-Empire et du Moyen Âge, il ne subsistait donc que quelques fondations de murs et des structures excavées (fosses, puits, trous de poteau), de compréhension très difficile. En revanche, les niveaux du Haut-Empire se révélèrent très accessibles et purent être fouillés en quasi-totalité dans la zone comprise sous le bâtiment I (fig. 3).

L'état le plus ancien n'est représenté que par une petite fosse dont le matériel ne paraît pas remonter au-delà des années 30-40 après J.-C. Les niveaux suivants, attribuables aux règnes de Claude et de Néron, étaient constitués de sols de sable dans lesquels avaient été creusées de petites fosses aux parois rubéfiées à destination probablement artisanale. C'est à cette époque également qu'il faut attribuer un sol de terre battue très grossier, associé à un stylobate de poteau constitué d'une dalle de calcaire à l'état brut.

Les états suivants, au moins trois, s'échelonnaient des années 70-80 jusqu'au milieu du II<sup>e</sup> s. ; ils comportaient des sols aménagés en argile damée. Le premier se caractérisait par la présence de foyers constitués d'une fosse remplie de cailloux ou de fragments de *tegulae*, puis recouverte de carreaux. C'est à ce niveau que se rattachent des murs en terre crue dont subsistaient la fondation, une faible partie de l'élévation et les stylobates des

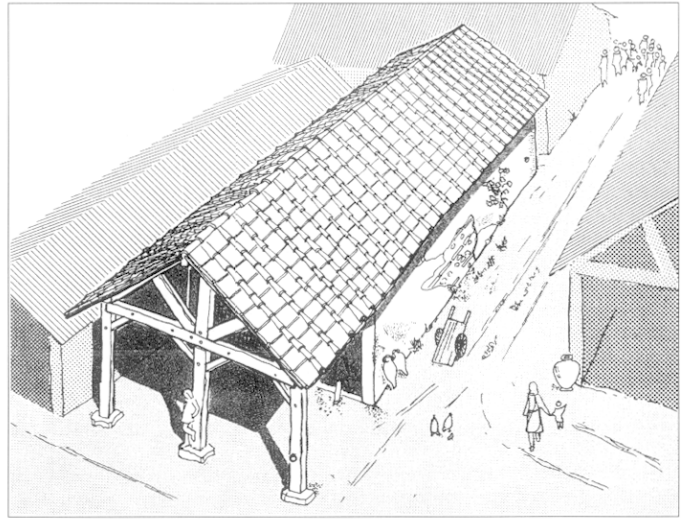


Fig. 4. Dax, Halles centrales, restitution hypothétique du bâtiment I.

poteaux porteurs de la construction. Les deux niveaux suivants, fort perturbés, n'ont pas pu faire l'objet d'observations détaillées. Cependant, le premier avait conservé l'empreinte d'un cloisonnement, tandis que le second comportait une zone grossièrement carrelée, de 1,20 m de côté, peut-être un foyer. La présence dans le sol d'un *dupondius* de Trajan et d'un as d'Hadrien montre que ce dernier niveau n'était pas antérieur aux années 120-130.

L'étude de ces couches archéologiques dut se limiter à une surface restreinte, moins de 40 m<sup>2</sup>, ce qui en modère singulièrement la portée. Creusée faute de temps et de moyens à la pelle mécanique suivant un axe nord-sud, une tranchée de repérage montra cependant en stratigraphie une succession d'états comparables sous le bâtiment IV. On peut donc tenir pour assuré que pendant plus d'un siècle, ce secteur fut occupé par des constructions légères qui correspondaient à des structures d'habitat ou à des installations artisanales. Ce n'est que dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. qu'elles furent détruites pour permettre l'édification d'un ensemble de six bâtiments de part et d'autre d'une aire dallée et de zones de circulation. Leurs murs étaient en blocage, en moellons, ou en appareil mixte (moellons et *tegulae*). Cinq d'entre eux, très endommagés par la construction, puis par la destruction du rempart (bâtiments IV, V et VI), ou peu accessibles (bâtiments II et III), ne purent être étudiés de façon précise.

Fouillé en totalité, le bâtiment I comportait deux salles. Il avait connu deux, et peut-être trois états d'utilisation. Le premier se caractérisait par la présence d'un auvent et de

trois piliers intérieurs, aménagements disparus par la suite, tandis que la salle 2 recevait un sol de carreaux. Bien que sa destination précise nous échappe, ses caractéristiques architecturales montrent qu'il s'agissait d'un grand hangar (fig. 4), ouvert sur une aire de service d'abord recouverte de gravier, puis aménagée de façon beaucoup plus soignée par la pose de grandes dalles naturelles en pierre de Bidache<sup>4</sup>. Ce pourrait avoir été un tronçon de voie. Ce qui subsiste du bâtiment IV montre qu'il devait présenter la même disposition et les mêmes caractéristiques et donc avoir une fonction identique. Entre ces deux bâtiments se trouvait une zone de circulation large de 5 m et recouverte d'un cailloutis damé. Les bâtiments I, II et III étaient séparés par un androne; certains des carreaux qui en recouvraient le sol portaient l'estampille *G* et *M* déjà signalées à Dax (*CIL* XIII, 12796 et 12799).

La fonction du bâtiment II, très partiellement dégagé et dans lequel aucun niveau d'occupation n'a été reconnu, nous échappe totalement. C'est lors de son décapage que fut trouvée la cachette de bronzes qui fait l'objet de la présente publication.

D'après les repères chronologiques recueillis, le bâtiment I n'a pu être construit avant les années 165-170, ce qui est vraisemblablement aussi le cas des bâtiments II, III et IV qui forment avec lui un ensemble cohérent. La destruction de l'auvent, la modification du bâtiment I et la mise en place des dalles ne peuvent être datées précisément mais ne sont vraisemblablement pas antérieures à la fin du II<sup>e</sup> ou au début du III<sup>e</sup> s. L'aire dallée et l'ensemble des bâtiments I à VI ont été utilisés au moins jusqu'aux années 270, comme le montre la découverte de deux antoniniens de Claude II le Gothique (268-270).

La disparition du rempart et des couches du Bas-Empire n'a pas permis d'étudier les remaniements consécutifs à la construction de l'enceinte. L'étude stratigraphique a cependant permis de mettre en évidence la destruction des bâtiments IV, V, et VI et un remblaiement des autres structures. La présence des monnaies de Claude II le Gothique montre que ces phénomènes ne sont pas antérieurs au dernier quart du III<sup>e</sup> s., mais aucun élément ne permet de leur assigner une date plus précise.

L'orientation et l'emplacement de la tranchée de destruction du rempart correspondent à l'implantation de la muraille telle qu'elle apparaît sur le cadastre de 1825

dont la précision se trouve ainsi confirmée, de façon relative il est vrai. Il n'a malheureusement pas été possible de recueillir d'élément qui permette de dater précisément le rempart. Toutefois, dans la mesure où l'abandon des structures décrites plus haut ne semble pas antérieur à la fin du III<sup>e</sup> s. ou au début du IV<sup>e</sup>, il ne paraît pas possible que le rempart ait été construit avant les années 275-280. On ne saurait, en aucune manière, exclure l'hypothèse qu'il soit largement postérieur.

Dans ce contexte, il est très difficile de préciser la date du dépôt des bronzes figurés. La disparition des niveaux de sol du bâtiment II a, en effet, interdit toute observation stratigraphique qui aurait permis de déterminer le niveau de creusement de la fosse, et donc peut-être la date et le contexte de l'enfouissement. Les éléments disponibles incitent à penser que l'ensemble n'a pu être enfoui qu'au moment où les bâtiments, désaffectés ou réoccupés, avaient été au moins partiellement remblayés, donc à une date qui ne saurait être antérieure à la fin du III<sup>e</sup> s. On ne peut toutefois être plus affirmatif dans la mesure où les caractéristiques et la destination du bâtiment II nous échappent totalement.



**Fig. 5.** Découverte de la fosse, 12 mai 1982. Mercure et le coq sur leur socle. À droite, le sanglier Dax 7 renversé et la suspension à triple chaînette Dax 10.

4. Épaisse d'une quinzaine de centimètres, en moyenne, les plus grandes dalles dépassaient 2 m<sup>2</sup>, pesaient jusqu'à 1,5 t et avaient été transportées de la région de Bidache, à 30 km au sud de Dax.

## CATALOGUE DE LA CACHETTE DES HALLES CENTRALES DE DAX (J. S.)

### LA FORME DU DÉPÔT

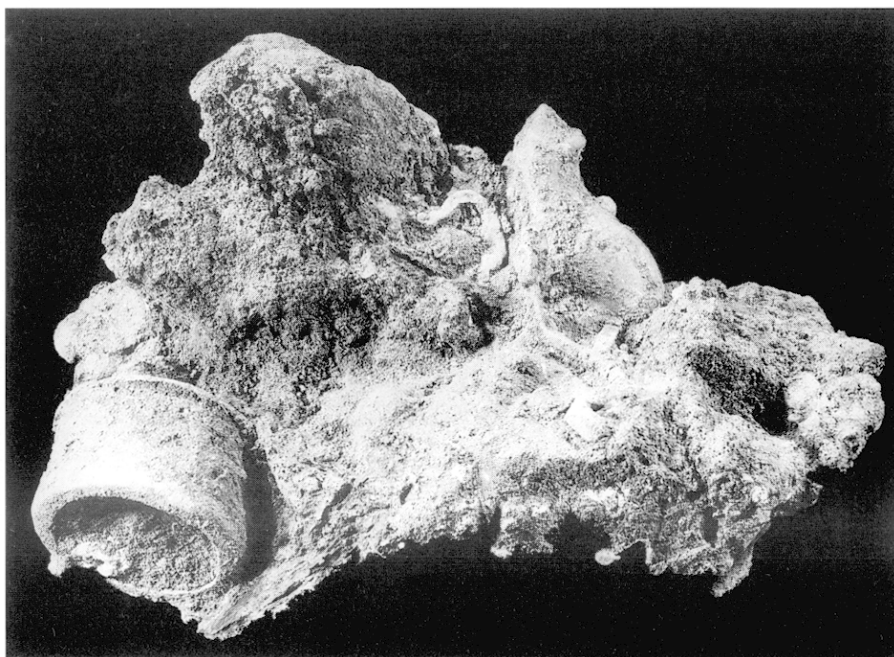
Trouvée lors du décapage final d'un remblai quasiment stérile à l'aide d'un engin mécanique, la cachette des Halles centrales de Dax n'a pas été décrite ni photographiée par les archéologues chargés de contrôler l'achèvement du chantier, surtout soucieux d'éviter le pillage de l'ensemble. C'est donc sur les rares photographies de presse et sur la composition des objets et des blocs portés au musée d'Aquitaine pour restauration qu'il faut se fonder pour étudier la forme du dépôt.

Les rares vues de la fouille montrent une fosse grossièrement rectangulaire, dont on sait que sa profondeur n'excédait pas 50 cm et dont on déduit des photographies qu'elle avait une longueur d'environ 60 cm pour environ 45 cm de large. Dans cette fosse apparaît une statuette de Mercure, couchée la face vers le ciel, sans son caducée ni son bouquetin, choqués par l'engin de terrassement et déplacés (fig. 5). De profil, le socle est en connexion avec la statuette, quoique dessoudé par le choc et distant de quelques millimètres des pieds du dieu. Son angle antérieur a été déchiré. Un coq est à la droite du dieu, tête vers le ciel, en place mais dessoudé par le choc. On tremble à l'idée d'un impact plus bas de 1 ou 2 cm.

À une profondeur légèrement supérieure, au même niveau et immédiatement à droite du socle du groupe de Mercure apparaît une énigmatique suspension à trois chaînettes, posée à plat, ouverture vers le haut (c'est la « cassolette » Dax 10).

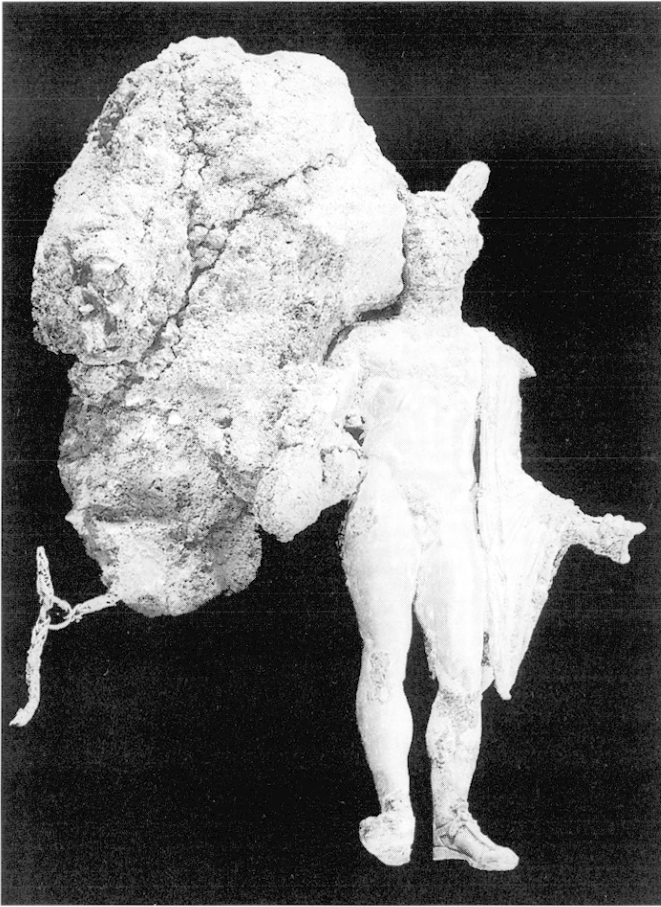
De part et d'autre, deux longues masses de concrétions ferreuses apparaissent, sensiblement plus longues que le groupe de Mercure. Le bloc situé à droite du groupe, dit masse métallique 3, mesurait environ 46 cm de long sur 13 cm de large environ. À hauteur du socle de Mercure, au-dessus d'une lampe suspendue à trois becs, apparaissent les pattes renversées d'un sanglier, tête-bêche par rapport au Mercure, le dos enfoncé dans un vide existant entre la suspension et le long bloc de droite. Le socle rectangulaire du sanglier, qui devait être en connexion avec la bête d'après les traces laissées, avait été bousculé par l'engin et dégagé. Il en était de même du caducée.

Un travail de restitution du long bloc de gangue ferreuse trouvé à droite du groupe (masse 3, fig. 8) a montré qu'à sa base et au tiers inférieur de la longueur du bloc, figurait la « cassolette » Dax 10, ouverte vers le haut. Immédiatement au-dessus, le sanglier, disposé parallèlement au Mercure, tête-bêche et pattes en l'air, le socle en connexion. À peine au-dessus et contre ce socle était posé transversalement un bouc. Ce fait montre que, si une soudure grossière avait servi un temps à fixer le bouc sur le socle du groupe, il avait été désolidarisé avant son

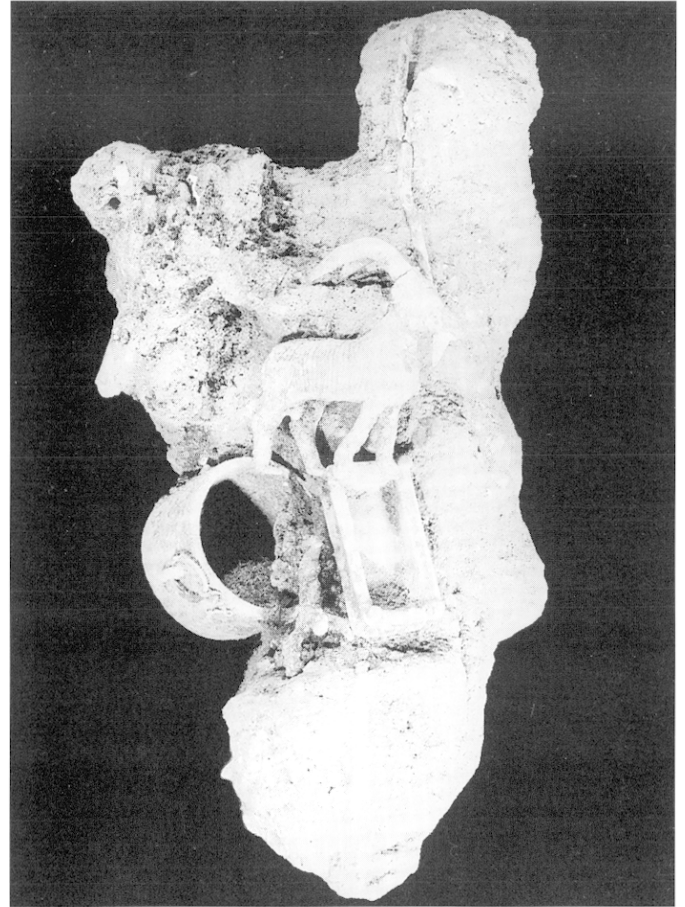


**Fig. 6.** Masse métallique 1, placée à la gauche des jambes du Mercure : de haut en bas, la lampe tripode Dax 13, le socle en forme de rocher Dax 16, un outil en fer, la gaine Dax 15 ; bronze et fer.





**Fig. 7.** Masse métallique 2 : gangue ferreuse renfermant des objets en bronze, statuette de Mercure Dax 1, chaînettes de la lampe à trois feux Dax 14; bronze et fer.



**Fig. 8.** Masse métallique 3, placée à la droite du Mercure : de haut en bas, la hampe du caducée Dax 5, le bouc Dax 4, la suspension à triple chaînette Dax 10, le sanglier Dax 7 et son socle Dax 8 renversés, la trace blanche laissée par l'engin de terrassement; bronze et fer.

enfouissement dans la cachette. La hampe du caducée fut retrouvée parallèle au Mercure; dessoudé de la statuette, le caducée avait été rangé à son côté gauche.

À gauche du groupe de Mercure, un bloc de gangue ferreuse, long d'environ 51 cm et large d'à peu près 16 cm, était constitué des masses métalliques 1 (à hauteur des jambes du dieu, fig. 6) et 2 (à hauteur de son torse et de sa tête, fig. 7). Il montrait, sous le socle de Mercure mais à même profondeur et à hauteur de la bourse, les saillants arrondis de deux objets en bronze pris dans la gangue : la gaine Dax 15 à hauteur des épaules, l'anse d'une lampe au masque Dax 9 dans le prolongement du socle hexagonal. Ce bloc enserrait la statuette de Mercure du bras droit à l'aileron droit du pétase. À une profondeur légèrement inférieure, étaient renversées à plat les

deux lampes Dax 13 et 14, la triple chaînette et l'anneau de suspension de la lampe à trois becs se dégageant à hauteur des genoux du dieu.

La lampe à trois feux et la lampe tripode étaient juxtaposées et sur le même plan, le réservoir ouvert vers le bas, séparées par le petit socle en forme de rocher renversé dans l'espace compris entre les deux luminaires (fig. 9). Un outil en fer à lame plate devait être placé sous la lampe à trois feux et le petit rocher. À la base de ce même bloc de gangue et séparé par des objets en fer, la gaine Dax 15 était posée horizontalement, ouverte vers le haut, encastrée dans un objet en fer à large cornière, semble-t-il.

Nous ne connaissons pas l'emplacement originel de la figurine d'Esculape mais les traces d'abrasion dues à



Fig. 9. Les deux lampes Dax 14 et 13 séparées par le socle en forme de rocher Dax 16; bronze et fer.

la lame de l'engin de terrassement, sur les talons et le bas de l'*himation*, montrent qu'elle devait être placée longitudinalement et dans le même sens que la statuette de Mercure, la face vers le dieu, probablement entre ses bras.

On dispose de peu d'indications sur l'emplacement de la lampe au masque Dax 9, qui devait être située dans le prolongement du socle du Mercure, et d'aucune en ce qui concerne la douille graduée (élément de balance Dax 11). En revanche, des poids étaient juxtaposés sur le même plan, à la surface d'un bloc de gangue ferreuse défini comme la masse métallique 3 dans la séquence suivante : *quadrans* ovale Dax 17 (3 onces), *semuncia* cubique Dax 19 (demi-once?), *semuncia* cubique Dax 20 (demi-once?), *sextans* rectangulaire Dax 18 (2 onces). Leur surface conservait d'importantes traces de fibres ligneuses minéralisées par les produits de corrosion. Cela indique à tout le moins que ces menus objets étaient disposés sur un plateau de bois ou bien, plutôt, dans un coffret qui leur était propre quoiqu'on ne puisse les considérer comme une série complète.

De ces diverses observations, de l'absence d'empreintes de textiles minéralisées ou de vase de terre

cuite<sup>5</sup>, il ressort que la cachette n'avait pas été enfouie dans un sac de cuir, comme le trésor d'Eauze (Schaad *et alii*, 1992, p. 9), ou de toile, comme le dépôt de Bavay<sup>6</sup>, ni dans des vases de terre cuite comme nombre de dépôts métalliques protohistoriques ou de trésors monétaires gallo-romains<sup>7</sup>, mais dans un coffre de bois<sup>8</sup>. Les objets de bronze y avaient été soigneusement rangés, avec des objets en fer, des outils en particulier, qu'un piètre état de conservation et des difficultés de restauration n'ont pas permis d'identifier en totalité. De la corrosion de ces objets en fer proviennent ces impressionnantes concrétions ferreuses qui enserraient le dépôt et qui l'ont protégé<sup>9</sup>. On notera cependant qu'aucune trace de chiffon ou de paille de protection ne témoigne d'un quelconque emballage protecteur des objets.

#### LA COMPOSITION DU DÉPÔT

Si la fosse et la caisse contenant le dépôt ont été écrêtées par l'engin de terrassement qui en a permis la découverte, il semble qu'aucun objet n'a été perdu à cette occasion. L'examen des terres remuées par l'engin peu avant la découverte n'a livré aucun objet déplacé. Les objets les plus précieux avaient été posés en partie supérieure de la caisse tandis que les objets en fer étaient regroupés à la base de l'ensemble. Les bronzes étaient imbriqués sur le même plan, les pièces plus petites (socle en forme de rocher) ou plus fragiles (caducée) étant placées en partie supérieure ou entre deux pièces plus importantes.

Dans cette caisse de bois avaient été rangés le groupe en bronze de Mercure et de ses animaux associés, complet, une figurine incomplète d'Esculape (sans socle ni

5. Les masses de produits de corrosion des objets en fer renferment de petits galets mais aussi d'infimes fragments de céramique commune, malheureusement non identifiés. Ces tessons ne peuvent provenir que des sédiments ayant servi au comblement de la fosse.

6. Boucher, Oggiano-Bitar, 1993, p. 7, 21 et 22. Les objets étaient en vrac dans un sac de toile dont la texture s'était moulée dans les produits de corrosion.

7. Comme le trésor monétaire des Variétés-Gaumont, à Angers, vers 20 après J.-C., J. Santrot, *in* : Santrot, Gaiffe, 1993, p. 45, fig. 35.

8. La fouille n'a pas permis de reconnaître de clous. Malgré l'état de corrosion des objets en fer, on peut dire que la caisse n'était probablement pas bardée de pentures de fer. Le fer corrodé provient en fait des outils et autres objets non identifiés enfouis avec les bronzes.

9. La présence de fer à côté du bronze a orienté les couples électrochimiques et a favorisé la conservation des alliages cuivreux dont les constituants chimiques sont plus stables que le fer. Le fer s'est corrodé plus rapidement que les bronzes et a ainsi retardé la corrosion des bronzes.

bâton au serpent), une figurine de sanglier avec son socle, un socle en forme de rocher, incomplet car sans figurine de divinité associée, trois lampes incomplètes (sans couvercle notamment) dont une en cours de réparation (lampe tripode Dax 13), un fragment de balance à fléau (la partie la moins utile de l'objet), une série incomplète de poids de changeur (petites valeurs utilisées pour la pesée des métaux précieux), et des objets incomplets ou des fragments. Un élément de plomb n'était que la garniture extrême d'une pièce de fer.

À cet ensemble de bronzes était associé un volume important d'objets en fer dont l'identification a été rendue difficile par l'importance et la dureté de la corrosion et par l'impuissance de la radiographie à permettre une lecture des masses ferreuses très largement minéralisées. Pour ces raisons, si l'on a pu constater la présence de deux outils proches de l'herminette et du marteau, on n'a pu identifier de manière formelle une quelconque « caisse à outils » de bronzier mais rien n'interdit de penser que cette panoplie d'instruments spécifiques, objets en fer de petite taille pour un travail minutieux de la cire puis pour les retouches des pièces de bronze, a pu figurer dans ce qui est devenu un magma illisible de produits de la corrosion du fer.

## LE GROUPE DE MERCURE

Le groupe du grand Mercure de Dax est composé d'une remarquable statuette divine, porteuse d'un caducée et accompagnée d'un coq et d'un bouc naguère soudés sur un socle hexagonal (Santrot, Watier, 1988, p. 10-23; Santrot, 1988; Maurin, Bost, Roddaz dir., 1992, p. 347; Derion, 1995, p. 92-99).

### LA STATUETTE DE MERCURE (DAX 1)

#### CARACTÉRISTIQUES

H. 30,6 cm, l. 16,9 cm, ép. 8,7 cm, poids avant restauration 2 712,7 g; poids après restauration 2 602,3 g.

Dax (Landes), musée de Borda, inventaire MD 88.2.8. Le Mercure, le caducée, le socle, le coq et le bouc sont inventoriés sous le même numéro.

Prélèvements pour analyse : sous le pied gauche (inv. LRMF 14 458.1) ; au bas des reins, en haut de la fesse droite (inv. LRMF 14 458.2) ; à l'arrière du bras gauche couvert par le manteau (« soudure » au bronze des deux éléments moulés à part), à hauteur du prélèvement précédent (inv. LRMF 14 458.3) ; visage, près de l'oreille droite, et sur le corps, matière cireuse (inv. LRMF B7).

Bronze, alliage binaire : cuivre, étain 8%. Moulés à part, le bras et le manteau sont de la même composition que le corps de la statuette<sup>10</sup>. Les résultats détaillés des analyses ainsi que les rapports d'interprétation sont donnés en annexe (voir *infra*, p. 000).

La soudure des deux éléments a été faite par coulée d'un bronze au plomb, alliage ternaire cuivre, étain 10,2%, plomb 6,7%, dont les impuretés montrent que le cuivre utilisé était d'une origine différente de celui des éléments de la statuette (LRMF, rapport de L. Hurtel, 11 mai 1989, analyse L. 14 458.3).

#### ÉTAT DE CONSERVATION

L'index gauche, allongé contre la hampe du caducée, avait probablement disparu avec l'attribut d'origine. Dans ce qui pourrait être une cupule de retrait du métal au moment de la coulée, la plante du pied gauche présente de petits coups de marteau (ou, ce qui est moins probable, d'ébauchoir, si cela avait été réalisé dans la cire avant la coulée) destinés vraisemblablement à favoriser la tenue de la soudure. Des restes éventuels de tenons brisés sous les pieds (non décelés à la radiographie en raison de la présence d'alliage plomb-étain, opaque aux rayons X) seraient aujourd'hui occultés par la soudure (une masse importante de soudure est conservée sous les pieds).

Fissurés, les ailerons de tête, la partie gauche du visage et le nez, la partie supérieure de la bourse et les doigts de la main droite, et quelques zones du bord du manteau ont été consolidés à l'araldite, avant restauration.

L'épiderme de l'objet est intact sur une grande partie de sa surface, en particulier sur les pieds, les jambes, les cuisses, le bassin, l'épigastre, le sein droit, une partie des reins et du dos. Il a conservé une très belle patine verte,

10. Laboratoire de recherche des musées de France (LRMF), rapport de L. Hurtel, 18 octobre 1985, analyses L. 14 458.1 et 2, par spectrographie d'émission dans l'ultraviolet.

lisse et brillante, tavelée, il est vrai, de taches rouge sombre de cuprite, vertes de malachite ou bleu clair d'azurite, partout où la corrosion avait fait son œuvre. C'est au prix de cette modification de la couleur que la restauratrice a pu retrouver la surface originelle de l'objet partout où il était dissimulé par les croûtes colorées des produits de corrosion du cuivre et du fer (chlorures, malachite, azurite, cuprite et même rouille, produits de la corrosion des fers voisins, en particulier sur la joue, l'oreille et l'épaule droites).

#### TECHNIQUE DE FABRICATION ET STRUCTURE

La statuette a été coulée à la cire perdue, en deux pièces : le manteau et le bras gauche ont été coulés à part dans un alliage binaire (bronze) puis soudés à l'aide d'un alliage ternaire (bronze au plomb). Il reste un gros amas de cette « soudure » entre l'épaule gauche et le pan arrière du manteau. Ce pan n'est pas en contact direct avec la fesse gauche, ce qu'il aurait été quasiment impossible de réaliser par moulage en une seule pièce.

La répartition de l'alliage n'est pas totalement homogène car l'on a mesuré une teneur en plomb de 1,24 % dans le pied et de seulement 0,07 % à hauteur du bassin. Peut-être faut-il y voir un indice de la migration du plomb, insoluble dans l'alliage cuivre-étain, lors du refroidissement de l'alliage ? En effet, de ces trois métaux, le plomb est celui qui a le point de fusion le plus bas. Une « ségrégation majeure » du plomb a donc pu s'exercer au refroidissement avec concentration plus importante du plomb dans les parties hautes du lingot, c'est à dire de la statuette. Cette observation impliquerait donc que la statuette a été coulée les pieds en haut. C'est aussi ce que suggère la probable cupule de retrait du métal sous la plante du pied gauche<sup>11</sup>. Cette coulée inversée, tête en

bas, présente en outre une logique : s'il était facile au bronzier de retravailler les pieds de la figurine après suppression des jets de coulée, il était beaucoup plus périlleux de retoucher la tête, au traitement délicat compliqué par la présence d'ailerons fins et recourbés.

La statuette ne présente pas d'importants défauts de coulée ni de réparations mais une multitude d'infimes bulles ou de trous de soufflure sur les mollets, la fesse droite, les deux pans du manteau, le dos de la main gauche et l'avant-bras droit. Un trou un peu plus important peut être observé dans la nuque, sous le pétase, près de l'oreille gauche. Il était plein d'une matière à consistance cireuse, provenant peut-être de l'huile des lampes<sup>12</sup>. Un second trou apparaît à la base de la bourse. Une fissure presque imperceptible traverse l'omoplate gauche. Aucun de ces accidents n'a été jugé suffisamment gênant pour justifier une réparation antique.

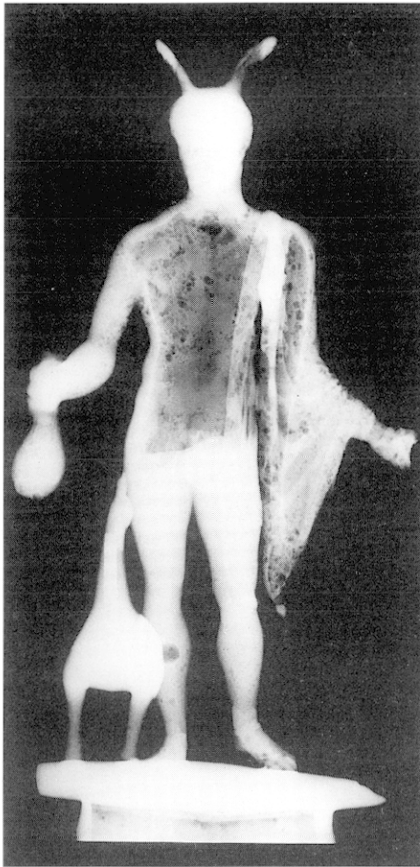
Certains détails ont été précisés par ciselure, comme les yeux et les lèvres, l'ombilic, la coiffure ou la toison pubienne. Les orbites étaient jadis incrustées.

La statuette n'est pas pleine, car la radiographie fait apparaître une cavité interne, depuis l'aine jusqu'aux épaules, qui doit être partiellement remplie par un noyau de terre de fonderie destiné à économiser le métal. On décèle en outre une importante et involontaire bulle circu-

pendant noter qu'au cours de « l'usinage » de la pièce qu'a constitué la préparation de surface de la statuette (polissage, notamment), mais aussi lors du forage de l'échantillon, « le plomb n'est pas éliminé sous forme de copeaux mais « beurre » la surface et cet enrichissement superficiel donne donc une image complètement erronée de la concentration réelle ». On ajoutera cependant que le métal analysé à partir des deux forages, d'une part, et les résultats des analyses, d'autre part, ayant été exécutés avec la même méthode et le même outillage, les erreurs éventuellement commises en valeur réelle dans les résultats comparés sont de grandeur similaire et ces données restent comparables dans le but poursuivi.

12. Cette même matière a également été recueillie par la restauratrice, sous les produits de corrosion, entre l'oreille et l'épaule gauches. Les analyses ont montré qu'elle ne contenait pas de cire (qu'elle soit d'origine animale, végétale ou minérale) et qu'il ne pouvait donc s'agir ni d'hypothétiques vestiges de cire de fonderie, ni de cire d'abeille provenant des réparations ou de l'entretien comme il en a été trouvé sur plusieurs des bronzes de l'épave de Mahdia : Koller, Baumer, 1994, p. 1067-1072. La présence de sels d'acides gras, principalement de cuivre, a, en revanche, été révélée. Ces acides palmitiques, stéariques et oléiques proviennent d'une réaction entre les produits de corrosion du bronze et d'un matériau organique qui n'a pu être identifié avec certitude. Rien n'interdit de penser qu'il s'agissait des restes du combustible des lampes à huile qui étaient associées à la statuette dans la cachette dacquoise : IRMF, rapport d'analyse de Sylvie Colinart, 16 mai 1989 ; échantillon B7, matière bleu-vert, « cire » prélevée sur le visage et le corps du Mercure de Dax. Analyse de la partie organique par spectrométrie infrarouge (IRTF, n°340) et par chromatographie en phase gazeuse (n°923 et 924) ; tests microchimiques, microfluorescence X sur échantillon L. 19 385.

11. Guy Saindrenan, professeur au Laboratoire de génie des matériaux de l'Institut des sciences de l'ingénieur en thermique, énergie et matériaux (ITEM) de Nantes, confirme cette interprétation mais souligne, comme rien n'est jamais simple, que cette « ségrégation majeure » du plomb dans le cuivre allié d'étain « n'est pas une règle absolue car si la solidification est un phénomène qui progresse des parties les plus froides (qui se solidifient en premier) vers les parties les plus chaudes de l'ensemble moule-métal, la phase liquide ne surnage qu'à la condition qu'elle soit moins dense que la phase solide, ce qui est fréquemment le cas, notamment pour les métaux purs et complètement miscibles. Dans le cas présent, le plomb n'est pas miscible au reste de l'alliage et il est nettement plus dense que le bronze (11,3 pour 8,7 environ). Il ne peut donc y avoir de réponse évidente en l'absence de la connaissance du moule : forme, dimensions, nature du matériau constitutif... ». Quoique l'analyse ait été faite à partir de copeaux d'alliage prélevés par forage dans la masse, ce qui exclut probablement ce risque d'erreur supplémentaire, il faut



**Fig. 10.** *Le Mercure Dax 1 et son coq Dax 3 sur leur socle Dax 2; bronze. Radiographie.*

laire, probablement remplie d'oxydes, qui fragilise la jambe droite au niveau du mollet (fig. 10). La radiographie ne permet pas de déceler la présence des nécessaires aiguilles de fixation du noyau; peut-être étaient-elles en cuivre et ne sont-elles pas perceptibles par le moyen des rayons X? <sup>13</sup>

#### ATTITUDE

Le dieu est debout, le corps appuyé sur la jambe droite, la jambe gauche en retrait, le talon soulevé, le pied gauche effleurant à peine le sol dans l'attitude très classique du *Doryphore* de Polyclète <sup>14</sup> (fig. 11). Le torse tour-

né par la marche, les épaules et le bassin basculés dans un rythme croisé conforme au chiasme polyclétéen, le dieu s'avance vers la droite, attitude favorable, tendant par le col une bourse de sa main droite tandis que la main gauche supporte un caducée dont l'original était jadis probablement appliqué sur l'épaule gauche <sup>15</sup>. La tête tournée à droite, dans l'axe de la marche, il porte le regard vers le sol, à quelque distance. Chaussé de sandales, à peine vêtu d'un manteau agrafé sur l'épaule gauche, il est coiffé du pétase ailé au bord ondulé <sup>16</sup>.

#### DESCRIPTION ANATOMIQUE

Imberbe comme il se doit, le visage à l'ovale régulier est sans expression (fig 12). La bouche aux lèvres charnues est légèrement ouverte et ne sourit pas <sup>17</sup>. Le nez droit, les arcades sourcilières très géométriques, les orbites en amandes ourlées de paupières mais vides des globes autrefois incrustés <sup>18</sup>, les oreilles finement détaillées, le front lisse, l'ensemble du visage apparaît comme schématisé, idéalisé. La chevelure s'échappe en courtes mèches tout autour du pétase, verticales et raides

15. Aucune trace de soudure ni de frottement sur l'épaule ne permet de préciser la position du caducée d'origine.

16. Sur un *corpus* de deux cent six figurines de Mercure en bronze recensées par l'auteur en Aquitaine en 1983 (recensement inédit), cent soixante-dix-sept étaient debout (86 %) et quatorze étaient assises (6,8 %). Le solde était constitué de figurines tronquées ou de bustes.

Sur cent quatre-vingt-sept figurines au vêtement identifiable, soixante-cinq étaient nues (34,8 %) et cent vingt-deux étaient vêtues (65,2 %). Ces dernières se répartissaient ainsi : vingt Mercure à chlamyde couvrante (16,4 %), trente à chlamyde en sautoir découvrant une partie du corps (24,6 %), trente-quatre figurines avaient une chlamyde posée sur l'épaule gauche avec enroulement sur l'avant bras gauche, du type du Mercure de Monbazillac (27,9 %), et trente-huit figurines présentaient une chlamyde couvrant l'épaule et le bras gauche, avec ou sans fibule, du type du Mercure de Dax (31,1 %).

Sur cent soixante-treize figurines à la coiffure identifiable, vingt-deux étaient nue tête, sans ailerons de tête (12,7 %), soixante et une avaient des ailerons de tête naissant de la chevelure (35,9 %), quarante-sept figurines portaient le pétase ailé (27,7 %), six exemplaires portaient le pétase aptère (3,5 %), et trente-cinq portaient le pétase ailé au bord ondulé, en forme de carapace de tortue (20,2 %); un seul exemplaire sur cent soixante-treize présentait un pétase aptère au bord ondulé, en forme de carapace de tortue.

Sur les deux cent six Mercure du *corpus*, neuf figurines avaient les yeux incrustés d'argent, une figurine était totalement en argent, une autre était plaquée d'argent, une autre enfin était en bronze partiellement plaqué d'or.

17. C'est le cas de la plupart des statues divines à l'époque gallo-romaine. Le « sourire archaïque » du Mercure de Monbazillac (Bordeaux, musée d'Aquitaine, inv. 79.16.1) est une exception. Cf. Santrot, 1981, p. 213.

18. Sur la nature et la fréquence de telles incrustations, lire Braemer, 1976, p. 41-55.

13. Radiographie et interprétation par France Drillhon, LRMF.

14. Vers 450-440 avant J.-C., cf. Plin, *Naturalis Historiae* (NH), I,XXIII, p. 1A et XXXIV, 53, XIX, et De Ridder, 1913, p. 222-224; De Ridder, Deonna, 1924, p. 223-227, fig. 30, notamment; Richter, 1960, p. 110-11, fig. 153. Cependant, les bras et les mains ont été, ici, adaptés au port des attributs de Mercure.



sur la nuque, souples et ondulées sur les côtés et autour des oreilles, bouclées en accolade sur le front (fig. 13).

Le modelé très finement rendu laisse apparaître une musculature puissante et anatomiquement juste si ce n'est que le téton gauche n'est pas figuré<sup>19</sup> : les mollets, l'arc du genou, les sillons inguinaux, l'abdomen, les détails du torse sont modelés avec le plus grand soin. L'ombilic est marqué d'un trou, sans trace d'incrustation<sup>20</sup>. Le mamelon droit est noté par un simple bouton

19. Ce caractère se retrouve également sur l'Esculape de Dax ; voir ci-dessous, p. 284-285.

20. Quoique la radiographie montre une légère « retouche » qu'il faut peut-être interpréter comme la trace d'une incrustation colorée (cuivre, rose, ou laiton, jaune), ou bien comme celle de l'insertion d'une aiguille de cuivre pour maintenir le noyau de terre ; il semble plutôt qu'elle soit due au travail du burin. L'ombilic du Mercure de Monbazillac (haut de 13,6 cm seulement) est clouté d'argent tandis que

**Fig. 11.** *Le Mercure Dax 1 ;  
de gauche à droite et de haut en bas :  
face, dos, profil à gauche ;  
bronze.*

saillant, sans ciselure ni incrustation <sup>21</sup>. Une maladresse peut être observée sur le sein gauche, trop aplati et dépourvu de mamelon, ainsi qu'une trace d'ébauchoir sur l'épaule gauche, le long du manteau. Les détails du sexe et de la toison pubienne ont été finement précisés au burin.

Répondant aux exigences du chiasme, les masses musculaires s'ordonnent, dans le dos, autour de la cambrure des reins et de l'ondulation de la colonne vertébrale : le bassin est relevé vers la droite tandis que les épaules, légèrement tournées vers la droite du dieu, basculent à droite, dans le sens de la marche.

Contrastant avec le soin apporté au traitement des volumes et du modelé, on peut noter quelques disproportions comme celle de la tête – trait de style plutôt que volonté de mettre en valeur le siège de la pensée et donc de la puissance divine? – ou celle des pieds, recherche probable d'une meilleure sustentation pour une statuette pesante et dépourvue de tenons de fixation au socle. La disproportion et la maladresse du traitement de la main droite sont, en revanche, des fautes du sculpteur qui se révèle par ailleurs un excellent modeler <sup>22</sup>. Il a campé un corps d'homme jeune, plein de puissance mais sans lourdeur, sain et musclé, harmonieusement développé.

#### VÊTEMENTS ET ATTRIBUTS

Mercure est coiffé du pétase, ce chapeau du voyageur ici traité comme une simple calotte de cuir lisse au bord simplement animé de petites ondulations régulières, comme cannelé tous les 4 ou 5 mm, sans ourlet, sauf au-dessus des oreilles où le couvre-chef est à peine plus largement échancré comme l'est une carapace de tortue au

des tétons de cuivre marquaient la pointe des seins. Les yeux, le pétase et le manteau étaient incrustés d'argent.

21. Une opacité circulaire peut être observée sur la radiographie à hauteur du sein droit, sans que l'on puisse véritablement conclure à un apport de métal. Peut-être n'est-ce là que l'image d'une inclusion comprise dans le noyau de terre de fonderie? Sur la nature et la fréquence des incrustations ombilicales et mamillaires, lire Braemer, 1976, p. 41-55.

22. Pour Jean Marcadé, « on se plairait à imaginer que la tête, comme la main droite, sont des ajouts ultérieurs (maladroits), sur un corps qui, à l'origine, n'était pas de Mercure (absence de talonnières) ». Si l'on n'observe pas sur l'objet les raccords d'une telle adjonction, cette remarque suggère cependant, qu'à l'instar de ce qui fut constamment pratiqué par les coroplastes gallo-romains, le sculpteur a pu travailler à partir du surmoulage d'une statuette de divinité masculine dont il aurait fait un Mercure en lui greffant une tête à ailerons, dont on a noté le caractère schématique, et la main porteuse de l'attribut essentiel. Si tel a été le cas, ce surmoulage fut un travail de qualité et les détails ont été artistement repris par le bronzier.



Fig. 12. *Le Mercure Dax 1* : détail; bronze.



Fig. 13. *Le Mercure Dax 1*, de profil à droite : détail; bronze.

passage des pattes<sup>23</sup>. Assez courts et schématiquement dessinés, des ailerons lisses aux sept rémiges alignées consciencieusement et détaillées au burin, jaillissent de la calotte et s'écartent en V, repliés sur l'arrière.

Posé sur l'épaule et le bras gauches, le manteau (*chlamys* ou *paenula*) tombe en plis souples et arrondis<sup>24</sup>. Deux glands sommairement figurés lestent les angles de la chlamyde sur le devant, tandis que deux autres apparaissent au dos, sur le bord droit du drapé, au niveau des reins, et qu'un cinquième, plus grand et plus effilé, est figuré le long du bord gauche : il ressemble à une feuille de laurier, épaisse et rainurée, ou bien à un grain d'avoine à l'extrémité effilée, et pend à une sorte de pédoncule attaché au liseré du vêtement. Ce cinquième « gland », plus important et davantage détaillé, pourrait être plutôt une pièce de passementerie, un lien de suspension ou un bijou destiné à marquer le milieu du bord inférieur de la chlamyde, facilitant ainsi, pour le porteur, l'équilibrage du drapé<sup>25</sup>.

Le manteau est agrafé sur l'épaule gauche par une fibule saillante, en forme de pomme ou de cabochon



Fig. 14. *Le Mercure Dax 1*, détail : la fibule et le manteau ; bronze.

pointé plus ou moins anguleux, qui détermine un flot de tissu retombant sur l'épaule comme la boucle d'un lacet<sup>26</sup> (fig. 14). La radiographie de l'épaule décèle une sorte d'aiguille courte, quasi verticale, qui suggère que la fibule dissimule une sorte de clou de bronze (plutôt que de fer car on n'observe aucune tache de rouille). Cet appendice caché facilita l'assujettissement de l'ensemble bras-manteau lors du montage des deux éléments de la statuette<sup>27</sup>.

Trop massive et maladroitement modelée, la main droite tient fermement par le col une grande bourse pendante, en forme d'outre, lourdement chargée de pièces de monnaies. En fait, comme beaucoup de ces attributs maladroitement détaillés sur des figurines de quelques centimètres de hauteur, ce grand sac lisse, fait de cuir ou de tissu, ressemble à une outre, car ses angles sont saillants comme les pattes ligaturées du récipient en peau de chèvre<sup>28</sup>. Fragiles, ils apparaissent avoir souvent été renforcés par une ligature ou protégés par un gland qui constituait également un élément de préhension. Sa base

23. Sur certaines statues ou figurines, le pétase est réellement traité en forme de carapace de tortue, comme sur le buste en marbre du musée d'Aquilée (Italie, inv. 470, réputé sculpture archaïsante du II<sup>e</sup> s. après J.-C.), sur la tête de grès rouge de Baden-Baden conservée au Badisches Landesmuseum de Karlsruhe, datée du troisième quart du II<sup>e</sup> s., dans *Römer am Rhein*, 1967, p. 153, n°A 57 et pl. 37, ou sur le Mercure de Lausanne-Vidy où les écailles de la tortue sont traitées comme des imbrications d'écailles de poisson, Leibundgut, 1980, p. 24-26, n°14, pl. 20-21, début de l'Empire. Plus rarement, un quadrillage de rainures figure les écailles de l'animal symbole du dieu de l'invention technique, rappelant l'invention de la lyre à partir d'une carapace : cf. le Mercure de Monbazillac au réseau incrusté d'argent, Santrot, 1981, p. 213 et note 3. Ce quadrillage est conforme à certaines figurations des écailles de la carapace des tortues de bronze, cf. Lebel, Boucher, 1975, p. 109, n°234. S. Boucher a observé que les plus belles répliques en bronze de ce type ne portaient pas le pétase ailé et que les ailerons étaient très rarement figurés dans la chevelure : Boucher, 1976, p. 82. C'est parfois la chevelure elle-même qui, sur le principe adopté par certains coroplathes gallo-romains, est figurée par un quadrillage : Boucher, Tassinari *et alii*, 1976, p. 61, n° 50, buste du I<sup>er</sup> ou du II<sup>e</sup> s. Le modèle de pétase du Mercure de Dax est fréquent : Boucher, Tassinari *et alii*, 1976, n°45 et 47 ; Lebel, 1962, pl. XIV, n°12, I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> s. ; Faider-Feytmans, 1957, p. 49, n°33 et 40, pl. VII. Le pétase en forme de carapace de tortue évoque la création de la lyre par Hermès qui la donna ensuite à son frère Apollon pour sceller leur amitié retrouvée après le rapt des bœufs du Soleil.

24. Ce type de manteau peut être observé, avec un moins grand nombre de glands, sur le très beau Mercure de Thalwil (Suisse), conservé au Landesmuseum de Zürich, Bieber, 1977, pl. 15, fig. 80, et 82 à 84.

25. La représentation de glands lestant le manteau est assez fréquente : cf. l'Amazone blessée n°50 047 du musée des Antiquités nationales, à Saint-Germain-en-Laye, Faider-Feytmans, 1957, p. 69, pl. XXV, n°104, par exemple, et le Mercure Br. 825 du British Museum, trouvé près de Lyon et daté du troisième quart du I<sup>er</sup> s. après J.-C. : Leibundgut, 1990, p. 656, n° 191.

26. Pour Jean Marcadé, il s'agit probablement de l'ouverture destinée au passage de la tête lorsque la chlamyde est fermée sur l'autre épaule.

27. De tels éléments de statuettes et figurines de Mercure, composés du bras gauche drapé de la chlamyde et porteur du caducée ont été retrouvés isolés : Leibundgut, 1976, p. 25, n°12 et pl. 6 ; Franzoni, 1973, p. 72, n°52 ; Boucher, 1976, pl. 93, n°473, fragment du musée de Fourvière, à Lyon ; Boucher, Tassinari *et alii*, 1976, p. 61, n°51, etc.

Au contraire, certaines statuettes ont perdu cet élément moulé à part : Charbonneaux, Martin, Vilard, 1969, statuette-réplique, vers 400 avant J.-C., du Phrixos de Naucydès conservée au J. Paul Getty Museum de Malibu, p. 193-194, fig. 221 ; Leibundgut, 1980, p. 24-26, n°14, pl. 20-21, Mercure de Lausanne-Vidy, début de l'Empire ; Boucher, 1976, pl. 93, n°475, Mercure 190 du musée du Louvre ; Zadoks-Josephus Jitta, 1969, p. 120-122, n°52, Mercure de Nimègue conservé à Amsterdam.

28. *DA*, III, 2, p. 1623-1624, s.v. *Marsupium*, bourse à glands et oreillettes, fig. 4853.





Fig. 15. *Le Mercure Dax 1, détail : les sandales ; bronze.*

est protégée contre l'usure par un bouton circulaire en relief qui évoque le cou lié de la peau de chèvre. Ici presque cylindrique, le col de la bourse est sommairement gravé d'une croix en sa partie supérieure, matérialisant ainsi le plissé du bord du sac. Deux plis verticaux, rectilignes, sont incisés de chaque côté de sa panse gonflée : naissant de la main du dieu de la richesse et du commerce, ils renforcent encore l'impression de masse qui suggère un nombre confortable de deniers ou d'*aurei*. On a pu observer une bourse en peau de brebis à poils (variété quasi disparue) enfouie à la fin du II<sup>e</sup> s. après J.-C. à Bargercompasuum (Pays-Bas), et divers autres fragments non datés de bourses en cuir de chèvre du camp de Valkenburg, près de Leyde (Zadoks-Jitta, 1979, p. 177-179, pl. 106) : si le plissé supérieur est soigneusement préparé et maintenu serré par un lacet passé dans une rangée de trous, la bourse formée de deux pièces de cuir cousues entre elles ne présente aucun gland ni aucune ligature de renfort des angles tels qu'on les voit sur la statuette de Dax. Il n'y a pas davantage de gland sur les bourses à fond arrondi et à lacet de fermeture trouvées dans l'épave de Comacchio, coulée à la fin du I<sup>er</sup> s. avant J.-C. (Berti, 1990, p. 229-231, n°159-160).

Trouvé à part, car désolidarisé de la statuette par le choc de la découverte, le caducée sera étudié ultérieurement (cf. p. 268, Dax 5). L'attribut d'origine avait été perdu et son arrachement avait probablement entraîné la perte de l'index de la main droite auquel il devait être soudé. Le caducée en deux éléments trouvé avec la statuette est une adjonction ultérieure grossièrement soudée. L'amas de soudure maintenait ce nouveau caducée dans une position peu naturelle et non conforme à l'axe de la main, le bâton étant très écarté de l'épaule.

Mercure n'a pas les talonnières ailées du héraut divin que l'on voit souvent greffées directement sur les chevilles ou bien sur les endromides à tige montante. Il est ici chaussé de crépides<sup>29</sup>, des sandales à l'épaisse semelle dont les lacets, noués sur le devant, sont fixés à un contrefort courbe, décoré au ciseau d'une palmette d'acanthé simplifiée (fig. 15). Ce motif en forme d'ailerons réunis par une nervure ou feuille lisse peut évoquer celui des talonnières du messager des dieux et justifier leur absence mais il s'agit bien ici d'une partie de la chaussure. Pour protéger le cou-de-pied de la pression du nœud, l'empaigne est limitée à une languette trifide creusée d'une double rainure longitudinale, remontant jusqu'à la cheville et fixée à la semelle par un lacet transversal à la naissance des phalanges<sup>30</sup>. Les lacets et la triple languette nouée sont incisés d'obliques pour préciser qu'il s'agit de galons torsadés. Les orteils, aux ongles dessinés mais non retouchés au ciseau, dépassent quelque peu de la semelle.

#### COMMENTAIRES ET COMPARAISONS

Sans qu'aucun recensement systématique ne permette aujourd'hui de l'établir précisément, il est permis d'observer que la plupart des figurines de divinités gallo-romaines en bronze sont de petite taille et qu'elles sont comprises entre 7 et 9 cm de haut. Les figurines de 10 à 20 cm de haut sont déjà particulièrement rares<sup>31</sup>. Les statuettes d'une taille supérieure sont tout à fait exceptionnelles<sup>32</sup>. Parmi les plus grandes statuettes de Mercure en bronze on compte le Mercure dédié à Mercure Dubnocaratiacus par Sédatus, fils de Valloix, trouvé en 1933 à Champoulet, Loiret<sup>33</sup> et le

29. *DA*, I, 2, p. 1557 sq., fig. 2056, 2060 et 2061.

30. Leiboldgut, 1980, p. 110, n°127 à 130, pl. 136, pieds votifs du Grand-Saint-Bernard.

31. Sur un *opus* inédit de cent vingt-cinq figurines à hauteur connue recensées par l'auteur en 1983, deux figurines avaient moins de 5 cm (1,6%), soixante-dix-neuf figurines avaient entre 5 et 9,9 cm (63,2%, dont 36,8% entre 5 et 7,4 cm, et 26,4% entre 7,5 et 9,9 cm), trente-trois figurines mesuraient entre 10 et 14,9 cm (26,4%), cinq entre 15 et 19,4 cm (4%), et seulement six statuettes comptaient plus de 20 cm (4,8%).

32. Statuettes de Mercure en bronze de grandes dimensions : le Mercure égyptisant trouvé dans le *fanum* de Halloy-lès-Pernois (Somme) et conservé au musée d'Amiens mesure 32,5 cm de haut, *Gallia Informations, Préhistoire et Histoire*, 1989, 1, p. 273-274, fig. 58 ; Mercure de bronze d'argent et d'or de Sous-Parsat (Creuse), aujourd'hui disparu ou à identifier peut-être avec la statuette 315 du Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale de France, H. 26,3 cm, Janicaud, 1928-1930, p. 634 ; *Id.*, 1953, p. 325 et 328 ; Mercure assis de Feurs, H. 26 cm, Munich, Antikensammlungen, anc. coll. Loeb ; Sieveking, 1933 ; Reinach, 1933, II, p. 56-66 ; Picard, 1954, p. 582-585, fig. 243-245.

célèbre Mercure de Thiennes (Nord), de 49 cm de hauteur (Boucher, 1976, p. 57 et 114-116, fig. 190).

La taille du Mercure de Dax et le très grand soin apporté à sa réalisation démontrent à l'envi qu'il ne s'agit pas là de la « *pacotille industrielle* », d'une « *œuvre reproduite à des centaines d'exemplaires* » évoquées par S. Boucher<sup>34</sup>. Le Mercure de Dax est une pièce unique par sa technique de réalisation. Cependant, rien n'interdit de penser que le modèle a pu être repris un certain nombre de fois avec des variantes de détail comme le faisaient les coroplathes.

Malgré sa qualité, rare entre les productions d'époque romaine pour des œuvres de cette taille, cette pièce n'est probablement qu'une pieuse reproduction d'une statue de culte : elle appartient à un type classique et c'est probablement la figuration de Mercure la plus répandue dans la petite statuaire en bronze (Boucher, 1976, p. 82 et p. 364-365, carte de diffusion du type) ; en outre, l'orientation de la tête vers le sol et le regard jadis précisé par l'incrustation indiquent la reproduction d'un modèle à dimension humaine ou plus grande que nature, d'une statue pour le culte public, probablement, destinée à un temple ou à une place publique, dont le dieu devait porter le regard sur ses fidèles. Il n'est pas possible ici d'établir que cette statuette était elle-même un objet du culte public attaché à un petit temple de Mercure, un élément de pieuse décoration pour famille aisée ou la représentation divine nécessaire au culte domestique et attaché à l'oratoire d'un dévot de Mercure. Cette dernière hypothèse a cependant notre préférence.

Comme nous l'avons vu, c'est Polyclète d'Argos qui, en créant vers 450-440 avant J.-C. son célèbre *Doryphore*, si

copié dans l'Antiquité<sup>35</sup>, fixa l'un des modèles classiques de la représentation virile. Le style naturaliste du Mercure de Dax et son corps puissant évoquent encore bien la plastique du V<sup>e</sup> s., adoucie peut-être ici par la jeunesse recherchée du sujet.

La création du type masculin porteur de la chlamyde est également attribuée au troisième quart du V<sup>e</sup> s. avant J.-C. puisque l'on reconnaît à Polyclète lui-même, ou à son frère Naucydès, la paternité des statues originales des *Hermès* Lansdowne et Richelieu<sup>36</sup>. Cependant, les pans de la chlamyde retombaient entre l'avant-bras et le corps tandis qu'ici, le manteau recouvre le bras et, lesté de glands, retombe également de part et d'autre. Ce type au manteau posé sur l'épaule gauche, avec fibule et, moins souvent, avec repli en boucle sur l'épaule<sup>37</sup>, est également très proche de celui, plus puissant et plus sévère, d'un dieu « d'âge mûr », de celui du Jupiter en majesté dont l'archétype serait un Zeus du milieu du V<sup>e</sup> s. attribué à Myron<sup>38</sup>. L'une des répliques les plus abouties de ce type parmi les « grandes statuettes » ou « moyens bronzes » d'époque romaine est sans conteste le superbe Jupiter dit de Bree. Cette statuette, dont le style éclectique romain « avec une vague réminiscence de Phidias ou même de Myron » a effacé la tradition polyclétéenne, est datée du I<sup>er</sup> s. avant J.-C. ou de la dynastie julio-claudienne<sup>39</sup> et l'on ne lui conteste plus, semble-t-il, une origine italique.

Bien des détails, comme la douceur, l'inexpression et la mollesse du visage, une relative perte de vigueur du modelé des masses musculaires, la présence des sandales<sup>40</sup>, le pittoresque du drapé et des glands du manteau, de la bourse et du pétase montrent une certaine évolution des premiers

33. Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, d'un dépôt enfoui vers 272-276 (?), inventaire 83504 à 83511 (ensemble du dépôt).

34. Boucher, 1976, p. 56. Nous restons cependant dubitatifs sur la réalité de telles productions en très grand nombre qu'aucune découverte ne nous paraît avoir démontrée : a-t-on aujourd'hui la preuve que seulement deux figurines proviennent du même moule comme on a pu le montrer pour les figurines en terre cuite ? S. Boucher écrit, p. 52, « qu'il semble à première vue qu'il n'en existe pas deux exemplaires qui soient semblables » et les « séries » ou « filiations » évoquées p. 279 sq. ne semblent pas, en l'état de l'illustration disponible, résister longtemps à l'analyse caractériscopique. La technique même de la fonte à la cire perdue permettait certes des reproductions en série, mais ces ensembles devaient, pour des raisons techniques, être relativement limités. Bien que la récupération du bronze pour le recyclage du métal nous ait enlevé de nombreux témoignages, la fouille des ateliers de bronziers ou la découverte assez fréquente de trésors de temples, de dépôts votifs ou de cachettes de fondeur n'a semble-t-il jamais livré, en Gaule, d'information déterminante sur ce point. Voir cependant sur la production à l'échelle « industrielle » de statuettes en bronze en Égypte : Kent Hill, 1958, p. 311-317, pl. 55-56.

35. A. Leibundgut a dressé une filiation des dérivations polyclétéennes parmi les figurines en bronze : Leibundgut, 1990, p. 397-427, fig. 228. Un compte rendu de ce chapitre, avec « *stemma* de statuettes de dérivation polyclétéenne », est donné par Cl. Rolley (1992, p. 389-393, fig. 3).

36. Cf. les références citées par Boucher, 1976, p. 81-82, notes 3-6. Voir aussi la réplique du musée national de Naples, cf. Charbonneaux, 1964, fig. 4.

37. Lisible sur le buste, praxitélien, de l'*Hermès* d'Aigion, Picard, 1954, p. 311, fig. 126, et sur le Mercure Br. 825 du British Museum, trouvé près de Lyon et daté du troisième quart du I<sup>er</sup> s. après J.-C. : Leibundgut, 1990, p. 656, n°191.

38. Curtius, 1930, p. 1 sq. ; Neugebauer, 1935 ; Berger, 1969, p. 66 sq. ; Boucher, 1976, p. 84-85 et p. 306-367, carte XI.

39. Gordon Mitten, Doeinger, 1967, p. 264, pl. VI, n°255 ; Faider-Feymans, 1979 b, p. 181-184, et pl. 107-108 ; Boucher, 1976, p. 248, « *antérieur à l'époque flavienne* ».

40. Alors que la statuaire grecque montre les dieux les pieds nus. S. Boucher, (1976) p. 246, observe que, s'il est effectif que la présence de sandales est plus fréquente à partir du II<sup>e</sup> s. de notre ère, elle peut être constatée sur un Jupiter de Pompéi, donc antérieur à 79 après J.-C. (sa fig. 149) et sur un grand Mercure assis d'après Lysippe.

modèles de la production hellénistique et romaine, moins sensible à la nature idéalisée telle que la concevait le V<sup>e</sup> s. avant J.-C. qu'à un réalisme, plus soucieux du détail, pouvant conduire à quelques traits de vulgarité comme cette présence insistante de la bourse. C'est peut-être là une bonne expression du style éclectique romain du début de l'Empire.

#### DATATION ET ORIGINE

La coiffure du Mercure de Dax se réfère bien entendu aux modèles anciens, avec une chevelure courte, les oreilles dégagées, et une frange plus ou moins bouclée sur le front<sup>41</sup>. Mais l'interprétation même de cette frange, avec ces boucles centrales en accolade, évoque, jusqu'au détail des mèches, la statuette préaugustéenne et augustéenne et, en particulier, la tête augustéenne du *Doryphore* du Palazzo Pitti, datée vers 10-20 après J.-C. (Kreikenbom, 1990, p. 547, n°53), et l'admirable *Hermès* ou *Athlète* Dutuit autrement dénommé l'Éphèbe des Fins d'Annecy (Haute-Savoie), conservé au Petit Palais et attribué aujourd'hui au troisième quart du I<sup>er</sup> s. avant notre ère<sup>42</sup>.

La composition chimique de l'alliage n'exclut pas une origine aquitaine de ce Mercure<sup>43</sup> mais on connaît encore trop mal la métallurgie gallo-romaine, la caractérisation des minerais n'étant pas faite et l'identification des alliages étant encore trop aléatoire, pour trouver dans les analyses physico-chimiques, surtout lorsqu'elle ne prennent pas en compte les éléments-traces, une aide significative à la détermination de l'origine des bronzes antiques.

41. Elle n'est pas très éloignée de celle que montrent les répliques du *Doryphore* de Polyclète : cf. l'hermès du *Doryphore* signé par Apollonios, fils d'Archias, athénien, copie romaine en bronze conservée au musée national de Naples, Richter, 1951, p. 76, n°89, fig. 29, et Bieber, 1961, fig. 755, et en dernier lieu, von Steuben, 1990, p. 193-195, fig. 55 et 56. La disposition des deux mèches axiales en accolade se retrouve dans la coiffure du *Doryphore* augustéen de Minneapolis (Maderna-Jauter, 1990, p. 336-337, fig. 204), sur la tête d'homme aux yeux incrustés, autrement plus expressive que le visage de notre Mercure, qui provient de la Vieille Palestre de Délos, conservée au musée national d'Athènes et datée vers 100 avant J.-C. : Papaïonnaou, 1972, p. 353, fig. 161. Elle s'approche également de la coiffure de l'*Hermès* Br 183 du Louvre, Boucher, 1976, p. 105, pl. 38, fig. 173-175, et Boucher, 1971b, p. 317 *sq.*, daté du second quart du I<sup>er</sup> s. après J.-C. par A. Leibundgut (1990, p. 654, n°186), de la tête d'Héraclès du Musée national de Naples, Bol, 1990, p. 203, fig. 60.

42. Boucher, 1976, p. 59, pl. 21, n°97; Petit, 1980, p. 88-93, n°32. Cette statuette est considérée comme l'une des statuettes les plus proches du schéma supposé de l'*Hermès* perdu de Polyclète. En dernier lieu, Kreikenbom, 1990, p. 535-536, n°39, daté vers 50-30 avant J.-C.

43. Cf. la tentative de synthèse, certainement très prématurée et manquant de rigueur méthodologique, sur les données recueillies par le Laboratoire de recherche des musées de France : Beck *et alii*, 1985, p. 69-140, et en particulier p. 78, 84, 109-115.

Le contexte archéologique n'est malheureusement d'aucun secours pour dater cette statuette, non plus que son association à d'autres objets métalliques<sup>44</sup>. Il faut donc recourir à l'analyse stylistique pour tenter de cerner l'époque de sa fabrication : l'observation de l'objet, de la finesse de l'exécution et de ses maladresses, de la qualité du modelé et de l'éloignement des prototypes grecs nous incite à attribuer cette remarquable statuette à une production italique<sup>45</sup> des premières décennies de l'Empire, et peut-être du règne d'Auguste ou de celui de Tibère.

#### LE CADUCÉE (DAX 5)

##### CARACTÉRISTIQUES

H. conservée 19,7 cm ; H. du nœud 6,9 cm ; larg. du nœud 3,9 cm ; larg. de la hampe 0,6 cm ; ép. de la hampe 0,3 cm ; poids avant restauration 29,77 g ; poids après restauration 28,19 g.

Prélèvements pour analyse : sur le nœud (inv. LRMF 14 462.1) et sur la hampe (inv. LRMF 14 462.2).

Nœud : laiton, alliage binaire : cuivre, zinc 14,6 %<sup>46</sup>.

Hampe : bronze au zinc<sup>47</sup>, hybride entre le bronze et le laiton, alliage ternaire : cuivre, zinc 8,29 %, étain 3,92 % (LRMF, analyses L. 14 460, par spectrographie d'émission dans l'ultraviolet).

##### ÉTAT DE CONSERVATION

L'objet a souffert de la brutalité de la découverte. Rongée par la corrosion, la hampe s'est brisée en deux

44. On sait combien il est difficile de proposer des datations pour les bronzes archéologiques, cf. Menzel, 1976, p. 121 ; Braemcr, 1979, p. 32 ; Santrot, 1985.

45. Sauf à envisager le travail d'un bronzier italique itinérant, ou d'un autre Zénodore, il semble peu raisonnable de considérer une telle œuvre comme une production aquitaine du tout début de l'ère chrétienne. Mais peut-être est-on trop sévère pour l'art provincial et a-t-on vraiment tort de considérer systématiquement toute œuvre de qualité comme une importation italique, surtout quand on observe la médiocrité si fréquente des petits bronzes italiques !

46. La présence de zinc dans les alliages cuivreux d'époque romaine n'est pas étonnante. J. Condamine et S. Boucher (1973, p. 162), par exemple, indiquaient des teneurs de 2 à 53 % dans des « bronzes » de l'est et du centre de la Gaule.

47. Sur la présence de zinc dans les alliages cuivreux, voir Plinie, *N.-H.*, XXXIV, XXII et XXIII, 100 à 105, p. 142-144 et p. 287-288, notes 1 et 3.

parties, aux deux tiers de sa longueur conservée. La longueur totale de l'objet n'est pas connue. Le nœud a été retrouvé désolidarisé de la hampe.

Brisé durant la radiographie, un fragment très minéralisé de la hampe a pu être recollé. Une prothèse d'altuglas maintient les deux parties de la hampe sans en restituer la longueur initiale. Le nœud a été recollé sans possibilité d'erreur sur l'emplacement des deux points de soudure constatés.

La partie inférieure de la hampe conserve une trace de soudure qui s'adapte à l'amas de soudure observé dans la main gauche du Mercure. Ainsi disposé, le caducée était saisi par Mercure à 5,5 cm de l'extrémité de sa hampe.

La patine verte est tavelée de points de cuprite rouge à l'emplacement des principales traces de corrosion.

#### TECHNIQUE DE FABRICATION

Découpés dans deux tôles d'alliages différents, la hampe et le nœud sont des bandes de métal martelées à plat, étirées (stries longitudinales de corroyage), matées entre elles puis soudées. La hampe fut déformée par torsion longitudinale et a perdu sa rectitude initiale.

Seuls détails, les yeux des serpents, de simples cercles pointés comme sur le coq et le bouc, ont été probablement estampés à l'aide d'un poinçon-matrice en forme de cercle. Ils n'ont pu être tracés avant coulée sur un modèle en cire puisque le caducée n'a pas été moulé.

#### DESCRIPTION

Ce caducée est constitué d'une hampe plate rectiligne (aujourd'hui tordue et brisée), à base bifide par découpe en V au ciseau. Sa partie supérieure était matée et soudée sous un nœud de serpents simplifié à l'extrême : un ruban de laiton étiré en forme de huit sans croisement des brins <sup>48</sup>, un huit à base étroite et à boucle supérieure

48. Cette absence de nœud d'Hercule ou de croisement des serpents se retrouve sur le caducée du Mercure en terre cuite de la forêt de Roumare en Seine-Maritime (1839) : Rouen, musée départemental des Antiquités, inv. 231.1 (D), type II, groupe B de M. Jeanlin, cf. photo d'un moulage dans Rouvier-Jeanlin, 1972, p. 211, n°493 (vérification sur l'original due à l'amabilité de Mme Geneviève Sennequier, conservateur aux musées départementaux de Seine-Maritime). Un dispositif identique se lit sur un fragment de Mercure en terre cuite de la zone culturelle des Bollards, à Nuits-Saint-Georges (n°218, communication de Micheline Jeanlin). Des maillons d'or en forme de huit, sans croisement des brins, enfilés les uns dans les autres, ont été utilisés à Pompéi et à Oplontis, pour faire des colliers : Pirzio Biroli Stefanelli, 1992, p. 118-119, fig. 84 et 85, p. 139, fig. 129, p. 235, n°38-39, et p. 243, n°89.

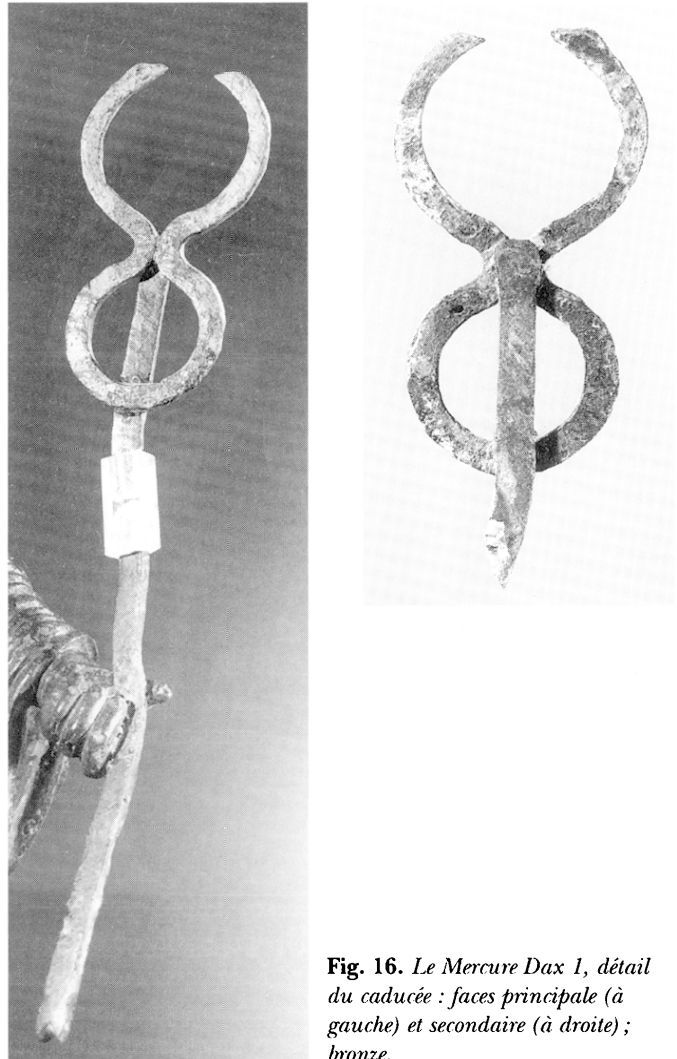


Fig. 16. Le Mercure Dax 1, détail du caducée : faces principale (à gauche) et secondaire (à droite) ; bronze.

largement ouverte. Pour raison de solidité, la hampe avait été soudée à la base du huit et traversait sa boucle inférieure jusqu'au chiasme central où elle était également soudée <sup>49</sup> (fig. 16).

Un cercle oculé sur l'extrémité chanfreinée de chaque brin figure l'œil des deux serpents affrontés.

#### COMMENTAIRES ET COMPARAISONS

D'un type sans égal à notre connaissance, ce caducée peut paraître d'un dessin sommaire et il l'est en effet.

49. Un tel dispositif de renfort peut être observé sur un caducée trouvé à Augst : Kaufmann-Heinimann, 1977, n°148 et pl. 102.

Cependant, il faut admirer la grande économie des moyens employés pour réaliser cet attribut de Mercure habituellement compliqué d'ailes <sup>50</sup>, d'une hampe torsadée <sup>51</sup>, d'un nœud d'Hercule <sup>52</sup>, de têtes de serpents à barbiche (ou caroncules?) et crête de coq <sup>53</sup> ou de serpent à têtes de bélier <sup>54</sup>.

La stylisation géométrique est poussée à l'extrême et le contraste est violent avec le classicisme du traitement de l'anatomie du dieu.

Une semblable fixation de la hampe apparaît sur la statue en pierre de « *Mercurus protégeant Esus sortant de terre, qui lui apporte la richesse* » de la Neuville-lès-Nancy <sup>55</sup>, et sur le relief tardif de Chatenois (Haut-Rhin), figurant Mercure et Rosmerta, daté de la seconde moitié du IV<sup>e</sup> s. (Hatt, 1989, p. 254-255, fig. 231). On la devine également sur l'*emblemata* d'un plat d'argent, daté vers 200-270 après J.-C., provenant du trésor de Chaourse, Aisne (Painter, 1989, p. 130-131, n°77).

#### DATATION ET ORIGINE

La présence de zinc en proportions importantes dans l'alliage passe pour être un indice de fabrication gauloise,

50. Zadoks-Josephus Jitta, 1973, p. 36-37, n°50, II<sup>e</sup> s.; la simplification est là également manifeste, chaque boucle du huit étant traitée comme un anneau séparé, juxtaposé à l'autre, sans superposition du corps des serpents; Boucher, 1976, Mercure de Pompéi, pl. 98, n°500, Mercure de Naples et de Pfofeld (Allemagne), pl. 40, fig. 181, 183, I<sup>er</sup> s., et 184; Deimel, 1987, p. 114, n°2.2, pl. 2, n°2, augustéen.

51. D'Andria, 1970, p. 106, n°167, III<sup>e</sup> s.; buste de Besançon, Boucher, Tassinari *et alii*, 1976, p. 61, n°50, les queues torsadées des deux serpents s'enroulent de manière naturaliste autour de la hampe, I<sup>er</sup> ou II<sup>e</sup> s.; Boucher, 1976, Mercure de Pompéi, pl. 98, n°500, Mercure de Naples et de Pfofeld (Allemagne), pl. 40, fig. 181, 183, I<sup>er</sup> s., et 184; Franzoni, 1973, p. 72, n°52.

52. Boucher, 1976, p. XX et pl. 39, fig. 177, grand Mercure d'argent de Berthouville; Boucher, 1976, Mercure de Naples et de Pfofeld (Allemagne), pl. 40, fig. 181, 183, pl. 83 fig. 415, I<sup>er</sup> s., et pl. 40, fig. 184, Mercure assis de Schwarzenacker (Allemagne), pl. 80, fig. 397.

53. Hoffmann, 1974, n°28, fin VI<sup>e</sup> ou début V<sup>e</sup> s. avant J.-C.; Mercure de Naples, I<sup>er</sup> s. après J.-C., Boucher, 1976, Mercure de Naples, pl. 40, fig. 181, 183, et pl. 83, fig. 415, I<sup>er</sup> s., Mercure aux serpents à crête de coq sans barbiche de Pfofeld (Allemagne), pl. 40, fig. 184; Deimel, 1987, p. 114, n°2.2, pl. 2 et 8, n°2, augustéen; serpent à crête, sans barbiche, du musée de Parme, D'Andria, 1970, p. 72, n°80, pl. XXIII, musée de Parme, p. 80, pl. XXVI, n°104.

54. Delli Ponti, 1973, p. 69 n°92 et 93, et pl. LVII, donné comme une production fréquente de la Messapie.

55. Musée lorrain de Nancy, Espérandieu, 1907-1955, VI, 4696. Hatt, 1989, p. 227, fig. 189a. Il convient de noter que la boucle supérieure du caducée est là refermée et s'achève par les deux mors de la pince à feu qui est l'attribut commun de Vulcain, et que le bouc porte les grandes cornes de bouquetin en forme de sabre que l'on voit sur le bouc de Dax.

d'une part, et de réalisation à date « tardive », postérieure au I<sup>er</sup> et au II<sup>e</sup> s., d'autre part (Condamine, Boucher, 1973, p. 163-164). Mais cette seconde assertion semble contredite par l'étude des alliages utilisés dès le I<sup>er</sup> s. après J.-C. par les bronziers d'Alésia (Rabeisen, Menu, 1985, p. 170-171). En tout état de cause, l'usage du laiton (zinc supérieur à 2 %) est très fréquent en Aquitaine (Beck *et alii*, 1985, p. 98, tabl. 4, et *passim*).

Le style et l'originalité de cet attribut divin, le mode de raccordement de la hampe et du nœud de serpents ainsi que l'emploi d'un poinçon de même diamètre pour traiter les yeux des serpents, du bouc et du coq conduisent à attribuer leur fabrication au même atelier <sup>56</sup>, probablement aquitain, de la fin du III<sup>e</sup> s. ou du IV<sup>e</sup>.

#### LE SOCLE DU GROUPE DE MERCURE (DAX 2)

#### CARACTÉRISTIQUES

H. 9,3 cm; larg. max. 18,2 cm; ép. 15,9 cm; ép. max. des restes de soudure de fixation du Mercure 0,3 cm; poids avant restauration 1 656,2 g; poids après restauration 1 614,8 g.

Prélèvement pour analyse : sous la base, à l'angle antérieur droit (inv. LRMF 14 459.1).

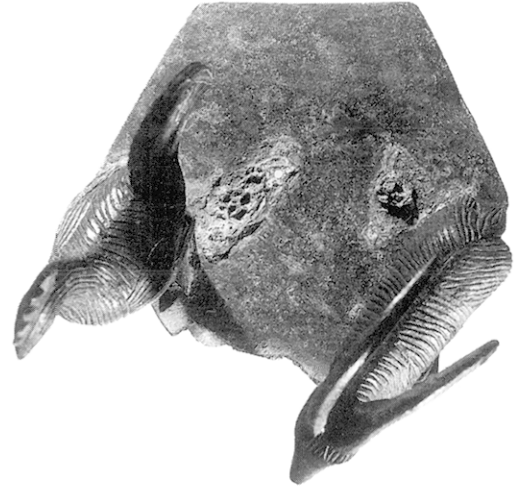
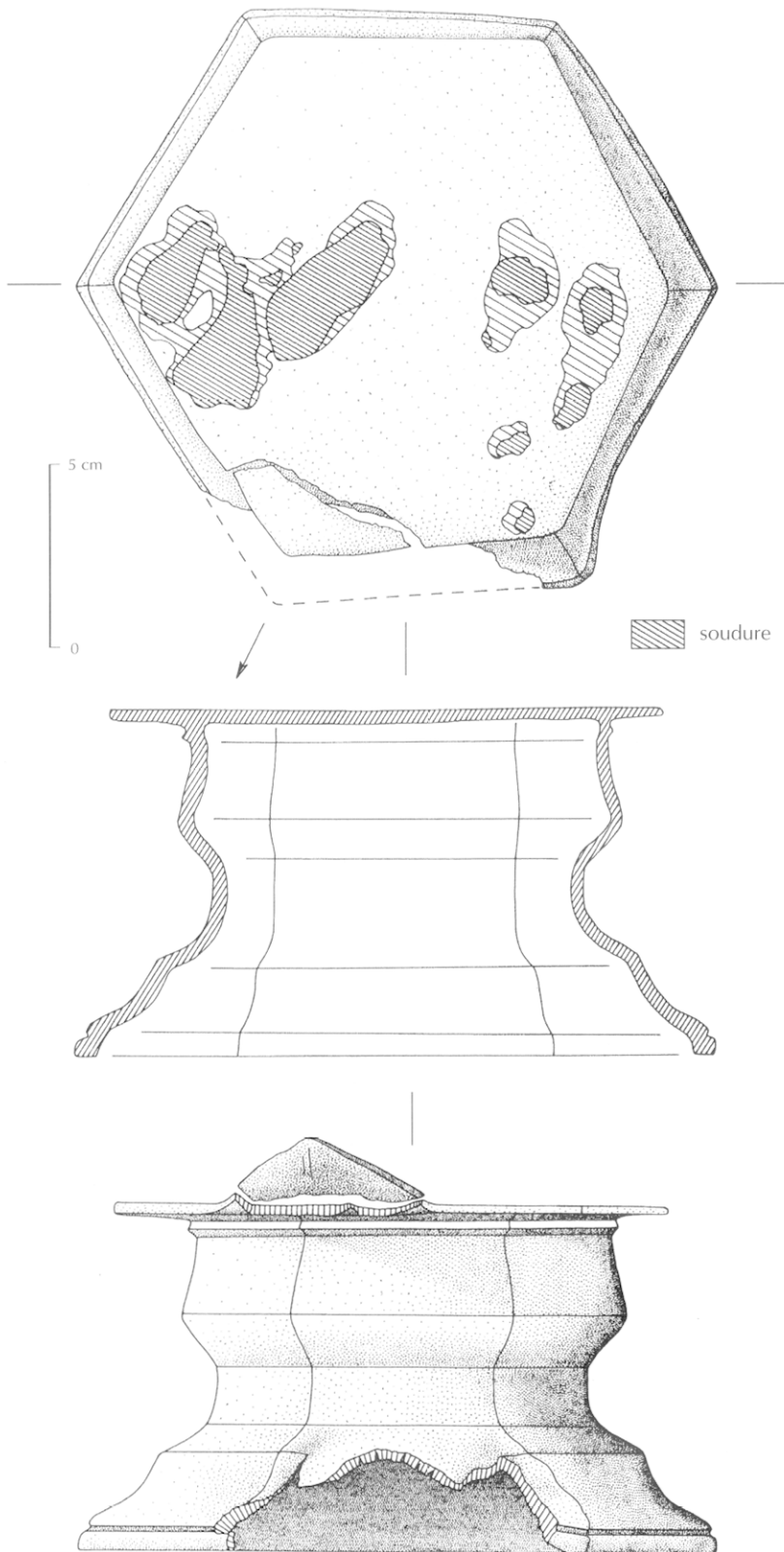
Prélèvement de soudure : masse riche en bulles à l'emplacement du pied gauche de Mercure (inv. LRMF 14 459.2).

Bronze au plomb, alliage ternaire : cuivre, plomb 15 % <sup>57</sup>, étain 5,02 % (LRMF, analyses L. 14 459.1 et 2, par spectrographie d'émission dans l'ultraviolet).

Soudure des pieds du Mercure : plomb 78,5 %, étain 19,8 %, cuivre 1,7 %.

56. Si cette hypothèse est logique, les arguments qui l'étayaient sont moins forts que la comparaison stylistique entre le traitement du coq et celui du bouc. Rien n'est plus anonyme en effet que le cercle oculé estampé, et les diamètres des poinçons-matrices nécessaires ne variaient pas à l'infini.

57. Sur la présence du plomb dans l'alliage, voir le passage de Plinius sur la fabrication du bronze de Campanie, pour lequel on ajoutait 10 à 12 parties de plomb argentifère pour 100 parties de cuivre, vraisemblablement pour que le plomb s'amalgame aux impuretés puis soit partiellement éliminé par enlèvement ultérieur du plomb oxydé sous forme de litharge : Plinius, *N.H.*, XXXIV, XX, 95, et XXXIV, XX, 97-98, I<sup>er</sup> s. après J.-C., p. 140 et 141, et p. 286, note 7. Nous ignorons si cette technique recouvre une réalité métallurgique quelconque.



**Fig. 18.** Socle du groupe de Mercure avec coq, bouc et traces de soudure des pieds du Mercure; bronze.

**Fig. 17.** Socle du groupe de Mercure (Dax 2) : plan avec traces de soudure, coupe et élévation. La flèche indique que l'axe de lecture du groupe passe par l'angle antérieur arraché, restitution du fragment détaché; bronze.

Soudure des pattes du coq : plomb 41,5 %, étain 51,8 %, cuivre 4,5 %, zinc 2,2 % (LRMF, analyses L. 14 459.1 et 2, par fluorescence X et par microsonde électronique).

#### ÉTAT DE CONSERVATION

L'objet porte sur sa face antérieure d'importantes traces du choc de l'engin de terrassement qui en a permis la découverte : arrachement de la base sur toute la longueur du côté antérieur droit (le fragment est perdu) ; torsion vers le haut, avec rupture, du bord du plateau supérieur en son angle antérieur, dans l'axe (le fragment est conservé mais n'a pas été refixé à la restauration compte tenu de l'importance de sa déformation) ; choc vers le bas sur le bord postérieur droit du plateau ; faille (peut-être ancienne) à la base du côté postérieur gauche.

La surface est gris vert, marbrée de traces d'oxydation vertes, bleues ou rouge sombre, provenant de la corrosion. L'emplacement de la statuette de Mercure et des figurines animales est marqué par des traces grises de soudure au plomb et à l'étain, avec de nombreuses bulles. Cette soudure est parfois conservée en amas importants, craquelés et terreux à la fois<sup>58</sup>. La patine est assez terne. À la découverte, les arrachements laissaient apercevoir le métal jaune-rose clair, bruni depuis par oxydation.

#### TECHNIQUE DE FABRICATION, STRUCTURE ET UTILISATION

Ce socle de statuette a été coulé à la cire perdue. On note très peu de défauts de moulage (bulles) dans le bronze. L'objet est creux, de plan hexagonal, irrégulier par maladresse. Le plateau supérieur lisse, aux bords très saillants, est porté par un lourd piédoche mouluré, de haut en bas : baguette, talon droit, deux cavets réunis par un angle saillant, gorge et plinthe. Talon et cavets ont un profil anguleux et l'ensemble, maladroit, présente une symétrie incertaine (fig. 17, la flèche indique l'axe d'implantation du groupe). Des traces de gabarit et d'estèque, non effacées sur le moule avant la coulée, peuvent être observées aux angles, sous le plateau supérieur, notamment.

Ce socle hexagonal fut trouvé en connexion avec la statuette de Mercure et la figurine du coq, dessoudées par le choc. Le bouc avait été désolidarisé et déplacé. Le relevé, avant restauration, des vestiges de soudure facilita la

restitution du groupe puis le positionnement des pièces lors de leur remontage : tavelés de bulles et faillés par la conservation dans le sol, des amas de soudure marquaient l'emplacement des pieds du dieu, des pattes du coq, à sa droite, et du bouc, à sa gauche. Tout autour, des coulures de soudure maculaient la surface du socle<sup>59</sup>.

La position des différentes pièces fut précisée en apparaissant les traces de soudure du socle aux amas demeurés fixés aux pieds et pattes des figurines. Le dieu occupait à peu près le centre du socle, dans l'axe de l'angle qui fut malencontreusement arraché lors de la découverte, tandis que les animaux qui l'accompagnaient étaient placés à ses côtés mais nettement devant lui, le coq, en particulier, dont les pattes dépassaient légèrement du bord de la platine. Le tiers postérieur de la surface du socle n'était pas occupé et l'on a recherché, mais en vain, les traces éventuelles d'une tortue (fig. 18).

#### COMMENTAIRES ET COMPARAISONS

Quoique beaucoup moins fréquents que les piédocches à plan circulaire ou les piédestaux cubiques, les socles hexagonaux, à profil droit (les plus rares) ou à mouluration concave, servirent de support à de nombreuses figurines<sup>60</sup>. Connus dès le II<sup>e</sup> s.<sup>61</sup>, ce type de socle semble

59. Ces traces débordant très largement les points de contact des objets soudés, il n'est pas impossible que certaines d'entre elles proviennent d'une éventuelle utilisation antérieure du socle. Aucune trace n'apparaît à l'arrière des pieds du Mercure.

60. Aphrodite du Louvre Br. 414, dont les jambes ont la même implantation que celles du Mercure de Dax ; Dispatier des Prémieux, près de Beaune (Côte-d'Or) : Reinach, 1895, p. 138, fig. 144 ; Mercure assis de Saint-Révérien (Nièvre) : Reinach, 1895, p. 80, n°68, et Boucher, 1976, pl. 37, fig. 169 ; Jupiter d'argent de Mâcon (Saône-et-Loire), attribué au II<sup>e</sup> s. : Boucher, 1976, p. 74, pl. 29, fig. 131, et Kaufmann-Heinimann, 1985, p. 32, fig. 3, milieu du III<sup>e</sup> s. ; Mercure de Mollans (Drôme) : Rolland, 1965, p. 47, n°44, fig. 44, et Boucher, 1976, p. 83 et 101, pl. 32, fig. 145 ; trophée de Cologne (Allemagne) : Menzel, 1986, p. 83, pl. 96, fig. 204 ; Mercure, Fortune, Larc et Génie de Straubing (seconde moitié du II<sup>e</sup> s. ou première moitié du III<sup>e</sup>, mais l'enfouissement de ce dépôt peut être daté avec quelque certitude de l'invasion des Alamans, en 233) ; Vénus de Wallersdorf (Autriche), Fleischer, 1976, p. 61, n° 1, p. 62, n°4, 7, 8, 9, p. 63, n°11 et 12, p. 68-70, fig. 1, 4, 7 à 9, et 11 ; Sucellus et Victoire d'Augst (milieu du III<sup>e</sup> s.), Minerve de Waldenburg (Suisse) : Kaufmann-Heinimann, 1983, p. 21, n°6, pl. 5, n°6, p. 73-75, n°75, pl. 77-78 et 82, n°75, p. 65, n°65, pl. 66-67, n°65 ; groupe de Mercure avec coq et bouquetin de Kaiseraugst (III<sup>e</sup> s., Mercure est placé dans l'axe d'un angle du socle), Martin, 1987, p. 144-145, n°131 ; Mercure d'Avenches (Suisse) : Leibundgut, 1976, p. 22-23, n°9, pl. 5, n°9 ; socle isolé d'Enns (Autriche) daté entre 160 et 235, Fleischer, 1967, p. 196-197, pl. 132, fig. 289 ; Dumoulin, 1978, p. 58-59, Mercure, etc.

61. *Trésors d'orfèvrerie gallo-romains*, 1990, p. 187-188, n°134, Jupiter d'argent de Mâcon, seconde moitié du II<sup>e</sup> s. ; p. 192-193, n°138, Mercure nu de Mâcon, seconde moitié du II<sup>e</sup> s.

58. Deux lares dansants d'Augst et de Kaiseraugst, datés du II<sup>e</sup> s., présentent, eux aussi, une soudure grossière avec des amas d'alliage plomb-étain : Kaufmann-Heinimann, 1983, p. 9 et 42-45.

trouver son apogée au III<sup>e</sup> s.<sup>62</sup> Il fut choisi préférentiellement par un atelier (ou un groupe d'ateliers?) de bronziers d'Europe centrale, en activité durant la seconde moitié du II<sup>e</sup> et/ou la première moitié du III<sup>e</sup> s. S'inspirant de schémas propres au domaine culturel gaulois (Boucher, 1976, p. 238 et 245), les productions de cet atelier ont été recensées en Suisse, en Allemagne et en Autriche : Augst, Augsburg, Regensburg, Straubing, Wallersdorf et Enns, notamment (Fleischer, 1967, carte, p. 71).

Les socles des figurines recensées ont une hauteur variant entre 3,6 et 3,9 cm de hauteur<sup>63</sup>, ce qui confirme le caractère exceptionnel de la taille du socle de Dax, mais surtout, le rapport entre la hauteur du socle et de la figurine correspondante varie entre 1/3 et 1/3,6. Dans le cas du groupe du Mercure de Dax, ce rapport est comparable puisqu'il est de 1/3,3. L'implantation de la figurine divine selon un axe déterminé par deux des angles d'un socle hexagonal est la pratique la plus courante au III<sup>e</sup> s.<sup>64</sup> Elle n'est cependant pas constante<sup>65</sup>.

#### DATATION ET ORIGINE

La fréquence des socles à piédouche hexagonaux durant la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. et tout le III<sup>e</sup> s. conduit, en tenant compte de son profil peu classique<sup>66</sup> et d'une fabrication sommaire, à attribuer à cette période la fabrication du socle du Mercure de Dax. La qualité de sa fabrication, peu raffinée et passablement maladroite, montre à l'évidence que cette base n'est pas de même date ni de même origine que la statuette divine qu'elle

supportait. Il y a tout lieu de penser qu'il s'agit d'une production gauloise et probablement aquitaine<sup>67</sup>. Rien n'interdit de penser qu'elle soit due au même artisan que le bouc, le coq et le caducée. Comme les deux premiers, il s'agit d'un bronze au plomb, alliage ternaire. Cependant, la position du Mercure au centre du socle et l'implantation très dense des animaux contre les jambes du dieu et sur l'avant du socle, laissant la partie arrière inoccupée, conservent quelque vraisemblance à l'hypothèse d'un éventuel réemploi de cette base.

#### LE COQ (DAX 3)

##### CARACTÉRISTIQUES

H. 12,8 cm (sans la soudure, épaisse de 2,5 mm par endroits) ; long. 9,2 cm ; ép. du corps 3,9 cm ; larg. max. (pattes) 4,9 cm ; poids avant restauration 498,2 g ; poids après restauration 490 g.

Prélèvement pour analyses : sous la queue, décentré sur la gauche (inv. LRMF 14 460).

Prélèvement de soudure : sous la patte gauche (inv. LRMF 14 466.3).

Bronze au plomb, alliage ternaire : cuivre, étain 8,30 %, plomb 5,70 % (LRMF, analyses L. 14 460, par spectrographie d'émission dans l'ultraviolet).

Soudure des pattes du coq : plomb 41,5 %, étain 51,8 %, cuivre 4,5 %, zinc 2,2 % (LRMF, analyses L. 14 460.2, par fluorescence X et par microsonde électronique).

##### ÉTAT DE CONSERVATION

Désolidarisé du socle à la découverte, le coq n'avait pas reçu de choc direct et n'avait donc pas été abîmé. La griffe extérieure de la patte droite, très minéralisée, fut brisée et perdue à la photographie après restauration. Les concrétions et la corrosion étaient surtout importantes autour des pattes, sur une partie du corps et sur la tête.

Après restauration, l'oiseau apparaît avec une patine verte là où l'épiderme, lisse et brillant, ne présente pas de trace importante de corrosion. Cette patine est tavelée de

62. Voir en particulier, note 60, les références de socles datés. *Trésors d'orfèvrerie gallo-romains*, 1990, p. 196, n°141, Genius d'argent de Mâcon, première moitié du III<sup>e</sup> s.

63. Un socle de 4,2 cm a été trouvé à Bavay : Boucher, Oggiano-Bitar, 1993, p. 123, n°193, non daté.

64. Fleischer, 1967, p. 61, n°1, Mercure de Straubing, enfoui avant l'invasion des Alamans en 233, premier tiers du III<sup>e</sup> s. ; p. 62, n°7, Vénus de Straubing, enfouie avant 233, premier tiers du III<sup>e</sup> s. ; Kaufmann-Heinimann, 1983, p. 18-19 ; Succellus d'Augst, Kaufmann-Heinimann, 1990 ; Mercure et Génie d'argent du trésor de Mâcon, vers 260, p. 46, fig. 2, et p. 47, fig. 3, et déesse en argent d'origine inconnue conservée au Museum of Fine Art de Boston, fin III<sup>e</sup> ou début IV<sup>e</sup> s., *ibid.*, p. 45 ; Leibundgut, 1976, p. 23, pl. 6, II<sup>e</sup> s. ; Fleischer, 1967, p. 61, n°4, Fortune de Straubing, enfouie avant 233 ; Fortune en argent partiellement doré du trésor de Charavay, à Lyon, enfouie autour de 260 après J.-C., découverte en 1992, inédite.

65. Kauffmann-Heinimann, 1983, p. 18-19, n°2, Succellus ; *Id.*, 1988, p. 293-297.

66. La mouluration des socles hexagonaux plus anciens est habituellement beaucoup mieux détaillée et affecte un profil beaucoup plus classique, imitant avec précision celui des bases de statues.

67. Nous renvoyons à notre interrogation de la note 45 sur les mal-adresses de l'art provincial et les attributions italiennes d'œuvres de qualité trouvées dans les provinces.





Fig. 19. *Le coq Dax 3, de profil à droite; bronze.*

points plus clairs sur les zones déchlorurées et de plages rouges de cuprite, en particulier sur les pattes, la tête et la queue. Des traces de rouille, points de contact avec les produits de corrosion des objets en fer, demeurent en quelques points de la queue, à la base du cou, et au haut de la patte gauche.

Une coulure de métal blanc est visible sur l'arrière de la patte gauche. Il s'agit probablement d'une maladresse à l'occasion d'une soudure.

#### TECHNIQUE DE FABRICATION

L'objet a été coulé à la cire perdue. L'observation radiographique a montré un bronze plein, homogène, à alliage différent de celui du Mercure et de celui du socle.

Réalisés sur la cire du modèle, les sillons de traitement du plumage ont un profil en V à bords très vifs ou un profil adouci tracé, selon le cas, à la gouge (ou à l'aide d'une sorte de crayon de bois dur) ou à l'ébauchoir (courbes des plumes de la queue). Ils ont été maladroitement ravivés au ciseau, après coulée, avec quelques dérapages de l'outil qui ont entraîné le chevauchement involontaire de gorges normalement parallèles, en particulier sur le pourtour de la queue. On note de nombreuses traces de lime pour l'ébarbage et une finition somme toute assez sommaire (les côtés des doigts, en particulier, ont été grossièrement rectifiés à la lime), ainsi que quelques rares défauts de coulée : petite lacune (vacuole) sous l'ergot de la patte droite, fente au sommet de la queue.

Traités par des cercles pointés, les yeux ont probablement été estampés au poinçon sur le modèle en cire.

#### DESCRIPTION

L'objet figure un coq, la patte gauche avancée mais les doigts posés à plat, la tête légèrement tournée à gauche. Les ailes ne sont pas figurées si ce n'est par un changement d'orientation du traitement du plumage à grandes incisions parallèles, verticales sur le cou et le dos, horizontales sur les flancs et les cuisses (fig. 19).

L'oiseau a fière allure. Quoique dans l'attitude de la marche, il est puissamment campé, stable, sur des pattes largement étalées aux ergots aiguisés. L'attitude altière, il domine. L'œil pointé, il fascine. La tête est dressée, à peine désaxée, comme couronnée d'une grande crête barbelée et soulignée d'une imposante caroncule ; elle est équilibrée par la faucille d'une queue dressée (Furger *et alii*, 1992, p. 20-23).

#### COMMENTAIRES ET COMPARAISONS

Le sujet est massif, traité avec un modelé délibérément sommaire. Le bronzier a choisi une représentation schématique et presque géométrique des volumes, fondée sur le cône et sur le cylindre, la queue, la crête et la caroncule étant tout bonnement plates. Cependant, la silhouette est dépourvue de lourdeur en raison de l'attitude de l'animal et de l'équilibre des volumes. Elle est allégée par le traitement lui aussi très abstrait du plumage. La tranche même de la queue et celle de la caroncule sont gravées d'une gorge longitudinale qui anime de lumière et dissimule l'épaisseur du bronze.

Attribut de Mercure, le coq est fréquemment représenté dans l'art animalier gallo-romain. L'attitude est classique. C'est celle, naturaliste, du roi de la basse-cour marchant la tête haute, légèrement de côté pour mieux observer (Boucher, Tassinari *et alii*, 1976, p. 96-97, n°97). Le coq peut également être associé à Esculape, dont il est la victime sacrificielle par excellence (voir ci-dessous p. 287)<sup>68</sup> et il figure également parmi les animaux associés aux lares domestiques<sup>69</sup>.

#### DATATION ET ORIGINE

Malgré les nombreuses figurines de coq aujourd'hui conservées, il n'a pas été possible de trouver de parallèle

68. Asclépios de la fontaine Juturne, à Rome, accompagné d'un enfant au coq et au couteau de sacrifice : Kerényi, 1960, p. 58-59, fig. 35.

69. Autel de lairare de Mandeure (Doubs), au musée de Montbéliard : Reinach, 1895, p. 133-134, n°142.

à cet objet. Son modelé géométrique et le traitement si original du plumage en font, comme le pelage du bouc Dax 4, une exception dans la toreutique gallo-romaine (fig. 20). Il est donc difficile de se fonder sur le style pour dater cette pièce. Tout au plus peut-on rapprocher ce traitement du plumage de celui de coqs en terre blanche trouvés à Salzburg et attribués soit aux ateliers de la Gaule centrale des années 80-120, soit à un atelier du Norique ou de la Rhétie qui, durant la première moitié du II<sup>e</sup> s. aurait imité les coroplathes du centre de la Gaule (Lange, 1990, p. 129, n° 102-103, p. 179-180, n° 181).

Il faut considérer ce coq comme une création gallo-romaine, et probablement aquitaine, de la fin du III<sup>e</sup> s. ou du IV<sup>e</sup> s. En effet, si l'on a observé dans cette pièce une schématisation quasi géométrique qui évoque la stylisation celtique dans la toreutique, la numismatique et la petite statuaire <sup>70</sup>, il ne paraît pas possible d'attribuer une telle création aux bronziers gallo-romains contemporains de la dynastie julio-claudienne, dont le style était tout autre, soit celtisant à la manière des bronzes de Neuvy-en-Sullias, soit italianisant comme celui des Lares (Boucher, 1976, p. 206). Les productions de leurs successeurs étaient davantage encore, comme celle des céramistes, sous l'influence prépondérante des productions italiennes avec des caractères propres au domaine gaulois. En poursuivant le parallèle avec les céramiques communes et à paroi fine gallo-romaines, la seule période où l'on puisse noter un net appauvrissement du répertoire morphologique et l'abandon des techniques élaborées pour des productions plus sommaires, celle où l'on peut évoquer ce qui apparaît comme un singulier retour à des traditions celtiques dans la céramique commune, la plus proche des racines culturelles des populations qui la produisaient et la consommaient, c'est la fin du III<sup>e</sup> s. et le début du IV<sup>e</sup> s., en Aquitaine du moins. En effet, sans que l'on puisse véritablement l'expliquer, après presque trois siècles d'oubli, on observe à cette époque, en Bordelais, une étonnante résurgence des traditions techniques et décoratives gauloises avec l'abandon du tour rapide et le retour à l'usage « décoratif » du peigne et du bouchon de paille utilisés comme estèques dans la production nouvelle de céramiques très grossières (Sanrot, 1979, p. 232; Sanrot, Lahanier, 1985, p. 400). Cette « re-création » spontanée de techniques sommaires pourrait être la

70. En outre, l'utilisation très large du cercle pointé ou oculé dans les arts décoratifs semble être une caractéristique du Bas-Empire avant de devenir un leitmotiv de la décoration mérovingienne.



Fig. 20. Le coq Dax 3 et le bouc Dax 4 sur le socle Dax 2; bronze.

conséquence d'une insécurité relative et de conditions économiques médiocres dans la seconde moitié du III<sup>e</sup> s., période durant laquelle l'Aquitaine n'eut probablement pas à subir la catastrophe des invasions mais dont les enfouissements de trésors monétaires manifestent « *le désarroi et la grande peur des populations* » (Maurin, Bost, Roddaz dir., 1992, p. 31). Peut-être faut-il attribuer à un retour forcé à une économie autarcique cette éclosion nouvelle d'un substrat celtique passablement occulté depuis plus de trois siècles par la romanisation culturelle et technologique des populations gauloises? <sup>71</sup>.

71. Une tradition de céramiques grossières semble s'être maintenue, à la faveur de l'artisanat de la distillation du bois sur les rives des lacs landais et sur le pourtour du bassin d'Arcachon. Cette « résurgence » n'est pas la seule connue : déjà, en Orient, l'Arménie avait vécu, à la fin du royaume d'Ourartou (VII<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> s. avant J.-C.), un retour à la culture préourartéenne (Âge du Fer, XII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> s. avant J.-C.) aux sculptures en tuf empreintes de stylisation géométrique tandis que les « occupants » ourar-

Pour ces raisons, nous proposons de considérer le groupe du Mercure de Dax, tel que nous le connaissons aujourd'hui comme un dernier état, après réparation(s) ou transformation(s), d'un groupe statuaire organisé autour d'une belle statuette du début du I<sup>er</sup> s. de notre ère, remarquablement conservée mais qui avait perdu son support et ses accessoires initiaux, y compris son caducée.

## LE BOUC (DAX 4)

### CARACTÉRISTIQUES

H. 11,3 cm ; long. 10,4 cm ; larg. 3,1 cm ; poids avant restauration 610,9 g. ; poids après restauration 601,3 g.

Prélèvement pour analyses : en haut et à l'arrière de la patte arrière droite (inv. LRMF 14 461).

Bronze au plomb, alliage ternaire : cuivre, étain 6,20 %, plomb 14,11 % (LRMF, analyses L. 14 460, par spectrographie d'émission dans l'ultraviolet).

### ÉTAT DE CONSERVATION

Cette figurine présente un aspect de surface très proche de celui du coq. Elle a cependant conservé davantage de taches brunâtres de la proximité de pièces ferreuses profondément corrodées. En outre, elle a subi le contact direct de l'engin mécanique qui permet la découverte du dépôt, mais elle n'a heureusement subi qu'un minimum de dommages : l'extrême pointe de la corne gauche a été brisée et perdue, l'oreille droite a été légèrement abrasée et tronquée. Fendue à sa base lors de la découverte, la corne droite s'est détachée puis a été recollée à la restauration. La patte avant droite a été légèrement tordue vers l'arrière. Comme celles du coq, les pattes du bouc conservent les traces d'une soudure assez grossièrement disposée. Sur la partie gauche de l'arrière-train, on observe une tache brune, vestige du contact de la corrosion d'un élément ferreux.

téens avaient imposé, durant deux siècles et demi, dans les agglomérations développées autour des forteresses royales, une culture urbaine à sculptures de style naturaliste et hiératique fortement inspiré de l'art assyrien. La culture préourartéenne, influencée par le monde méditerranéen, s'était maintenue dans le domaine rural tandis que les villes bénéficiaient d'une culture inspirée par les rois d'Ourartou, influencés par leur ennemi assyrien. Cf. Santrot dir., 1996, n°146 et *passim*.

### TECHNIQUE DE FABRICATION

Cette figurine a été coulée à la cire perdue. Massive quoique le ventre de l'animal ait été creusé par économie de matière, la pièce est faite d'un métal très homogène, sans défaut décelable à la radiographie, si ce n'est la fêlure de la corne droite. L'épiderme est plus granuleux que celui du coq et semble ne pas avoir subi les mêmes retouches de finition, tant en surface que dans les profonds sillons du pelage. Des coups de lime ou d'ébauchoir sont visibles sur l'oreille droite, sur les pattes et sur les cornes. Malgré d'importantes traces d'ébarbage et de retouches à la lime, et des reprises au ciseau, on sent bien que, comme pour le coq, le sculpteur n'avait pas jugé nécessaire d'apporter beaucoup de soin à la finition de cette figurine.

### DESCRIPTION

Caractérisé par ses immenses cornes recourbées en forme de sabre oriental, ce bouc ou bouquetin peut être identifié à *Capra aegagrus hircus*, une chèvre de montagne d'origine caucasienne, proche de la chèvre de Bezoar, dont le type était répandu de la Crète au Proche-Orient et à l'Himalaya et que l'on rencontre encore en Arménie. Elle est également proche de la race Nera Verzasca qui est élevée dans le sud de la Suisse (Furger *et alii*, 1992, p. 12-13 et 17-18). Il est probable que le sculpteur a disposé de quelque iconographie d'origine méditerranéenne pour modeler cette figurine (fig. 21).

L'animal est dans l'attitude de la marche, la tête légèrement tournée vers la gauche<sup>72</sup> : les deux pattes gauches avancées et les deux pattes droites en retrait, il va l'amble, allure inhabituelle chez les caprins mais probablement retenue ici pour son esthétique. Les quatre sabots touchent le sol. Comme dans le traitement du coq, les volumes sont simplifiés à l'extrême : sur un corps massif aux pattes presque grêles, une encolure puissante porte la tête triangulaire, à l'importante barbiche conique, et comique, prolongée par des cornes à l'ample courbure harmonieuse. Des bourses saillantes ne laissent aucun doute sur le sexe de l'animal dont la queue, plate et pointue en amande, est légèrement relevée.

72. C'est aussi l'attitude du bouc très naturaliste d'Ursins, dédié à Mercure par Iulia Iuliana (Leibundgut, 1980, p. 74-75, n°63, pl. 98, début de l'Empire), ou du bouc non daté, jadis probablement associé à une figurine de Mercure, trouvé à la Rivière, en Pannecé (Loire-Atlantique). musée Dobrée, Nantes, inv. 852.1.3 (Lisle du Dreneuc, 1903, p. 47, n°250).



Fig. 21. Le bouc Dax 4, de profil à gauche; bronze.

La gravure a servi à préciser les détails anatomiques, avec la même puissance et le même goût de stylisation géométrique que sur le coq : au-dessus du museau lisse et donc au poil ras, un bandeau horizontal strié de gorges parallèles suggère un pelage plus long et frisé à la naissance des cornes. Lisses, pointues et recourbées comme deux grands yatagans, celles-ci ont une section rectangulaire aux angles abattus à facettes. Les yeux sont traités, comme sur le coq, par un cercle pointé, mais une double mandorle évoque la mobilité des paupières du mammifère.

De profondes stries parallèles, en oblique sur l'encolure, parallèlement à la pente de la tête et des cornes, verticales sur le dos, en oblique, à nouveau, sur l'arrière-train, donnent à la fois de la vie et du relief à des masses indifférenciées et suggèrent une musculature puissante et un pelage long avec, peut-être, une sorte de mâle crinière plus touffue sur l'encolure. Elles concourent à cette impression de force et d'obstination qui se dégagent de l'animal. La barbiche et la queue sont ornées de ces profondes stries décoratives, disposées en flamme sur la queue. Le relief des stries plus ou moins parallèles, profond et puissant quoiqu'il ne semble pas avoir été ici repris à la gouge ni au ciseau, apparaît moins vif que sur le coq, mais le style et la main des deux figurines sont identiques (fig. 22).

#### COMMENTAIRES ET COMPARAISONS

Quoique relativement statique, l'attitude n'est pas dénuée de vérité, ni l'animal, d'une sorte de vie intérieure qui transparaît dans l'étonnant « regard ». Pas plus que

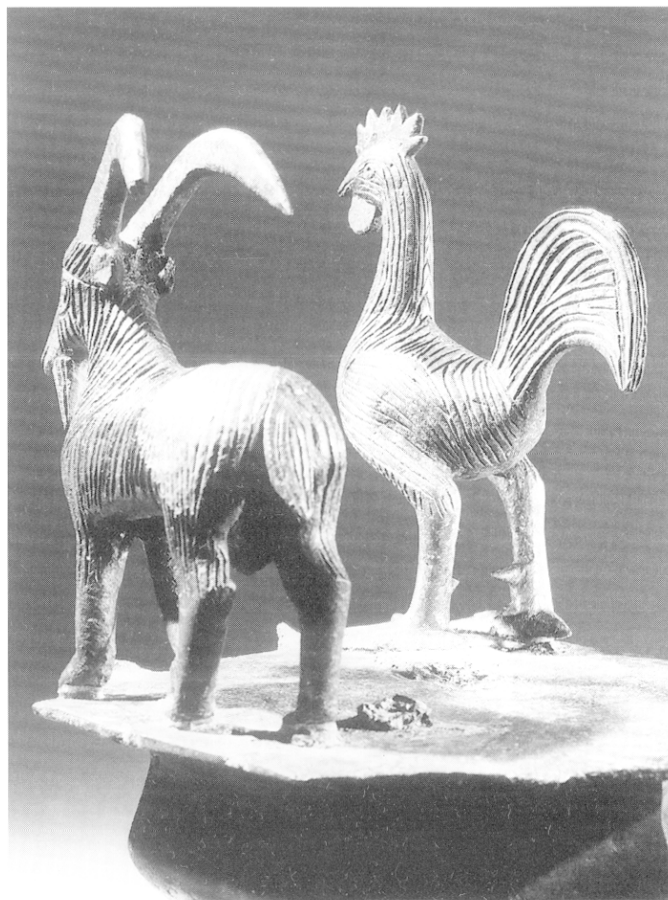


Fig. 22. Le coq Dax 3 et le bouc Dax 4 vus de dos sur le socle Dax 2; bronze.

pour le coq, nous ne pouvons citer de comparaison pertinente pour ce curieux animal. Si les boucs à grandes cornes recourbées et à long poil laineux sont fréquents parmi les figurines gallo-romaines<sup>73</sup>, leurs cornes sont souvent très écartées et amorcent une contre-courbe et le poil est presque toujours traité en longues mèches beau-

73. Lebel, Boucher, 1975, p. 87-88, n°152-153; Boucher, Tassinari *et alii*, 1976, p. 95 n°94 (atelier de Décines, Rhône); Espérandieu, Rolland, 1959, p. 61 et 62, n°118 (fin du III<sup>e</sup> s.) et 119; Fleischer, 1967, p. 186 et 187, pl. 128, n°264 et 266; Menzel, 1966, p. 47, n°99 et pl. 46; Menzel, 1986, p. 67 et 68, n°142 et 146 trouvé à Cologne et pl. 82; bouc d'Ursins (Suisse), sur socle rectangulaire à plinthe du III<sup>e</sup> s., à toison à longues mèches et grandes cornes renversées, mais avec un rendu beaucoup plus réaliste, au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne, inv. 117, dans *Bronzes romains de Suisse*, 1978, p. 36, n°40, comparable au bouc de Pannecé (Loire Atlantique), Nantes, musée Dobrée, inv. 825.1.3, cf. Lisle du Dreneuc, 1903, p. 47, n°250; Zadoks-Josephus Jitta, Van Es, 1967, p. 108-109, n°44.

coup plus naturalistes. Une stylisation géométrique du pelage peut cependant être observée sur le bouc couché des Mersans, à Saint-Marcel (Indre), daté entre le début du II<sup>e</sup> s. et 276 (*Gallia*, 32, 1974, p. 310, fig. 8), et plus encore sur la chèvre couchée de *Carnuntum* (Fleischer, 1966, n°89 et 91) et sur le coq et le bouc de Matagne-la-Petite, Belgique (De Boe, 1982, p. 26, fig. 9 et p. 30; Faider-Feytmans, 1979a, p. 197-198, II, pl. 187, A2, 1-4). Selon M. Jeanlin, le traitement des yeux serait caractéristique des figurines animales en terre blanche du centre de la Gaule au I<sup>er</sup> s. de notre ère. L'aspect général de cette figurine peut être comparé à celui du bouc en terre blanche d'un groupe avec enfant trouvé à Salzburg et daté de la fin de la période flavienne et du règne de Trajan, vers 80-120 après J.-C. (Lange, 1990, p. 110, n°74).

#### DATATION ET ORIGINE

Il faut remarquer que la plupart des figurines de bouc recensées avec un pelage stylisé rendu par des lignes parallèles, sujets souvent plus naturalistes il est vrai, sont attribuées au III<sup>e</sup> s. Faute de disposer d'éléments de comparaison et de datation suffisants, nous utiliserons la même argumentation et proposerons la même origine, gauloise et probablement aquitaine, et la même datation que pour le coq : le dernier tiers du III<sup>e</sup> ou le IV<sup>e</sup> s.

#### LE GROUPE DE MERCURE

##### COMMENTAIRES ET COMPARAISON

Haut de 39,9 cm, ce groupe de Mercure en bronze est l'un des plus grands, les plus complets, les plus raffinés et les mieux conservés qui soient connus en Gaule (Deyts, 1992, p. 115). Il forme un ensemble cohérent au regard de la mythologie et de l'iconographie : il est composé des éléments principaux habituellement associés dans la représentation du dieu <sup>74</sup>.

74. *Mercurus et le coq* : Boucher, Tassinari et alii, 1976, p. 84-85, n°136, le bouc ou bélier a disparu.

*Mercurus et le bouc* : Méautis, 1928, p. 51-52, et pl. VI, B, le bouc est de très petite taille; Kaufmann-Heinimann, 1983, p. 26-27, n°6, bouc de très petite taille à sa gauche; *Mercurus de Châtenay avec grand bouc couché à sa droite*, Boucher, 1976, p. 117-118, pl. 43, n°196.

*Mercurus avec coq à sa droite et bouc à sa gauche* : Faider-Feytmans, 1957, p. 47-48, les animaux sont de très petite taille par rapport à la figurine, dernier tiers du III<sup>e</sup> et début du IV<sup>e</sup> s.; Boucher, 1979, p. 96, pl. 43, coq de grande taille, bouc disparu.

Incarnation du commerce et du gain, dieu de l'invention technique, protecteur des marchands, des voyageurs et des voleurs, l'Hermès des Grecs, devenu en Italie, par l'intermédiaire du Turms des Étrusques, le Mercure des Romains, prit probablement en Gaule la place d'un dieu indigène présentant comme lui le caractère de l'être bien-faisant par excellence, protecteur des « arts pacifiques », savant, inventeur de tous les arts et créateur des voies de communication (*DA, s.v. Mercurio*, p. 1821). Divinité multiple regroupant une multitude de croyances traditionnelles des Gaulois sous l'apparence plus ou moins classique du dieu gréco-romain <sup>75</sup>, Mercure fut aussi l'une des plus honorées en Gaule (mais aussi sur les bords du Danube), davantage qu'en Italie. C'est en tout cas ce qu'affirmait le vainqueur des Gaulois <sup>76</sup> et ce que montre la fréquence relative des figurines de Mercure parmi les représentations divines aujourd'hui recensées <sup>77</sup>.

Le culte de Mercure était souvent célébré sur les hauteurs et l'on a retrouvé d'importants sanctuaires sur le Puy-de-Dôme, où le Mercure colossal commandé à Zénodore sous Néron mesurait 33 m de haut (Plinius l'Ancien, *N.H.*, XXXIV, 44 sq.), sur le Donon (Vosges), et sur le Heiligenberg (près de Heidelberg, Bade-Wurtemberg). Connaissant son rôle de protecteur du négoce, on ne s'étonnera pas de le voir également honoré dans les villes-marchés.

*Mercurus avec bouc à sa droite et coq à sa gauche* : Mercure d'Hedernheim au musée des Antiquités nationales, Reinach, 1895, p. 67-69, n°50, coq de grande taille, bouc de petite taille; Henig, 1984, p. 60, fig. 19, la tortue est placée devant le groupe, trouvé à *Verulamium*; Kaufmann-Heinimann, 1988, p. 293-297, la tortue est placée devant le groupe dont les figurines sont de très petite taille par rapport à la hauteur du socle.

75. Mercure est parfois associé ou assimilé à une divinité phallique d'origine gauloise : Santrot, 1986, p. 203-228, par exemple.

76. César, *De Bello Gallico*, VI, 16 et 17 : « Les Gaulois honorent en premier lieu Mercure; ils font de lui l'inventeur de tous les arts, le créateur des voies de communication; ils lui accordent toute confiance dans la recherche du gain et la protection des marchands ».

77. Boucher, 1976, p. 100 sq. Il ressort des statistiques de S. Boucher sur l'ensemble de la Gaule que, sur les figurines en bronze des cinq principales divinités les plus honorées par les Gaulois d'après César (*B.G.*, VII, 16-17), Mercure, Apollon, Mars, Jupiter et Minerve, 50% des figurines représentent Mercure, 17% Minerve, 12% Mars, 12% Jupiter, 9% Apollon.

Une enquête demeurée inédite, effectuée en 1983, nous avait permis de recenser quelque deux cent cinquante-cinq manifestations d'un culte rendu à Mercure sur le territoire de la province augustéenne d'Aquitaine pour les trois premiers siècles de notre ère : de l'intaille gravée à l'effigie de Mercure à la statue de culte, de la figurine de terre cuite à la dédicace d'un temple ou au graffiti sur céramique, quatre-vingt-dix références à Mercure, soit 35,3% du *corpus*, étaient matérialisées par des figurines de bronze.

Cependant, Mercure a été, comme Apollon (Thévenot, 1968, p. 97 *sq.*), honoré en Gaule comme un dieu guérisseur et ses images ont été fréquemment découvertes auprès de « bonnes sources », comme c'est probablement le cas du groupe de Mercure (Esus à la bourse et au serpent à tête de bélier pour J.-J. Hatt, 1989, p. 230-231, fig. 194) associé à une nymphe de source, trouvé dans un puits à Nérès-les-Bains, Allier (Thévenot, 1968, p. 83, 87 et 88).

Si l'iconographie du dieu varie, il est toujours figuré sous les traits d'un homme jeune et imberbe, coiffé du chapeau du voyageur, le pétase, une simple calotte de feutre ou de cuir avec ou sans large rebord ondulé. Les ailerons de tête ou de pétase évoquent la rapidité du messager des dieux. Le bâton du berger que, dans l'iconographie gallo-romaine, il porte comme un sceptre plus souvent qu'il ne s'en sert comme d'un appui, est lui aussi fréquemment orné des ailerons. Il est surtout caractérisé par la présence de deux serpents, quelquefois à barbiche (ou caroncules?) et crête de coq<sup>78</sup>, enroulés autour de la hampe, dont la symbolique était probablement ignorée des Gaulois. Ils rappelleraient le rôle chthonien et psychopompe de l'Hermès des Grecs et seraient un symbole de paix (Combet-Farnoux, 1961) mais aussi de fécondité (Vertet, 1962, p. 1614-1615; Thévenot, 1968, p. 83).

S'il n'est guère de Mercure sans caducée, il n'est pas davantage de Mercure sans la bourse. Lourdemment chargée de monnaies, elle est le plus souvent tenue par le col mais peut être également tendue sur la main<sup>79</sup>. Sa symbolique est transparente. Elle est l'attribut d'un dieu dont le nom a la même racine étymologique que le *mercator* (marchand), le *mercatus* (commerce) ou la *merces* (salaire, solde).

Mercure est parfois totalement nu, de cette nudité qui, depuis la Grèce archaïque, sied aux représentations divines (Boucher, 1976, p. 89 et 105, et p. 370, carte XIII) et aux héros (« demi-dieux »). Il porte plus souvent un manteau, la *chlamys* grecque, tantôt, comme ici, portée sur l'épaule et le bras gauche, avec une fibule et lestée de glands, laissant le corps dénudé (*Ibid.*, p. 81 et 116, et p. 364, carte X), tan-

tôt posée sur l'épaule gauche, retombant sur le dos et enroulée sur l'avant-bras (*Ibid.*, p. 107, et p. 364, carte X), tantôt barrant le torse en diagonale, autour du cou et sur l'épaule et le bras gauches (*Ibid.*, p. 110), tantôt, plus rarement, selon un modèle gaulois, le manteau couvre le dieu presque jusqu'aux chevilles (*Ibid.*, p. 112).

Dans le domaine gallo-romain, le dieu est fréquemment chaussé de sandales, ailées ou non, traitées en bottines à tige montante dans les représentations du Turms étrusque, bottines qu'une mutation remplace parfois par des ailerons de cheville<sup>80</sup>. Ces sandales sont ici d'un type assez constant, qui ne varie guère avec le temps et que l'on observe également sur des statues d'époque impériale<sup>81</sup>. Le décor à palmette de leur contrefort remplace peut-être ici les talonnières divines, absentes de la statuettes de Dax.

Parmi les animaux qui accompagnent Mercure, le coq est le plus fréquent (Sichter mann, 1961, p. 3). Peut-être faut-il le mettre en relation avec le caractère psychopompe du Mercure d'outre-tombe<sup>82</sup>? Peut-être est-il associé à Mercure en raison du salut au soleil naissant trompété à chaque aurore<sup>83</sup>? Ou ne faut-il pas y voir plutôt le symbole de la richesse inattendue, de la bonne fortune, si l'on se réfère aux premiers vers de la fable ésopique de Phèdre « *Le poulet et la perle* »<sup>84</sup> : dans l'imaginaire antique, le volatile qui gratte le sol de ses griffes puissantes pour rechercher sa pitance, l'oiseau au regard acéré et au bec précis était capable de découvrir une perle, un trésor. Ne voit-on pas sur telle mosaïque pompéienne un coq grattant le sol et découvrant des *aurei*

78. Reinach, 1895, p. 133-134, n°142, fig. 142, autel de laraire de Mandœuvre, avec serpent barbu à crête de coq. Voir aussi le serpent à tête de coq qui enserre les bras levés d'un personnage que J. J. Hatt définit comme un « druide sorcier tenant un serpent, chargé d'assurer la médiation entre le monde inférieur et le supérieur », Arlon, III<sup>e</sup> s., dans Hatt, 1989, p. 34, fig. 11.

79. Sur un corpus de cent quarante-trois Mercure à la bourse identifiable recensés par nous en 1983, quarante-six figurines présentaient une bourse globulaire (32,2 %), généralement posée sur la main, tandis que quatre-vingt-dix-sept figurines tendaient une bourse en forme d'outre saisie par le col (67,8 %).

80. C'est le cas sur le Mercure de Thalwil, conservé au Landesmuseum de Zürich, Bieber, 1977, pl. 15, fig. 80, et 82 à 84.

81. Bieber, 1977, pl. 16, fig. 85, Méléagre de la villa Borghèse; pl. 104, fig. 629, statue d'Hadrien, de Cyrène, conservée au British Museum. Si la présence de sandales sur les statuettes et figurines divines semble plus fréquente à partir du II<sup>e</sup> s. après J.-C., ce n'est pas un élément déterminant pour la chronologie : cf. l'Hermès assis de la villa des Pisons, antérieur à 69 avant J.-C., dans Manfrini-Aragno, 1987, p. 187.

82. Comme c'est le cas en Afrique Mineure : Peyras, 1993, p. 236-237 et note 4, cf. Le Glay, 1965, l'auteur distingue l'interprétation du coq, sa situation et sa représentation sur la stèle. Ne faudrait-il pas rapprocher du rôle psychopompe d'un Mercure gaulois le serpent à tête de coq ou à crête et caroncules de coq, si fréquent dans les figurations de divinités populaires gallo-romaines et certainement fondamentalement différent du serpent à tête de bélier?

83. Cette notion de relations à des croyances astrales, à des idées d'immortalité, de renaissance et de régénération est relevée dans l'interprétation du coq dans le domaine africain : Peyras, 1993, p. 242-243 et 245, « le coq est un symbole astral dans une ambiance mystique de religion céleste dominée par le soleil ».

84. Phèdre, *Fables*, p. 44-45, fable reprise par J. de La Fontaine dans « *Le coq et la perle* ». J. de La Fontaine, *Fables*, p. 76-77.

cachés dans le fumier ? Datée du IV<sup>e</sup> s. après J.-C., une mosaïque de la grande salle de réception de la maison des Nymphes, à Néapolis (Tunisie) montre deux coqs affrontés de part et d'autre d'une jarre pleine d'*aurei* qu'ils picorent<sup>85</sup> : ce tapis passe pour symboliser la richesse du maître des lieux. Le coq est donc sans doute un symbole de prospérité, souvent associé à des épis<sup>86</sup> ou à des cornes d'abondance (Deonna, 1959, p. 42-43) et cela justifie qu'il figure parfois dans l'oratoire familial, parmi les animaux associés aux lares domestiques<sup>87</sup>.

Le bouc compte aussi parmi les commensaux de Mercure, mais l'origine de cette association semble aujourd'hui perdue dans la nuit des temps<sup>88</sup>. J.-J. Hatt semble le considérer comme un attribut du dieu gaulois Teutatès, pourtant plus souvent accompagné du bélier (Hatt, 1989, p. 212-216 et 218), ce qui justifierait sa présence auprès de Mercure, assimilé à Teutatès (*Ibid.*, p. 244, p. 246, fig. 223, p. 247). Souvenir de l'invention de la lyre, la tortue est ici absente.

Si ce groupe de Mercure présente une cohérence religieuse et iconographique, il ne présente pas de cohérence esthétique, technique, ni chronologique. La statuette divine, au naturalisme raffiné évoquant les bronziers italiens inspirés des originaux grecs, contraste singulièrement avec la maladresse « provinciale » du socle polygonal et le schématisme celtisant du caducée et des animaux associés (fig. 23).

Les alliages utilisés pour ces créations sont de nature différente mais cela n'a rien de particulièrement étonnant. De même, rien d'inattendu dans l'utilisation de deux alliages différents pour la création de la statuette de Mercure : si le manteau et le corps ont été coulés à part avec le même bronze (alliage binaire cuivre-étain), un alliage ternaire plus riche en étain et chargé en plomb, donc fusible à une température inférieure à celle du bronze des deux pièces à rapprocher, a été utilisé pour la soudure des deux pièces. C'est également pour une raison technique, la nécessité de disposer d'un alliage capable d'être martelé et étiré, que les serpents du cadu-

cée ont été réalisés en laiton (alliage binaire cuivre-zinc), tandis que sa hampe, qu'il fallait plus rigide, est un bronze au zinc (alliage ternaire cuivre-étain-zinc). Le socle est d'un alliage ternaire, riche en plomb, de même que le bouc, tandis que le coq est fait d'un bronze ternaire moins chargé en plomb mais un peu plus riche en étain. Comme on l'a vu, l'utilisation d'alliages différents est compatible avec les réalisations contemporaines d'un même atelier<sup>89</sup>, l'artisan adaptant son alliage aux exigences de la coulée (parties minces ou planes, problèmes de dégazage sur des pièces peu épaisses, etc.), aux contraintes mécaniques que doit subir la pièce ou tel élément d'un ensemble complexe soit au cours de sa fabrication, soit durant son utilisation, ou bien l'alliage variant en fonction des métaux réemployés pour le réaliser. Il reste que, si le bouc et le coq peuvent, en raison de leur style et de leurs dimensions, être considérés comme provenant de la même main, il était raisonnable d'attendre l'utilisation d'un alliage similaire pour les deux fabrications. Ce qui n'est pas le cas<sup>90</sup>.

L'analyse stylistique du groupe détermine à l'évidence deux ensembles sinon trois. La statuette de Mercure est à part, tandis que leur traitement quasi géométrique et le rendu des yeux permettent de considérer que le coq, le bouc et probablement le caducée<sup>91</sup> sont l'ouvrage d'un même bronzier. Le socle est difficilement classable. Peut-être est-il d'une troisième origine, peut-être est-il du même atelier que le coq, le bouc et le caducée. Il ne peut pas, en tout état de cause, être considéré comme le socle d'origine de la statuette de Mercure. Cependant, rien n'interdit de penser qu'il résulte d'une « réparation » du Mercure antérieure à l'adjonction du coq et du bouc que nous connaissons : le Mercure est parfaitement centré sur cette base tandis que les animaux sont comme tassés contre les jambes du dieu et en avant de celui-ci, deux des griffes de la patte droite du coq et l'une de sa patte gauche saillant même du rebord du socle. On peut considérer qu'une mise en place simultanée de la statuette et de ses attributs aurait conduit l'antique « restaurateur » à repousser le Mercure vers l'arrière du socle pour ménager davantage d'espace aux animaux qui l'accompagnaient. Il en

85. Slim, Khanoussi, 1995, p. 21-22 ; *Carthage, l'histoire, sa trace et son écho*, 1995, p. 259.

86. *DA*, s.v. *Mercurius*, 1819, n. 18 ; voir Deonna, 1959, p. 42-43 ; mais le blé est aussi l'alimentation préférée du volatile !

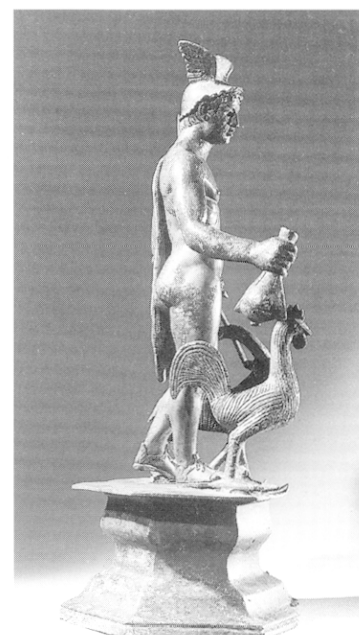
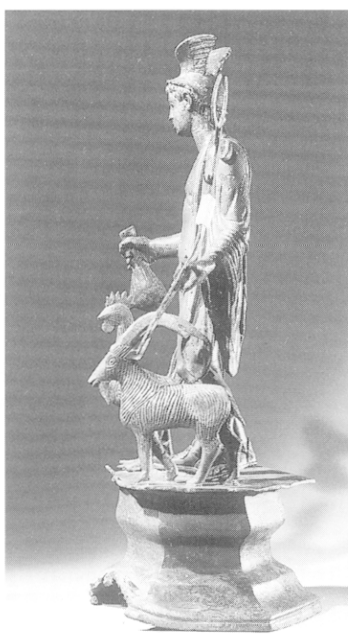
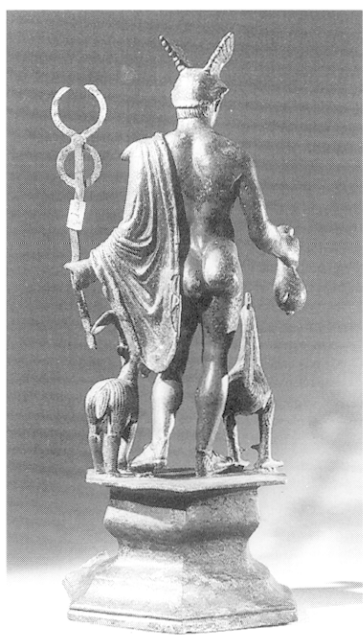
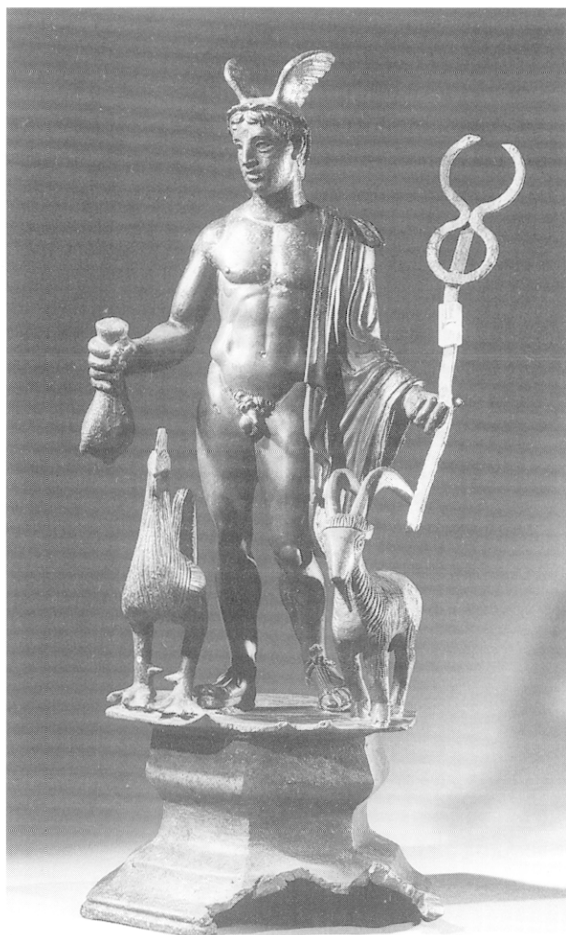
87. Reinach, 1895, p. 133-134, n°142, fig. 142, autel de laire de Mandeur, conservé au musée de Montbéliard, associant à un laire, un coq, un serpent barbu à crête de coq et un porc.

88. On notera que le bouc peut également être associé à Jupiter, comme on le voit sur le groupe d'argent du trésor de Mâcon, milieu du III<sup>e</sup> s., Londres, British Museum : Kaufmann-Heinimann, 1985, p. 31, fig. 3.

89. Cette constatation est largement démontrée par l'étude d'une lanterne romaine à suspension du musée des Antiquités nationales : Beck, Bémont, 1989, p. 38 et 47.

90. L'alliage constitutif du bouc présente une plus grande richesse, significative, que celui du coq en plomb, zinc, fer, argent et manganèse.

91. Il est vrai que le seul usage du cercle oculé estampé ne peut être considéré comme un marqueur suffisant d'un même atelier pour les trois attributs.



**Fig. 23.** Reconstitution du groupe de Mercure; de haut en bas et de gauche à droite : face, dos, profil à gauche, profil à droite; bronze.



résulte qu'il n'est pas impossible que la figurine ait été soclée (sans attributs?) à la fin du II<sup>e</sup> ou au III<sup>e</sup> s., puis que le bouc et le coq aient été rajoutés durant la seconde moitié du III<sup>e</sup> ou au début du IV<sup>e</sup> s. Rien ne permet de dater plus précisément avec sûreté, entre la fin du II<sup>e</sup> et le IV<sup>e</sup> s., la restitution du caducée manquant, soit par le même atelier que le coq et le bouc soit par un autre réparateur.

Faute de contexte archéologique daté, la période de fabrication des différentes pièces a été établie par analogie. Il ressort de cette étude comparative que le Mercure peut être attribué à un atelier italique d'époque augustéenne, voire du règne de Tibère. Le socle est datable de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. ou du III<sup>e</sup> s. Le caducée, le coq et le bouc sont supposés être des productions régionales de la fin du III<sup>e</sup> s. ou du IV<sup>e</sup> s. Pour ces trois pièces, les arguments sont, il est vrai, extrêmement ténus.

## FIGURINES ET SOCLES

Dans la cachette de Dax, le groupe de Mercure était associé à une figurine de divinité imberbe, sans socle, à une figurine de sanglier, à un socle rectangulaire et à un socle en forme de rocher (Santrot, Watier, 1988, p. 10-23; Santrot, 1988).

### LA FIGURINE D'ESCALAPE (DAX 6)

#### CARACTÉRISTIQUES

H. totale 16,7 cm; larg. aux coudes 6,7 cm; ép. 4,7 cm; poids avant restauration 586,4 g; poids après restauration 575 g.

Dax (Landes), musée de Borda, inventaire MD 88.2.1

Prélèvements pour analyse : à l'arrière sur l'épaule gauche, dans le manteau (inv. LRMF 14 463.1); à l'arrière de la cheville droite (inv. LRMF 14 463.2); à l'arrière de « l'élément rapporté » du bras gauche (inv. 14 463.3).

Bronze au plomb, alliage ternaire : cuivre, plomb 14,83 à 15 %, étain 5,27 à 5,47 %. Le « raccord » du bras gauche est un peu moins riche en plomb (13 %) et en étain (4,1 %), sans que cela puisse être jugé très signifi-

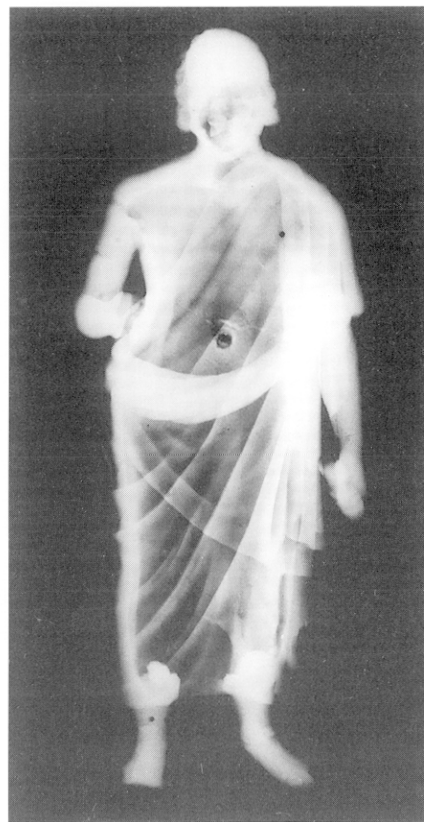


Fig. 24. *L'Esculape Dax 6, radiographie; bronze.*

tif d'une réparation non contemporaine de la création de la figurine (LRMF, analyses L. 14 463.1 et 2, par spectrographie d'émission dans l'ultraviolet, et analyses L. 14 463.3).

Incrustation d'argent sur les yeux.

#### ÉTAT DE CONSERVATION

Le bronze n'est pas très corrodé mais l'altération du métal a laissé, sur la patine verte, des plaques bleues d'azurite et des taches rouges de cuprite.

La figurine présente un impact du choc par l'engin de terrassement, avec abrasion par la lame (mais, par chance, avec une très faible perte de matière), sur le talon droit et les plis du drapé, en bas et à droite du pan arrière du manteau, et dans le dos (pli du milieu, à droite).

#### TECHNIQUE DE FABRICATION ET STRUCTURE

La statuette a été coulée à la cire perdue. La radiographie montre que tout le corps est creux jusqu'au cou tan-

dis que la tête est pleine (fig. 24). Le noyau a été retiré jusqu'au cou par le trou laissé entre les jambes, à la base du manteau. Outre des fragments de terre de fonderie retenus par la corrosion sur les parois internes de la pièce, le noyau est conservé sur la moitié inférieure de la tête. Les parois sont d'épaisseur régulière et le métal est homogène. Une fine surépaisseur quasi horizontale, au-dessus du nombril, indique une petite infiltration de métal en fusion dans une faille du noyau. L'ombilic est dédoublé : il s'agit probablement de la trace du passage d'une broche de fixation du noyau. Il est vrai qu'il est figuré par une petite boule saillante au fond d'une cupule circulaire. Une probable réparation habile du dos n'a pas permis de déceler le trou de sortie de l'aiguille, caché par la corrosion.

Quelques menus accidents de coulée peuvent être observés : petits trous de soufflures en bas et à gauche, dans les plis du manteau, et sur le haut de l'épaule droite.

Une double suture, avec lignes de micro-bulles en surface, montre une réparation du bras droit, de la naissance de l'épaule au milieu du bras, sur le biceps, dont la moitié supérieure a été surcoulée sur l'épaule et sur le bras. La moindre teneur en plomb et en étain de cet alliage est lisible à la radiographie par une plus faible opacité du métal en cet endroit. Cette « prothèse de réparation » présente, en effet, un modelé plus schématique et un traitement à facettes longitudinales d'ébauchoir, presque imperceptible mais suffisant à différencier la partie surcoulée du reste du bras et de l'épaule. Il conserve des traces de lime, également visibles sur l'épaule. Cet élément représente une évidente réparation, avec finition à la lime. La nature un peu différente du métal suggère que cette « reprise », due à un probable accident de coulée, fut réalisée avec le reste de l'alliage ayant servi à la confection de la statuette, ce qui explique aussi que le bras lui-même n'ait pas été perdu<sup>92</sup>.

Les chevilles ont été modelées dans la cire puis collées à la cire sur la face interne du manteau du modèle en

92. Sans être probante, la très grande similitude de l'alliage entre la statuette et sa partie surcoulée plaide en faveur d'une réparation immédiate, sur pièce neuve, dans l'atelier même qui a vu la création de la figurine. Le bras eût été probablement perdu, comme l'a été, par exemple, le caducée originel du Mercure de Dax, si la réparation avait dû être effectuée longtemps après la fabrication de la figurine. On peut conjecturer que les alliages eussent également été beaucoup plus dissimilables que ne le montrent les analyses : la « prothèse » est faite, comme la figurine, d'un alliage ternaire, mais elle est un peu moins riche en plomb, en étain, en fer et en or. Elle renferme en revanche un peu plus d'argent et de nickel.

cire, pour économiser ainsi le métal nécessaire au volume des jambes, interrompues à 5 mm au-dessus du bord inférieur du manteau. Le bras gauche a été coulé à part, emboîté dans une mortaise ménagée sous le pan du manteau, puis soudé<sup>93</sup>. La soudure demeure visible sous le vêtement.

Les globes oculaires sont des incrustations d'argent, soigneusement bombées, serties dans de fines paupières de bronze en amande. La hampe jadis tenue par la main droite est aujourd'hui perdue. Les pieds ne présentent pas de tenon de fixation mais leur plante recréusée est remplie de soudure. Des détails de la chevelure, les yeux, les lèvres, les ongles des pouces et les sandales ont été repris au burin.

#### ATTITUDE

Le personnage au visage glabre assombri d'une abondante chevelure<sup>94</sup> et aux grands yeux incrustés d'argent, semble marcher vers la droite, direction favorable, en appui sur la jambe droite, le pied gauche en retrait et légèrement soulevé. Le visage légèrement tourné vers la droite, il porte le regard loin devant lui. La main gauche repose le long du corps, fermée sur un court cylindre. Le bras droit à demi tendu s'appuyait sur une hampe oblique aujourd'hui disparue, dont la base écartée reposait devant et à la droite du pied droit. L'homme est chaussé de sandales et vêtu d'un long manteau dont le pan couvre l'épaule et le bras gauche, laissant nus le torse, l'épaule et le bras droits (fig. 25).

#### DESCRIPTION ANATOMIQUE

Le sujet est un homme encore jeune, imberbe, dont le visage empâté, aux traits mous et sans expression, est éclairé par de grands yeux inégaux, aux orbites creusées et au regard d'argent pointé de pupilles circulaires. Les joues sont pleines. Le nez est droit, finement modelé, et la bouche, un peu sévère, les commissures incurvées vers le bas. Le menton glabre, arrondi et peu marqué, est encore alourdi par un cou fort et court, au modelé un peu « cubiste ».

93. Cette technique explique la découverte de bras isolés provenant de figurines en bronze : Oggiano-Bitar, 1984, p. 115, n°241 ; Boucher, 1988, p. 59, n°23 et p. 61, n°27.

94. Les boucles saillantes dessinent les contours du visage comme le ferait un postiche et l'encadrent d'une profonde ligne d'ombre.



**Fig. 25.** *L'Esculape imberbe Dax 6; de gauche à droite : face, dos, profil à gauche, profil à droite; bronze.*

Une luxuriante chevelure encadre le visage comme un postiche. Vue de dos, elle apparaît comme une calotte à mèches ondulées qui rayonnent, comme serrées par un galon<sup>95</sup>, puis s'échappent en couronne, avec des boucles souples sur la nuque et les oreilles (qui sont couvertes), et un double rang de longues mèches torsadées, fortement saillantes et soulignées d'une épaisse ligne d'ombre, tout autour du visage<sup>96</sup> (fig. 26). Au centre, sur le front lisse,

95. Mais ici, aucun galon n'est figuré. Cf. le Satyre au repos du musée Torlonia, Picard, 1948, p. 516-522, fig. 209-212, et le Jeune Satyre accoudé de Tivoli, au musée du Capitole, Picard, 1948, p. 523-527, fig. 213-215. Aucune mortaise n'indique cependant que l'Esculape de Dax était couronné comme l'était l'Asclépios Blacas, à la chevelure influencée par les effigies d'Alexandre et les statues de Sarapis, au dernier tiers du IV<sup>e</sup> s. avant J.-C. : Picard, 1963, p. 905, fig. 371.

96. Ce traitement de la chevelure est celui que l'on observe sur une grande *Haarkalotte* trouvée à Womrath (Simmern), près de Bonn, et probablement détachée d'une statue de Jupiter : Menzel, 1986, p. 73, n°171, pl. 85. Il est comparable, dans le détail des boucles du front, le

une triple mèche jaillit comme une fleur de lis au pistil incurvé en S<sup>97</sup>.

Modelés dans un goût naturaliste, le torse et les épaules sont ceux d'un homme d'âge mûr, à la musculature un peu lourde. L'ombilic a pu être clouté d'argent, comme sur le Mercure celtisant de Monbazillac (Santrot, 1981, p. 214, fig. 2). Ce ne fut probablement pas le cas des aréoles. En effet, si le mamelon droit est bien détaillé par une gorge circulaire susceptible d'avoir retenu une incrustation de cuivre ou d'argent (qui aurait disparu), la pointe du sein gauche n'a pas été traitée. Cette maladres-

détachement des mèches, etc., à la tête en marbre de l'Asclépios de Mélos conservée au British Museum et datée vers 340 avant J.-C. : Kerényi, 1964, p. 19-21, fig. 10.

97. Cette « mode capillaire » de la sculpture antique montre une sorte de paroxysme dans l'avilissement décoratif sur une figurine de lares trouvée à Volubilis : Boube-Piccot, 1969, p. 160-163 et 206-207, pl. 152-155, production italique du I<sup>er</sup> s. après J.-C.

se, cet « oublié » eut été impossible si le sein droit avait été incrusté. Le déséquilibre eut été trop flagrant. En outre, la bouche n'a pas été rehaussée de cuivre.

Presque invisible, la « prothèse » de l'avant-bras droit conserve un modelé à facettes dues au travail à l'ébauchoir. Les mains sont assez bien proportionnées et les pieds, correctement traités.

#### VÊTEMENT ET ATTRIBUTS

Le sujet est vêtu de l'*himation* grec au drapé classique<sup>98</sup>, laissant nus le buste et l'épaule droite. Il est ceint sur les reins d'un repli enroulé sur le ventre et le pan passe dans le dos, en diagonale, pour retomber sur l'épaule et le bras gauches. Les plis hiératiques de ce vêtement structurent la silhouette du personnage et contrastent avec les rondeurs musculaires de son anatomie. Le modelé de ce manteau est bon quoique les plis en soient très plats et aigus, presque coupants, surtout sur la cuisse gauche et dans le dos. L'*himation* est lesté de quatre glands comme il se doit : tous sur le côté gauche du personnage, trois sont visibles au bas du manteau, sur le pan avant, tandis que le quatrième est, au bas du manteau, au dos de la figurine.

Les sandales sont des crépides d'un type classique, très proches de celles du Mercure de Dax, avec semelle et lacet barrant le pied noué sur l'empeigne trifide (DA, I, 2, p. 1557 sq., fig. 2056, 2060 et 2061). Le contrefort ne présente pas l'ornement en palmette évoquant les talonnières ailées du messager des dieux.

L'objet que porte le personnage dans la main gauche est un rouleau ou *rotulus*<sup>99</sup>, un *volumen* indistinct, évocation probable des recueils de symptômes et de leur remède symbolisant la sagesse et le pouvoir guérisseur des médecins antiques.

La hampe disparue sur laquelle s'appuyait le sujet était un bâton de marche plus qu'un sceptre. Or, l'orientation de la main droite est très exactement celle de l'Esculape jeune (?) en bronze de Volubilis<sup>100</sup> : imberbe, le jeune homme totalement nu tient de sa main droite un bâton oblique, dont la base rejoint le pied droit à demi soulevé.

98. Bieber, 1977, p. 120, fig. 523-524, Zeus ou Asclépios de Berlin : fig. 526, Asclépios du Museo Nuovo de Rome ; p. 43, fig. 97, statue de Balbinus en Zeus du musée du Pirée, III<sup>e</sup> s. après J.-C.

99. Karageorgis, Vermeule, 1963, p. 13, n°5, II<sup>e</sup> s. après J.-C. ; ce marbre est l'un des rares à avoir conservé son *rotulus* ; Asclépios de la fontaine Juturne, à Rome, vers 150 après J.-C., Kerényi, 1960, p. 58, fig. 35. Rareté du *volumen* en Gaule : Sikora, 1983, p. 175, Esculape de Reims.

100. Michon, 1933, p. 132, fig. 15 et 16, statuette aux yeux incrustés d'argent.



Fig. 26. L'Esculape Dax 6, détails : la coiffure et la « reprise » du bras droit ; bronze.

Autour du bâton, parallèle à la jambe, est enroulé un serpent sacré, auxiliaire et familier du dieu médecin<sup>101</sup>. L'oblique du bâton tendu en avant et le mouvement suggéré de la jambe devaient donner une certaine dynamique à cette figurine un peu statique que n'anime guère que l'esquisse de mouvement du visage.

101. Karageorgis, Vermeule, 1963, p. 13, n°5, II<sup>e</sup> s. après J.-C. et 1966, p. 18, n°79, II<sup>e</sup> s. après J.-C.

## COMMENTAIRES ET COMPARAISONS

L'attitude, le vêtement et son drapé, sont caractéristiques du dieu grec Asclépios, devenu, sans grand changement iconographique, l'Esculape des Romains. Cependant, ce sont aussi, peu ou prou, ceux de nombre de représentations divines qui ne sont différenciées que par des attributs ou de menus détails. Cette figurine pourrait être rapprochée, par exemple de certaines images d'Apollon, père d'Esculape et lui-même dieu guérisseur vénéré par les médecins gaulois (Hatt, 1983, p. 185-218), ou bien de Bacchus, dieu des plaisirs, de la vigne et du vin. Mais ces deux divinités sont souvent figurées sous les traits d'hommes jeunes au port et au visage efféminés.

Probablement en bronze, l'archétype de cette figurine remonte à la seconde moitié du V<sup>e</sup> s. avant J.-C.<sup>102</sup>. Le drapé caractéristique du manteau est déjà celui du dieu médecin sur un relief votif à l'Asclépios assis d'Épidaure, conservé au musée national d'Athènes<sup>103</sup>, ou celui du dieu barbu, debout, appuyé sur son bâton oblique et occupé à soigner un blessé sur le relief de la clinique de l'Amphiaræon d'Oropos, vers 360-350 avant J.-C.<sup>104</sup>. Malgré le geste évocateur de la marche, la figurine est assez statique et témoigne ainsi de l'influence de la sculpture du III<sup>e</sup> s. avant J.-C. (Raftopoulou, 1979, p. 43).

L'iconographie de l'Asclépios-Esculape drapé dans l'*himation* à la manière de Zeus-Jupiter en majesté, semble devoir beaucoup à la création chrysléphantine de Thrasymédès de Paros pour le temple d'Épidaure, vers 380 avant J.-C., car aucun grand temple ni statue remarquable n'avait encore été dédié à ce qui n'était jusqu'alors qu'un héros, un « demi-dieu »<sup>105</sup>. Elle doit aussi beaucoup au chef-d'œuvre d'Alkamène créé pour le sanctuaire d'Asclépios sur le flanc sud de l'Acropole d'Athènes<sup>106</sup>.

L'image d'un Asclépios barbu, symbole d'âge et de sagesse, à l'*himation* et au long bâton, s'est développée dès le second quart du IV<sup>e</sup> s. avant J.-C.<sup>107</sup>. Mais si l'image bar-

bue d'Asclépios ou d'Esculape est la plus répandue<sup>108</sup>, il existe bien des types d'Asclépios-Esculape juvéniles et imberbes<sup>109</sup>, souvent seulement identifiables à la présence du bâton de marche du médecin, itinérant par fonction, sur lequel s'enroule le serpent familier. Il convient de ne pas confondre ces images divines avec celles, plus efféminées des représentations d'Apollon<sup>110</sup> ou de Bacchus, lorsqu'elles ont perdu les attributs caractéristiques de ces dieux. La première figuration d'Asclépios imberbe serait la statue chrysléphantine créée par Calamis de Chypre pour l'Asclépieion de Sicyone<sup>111</sup>; le

p. 70-92 et Raftopoulou, 1979, p. 43-47; Asclépios Grimani à l'omphalos, marbre original de la seconde moitié du IV<sup>e</sup> s. avant J.-C., Traversari, 1973, p. 128, n°53, et l'Asclépios Grimani aux sandales et à la *capsa* rectangulaire restaurée à la place d'un omphalos, marbre original de la fin du IV<sup>e</sup> s., *ibid.*, n°72, ces deux derniers drapés étant différents de l'Esculape de Dax; relief votif d'Hydria, Charbonneaux, Martin, Villard, 1969, fig. 234.

108. Reinach, 1895, p. 102-103, n°99, fig. 99, Esculape de Neuvy-en-Sullias, musée d'Orléans; Babelon, 1924, p. 214, n°598, Esculape de Reims; Lussien-Maisonneuve, 1978, I, p. 125-128, pl. II-L, n°13, tête du II<sup>e</sup> s. après J.-C.; Rolland, 1965, p. 72, n°108, Esculape de Laudun avec un foie dans la main droite, et p. 187, n°451; Kaufmann-Heinimann, 1983, p. 20, n°20; Franzoni, 1973, p. 151, fig. 127; *Marbres antiques, terres cuites du Bassin méditerranéen, bronzes de Syrie, bronzes romains, 1977-1978*, p. 41, n°48, I<sup>er</sup> s. après J.-C.

109. Voir Holtzmann, 1984, catalogue p. 869-871; statue colossale d'Asclepius jeune au type Campana de la Ny Carlsberg Glyptothek de Copenhague (De Spagniolis, 1983, p. 77, fig. 4), portrait de Lucius Verus, vers 150 après J.-C., *LIMC*, II, 1984, I, p. 884, n°264; statuette acéphale de Nicosie, II<sup>e</sup> s. après J.-C., *LIMC*, II, 1984, I, p. 884, n°267; la coiffure se rapproche davantage de celle de la figurine de Dax sur un Asclépios imberbe du musée national d'Athènes, daté autour de 140 après J.-C. : Kerényi, 1964, p. 39, fig. 20, avec volume et drapé très proches de ceux de la figurine de Dax, mais attitude légèrement basculée sur la gauche; le bâton au serpent était écarté du corps, sa base étant posée tout près du pied comme c'est le cas du gouvernail de Fortuna. L'Asclepius imberbe du Braccio Nuovo, conservé au musée du Vatican, est d'une attitude différente : le bâton au serpent est calé sous l'aisselle droite, et le poing gauche est sur la hanche : Kerényi, 1964, type IIa, p. 64, fig. 41. À ce même type appartiennent les deux fragments d'une figurine polychrome en albâtre (avec autre pierre colorée pour le manteau aujourd'hui disparu) trouvée à Tanagra et conservée au musée du Louvre : inv. MNC 1939/MA. 2727, catalogue MA 2727, (Michon, 1896, p. 60). Autre type très différent à Argos : Marcadé, 1982, p. 237-246, repris dans Marcadé, 1993, p. 445-457; cet article rappelle toutes les sources, iconographiques ou littéraires, relatives aux représentations d'un Asclépios glabre. Une figurine en bronze de Volubilis montre un Asclépios imberbe, ou Apollon guérisseur (?), au bâton au serpent, totalement nu : Picard, 1948, p. 698, fig. 303, réputé « transcription faite pour un lauréat »; voir aussi Boube-Piccot, 1969, p. 193-195, n°205, pl. 135-136 et Michon, 1933, p. 133-134, fig. 15-16; Esculape imberbe et nu de Römerberg-Mechtersheim, conservé au Badisches Landesmuseum de Karlsruhe, inv. C 504, Leibundgut, 1990, p. 671, n°213, daté du milieu ou du troisième quart du II<sup>e</sup> s. après J.-C.

110. Popovic *et alii*, 1969, p. 86, n°77, I<sup>er</sup> s. après J.-C.

111. Pausanias, II, 10, 3. Le même type pourrait avoir été sculpté par Scopas pour le temple de Tégée : Marcadé, 1982, p. 446.

102. Les copies du III<sup>e</sup> s. avant J.-C. présentent déjà des plis plats et coupants : Raftopoulou, 1979, p. 43 et notes 4 et 5. Ce n'est d'ailleurs qu'à la fin du V<sup>e</sup> s. que, selon B. Holtzmann, Asclépios, ce « parvenu », n'accède au premier plan : Holtzmann, 1984, p. 863.

103. Picard, 1948, p. 344-345, fig. 120, vers 380-370 avant J.-C.

104. Picard, 1963, p. 1233, fig. 483, musée national d'Athènes.

105. Picard, 1948, p. 217-219, vers 380-370 avant J.-C., fig. 73.

106. Bieber, 1961, p. 181, à comparer à l'Esculape de l'île Tibérine, copie conservée au musée national de Naples, Bieber, 1961, p. 180-181, fig. 782.

107. Picard, 1963, p. 1233, fig. 483, musée national d'Athènes, vers 360-350 avant J.-C.; Asclépios de Cincinatti, vers 275 avant J.-C., Bieber, 1957,

sceptre et la pomme de pin étaient ses attributs. La seconde est attribuée au groupe d'Asclépios assis et d'Hygie, par Scopas, vu par Pausanias à Gortys d'Arcadie <sup>112</sup>, et datable par conséquent de la seconde moitié du IV<sup>e</sup> s. avant J.-C. D'autres villes du Péloponnèse honoraient un Asclépios juvénile, assurément imberbe à Phlionte, puisque Pausanias le cite comme tel (Pausanias, II, 13, 5), peut-être glabre à Tégée et à Trézène (Marcadé, 1982, p. 446).

Légèrement penchée en avant, la tête imite l'inclinai-son bienveillante de celle d'une statue de culte, plus grande que nature, regardant l'orant placé devant elle. L'Esculape de Dax ne peut être le portrait de quelque médecin de l'époque romaine. Dans sa mollesse un peu maladroite, son visage évoque une figure idéale et conserve manifestement quelque lointain souvenir d'un modèle grec. Les lèvres sont fermées sur une moue attristée, presque grimaçante. Tellement pondéré, tellement fermé qu'il en est presque adipeux et sans expression, malgré le regard d'argent tourné vers l'orant, ce visage un peu mou contraste avec la coiffure tourmentée <sup>113</sup> qui s'inspire à l'évidence de celles de l'Asclépios scopasique barbu de Tégée <sup>114</sup>, du portrait de Mausole à Halicarnasse, vers 350 avant J.-C., et de l'Alexandre de Lysippe, vers 335-325 <sup>115</sup>. Mais il s'agit ici d'une interprétation romaine assez maladroite de la chevelure « baroque » et mouvementée des modèles hellénistiques : elle évoque presque les masques de la comédie romaine. Cette figurine dacquoise est iconographiquement très proche d'une statuette en marbre d'époque impériale trouvée à Épidaure et conservée au musée national d'Athènes <sup>116</sup>.

La légende épidaurienne racontait que Coronis, fille du roi des Lapithes, avait mis au monde Asclépios-Esculape, demi-dieu car fils d'Apollon, et l'avait exposé sur le mont Myrtion (Titthion) où il avait été nourri par une chèvre et gardé par un chien. Apollon l'avait confié au centaure Chiron, qui lui avait enseigné la médecine.

Bientôt le jeune Esculape devint capable de guérir les vivants mais aussi, supplantant son père adoptif, osa ressusciter un mort, en usurpant, lui simple mortel, un pouvoir divin. Il fut foudroyé par Zeus-Jupiter (Solimano, 1976, p. 121-142). Héros salutaire toujours considéré comme issu de la lumière et du feu, Asclépios-Esculape fut honoré bientôt comme le dieu de la médecine, d'abord à Épidaure, semble-t-il, métropole de ce culte, puis dans le Péloponnèse et dans tout le monde grec, et enfin dans le monde romain. Dieu chthonien, Asclépios fut d'abord considéré comme le devin et le médecin de l'âme avant que, connaissant les causes des désordres de l'âme et détenteur de l'avenir, il ne devienne le dieu du diagnostic et le guérisseur des corps (Séchan, Lévêque, 1966, p. 229-238). Dans la tradition arcadienne, Asclépios était connu comme un dieu enfant (Jost, 1985, p. 202).

Le serpent est son commensal <sup>117</sup>. Animal du monde souterrain, en contact avec les démons et les forces de la nature, bénéfiques ou maléfiqes, il contribue à la divination. C'est aussi le gardien du foyer domestique (serpents de laraires) et sa figuration rappelle aussi le serpent qui avait fait découvrir au dieu une plante permettant de redonner aux malades la chaleur perdue et de rendre les morts à la vie. Le bâton autour duquel s'enroule le serpent est le bâton du médecin, toujours itinérant car il se déplace d'un malade à l'autre. La présence fréquente de l'omphalos delphique aux pieds du dieu fait allusion à sa parenté avec Apollon et aux oracles qu'Esculape rend comme lui, notamment grâce aux hallucinations favorisées par les fumigations de laurier et de cyprès durant le rite de l'incubation.

Moins souvent représenté avec le dieu, le chien lui est associé en souvenir du gardien d'Esculape enfant. Il en est de même de la chèvre que, sauf à Épidaure, l'on répugnait à sacrifier car elle avait allaité le dieu. Le coq, en revanche, est parfois représenté avec Esculape, car c'est l'animal de sacrifice par excellence <sup>118</sup>.

J. Marcadé remarquait déjà que « *les statues et statuettes conservées d'Asclépios drapé et imberbe sont rares, même en Grèce elles sont d'époque tardive et bien peu sont susceptibles de refléter une création magistrale du IV<sup>e</sup> siècle* » (Marcadé, 1982, p. 448). Pour S. Boucher, « *la rareté des représentations de bronze [d'Esculape] en Gaule est particulièrement remarquable. Le dieu n'y était visiblement que très peu honoré. Il est probable*

112. Pausanias, VIII, 28, 1; le Périégète mentionne à deux autres reprises des représentations d'Esculape imberbe, cf. Edelstein, 1945.

113. Cette impression de postiche, essentiellement donnée par la profonde ligne d'ombre qui encadre le visage, est déjà nettement perceptible dans l'*Eubouleus* d'Eleusis, copie romaine (?) d'un original créé vers 350-330. Richter, 1960, p. 135, n°193.

114. Picard, 1948, p. 693-696, fig. 299 et 300, IV<sup>e</sup> s. avant J.-C.

115. Alexandre lysippique de Veleia, D'Andria, 1970, p. 45, n°20, pl. XIII.

116. Inventaire 1809. La position du bâton au serpent est très évocatrice de l'attribut perdu de l'Esculape de Dax : Holtzmann, 1984, p. 870, n°22.

117. Comme le serpent domestique semble l'avoir été, à l'instar du chat dans nos familles, pour nombre de foyers grecs, puis romains anciens.

118. Asclépios de la fontaine Juturne, à Rome, accompagné d'un enfant au coq et au couteau de sacrifice : Kerényi, 1960, p. 58-59, fig. 35.

que les fonctions étaient assumées par Apollon, dieu des sources thermales, guérisseur, et que lui seul possédait les prérogatives médicales des dieux locaux »<sup>119</sup>. À Dax, ville thermale où, comme le montre cette figurine, l'on honorait Esculape, le culte d'Apollon, divinité des eaux salutaires, n'est pas attesté (Maurin, Bost, Roddaz dir., 1992, p. 348).

En Grèce, mais également à Rome<sup>120</sup>, on compte le rite de l'incubation et la proximité d'eau fraîche et jaillissante parmi les caractéristiques essentielles du culte d'Esculape. L'eau aide à la divination (mantique) et à la guérison (iatrie). Esculape est donc également, traditionnellement, le dieu des fontaines sacrées, des eaux bonnes, des sources thermales (Solimano, 1976, p. 141-142). même si cette proposition ne se vérifie que très partiellement en Gaule où le culte d'Esculape n'a pas connu l'extension que l'on aurait pu y attendre<sup>121</sup>. Les zones de diffusion du culte d'Esculape en Gaule sont l'axe Rhône-Saône-Rhin, les villes thermales et les villes importantes où se concentraient les hauts fonctionnaires et les officiers romains<sup>122</sup>. Le site de Dax est donc très excentré et la chance d'y trouver une manifestation d'un culte rendu à Esculape était somme toute réduite<sup>123</sup>.

119. Boucher, 1976, p. 154, et Duval, 1976, p. 77. E. Sikora n'a recensé en Gaule que seize représentations d'Esculape (sur vingt-quatre mentions du dieu), les deux figurations les plus proches géographiquement de celle de Dax étant Vichy et Évaux-les-Bains, (1983, p. 176), si l'on excepte Martres-Tolosane (Haute-Garonne) où l'image d'Esculape figurait dans un cycle décoratif consacré aux grands dieux, *Espérandieu*, 1907-1955, II, 912.

120. On se souviendra que, lors de la peste de 291 avant J.-C., les Romains allèrent quérir au temple d'Épidaure l'un des serpents familiers pour matérialiser l'installation du dieu sur l'île Tibérine, choisie pour lieu d'élection par le serpent lui-même et bientôt nommée île d'Esculape. C'est encore en ce lieu, sur l'emplacement du temple dédié au divin guérisseur, que demeure l'Hôtel-Dieu de la ville éternelle.

121. Sikora, 1983, p. 182, cinq mentions d'Esculape seulement sur vingt-quatre recensées proviennent de stations thermales ou de sanctuaires de villes d'eau.

122. Sikora, 1983, p. 176-178; Hatt, 1983, p. 214, liste des inscriptions et des représentations d'Esculape; Hatt, 1989, p. 276-277.

123. La présence d'un médaillon figurant Esculape barbu en buste et d'une grande statuette acéphale d'Esculape dans le mobilier de l'établissement gallo-romain tardif de Chiragan, à Martres-Tolosane (Haute-Garonne), semble se justifier davantage par la richesse du décor en marbre d'une importante *villa*, avec nombreuses effigies divines et une quarantaine de bustes d'empereurs romains ou de membres de leur famille, que par une dévotion particulière au dieu médecin : statues ou statuette de Jupiter-Sarapis, Mars, Vénus, Minerve, Diane, Bacchus, Esculape, Hygie, Hercule, Bacchus, bacchantes, Ariane (?), nymphes, satyres, Harpocrate, Isis, tableaux à scènes mythologiques (travaux d'Hercule, satyres notamment), onze médaillons aux bustes de divinités gréco-romaines (dont Esculape), masques bachiques, etc.

## DATATION ET ORIGINE

La présence d'un Esculape imberbe dans le décor de la céramique sigillée sur des vases de Lezoux datés entre les règnes de Trajan et d'Antonin le Pieux<sup>124</sup> suggère que le culte d'Esculape n'était pas aussi marginal en Gaule qu'on l'a dit et que la rareté des témoignages le laisse penser, du moins à la fin du I<sup>er</sup> s. et au II<sup>e</sup> s.

Le « montage » des chevilles est analogue à celui du lare en bronze de Volubilis considéré comme une production italique du I<sup>er</sup> s. après J.-C. (Boube-Piccot, 1969, p. 160-163 et 206-207, pl. 152-155). En outre, quoiqu'il s'agisse ici de références davantage typologiques que chronologiques, puisque nous évoquons une statuette reprise de modèles du IV<sup>e</sup> s. avant J.-C., la coiffure et les sandales de l'Esculape de Dax sont très proches de celles du Jupiter dit « de Bree », daté du second tiers du I<sup>er</sup> s.<sup>125</sup>

Le traitement des yeux, aux globes incrustés d'argent et percés d'une pupille en cupule quasi circulaire juste sous la paupière supérieure, est très comparable à celui du regard du buste juvénile (poids-curseur de balance) trouvé à Keldenich (Schleiden), près de Bonn, et daté du II<sup>e</sup> s. après J.-C. (Menzel, 1986, p. 101-102, n°238, pl. 112). C'est également le parti adopté pour le buste d'Olganos conservé au musée de Verria (Macédoine occidentale), à la coiffure proche de celle de l'Esculape de Dax, et qui est également daté du II<sup>e</sup> s. après J.-C. (Kallipolitis, 1952, p. 85-91, pl. XII).

Le rendu plat et coupant des plis rectilignes du manteau dans le dos de la figurine peut être comparé au traitement du dos des statues de *togati* ou *palliatii* du II<sup>e</sup> s. de notre ère trouvées lors des fouilles de l'Agora d'Athènes<sup>126</sup>.

Manifestement très différent de celui de la statuette de Mercure, le style de cette figurine, sa qualité et ses références aux modèles grecs transcrits dans des copies romaines nous incitent à la considérer comme une production italique du II<sup>e</sup> s. de notre ère.

124. Oswald, 1936-1937, pl. XLIV, n°907 et 907a, avec référence possible à un prototype en marbre conservé au musée du Louvre : Reinach, 1897-1930, n°148.

125. Faider-Feytmans, 1979a, p. 181-184, et pl. 107-108; Boucher, 1976, p. 248, « antérieur à l'époque flavienne ».

126. Bieber, 1977, pl. 105, fig. 632, 635 et 636, et pl. 106, fig. 638, période antonine.

## LA FIGURINE DE SANGLIER (DAX 7)

### CARACTÉRISTIQUES

H. 4,6 cm ; H. avec socle 7 cm ; L. 7 cm ; L. avec socle 8,3 cm ; ép. à la base des pattes 2,4 cm ; ép. avec socle 4,1 cm ; poids avant restauration 113,8 g ; poids après restauration 105,5 g.

Dax (Landes), musée de Borda, inventaire MD 88.2.2. La figurine et le socle sont inventoriés sous le même numéro.

Prélèvement pour analyse : en haut et sur la face antérieure de la patte arrière gauche (inv. LRMF 14 464).

Bronze au plomb, alliage ternaire : cuivre, plomb 15,4 %, étain 5,19 % (LRMF, analyses L. 14 464, par spectrographie d'émission dans l'ultraviolet).

### ÉTAT DE CONSERVATION

Le flanc gauche et la patte arrière gauche, le flanc droit, la joue droite et la partie supérieure de la hure sont tachés par les produits de corrosion du fer. Outre cette patine brune, l'animal présente une coloration vert sombre avec des plages plus claires de malachite et des tâches bleues d'azurite.

La patte arrière gauche a été choquée lors de la découverte : sans point d'impact visible, elle est tordue vers l'arrière et présente une large fente à mi-hauteur, lisible sur la radiographie et mise en évidence par la restauration. La radiographie suggère également une faille du métal dans le tiers inférieur de la patte avant gauche.

Un amas de soudure est conservé sous la patte arrière gauche et une mortaise, à l'emplacement de la queue, conserve des vestiges de soudure.

### TECHNIQUE DE FABRICATION

Cette figurine a été coulée à la cire perdue. Massive, la pièce est faite d'un métal très homogène, sans défaut décelable à la radiographie, si ce n'est les fêlures des pattes gauches. Des coups de ciseau ont été donnés irrégulièrement sur le corps de la bête mais il est difficile de savoir s'ils l'ont été sur le modèle en cire ou, après la coulée, sur la pièce de bronze. Des traces de lime, en chevron, sont visibles, en particulier sur la patte arrière gauche.



Fig. 27. *Le sanglier Dax 7 sur son socle Dax 8; bronze.*

### DESCRIPTION

Sanglier plutôt que porc, l'animal est debout, solidement campé sur des pattes écartées, le corps et la hure légèrement arqués vers la gauche. La tête haute, les oreilles dressées, l'échine à l'importante crinière hérissée du front jusqu'à la croupe, le fauve semble faire face à quelque menace<sup>127</sup>. Les pattes sont trop écartées pour un animal à l'arrêt (fig. 27) mais l'attitude est aussi trop statique pour évoquer la charge brutale d'un sanglier, saccadée et irrépressible (Maurin, Bost, Roddaz dir., 1992, p. 285).

L'énorme hure triangulaire est séparée d'un avant-train puissant et d'un corps trop court par des coups de ciseaux verticaux, en arrière de la tête, qui dessinent comme une collerette. Le boutoir est épaté. La gueule fermée est marquée par un long sillon d'où jaillissent les défenses en forme de chevron, recourbées sur la hure, saillantes mais inégales, celle de gauche étant plus large, gravée d'un profond sillon vertical et plus proche du boutoir que celle de droite. La dissymétrie de la hure est également perceptible dans le traitement des yeux, petits, obliques et triangulaires, et dans le dessin des oreilles : concave et ronde à gauche, plate et pointue à droite.

L'anatomie est sommairement traitée. Les masses musculaires sont schématiquement disposées, avec quelque maladresse, et les détails sont indiqués à grands coups de ciseau imprécis : crinière dorsale hérissée et scandée d'incisions verticales, toison zébrée de coups

127. C'est l'attitude du remarquable petit sanglier de Jublains (Mayenne) : Naveau, 1984, p. 45.



obliques et ondulés se chevauchant pour évoquer les soies hirsutes, pattes raides, sabots lisses et arrondis dont les pinces ne sont pas figurées mais avec encoche latérale pour suggérer les doigts arrières.

Juste au-dessus des suites saillantes, une mortaise marque l'emplacement de la queue, aujourd'hui disparue, qui avait été moulée à part puis rapportée et soudée. Le fourreau du verrat n'est pas figuré, probablement à cause du parti technique de la fonte pleine qui avait conduit à recréuser le ventre pour alléger la pièce et rechercher une économie de métal.

#### COMMENTAIRES ET COMPARAISONS

L'attitude du sanglier à l'arrêt, faisant face, mais les jambes suffisamment écartées, comme projetées pour évoquer la course<sup>128</sup>, est assez répandue<sup>129</sup>. Cette posture suggère davantage la puissance et la combativité que la vitesse.

Dans la mythologie gréco-romaine, mais aussi dans le domaine gaulois<sup>130</sup>, le sanglier est fréquemment associé à divers dieux ou héros divinisés. J.-J. Hatt rappelle en particulier que le dieu Moccus était honoré, près de Langres, comme un « Mercure pourceau » et considère que le sanglier fut l'un des derniers symboles de Mercure, d'ailleurs le plus tardif (Hatt, 1989, p. 219 et p. 246, fig. 223, p. 247). L'animal rappelle la capture du sanglier d'Erymanthe sur un relief de bronze trouvé à Razgrad, Bulgarie (Vasilev, 1976, p. 187-190, fig. 8, p. 188, fig. 8, II<sup>e</sup> ou III<sup>e</sup> s.). Parfois représenté avec trois cornes dans le domaine celte, il a également été trouvé, dans un dépôt bourguignon, associé à un groupe d'Hercule et de la biche Cérénite (?) et avec un taureau tricorne<sup>131</sup>.

128. Cette posture accentuée ressemble fort à celle du cheval en course des mosaïques de cirque. À comparer également au sanglier-enseigne du musée des Antiquités nationales : Reinach, 1895, p. 269, fig. 267. C'est aussi l'attitude du sanglier figurant dans le décor de la coupe à couvercle en argent du trésor de Mildenhall (Suffolk), au British Museum : Pirzio Biroli Stefanelli, 1991, p. 96-97, fig. 69, et p. 290, n°149. 129. Reinach, 1895, p. 50, n°29, Diane sur un sanglier trouvée dans les Ardennes, p. 268-269, n°265 (Luxembourg) et 266 (sanglier-enseigne de la coll. Janzé), et p. 270, n°268 (Strasbourg) et 269. C'est aussi l'attitude du sanglier de Neuvy-en-Sullias, en bronze martelé : *ibid.*, p. 255, n°250 ; Braemer, 1969, p. 89-91, fig. 47 ; Boucher, 1973a, p. 173, n°301 ; Foster, 1977, p. 24, fig. 12 et pl. XI, e ; sanglier du site gallo-romain de Jublains (Mayenne). L'une des plus belles représentations du sanglier faisant face est la statuette de bronze du Titelberg (Luxembourg), datée du II<sup>e</sup> s. : *La civilisation romaine de la Moselle à la Sarre*, 1983, p. 160, n°101. La tête est également légèrement orientée vers la gauche.

130. Figuration du sanglier sur « l'idole au sanglier » d'Effigneix (Haute-Marne), Thévenot, 1968, p. 156.

131. Babelon, 1924, p. 18-19, fig. 11, sanglier tricorne trouvé en

Symbolique de la puissance aveugle, le sanglier était peut-être associé, ou opposé, dans la tradition gréco-romaine, à la force intelligente d'Hercule divinisé<sup>132</sup>.

Le porc, ou sanglier, compte également parmi les figures des laraires gallo-romains, comme c'est le cas à Rezé (Loire-Atlantique) où il est associé à deux divinités féminines protectrices inconnues du panthéon gréco-romain, à un buste féminin probablement lié au culte impérial, et à un chien, gardien du foyer (Santrot, 1993a, p. 277 et 289, fig. 7, musée Dobrée, Nantes). Il est aussi associé très directement aux lares domestiques de tradition romaine, comme sur l'autel de Mandeuze<sup>133</sup> où il figure sur le même socle qu'un lare versant une libation, qu'un coq et qu'un serpent à crête et caroncule de coq.

Le sanglier est aussi un « attribut » ou un « assesseur » inhabituel de Mercure en Germanie : l'exceptionnel Mercure assis sur un rocher de Schwarzenacker (près de Hombourg, Sarre), daté du milieu ou de la seconde moitié du III<sup>e</sup> s., est accompagné d'un coq chantant et d'un bouc escaladant un sanglier assis<sup>134</sup>. Il accompagne la déesse forestière gauloise Arduina dans les Ardennes.

La représentation du sanglier, ou du porc, est fréquente dans l'art animalier gallo-romain, que ce soit dans le bronze, dans la terre cuite ou dans la pierre. Il est vrai que, sauvage ou domestique (Furger *et alii*, 1992, p. 7-10), l'animal constituait l'une des principales ressources de l'alimentation des Gaulois<sup>135</sup>, dont les salaisons, très prisées

Bourgogne ; Babelon, 1928, p. 50-51, n°29, pl. XVI ; Boucher, 1976, p. 173, pl. 66, n°316 ; Duval, 1957, p. 43, fig. 12 ; Thévenot, 1968, p. 155. 132. En 268, le sanglier figure au revers d'un *antoninianus* de Gallien à la légende *HERCULI CONS AUG*, mais aussi au revers d'un autre antoninien de Gallien légendé *DIANA CONS AUG* : Boissel, 1974, p. 132-133, et p. 135, n°20.

133. Lebel, 1962, pl. XVII, n°15 : lare, coq, serpent à crête de coq, porc et coffret.

134. *La civilisation romaine de la Moselle à la Sarre*, 1983, p. 140, n°69c.

135. Par exemple, à Saintes (Charente-Maritime), à la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. avant J.-C. et au I<sup>er</sup> s. après J.-C., les porcs représentaient entre 33 et 50 % des restes osseux des animaux consommés : Laurenceau, 1988, p. 59-71. À Aulnay-de-Saintonge, en revanche, la garnison tibérienne lui préférerait la chèvre ou le mouton, et le bœuf : le porc ou le sanglier représentait 27 % de l'alimentation carnée, fondée sur la consommation de porcins, d'ovi-capridés, de bovidés, de cheval, de cerf et de chevreuil, Caillat, 1983. Aujourd'hui encore, il est difficile aux ostéologues de différencier, autrement que par la statistique des mensurations, les restes osseux souvent fragmentaires des porcs et des sangliers trouvés sur les sites d'habitat.

136. André, 1981, p. 115, 136 et 142. À Rome, le sanglier était le plus cher des gros gibiers et le porc, la viande la plus onéreuse. L'un et l'autre fournissaient pourtant aux Romains la plus grande partie de l'alimentation carnée. Blanc, Nercessian, 1992, p. 116-117, où Martial, VIII, 22, montre que l'on prisait davantage le sanglier, et p. 140-153.

des Romains<sup>136</sup>, étaient importées à grand prix<sup>137</sup>. Le porc ou sanglier pouvait donc être un puissant symbole de prospérité. On sait également qu'il fut souvent retenu parmi les animaux peut-être divins figurés sur les monnaies des Gaulois<sup>138</sup> ou ornant leurs enseignes<sup>139</sup>, choisi probablement pour symboliser la force et le caractère pugnace et combatif de peuples guerriers à la fierté et à la bravoure légendaires (De Vries, 1963, p. 190). À ce titre, le sanglier pourrait être considéré comme un animal emblématique, totémique de la nation gauloise<sup>140</sup>. À Langres (Haute-Marne), le dieu *Moccus* porte le nom gaulois du sanglier et dans cette même région, une statuette gauloise représente un dieu paré du torque et dont la poitrine est couverte presque entièrement par un sanglier (Colombet, Lebel, 1953, p. 125, note 3), symbole du dieu gaulois Teutatès selon J.-J. Hatt (1989, p. 122-123, fig. 95 et 97).

Sans que l'on dispose d'éléments précis sur son interprétation, la présence du porc ou du sanglier dans les laraires signifie que l'animal figurait aussi, pour le moins, quelque génie favorable à la prospérité du foyer.

#### DATATION ET ORIGINE

L'étude comparative n'a pas permis d'identifier de sanglier ni d'ailleurs d'autre figurine permettant un rapprochement stylistique. L'animal est campé avec justesse et des mouvements quasi imperceptibles, comme l'orientation de la tête, l'écartement exagéré des pattes, les oreilles dressées ou la dissymétrie probablement accidentelle des éléments de la hure, contribuent à lui donner vie. Mais les volumes simplifiés, le modelé schématique et le rendu « impressionniste », presque géométrique du pelage rappellent les traditions celtiques de stylisation et de schématisation des formes<sup>141</sup> tandis que les détails

137. André, 1981, p. 142. Les salaisons gauloises les plus appréciées à Rome provenaient de la Cerdagne et du Languedoc (Narbonnaise), de la Franche-Comté et de la région de Cassel (Belgique).

138. Il figure sur les monnaies des Bituriges (Cravavat, 1955, p. 221), des Armoricaïns (Blanchet, Dieudonné, 1912, p. 51, fig. 77), sur celles des peuples ayant habité le Pas-de-Calais (*Ibid.*, p. 58, n°96), des Rèmes (*Ibid.*, p. 67, n°116), des Leuques (*Ibid.*, p. 68, n°119), des Eduens (*Ibid.*, p. 71, n°126), etc.

139. Cf. le magnifique sanglier-enseigne en tôle de laiton découvert en 1989 sur la plage de l'Amélie à Soulac-sur-Mer (Gironde) : Maurin, Bost, Roddaz dir., 1992, p. 273.

140. On notera l'existence d'une monnaie attribuée aux Petrucocres de la région de Périgueux, figurant un sanglier androcéphale, moins fréquent cependant que le cheval androcéphale cher aux peuples armoricaïns, Duval, 1976, p. 17, fig. 3.

141. Caractères évidents du style des figurines de Neuvy-en-Sullias (Loiret) ou du sanglier-enseigne de Soulac-sur-Mer (Gironde), par exemple.

grossièrement figurés rendent bien le caractère sauvage, primitif, puissant et incontrôlable de la « bête noire » chère aux populations gauloises. Il ne peut s'agir d'une création italique et l'on doit attribuer cette figurine à un artisan gallo-romain, probablement aquitain.

Pour les mêmes raisons que pour le coq et le bouc de Mercure, on ne peut guère se fonder que sur le style de cette figurine pour la dater et proposer de la situer au III<sup>e</sup> s., et peut-être à la seconde moitié de cette période. Cependant, il est évident que ce sanglier provient d'un atelier différent de celui qui créa les attributs du Mercure de Dax.

#### LE SOCLE DU SANGLIER (DAX 8)

##### CARACTÉRISTIQUES

H. 2,4 cm ; L. 8,3 cm ; l. 4,1 cm ; poids avant restauration 135 g ; poids après restauration 132 g.

Prélèvement pour analyses : sous le pied sphérique correspondant à la patte avant droite (inv. LRMF 14 465).

Bronze au plomb, alliage ternaire : cuivre, étain 8,08 %, plomb 2,26 % (LRMF, analyses L. 14 465, par spectrographie d'émission dans l'ultraviolet).

##### ÉTAT DE CONSERVATION

L'objet porte les traces de plusieurs chocs (déformation ponctuelle des moulures, légères déchirures, torsion du métal, écaillage des produits de corrosion) qui se sont produits au moment de la découverte : choc de bas en haut sur la moulure inférieure du petit côté arrière et sur la moulure inférieure à l'angle arrière du long côté gauche et près du pied avant droit, chocs de haut en bas sur la moulure supérieure du long côté droit, près du pied avant droit de l'animal. Légèrement gauchi, le socle est désormais bancal.

La trace brune d'un dépôt de rouille est visible sur le tiers avant de la surface du plateau supérieur. Des traces de la soudure des pieds du sanglier sont conservées de même qu'une importante plage de soudure, blanche et lisse, est perceptible devant l'animal. Des restes de concrétions (produits de corrosion inactive) ont été conservés sous le socle pour d'éventuels prélèvements ultérieurs.

### TECHNIQUE DE FABRICATION ET DESCRIPTION

Massif mais creux en sa partie inférieure, cet objet a été moulé à la cire perdue, en une seule pièce.

Il s'agit d'un socle plat, à peu près rectangulaire, dont le plateau supérieur lisse est porté par un bandeau vertical aux deux moulures horizontales très saillantes et par quatre pieds imparfaitement sphériques (fig. 28).

### COMMENTAIRES ET COMPARAISONS

Cet objet n'a pas été fabriqué avec une grande rigueur. Les moulures sont émoussées et leurs angles sont arrondis. Le modelé des quatre pieds en forme de boule est approximatif. L'importante mouluration horizontale destinée à créer un contraste d'ombre et de lumière, est disproportionnée par rapport aux socles statuaire qu'elle prétend imiter.

La surface du plateau supérieur porte les arrachements des quatre points de soudure correspondant aux pattes du sanglier, ce qui, avec la symétrie des taches de rouille et des traces des chocs, confirme l'association des deux pièces. Cependant, la restauration a mis en évidence devant l'animal une cinquième plage de soudure, vaguement rectangulaire. Même si elle réserve davantage d'espace à l'avant qu'à l'arrière de l'animal, la position du sanglier ne permet guère d'envisager un attribut aujourd'hui perdu, élément improbable car sans équivalent parmi les figurines de sanglier connues. Cette trace pourrait n'être que le souvenir, tant bien que mal effacé par le bronzier, d'une malencontreuse goutte d'alliage d'étain tombée durant le scellement du sanglier, mais elle pourrait également s'expliquer par une utilisation antérieure du socle pour la présentation d'une autre figurine. Ce support aurait alors été réemployé pour le sanglier après avoir perdu son sujet initial. Il faut cependant remarquer que les proportions de cette base sont parfaitement appropriées à celles du sanglier. Comme il peut s'agir de créations contemporaines, rien n'interdit de penser que le socle a bien été créé pour la figurine qu'il portait dans la cachette dacquoise.

Un support très semblable a été trouvé à Vienne, en Autriche <sup>142</sup>. Des socles rectangulaires à haut dé lisse compris entre deux moulures simples, mais dépourvus de pieds, furent utilisés pour l'association de deux figu-

142. Fleischer, 1967, p. 195-196, n°286a, pl. 132, non daté.

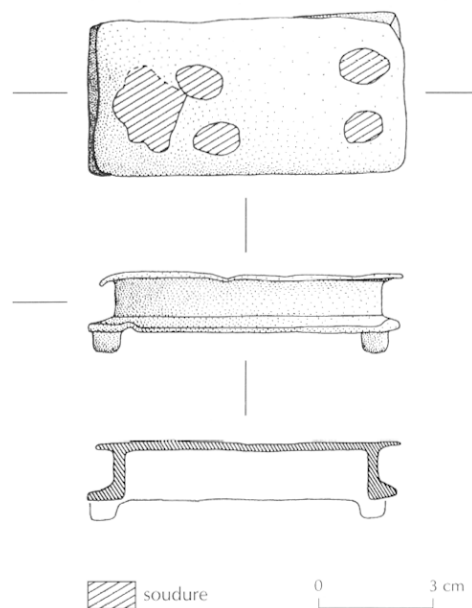


Fig. 28. Le socle Dax 8 du sanglier vu tête à gauche; bronze.

rines <sup>143</sup>, pour la présentation de sujets uniques <sup>144</sup> ou, plus souvent, pour supporter des animaux <sup>145</sup>. À Mauer an der Url (Autriche), un tel socle a été maladroitement réemployé pour la juxtaposition d'un Jupiter Dolichenus juché sur un taureau et d'une Juno Regina sur une mule <sup>146</sup>.

### DATATION ET ORIGINE

Les éléments de comparaison que nous avons pu recenser nous conduisent tous à dater cette base du III<sup>e</sup> s.

143. La déesse Artio, de Muri, près de Berne (Suisse), son ourse et un arbre, dédiés par Licinia Sabinilla, Leibundgut, 1980, I, p. 66-70, n°60, II, pl. 88-94, groupe non daté; Junon et Genius de Mâlain (Côte-d'Or), daté entre la fin du II<sup>e</sup> s. et la chute de l'Empire gaulois, Roussel, 1979, p. 216 et 219-220, pl. 123, fig. 6 et 7.

144. Athlète ou dieu de Steisaal (Luxembourg): Wilhelm, 1971, p. 12, n°18, ill. p. 46, non daté; base du taureau de Waldenburg (Suisse), dédiée par Tauricus, Kaufmann-Heinimann, 1977, p. 106-107, n°160, pl. 104 et 105, non datée.

145. Base-tronc pour les offrandes, figurant Epona assise sur sa jument suivie trouvée à Loisia (Jura), Babelon, 1924, p. 214-215, fig. 75; base et bouc dédiés à Mercure par Julia Juliana, provenant d'Ursins (Suisse), Leibundgut, 1980, I, p. 74-75, n°63, et II, pl. 98-100, non daté; panthère d'Yverdon (Suisse), *Ibid.*, p. 76-77, n°66, pl. 104, non daté; taureau de Waldenburg (Suisse), dans Kaufmann-Heinimann, 1983, p. 106-107, n°160, pl. 105, non daté; panthère de Lyon, peut-être un ornement de char, dans Boucher, 1976, p. 168, n°287, non datée.

146. Fleischer, 1967, p. 36-38, n°19, pl. 13-15, non daté.

de notre ère, datation concordante avec celle qui est proposée pour la figurine du sanglier, quoique la présence d'une cinquième trace de soudure puisse être interprétée notamment comme le souvenir de l'utilisation primitive d'un socle réemployé.

Les bases rectangulaires à dé lisse entre deux moulures simples sont fréquentes dans l'est de la Gaule, en Suisse et en Europe centrale où elles étaient particulièrement en faveur au III<sup>e</sup> s. Cependant rien n'interdit de considérer ce socle comme une production aquitaine.

### SOCLE EN FORME DE ROCHER (DAX 16)

#### CARACTÉRISTIQUES

H. 3,7 cm ; L. 7,7 cm ; ép. 5,4 cm ; poids avant restauration 222,6 g ; poids après restauration 194,5 g.

Dax (Landes), musée de Borda, inventaire MD 95.06.08.

Prélèvement pour analyses : sous la base, sur l'excroissance du long côté en la partie la plus large du socle (inv. LRMF 14 473).

Bronze au zinc et au plomb, alliage quaternaire : cuivre, étain 5,23 %, zinc 5,10 %, plomb 4 % (LMRF, rapport du 18 octobre 1985, analyses L. 14 473, par spectrographie d'émission dans l'ultraviolet). Voir *supra* p. 268, à propos du caducée, le commentaire sur la présence du zinc dans les alliages cuivreux d'époque romaine.

#### ÉTAT DE CONSERVATION

Naguère presque totalement inclus dans un épais bloc de gangue ferreuse, cet objet présente une patine rouillée sur les quatre-cinquièmes de sa surface. Il est en bon état même si la couleur jaune doré du bronze est dissimulée par endroits par l'altération des fers voisins.

Une trace de soudure, aujourd'hui ternie, était visible sur une partie non « rouillée » du socle, dans l'axe, sur le tombant de la partie la plus haute du rocher. Une « coulure » de soudure peut également être observée sous le surplomb. D'autres traces de soudure ont pu être masquées par les traces de corrosion des fers voisins du rocher au sein de la cachette. La base de l'objet ne conserve pas de trace de soudure, ce qui montre qu'il n'est pas un élé-

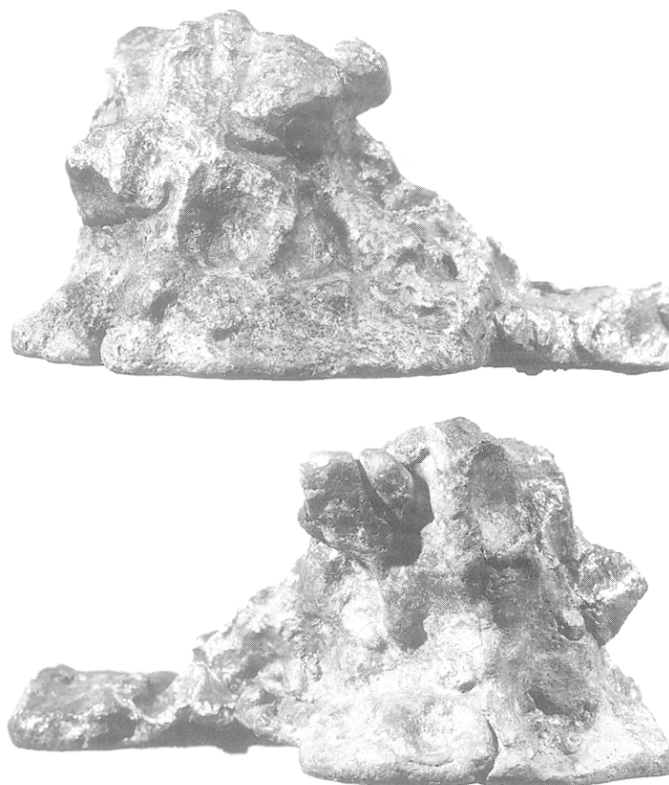


Fig. 29. Socle en forme de rocher Dax 16; bronze.

ment décoratif constitutif d'un groupe <sup>147</sup> mais qu'il doit être lui-même considéré comme un support.

#### TECHNIQUE DE FABRICATION ET DESCRIPTION

Coulé à la cire perdue, cet objet est creux. Sur une surface de pose quasiment plane, il figure un relief tourmenté imitant un rocher idéal, avec sommet à surplomb et pente douce vers l'avant, en arc de cercle avec petites cavités et parties saillantes (fig. 29).

Cet élément décoratif est un rocher dont la forme conventionnelle était adaptée à l'usage de socle « naturaliste » pour un personnage assis, les pieds reposant sur la partie basse. Alors que l'on pourrait s'attendre à des plages ménagées pour l'application du séant, de la main gauche et des pieds d'une divinité assise, la jambe droite

147. Le socle hexagonal du groupe de Mercure ne montre à sa surface aucune trace de soudure suggérant que ce rocher aurait pu avoir été fixé en arrière des pieds de Mercure, même si l'espace disponible rendait la chose possible. Au reste, la disproportion ne plaiderait guère pour une telle hypothèse et un tel décor n'est pas commun dans la torcutique gallo-romaine.

étendue, reposant sur le talon, la jambe gauche repliée et le pied appliqué sur une paroi verticale du rocher, aucune partie plane n'appelle l'application d'une telle figurine.

On peut qualifier de très « moderne » le traitement de ce relief « cabossé » obtenu, comme sur les maquettes sculptées dans le plâtre, la terre ou la cire, par ajouts successifs de petites masses d'argile pastillées ou rapidement travaillées à l'ébauchoir.

#### COMMENTAIRES ET COMPARAISON

Le modèle des divinités assises sur un socle en forme de rocher pourrait être, après l'Hermès assis de la frise du Parthénon, le colossal Héraclès assis de Tarente, par Lysippe, évoqué par l'Hermès hellénistique du Metropolitan Museum of Art de New-York, du début du III<sup>e</sup> s. avant J.-C.<sup>148</sup>, et l'Héraclès Epitrapézios de Lysippe, au type repris par l'Hermès assis, en bronze, d'Herculanum, conservé au musée national de Naples<sup>149</sup>. Fréquents à l'époque hellénistique en Grèce (à Délos, par exemple) et en Grande-Grèce, les socles en forme de rocher permettant la présentation d'un personnage assis sont directement inspirés des rochers de marbre utilisés depuis la première moitié du IV<sup>e</sup> s. avant J.-C. dans la grande statuaire grecque<sup>150</sup> et dont les types furent repris sur les monnaies notamment<sup>151</sup>, puis sur les bronzes d'époque romaine comme, en particulier, l'Héraclès juvénile ou Hercule de Feurs (Loire)<sup>152</sup>, daté du début de l'Empire, et l'Hermès d'Augst-Liestal (Suisse)<sup>153</sup>, dont le socle, très proche de notre exemplaire, est peut-être là utilisé en réemploi.

Le Mercure assis d'*Argentomagus*, à Saint-Marcel (Indre), est appuyé sur un socle tourmenté, avec surplomb à l'arrière gauche du dieu recevant la main gauche

présentant la bourse (Informations archéologiques, *Gallia*, 32, 1974, p. 310-311, fig. 7). Cet ensemble très « gaulois » date du I<sup>er</sup> ou du II<sup>e</sup> s. De semblables socles, plus ou moins « réalistes », « impressionnistes » ou « cubistes » supportent des figurines attribuées à diverses époques : socles simplifiés du Vulcain de Valence, Drôme, daté du I<sup>er</sup> ou du II<sup>e</sup> s. de l'Empire (?) (Boucher, Tassinari *et alii*, 1976, p. 80, n°69), de l'Apollon assis de Rian (Chevagnes, Allier)<sup>154</sup> ou du Mercure de la collection Bellori<sup>155</sup> : socles naturalistes du Mercure d'Épinay (Sainte-Beuve-en-Rivière, Seine-Maritime)<sup>156</sup>, du Mercure de Paramythia (nord-ouest de la Grèce), attribué au II<sup>e</sup> s. après J.-C.<sup>157</sup>, du Mercure du musée Calvet d'Avignon<sup>158</sup>, du dieu à l'oreille d'animal de Besançon<sup>159</sup>, du Mercure assis de Bavay, daté du I<sup>er</sup> s. (Boucher, Oggiano-Bitar, 1993, p. 43-45, n°11), et du groupe en argent du Mercure au sanglier de Schwarzenacker, Sarre<sup>160</sup>, daté du milieu du III<sup>e</sup> s. ; socles plus « impressionnistes » du Mercure de Saint-Didier, Vaucluse<sup>161</sup> et du Mercure assis d'Augst, Suisse (Kauffmann-Heinimann, 1983, p. 28-31, n°7), considéré comme une importation italienne du milieu du I<sup>er</sup> s. après J.-C.

#### DATATION ET ORIGINE

Nous savons que des socles en forme de rocher ont été créés par les bronziers gallo-romains dès le I<sup>er</sup> s. de notre ère et jusqu'au milieu du III<sup>e</sup> s., pour le moins. Il ne nous est donc pas possible de dater plus précisément ce rocher de bronze. Rien, non plus, ne nous permet de préciser l'origine de cette pièce, importation italienne ou production gauloise. Il reste que cet objet n'était pas associé à une figurine dans la cachette dacquoise où son imbrication entre les autres objets ne laissait pas de place à une image divine qui aurait pu disparaître à la découverte, mais des traces de soudure montrent que ce socle avait

148. Bieber, 1961, p. 41-42, fig. 110-111, bronze colossal de Lysippe, vers 360, connu notamment par un petit bronze conservé à Palerme : Picard, 1963, p. 566-567, fig. 237.

149. Bieber, 1961, fig. 106-109 ; Hermès assis d'Herculanum, lysippique, vers 320 avant J.-C., *Ibid.*, p. 600-602, fig. 254.

150. Par exemple, Héraclès Epitrapézios en marbre : Adamo Muscettola, 1979, p. 88, pl. 38, fig. 15.

151. Cf. le Pan assis en guetteur de cime au revers d'une monnaie de la Ligue arcadienne, vers 360, à l'effigie de Zeus Lycaios, Picard, 1948, p. 388, fig. 153 ; *Ibid.*, Pan au repos sur une monnaie arcadienne signée d'Olympios, p. 392-393, fig. 155 ; Héraclès juvénile de Crotona sur un statère d'argent du début du IV<sup>e</sup> s., *Ibid.*, p. 398, fig. 156.

152. Picard, 1963, p. 582-586, fig. 243, influencé tant par Lysippe que par Scopas.

153. Picard, 1963, p. 603, fig. 256 ; Kaufmann-Heinimann, 1983, p. 30-31, milieu du I<sup>er</sup> s. après J.-C.

154. Reinach, 1895, p. 48, n°24, non daté.

155. Heres, 1979, p. 211, pl. 118, fig. 2, non daté.

156. Espérandieu, Rolland, 1959, p. 28-29, n°20, pl. IX. « *La bourse fait corps avec le rocher, alors que celui-ci peut-être séparé du personnage. Entre les pieds du dieu, deux tortues* », non daté.

157. Swaddling, 1979, p. 103-105, n°9, pl. 53. La tortue et le coq sont intégrés au socle.

158. Rolland, 1965 p. 51, n°56, non daté.

159. Legrand *et alii*, 1981, n°36, non daté.

160. Dans *Römer am Rhein*, 1967, p. 328 et 330-331, n°H 3e.

161. Rolland, 1965, p. 52, n°57, British Museum, Londres, socle comprenant la tortue, le coq et une « *brebis ou chèvre blottie* », non daté.

probablement déjà été utilisé avant d'être enfoui sans sa figurine associée.

## LES LUMINAIRES

La cachette du Mercure de Dax recelait trois luminaires : une lampe à huile ornée d'un masque, une lampe tripode et une suspension à trois feux (Santrot, Watier, 1988, p. 10-23).

### LA LAMPE AU MASQUE (DAX 9)

#### CARACTÉRISTIQUES

H. sans anse 3,6 à 3,8 cm ; H. avec anse 6,5 cm ; diam. du réservoir 8,9 cm ; L. sans anse 12,1 cm ; L. avec anse 13,6 cm ; H. de l'anse 6,8 cm ; l. de l'anse aux chénisques 7,4 cm ; l. de l'anse 1,5 cm ; poids avant restauration 882 g ; poids après restauration 571 g.

Dax (Landes), musée de Borda, inventaire 88.2.4.

Prélèvement pour analyses : sous le bec, près du bord, dans l'axe (inv. LRMF 14 466.1), et sur l'anse, à sa base, au-dessus de la palmette (inv. LRMF 14 466.2).

Prélèvements de soudure : sous l'attache inférieure de l'anse (inv. LRMF 14 466.3).

Lampe : bronze au plomb, alliage ternaire : cuivre, plomb 17,24 %, étain 4,76 %, avec une teneur importante en fer (1,15 %).

Anse : bronze au plomb, alliage ternaire : cuivre, plomb 17 %, étain 7 %.

Soudure : plomb 72,4 %, étain 22,7 %, cuivre 3,5 %, zinc 1,4 % (LRMF, analyses L. 14 466. 1, 2 et 3, par spectrographie d'émission dans l'ultraviolet).

#### ÉTAT DE CONSERVATION

Cet objet conserve une sorte de tavelure de l'épiderme, due aux nombreux points de corrosion. Un côté du réservoir reste d'une teinte brune provenant de la soudure par la corrosion, sur le dessus du réservoir, d'une plaque de fer de 11,5 cm par 7 cm, objet indéterminé

complètement minéralisé. Certaines zones de la lampe ne sont absolument pas corrodées. Cela résulte peut-être d'une protection du métal par des coulures de l'huile du réservoir, comme le laisse penser leur répartition.

La plume qui flanque la coiffure à la droite du masque est tronquée, de même que l'extrémité du bec d'oiseau, très corrodé, et l'attache inférieure de l'anse semble avoir été sommairement retaillée. Deux modestes excroissances sur le bord de la cuvette du réservoir peuvent être interprétées comme la trace d'un anneau destiné à fixer la chaînette retenant le couvercle aujourd'hui perdu.

#### TECHNIQUE DE FABRICATION

Cette lampe a été coulée à la cire perdue. Elle conserve des traces de tournage (stries concentriques, point de centrage à l'intérieur du réservoir) et le souvenir d'une rectification à l'estèque du modèle en cire. On peut noter quelques bulles et soufflures sur le côté du réservoir qui a subi le contact de la corrosion de la plaque de fer.

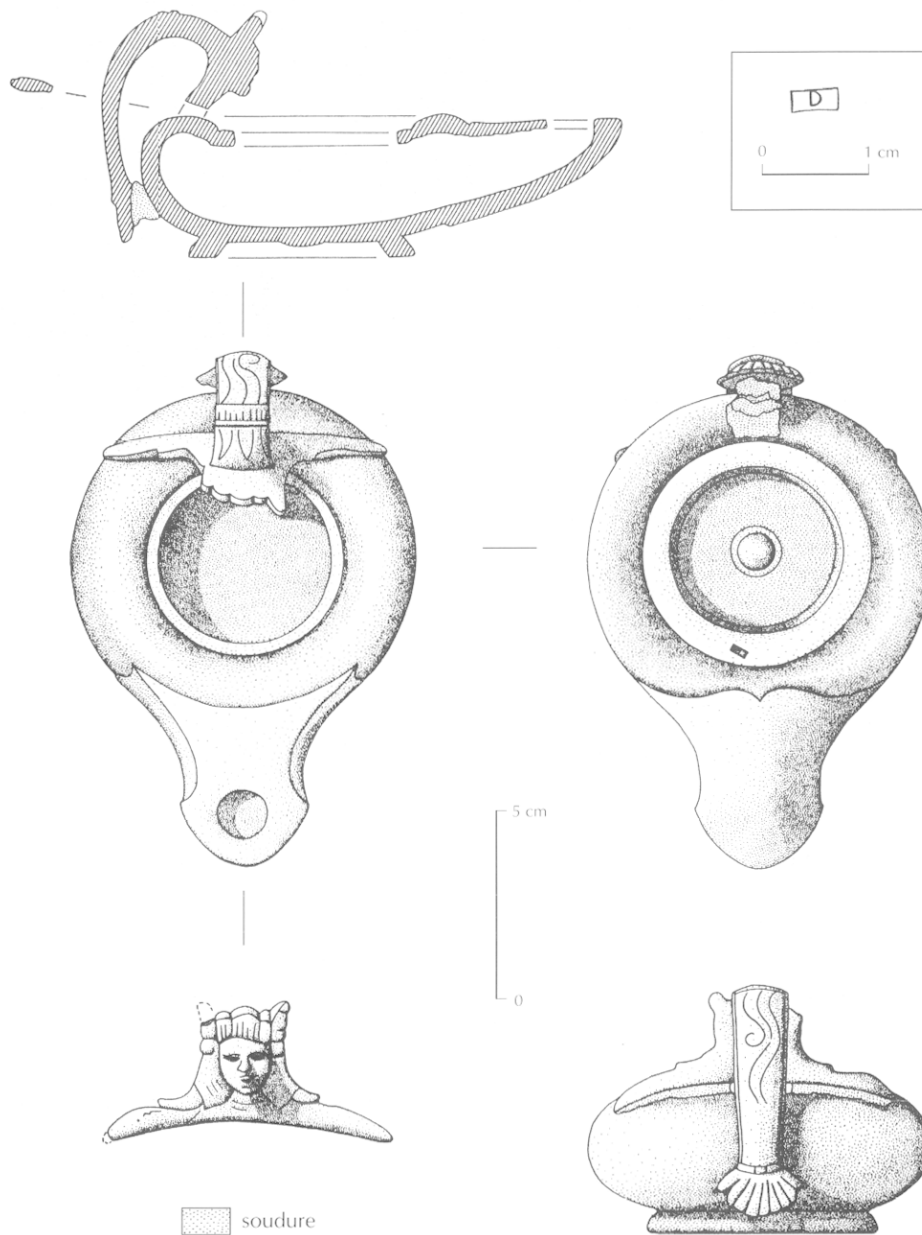
L'anse a été moulée à part puis rapportée et maladroitement soudée avec une inclinaison qui rend le masque peu lisible ; ses attaches supérieure et inférieure ne sont absolument pas adaptées au diamètre du réservoir. Un amas considérable de soudure colmate l'espace entre la palmette inférieure, probablement tronquée, et la paroi convexe du réservoir, d'une part, entre les têtes d'oiseaux de l'attache supérieure et la convexité du réservoir, d'autre part. Un espace vide est ménagé dans la soudure en dessous du masque.

Le masque a été repris au burin et le décor de rinceaux a été gravé. Sous le pied annulaire, on observe un petit poinçon rectangulaire en creux avec, inscrite au centre, la lettre *D* en très léger relief, marque du fabricant.

#### DESCRIPTION

Lampe à huile à réservoir surbaissé, au profil presque torique, au large pied annulaire et au fond à léger ombilic cerclé, orné de gorges et de listels concentriques. Le bec ogival à extrémité arrondie est greffé au réservoir comme une gaine au bord découpé en accolade (fig. 30 et 31) (Maurin, Bost, Roddaz dir., 1992, p. 285).

L'attache supérieure de l'anse est ornée d'un masque juvénile, peut-être féminin, à la haute couronne : coiffure à trois feuilles verticales nervurées, d'inégale hauteur, flanquée de deux plumes d'autruche analogues à celles



**Fig. 30.** La lampe au masque Dax 9 et son estampille; bronze.

qui ornent la couronne *Atef* d'Osiris. Deux globules latéraux traduisent peut-être des ornements de tempes ou des boucles d'oreille tandis que les cheveux s'écoulent en deux masses aux mèches ciselées sur des têtes d'oiseaux (dérivées des têtes d'oies ou chénisques) dont les yeux et les becs n'ont pas été détaillés (fig. 32). Plate, à section ovale, les bords soulignés d'une gorge, l'anse est gravée

d'un triple enroulement purement linéaire, non végétal, et ornée, en partie haute, près du masque, d'une gaine en relief à trois feuilles triangulaires naissant d'un listel à frange déterminée par deux cannelures horizontales (fig. 33). Le couvercle disparu s'attachait probablement à un anneau dont la naissance demeure perceptible sur le bord du réservoir.

Une trace de soudure, en forme de carré à bords courbes, à la base du réservoir, à l'opposé du bec, sous l'attache inférieure de l'anse actuelle, est la marque évidente de l'anse d'origine, moulée à part et soudée, perdue puis remplacée par l'anse au masque que nous connaissons aujourd'hui.

#### COMMENTAIRES ET COMPARAISONS

Sans prendre en compte l'anse actuelle, la forme du bec en ogive, à volutes embryonnaires, se réfère au type Ponsich II, B, 3 des lampes à huile en terre cuite de Maurétanie Tingitane (Ponsich, 1961), daté du I<sup>er</sup> s. de notre ère. C'est également du second tiers du I<sup>er</sup> s. qu'est datée la lampe en bronze de Besenello (Trentin) <sup>162</sup>.

Pour la lampe de Dax, il semble possible de restituer l'anse originale en forme d'anneau vertical à poucier en forme de double feuille de laurier rose, légèrement enroulée, et d'un « croissant », à partir d'une lampe de Pompéi, donc antérieure à 79 après J.-C., très semblable à notre exemplaire à ceci près que son réservoir est fermé, comme ceux des lampes en terre cuite, par un *tondo* déprimé formant entonnoir avec orifice central pour l'alimentation en huile <sup>163</sup>.

Le choix de cette anse au masque était peu adapté. Il fut probablement inspiré par l'existence d'une impressionnante série de lampes en bronze <sup>164</sup> dont l'anse, rattachée au réservoir seulement par sa base, est largement recourbée au-dessus de la flamme et se termine par une sorte de réflecteur constitué, souvent, par un masque de grande taille <sup>165</sup>, comme c'est le cas d'une lampe au masque du musée de Mariemont (Belgique) <sup>166</sup>, de celles de Mayence, datées de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. avant J.-C. ou du I<sup>er</sup> s. après J.-C. <sup>167</sup>, de la lampe au



Fig. 31. La lampe au masque Dax 9; bronze.

masque « d'acteur » d'Autun <sup>168</sup>, de celle du musée Calvet d'Avignon, datée du I<sup>er</sup> s. ou du début du II<sup>e</sup> s. (Rolland, 1965, p. 158, n°357), ou de celle au masque tragique de Banasa <sup>169</sup>. Il est également parfois orné d'une tête de personnage <sup>170</sup> ou d'une tête d'animal <sup>171</sup>. Plusieurs de ces lampes « à corps piriforme » et masque sont datées, à Pompéi, du milieu ou du troisième quart du I<sup>er</sup> s. après J.-C. <sup>172</sup>.

Largement répandus comme décor de l'attache inférieure des anses des oenochoés et des cruches campaniennes dès le début du I<sup>er</sup> s. avant J.-C. <sup>173</sup>, les masques scéniques servent également souvent, au I<sup>er</sup> s. de notre ère comme on l'a vu, pour le décor des lampes en bronze mais ils sont également repris sur des appliques décoratives <sup>174</sup>. Ce motif orne également fréquemment l'attache

162. Gualandi Genito, 1986, p. 446-447, n°237, exemplaire daté du second tiers du I<sup>er</sup> s.

163. Conticello De Spagnolis, De Carolis, 1988, p. 231 et 234, n°147, le bec est à peine plus triangulaire et plus épais que sur la lampe Dax 9. L'anse devait être fixée par un tenon en partie haute, près du bord, et soudée en partie basse sur une petite feuille recourbée servant d'appui (voir aussi la pl. XIII, « lampes de transition entre les lampes piriformes du type Loeschcke XX et les lampes du type Loeschcke XXI »).

164. Boucher, 1973b, p. 806-807.

165. Masque haut de 8 cm pour une lampe de 15 cm de long à Autun, Lebel, Boucher, 1975, p. 70, n°111 ; Gordon Mitten, Doeringer, 1967, p. 298, n°297, fin du I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> s.

166. Braemer, 1963, p. 116, n°522, pl. XXXVI, musée de Mariemont (Belgique), non datée.

167. Menzel, 1969b, p. 28-29, n°100 et 101, fig. 26, n°9 et 10.

168. Lebel, Boucher, 1975, p. 70, n°111, non datée.

169. Boube-Piccot, 1975, p. 274-277, n°469 et pl. 205, du I<sup>er</sup> s., sans doute flavienne (communication de Ch. Boube).

170. Menzel, 1969b, p. 29, pl. 26, n°7, 9, 10, et p. 28, n°90, datées du I<sup>er</sup> s. avant J.-C. et du I<sup>er</sup> s. après J.-C.

171. Santrot dir., 1980, p. 59, inv. D. 80.2.103, trouvée au Mas-d'Agenais, et Cadenat, 1982, p. 13-14; Oggiano-Bitar, 1984, p. 136, n°322, non daté ; Conticello De Spagnolis, De Carolis, 1988, p. 142-144, n°88-106.

172. Conticello De Spagnolis, De Carolis, 1988, p. 137, 141 et 147-149, n°83-85.

173. Tassinari, 1993, p. 219, pl. CXIX à CXXXIII, masques féminins égyptisants, antérieurs à 79 avant J.-C. ; Menzel, 1969a, p. 61-62, n°41, anse du II<sup>e</sup> ou du III<sup>e</sup> s.

174. Boube-Piccot, 1975, p. 277 et 278, n°470 et 471, pl. 206, I<sup>er</sup> s. après J.-C., coiffure à diadème en bicorne, double frange et perruque à trois tresses de part et d'autre ; Babelon, Blanchet, 1895, p. 435, n°992 ; Perdrizet, 1911, pl. XXVII, en bas.





Fig. 32. La lampe au masque Dax 9, détail du masque et des soudures; bronze.



Fig. 33. La lampe au masque Dax 9, détail de l'anse et des soudures; bronze.

inférieure des anses d'oenoché<sup>175</sup> ou, plus rarement, d'autres vases comme la corne-rhyton de Neuchâtel<sup>176</sup>.

L'attache en forme de double tête d'oiseaux, oies, cygnes, ibis ou corvidés souvent peu déterminés, avec souvent une volute ou un doigt formant poucier, est un mode très courant de raccordement des anses au bord d'un vase, d'une oenoché ou d'une coupe<sup>177</sup>.

175. Faider-Feytmans, 1979a, pl. 98, n°240, non daté; Menzel, 1986, p. 200, n°549, pl. 175, anse au masque scénique de Xanten, non datée.

176. Méautis, 1928, p. 43-45 et pl. I, non daté.

177. Par exemple, *DA*, III, 2, pl. 327, fig. 4591, s.v. *Lucerna*, lampe à tête de cheval avec son couvercle; Reinach, 1895, p. 332, n°409; Oggiano-Bitar, 1984, p. 75-76, n°125, non daté; oenochés campaniennes précoces

Comme le montre la trace d'une soudure ancienne, l'anse au masque est un réemploi. Sa forme n'est pas adaptée à l'objet et les raccords de soudure sont très maladroits. En effet, cette anse au masque a une courbure adaptée à une coupe et non à une lampe. On en retrouve le principe dans une anse d'argent du trésor de Straze, près de Piestany, en Slovaquie ou sur une coupe de Zohor, près de Bratislava (Svoboda, 1972, p. 23-27, fig. 13-15), datées du I<sup>er</sup> s. de notre ère, sur une anse de coupe inspirée de modèles en argent trouvée au Vieil-Evreux<sup>178</sup>, sur une anse de coupe à tête de femme du musée Borély de Marseille (Oggiano-Bitar, 1984, p. 116, n°248) ou encore sur une anse, curieusement interprétée comme une anse de cruche, ornée d'une tête d'enfant joufflu, non datée, trouvée dans le trésor de Bavay<sup>179</sup>. C'est très exactement la forme, et même le décor, là avec un masque de Silène, d'une large coupe à deux anses très richement ornée d'oiseaux et de rinceaux par incrustation d'argent, de cuivre et de nielle, un riche bassin trouvé à Locarno et conservé au musée Poldi-Pezzoli de Milan<sup>180</sup>. Cette anse est datée de la première moitié du II<sup>e</sup> s. après J.-C.

#### DATATION ET ORIGINE

Les éléments de comparaison rassemblés nous conduisent à dater cette lampe du I<sup>er</sup> s. de notre ère et de la première moitié du II<sup>e</sup> s. l'anse qui lui a été associée, et à proposer d'attribuer à des ateliers italiques, peut-être campaniens, la production de ce luminaire. En revanche, en se référant à des objets trouvés en Gaule et en Bretagne, M. Castoldi propose d'attribuer le bassin à décor incrusté de Locarno à une production gallique de la région de Lyon ou de la vallée de la Saône<sup>181</sup>. Peut-être en est-il de même de l'anse de la lampe de Dax? En tout état de cause, on peut attribuer au milieu du II<sup>e</sup> s., au plus tôt, la date de la première réparation de cette lampe incomplète et donc probablement destinée à une nouvelle intervention (absence de couvercle et de chaînette).

(seconde moitié du I<sup>er</sup> s. avant J.-C.) d'Estarac, d'Hannogne, de la Lagaste et de la tombe princière de Châtillon-sur-Indre (Nantes, musée Dobrée, inv. 56. 3519); Vidal, 1977; Bánki, 1972, p. 58, n°39, non daté; oenoché de Zohor, près de Bratislava et anse de Theilenhofen, Svoboda, 1972, p. 26 et 27, fig. 16 et 17.

178. Fauduet, 1992, n°18, non daté.

179. Boucher, Oggiano-Bitar, 1993, p. 126, n°201, non daté.

180. D'Andria, 1978, p. 24, non datée. Milan, musée Poldi-Pezzoli, inv. 506, cf. Cavalieri Manasse, Roffia, 1981, p. 272-273, n°48, coupe trouvée en 1881, rue Gottardo, à Muralto (Locarno), et datée de la première moitié du II<sup>e</sup> s.

181. Castoldi, 1979 repris dans Cavalieri Manasse, Roffia, 1981, p. 273.

## LA LAMPE TRIPODE (DAX 13)

### CARACTÉRISTIQUES

H. totale 12,7 cm ; H. du réservoir 3,8 cm ; H. du support tripode 8,9 cm ; diam. du réservoir 8,9 cm ; L. sans poucier 13,7 cm ; L. totale 21,7 cm ; L. poucier 7,5 cm ; l. poucier 5,6 cm ; poids avant restauration 710 g ; poids après restauration 681 g.

Dax (Landes), musée de Borda, inventaire MD 88.2.5.

Prélèvement pour analyses : sous le bec, près du bord, immédiatement à droite de l'arête (inv. LRMF 14 470).

Bronze au zinc et au plomb, alliage quaternaire : cuivre, zinc 11,72 %, plomb 10,05 %, étain 6,13 % (LRMF, analyses L. 14 470, par spectrographie d'émission dans l'ultraviolet). Voir notes 46 et 57, à propos du caducée, le commentaire sur la présence du zinc dans les alliages cuivreux d'époque romaine.

Une analyse de surface de la lampe a été effectuée, avec examen du bec, du réservoir, de la partie arasée du pied réparé et du pied réparé. Elle confirme la présence de soudure sur la partie arasée du pied réparé (analyse de surface par microfluorescence X, par P. Guibert, au Laboratoire du centre de recherches interdisciplinaires d'archéologie analytique – CRIAA – université de Bordeaux III ; cf. *infra*, annexe 3).

### ÉTAT DE CONSERVATION

Le réservoir de cette lampe et son poucier conservent d'importantes traces de corrosion du fer provenant des éléments ferreux enfouis avec les bronzes. Le bronze corrodé présente une patine verte inégale, riche en malachite à l'extérieur du réservoir, en azurite à l'intérieur.

À la découverte, un pied, conservé, semblait avoir été détaché du support tripode tandis qu'un autre pied avait été perdu mais il n'existait probablement pas dans la cachette.

### TECHNIQUE DE FABRICATION ET DESCRIPTION

Cette originale lampe à huile a été coulée à la cire perdue, le réservoir et le support tripode simultanément, et sa panse présente des traces de tournage (point de centrage et ondes concentriques au fond du réservoir). En

revanche, le poucier et le balustre du trépied ont été moulés à part puis soudés, pour l'un, et fixé par un tenon, pour l'autre. On observe des traces de lime sur le réservoir, le triple support et le poucier.

Cette lampe a manifestement subi des réparations et elle est incomplète : outre le pied manquant, elle a perdu son couvercle et sa chaînette.

Lampe à huile à large réservoir circulaire à fond convexe et long bec triangulaire à canal enserré entre deux volutes en relief, sans trou d'évent, ce luminaire est doté d'un inhabituel support tripode constitué de trois branches à section rectangulaire, réunies par des entretoises dont la jonction est ornée par un bouton mouluré en balustre, fixé par un tenon circulaire peut-être soudé (fig. 34 et 35). Ce dispositif est orné de trois protomes de lions, à la crinière stylisée et à la gueule ouverte, et de trois pattes de félins, les phalanges et les griffes détaillées au burin et le pelage marqué par un piquetis ciselé. La gaine supérieure des trois pieds est finement gravée de rinceaux de vigne aux grappes alternées de six grains en creux. Plus nettement lisible sur le pied rapporté, le pelage pointillé de la patte est interrompu à mi-hauteur par une double gorge d'où naissent trois feuilles triangulaires nervurées.

Le réservoir s'ouvre largement par un bord vertical à plate-bande arrondie entre deux listels au profil aigu, avec ressaut interne « en baïonnette » destiné à recevoir un couvercle aujourd'hui perdu. Ce bord présente, à l'opposé du bec, une mortaise circulaire conservant des traces de soudure, trou analogue à la mortaise ayant reçu le tenon du bouton décoratif en forme de balustre au centre du support tripode. Cette perforation a dû servir à recevoir l'anse ou le poucier d'origine aujourd'hui remplacé par un poucier horizontal en croissant de lune bouleté de perles biconiques, dont l'attache cordiforme<sup>182</sup> a été martelée pour mieux s'adapter au galbe d'un réservoir auquel elle n'était pas destinée. Ce poucier a été grossièrement soudé, avec excès de soudure et après disparition du couvercle puisque son extrémité interne interdit désormais l'insertion de l'opercule. De plus, cet appendice n'est pas dans l'axe exact du bec. Il s'agit donc bien d'une réparation.

Des deux pieds brisés, le pied axial situé près du bec manque, brisé sous la tête de lion, et le moignon restant

182. Tassinari, 1993, pl. VI. 1, par exemple : le motif est utilisé pour l'attache inférieure de l'anse d'oenochoës, cruches ou pichets dès le I<sup>er</sup> s. avant J.-C.

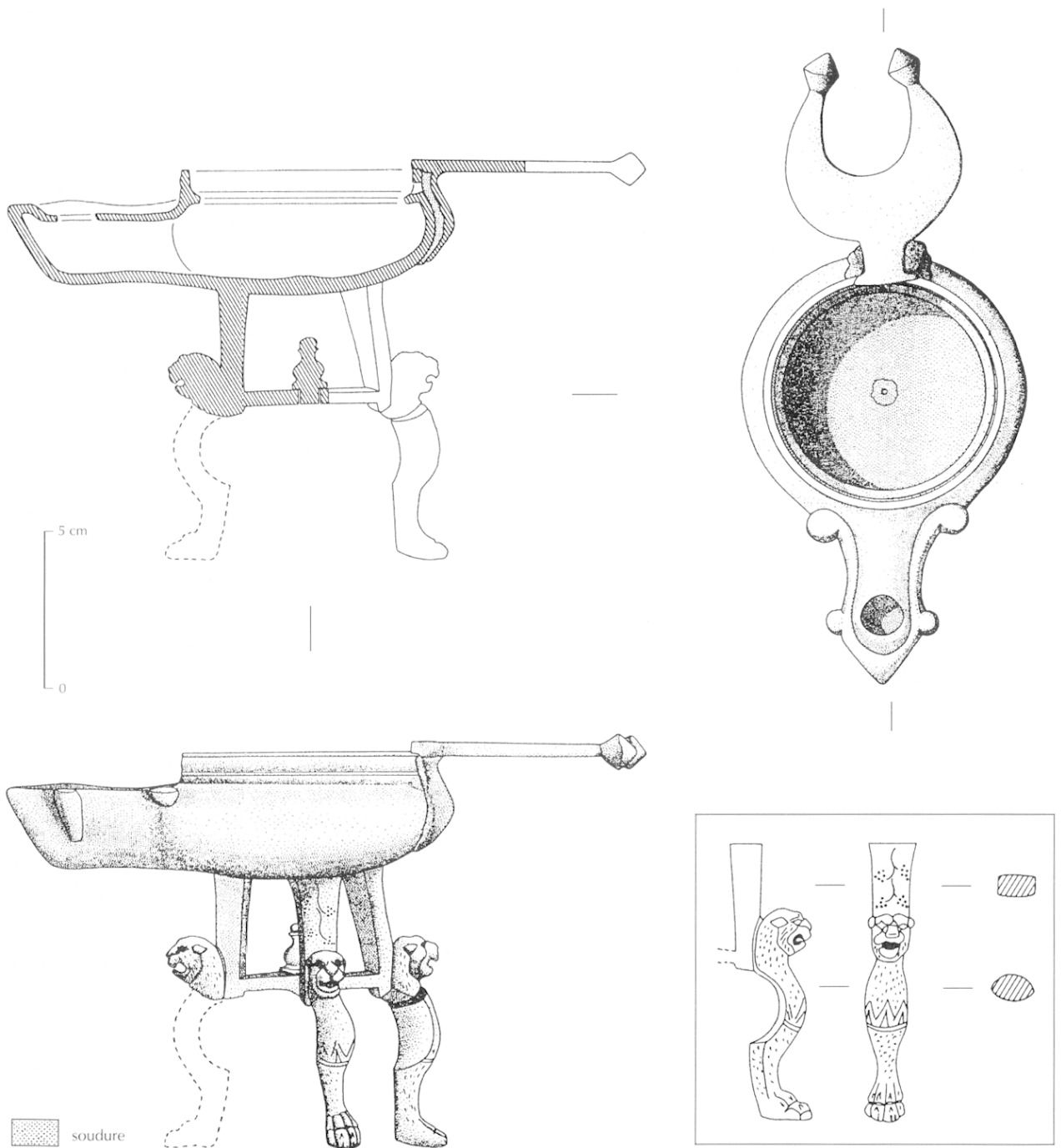


Fig. 34. La lampe tripode Dax 13; bronze.



Fig. 35. La lampe tripode Dax 13; bronze.

présente une cassure irrégulière, ancienne, qui n'est pas due au choc de la découverte mais dont les traces de soudure montrent qu'elle avait déjà fait l'objet d'une réparation antique avant la perte de l'élément jadis soudé<sup>183</sup>. Le pied retrouvé à part présente une section soigneusement « dressée », rectifiée à la lime. Du côté du protomé de lion, la cassure a également été limée pour présenter une surface d'attente, avec des traces de soudure correspondant à la patte de lion rapportée. Ce fragment fut retrouvé en quasi connexion avec la tête de lion correspondante, ce qui montre bien que la pièce avait été soudée avant l'enfouissement. Cependant, la présence de concrétions cuivreuses et ferreuses anciennes sur les surfaces d'attentes « dressées » et présentant des traces de soudure montre également que ce pied n'a pas été désolidarisé de la lampe par le choc de l'engin de terrassement, à sa découverte, mais que cette soudure avait cédé après enfouissement, probablement par corrosion de la soudure, à date suffisamment ancienne pour que des concrétions s'interposent dans la faille, mais dans une caisse déjà suffisamment remplie de sédiments ou de produits de corrosion pour que la pièce dessoudée ne se perde pas entre les objets.

D'une largeur nettement supérieure à la surface d'attente de la branche à protomé de lion correspondante, ce pied soudé, plus épais que le moignon et donc que son

modèle, ne peut-être d'origine mais a été rapporté. Il ne peut s'agir d'un surmoulage destiné au remplacement d'un pied absent<sup>184</sup> mais, nécessairement, d'une réfection à l'identique, d'une réparation après la perte de l'élément d'origine. S'il est bien l'auteur de cette première restitution, notre « antiquaire-restaurateur » avait dû interrompre son travail avant de procéder au moulage à la cire perdue d'une seconde « prothèse ». Un premier pied manquant avait pu être remplacé. Le second attend encore cette opération. Il n'a malheureusement pas été possible de faire une analyse supplémentaire pour comparer l'alliage de la « prothèse » avec celui du reste de la lampe.

Après que son pied axial eut été brisé, soudé puis perdu, après que son anse disparue eut été remplacée par l'actuel poucier à lunule, cette lampe subit donc une nouvelle réparation destinée à remplacer deux pieds brisés. Un seul avait pu l'être avant que l'artisan ne soit contraint d'abandonner ce luminaire dans sa cachette. Cette pièce conserve donc les traces de réparations multiples qui montrent l'intérêt que portaient à cet objet ceux qui le possédèrent successivement durant quelque trois siècles d'utilisation (Maurin, Bost, Roddaz dir., 1992, p. 285). On connaît d'autres exemples de restauration de pieds de chandeliers tripodes.

#### COMMENTAIRES ET COMPARAISONS

Il n'existe pas de parallèle exact à cette lampe pour laquelle les comparaisons doivent être faites élément par élément. Plus long que sur les exemplaires en céramique, le bec triangulaire à volutes est dérivé des types Ponsich II, A, 1 (Ponsich, 1961) et Deneauve IV A (Deneauve, 1969, p. 107 et pl. XXV à XLII, pl. II, O) des lampes de terre cuite, datées de la première moitié du I<sup>er</sup> s. de notre ère. C'est un hybride à la pointe triangulaire très marquée, très rigide, au canal plus long, bordé d'une double volute en relief inhabituellement simplifiée en quatre petits disques saillants<sup>185</sup>. Bien que ce bec triangulaire reste pour nous sans parallèle connu, sa longueur, son canal et ses volutes simplifiées évoquent les « *lucerne a volute strette e ben delineate* » de Pompéi et d'Herculanum, attribuées à l'époque augustéenne<sup>186</sup>.

184. Un surmoulage aurait, au contraire, entraîné une diminution de l'épaisseur de la pièce par rapport à son modèle.

185. Valenza Mele, 1981, type 8, p. 45, n°79a, I<sup>er</sup> s. après J.-C.

186. Conticello De Spagnolis, De Carolis, 1988, p. 47 et 49, n°15, lampe à bec unique, et n°16, lampe à trois becs et anse-réfecteur en forme de feuille, fin du I<sup>er</sup> s. avant J.-C. ou début du I<sup>er</sup> s. après J.-C.

183. Le pied brisé et jadis ressoudé, longtemps avant la réparation de la fin du III<sup>e</sup> ou du IV<sup>e</sup> s., n'avait pas été conservé dans la caisse de « l'antiquaire-restaurateur ».

Le réservoir à fond convexe est d'un profil surbaissé, pansu, presque torique, propre aux lampes en bronze comme sa large ouverture du réservoir à rebord vertical servant à l'encastrement d'un couvercle<sup>187</sup>.

Le support tripode aux protomés de lions (ou de lionnes?) fait partie intégrante de la lampe comme c'est le cas des chandeliers tripodes au type bien connu<sup>188</sup>, parfois interprétés comme des lampes à huile mais dont l'usage est confirmé par la douille centrale ou la pointe que conservent certains exemplaires<sup>189</sup>. Un chandelier tripode au traitement plus sec, moins naturaliste, a été trouvé à Velcia<sup>190</sup>. Ce type d'objet n'est pas daté avec certitude. La forme des pieds s'inspire des pieds de table qui adoptent si fréquemment l'apparence d'une patte de félin sommée d'une tête de lion, de lionne ou de panthère, souvent placée à l'extrémité d'une gaine rectangulaire ornée d'un décor gravé ou incrusté<sup>191</sup>.

L'étonnante « prise » réemployée, qui ne peut jouer le rôle de réflecteur mais qui, sans être une anse puisqu'elle ne possède pas d'anneau, servait à la préhension, fait référence au croissant lunaire<sup>192</sup> si fréquent sur les lampes à huile en bronze<sup>193</sup>, mais connu également parmi les lampes en terre cuite (Menzel, 1969b), p. 28-29, fig. 26, n°4).

187. Par exemple *Bronzes antiques découverts à Besançon*, 1981, n°118; à noter qu'il est question, dans les archives, d'un trépied manquant, probablement un objet associé et non un dispositif analogue à celui de la lampe de Dax.

188. Santrot dir., 1980, p. 58-59, n°188, inv. 60.17.269, attribué au II<sup>e</sup> ou au III<sup>e</sup> s.; Espérandieu, Rolland, 1959, p. 83, n°189, pl. LVII, non daté; Faider-Feytmans, 1979a, pl. 198, n°241-242; « trépied-lampe à huile » de Dalheim, Wilhelm, 1975, p. 23, n°95 et p. 54, non daté; Menzel, 1986, p. 105, n°245, pl. 115, non daté; Boube-Piccot, 1975, p. 274-277, n°532 et pl. 238, non datée; chandelier tripode de Kaiseraugst-Schmidmatt, Furger, 1989, p. 257, n°97, III<sup>e</sup> s.

189. Boucher, Oggiano-Bitar, 1993, p. 86, n°130, non daté.

190. D'Andria, 1970, p. 72, n°80, pl. XXIII, musée de Parme, inv. B. 353, un pied avait été restauré.

191. *DA*, III, 2, p. 1723-1724, s.v. *Mensa*, fig. 4908 à 4911. Bánki, 1972, p. 76, n°56, par exemple.

192. Sur le sens du croissant lunaire, Witteveen, 1974, p. 69; *Parures*, 1990, n°162.

193. Santrot dir., 1980, p. 58-59, n°189, inv. 60.17.560, non daté; Reinach, 1895, p. 352-353, n°476; Menzel, 1969b, p. 107, fig. 89, n°7 et 10, 109, fig. 90, n°3; Vertet, 1983, p. 126, n°2, musée de Moulins; Petit, 1980, p. 166-167, n°87, I<sup>er</sup> s.; Popovic *et alii*, 1969, n°259; D'Andria, 1970, p. 68, n°67, pl. XXI, musée de Parme, inv. E. 112; Mutz, 1972, p. 140, n°393, p. 143, n°406, 410 et 411; Boucher, Perdu, Feugère, 1980, p. 50-51, n°271 à 274; lampe complète à deux becs, croissant lunaire à triade capitoline et couvercle trouvée en 1971 à l'île Rousse et attribuée au règne de Néron; *Gallia*, 31, 1973, 2, p. 606, fig. 39; Conticello De Spagnolis, De Carolis, 1988, p. 25, n°1 et 5, lampes à bec court et rehaussé de la première moitié du I<sup>er</sup> s. après J.-C., p. 64 et 67, n°33, 34, lampes à demi-volutes du troisième quart du I<sup>er</sup> s. après J.-C.

## DATATION ET ORIGINE

Objet original, synthèse d'éléments connus par ailleurs, cette lampe doit être attribuée au I<sup>er</sup> s. de notre ère (plutôt de la première moitié?) mais, même si l'on songe naturellement à un atelier italien, il serait présomptueux de proposer une origine.

## LA LAMPE SUSPENDUE À TROIS BECS (DAX 14)

### CARACTÉRISTIQUES

H. totale avec anneaux de suspension 4,5 cm; H. du réservoir 3,4 à 3,8 cm; diam. du réservoir 9,6 à 10 cm; L. 18,9 cm; l. 16,6 cm; L. des chaînettes 20 à 21 cm environ; poids avant restauration (sans chaînettes) 656 g; poids après restauration 589 g.

Dax (Landes), musée de Borda, inventaire MD 88.2.6.

Prélèvement pour analyses : sous l'un des becs (le bec libre de gangue au moment du prélèvement, près du bord, à droite de l'arête, inv. LRMF 14 471.1); prélèvement très voisin du premier en raison des risques de pollution par la gangue ferreuse (inv. LRMF 14 471.2).

Bronze au plomb, alliage ternaire : cuivre, plomb 14, 24 à 14,90 %, étain 4,67 à 4,83 % (LRMF, analyses L. 14 471.1 et 2, par spectrographie d'émission dans l'ultraviolet).

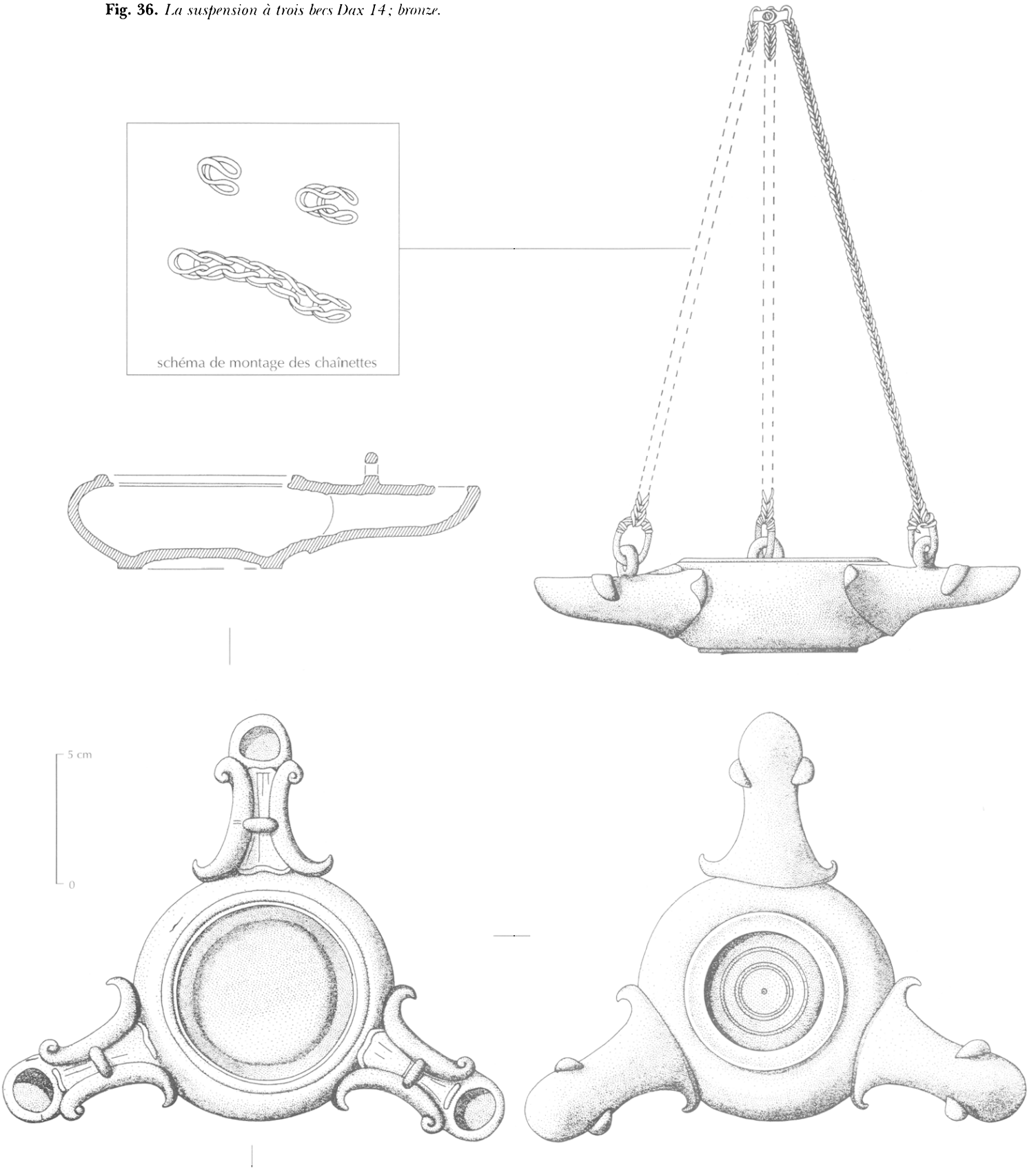
### ÉTAT DE CONSERVATION

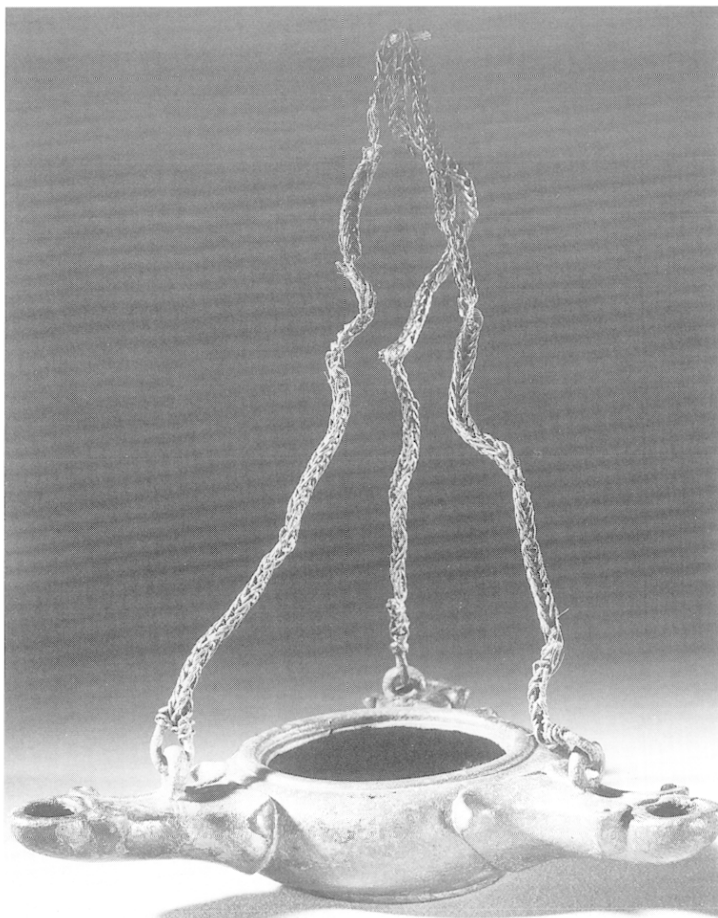
Cette lampe était presque totalement engoncée dans un fort bloc de gangue ferreuse très dure. Les traces de rouille sont très importantes. Le bronze conserve l'empreinte de nombreux points de chloruration.

La lampe a une paroi très fine, en particulier à la base du réservoir, dont le métal a peut-être été repris au tour. Maladresse du bronzier ou effet de la corrosion, le réservoir est percé en deux points sur le fond, le long du ressaut intérieur du pied annulaire, et près du bord. Le bronze porte en outre quelques bulles, défauts de coulée.

Prises dans la gangue ferreuse, les chaînettes en bronze ont souffert de la corrosion. Elles se sont fissurées ou se sont brisées. Certains éléments n'ont pu être totalement dégagés de la rouille et restent rigides.

Fig. 36. La suspension à trois becs Dax 14; bronze.





#### TECHNIQUE DE FABRICATION ET DESCRIPTION

L'objet a été coulé à la cire perdue, en une seule pièce, anneaux de suspension compris. L'ébauche en cire avait été tournée et rectifiée à l'estèque avant moulage. Un point de tournage est visible sur le fond.

Sur un pied annulaire à peine marqué, au fond à ombilic pointé, orné de gorges et de listels concentriques rectifiés au tour après moulage, cette lampe présente un large réservoir surbaissé, au diamètre irrégulier, largement ouvert en sa partie supérieure sur un bourrelet aplati avec rebord interne destiné à recevoir un couvercle qui avait été perdu (fig. 36 et 37). Des traces d'estèque montrent le travail de tournage sur le modèle en cire, avant moulage. Sur ce réservoir au profil aplati sont greffés trois longs becs arrondis ornés de volutes aux extrémités distales enrou-

Fig. 37. La lampe à trois becs Dax 14; bronze.

lées sur une petite boule saillante et aux extrémités proximales effilées. Ces larges volutes charnues, en relief, déterminent un canal orné de deux motifs, en forme d'écaille de pomme de pin à trois nervures longitudinales, opposés de part et d'autre de chaque anneau de suspension. L'un des trois becs a été greffé dans une position « gauche » par rapport à l'horizontalité des deux autres.

Cette lampe à trois feux est suspendue à trois chaînettes longues d'une vingtaine de centimètres, à maillons doubles tressés et à section rectangulaire, du type dit « en palmier ». Chacune est raccordée par une double ligature de cuivre à un anneau ovale, lui-même passé dans l'anneau moulé sur chaque bec. Elles sont réunies par un anneau de suspension fait d'une tige aux extrémités aplaties, perforées et jadis rivetées. Le rivet a disparu. Quoique de réalisation sommaire, les ligatures de raccord des chaînettes semblent d'origine.

#### COMMENTAIRES ET COMPARAISONS

Ce luminaire pouvait être utilisé comme plafonnier ou bien suspendu à un candélabre<sup>194</sup>. Un prototype en terre cuite des lampes à trois becs a été trouvé à Délos, et daté entre le second quart du II<sup>e</sup> s. et le premier quart du I<sup>er</sup> s. avant J.-C. (Bruneau, 1965, p. 101, n° 4402 et 4418). D'autres exemplaires sont cités à Priène, Athènes et Alexandrie<sup>195</sup>.

Les premières lampes à trois becs en bronze semblent être apparues vers 120-100 avant J.-C. (Valenza Mele, 1981, p. 31, n° 44a). Il faut citer en particulier la lampe de l'épave de Spargi<sup>196</sup>. Parmi les cinq lampes en bronze recueillies dans l'épave aux bronzes et aux marbres de Mahdia (Tunisie), naufragée entre 80 et 70 avant J.-C., trois possédaient deux becs à volutes d'une forme très proche de celle des bec de la lampe de Dax. Elles ont un haut piédouche et ont été datées en dernier lieu vers 100 avant J.-C.<sup>197</sup>. Des exemplaires antérieurs à la date de création de la suspension de Dax, au pied annulaire encore

élevé, aux becs plus longs, évasés, et dépourvus de volutes, et au réservoir à ouverture étroite, proviennent des fouilles de Pompéi<sup>198</sup> ou ont été exportés en Dacie avant la conquête<sup>199</sup>.

#### DATATION ET ORIGINE

Ce n'est qu'au cours du I<sup>er</sup> s. de notre ère, avec le développement des lampes en terre cuite à bec à volutes, que le bec des lampes en bronze s'est raccourci<sup>200</sup> et que leurs formes se sont davantage inspirées des productions en terre cuite (*Il museo civico archeologico di Bologna*, 1982, p. 203-204). Une splendide *bilychnis* pompéienne, donc antérieure à 79 après J.-C., à doubles volutes de type Mahdia (Conticello De Spagnolis, De Carolis, 1988, p. 42-45, n° 13), large réservoir sphéroïde surbaissé, aux becs réduits et arrondis, pourrait être datée de l'époque claudio-néronienne et appartenir à une production qui se développa tout au long de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. et durant les trois premiers quarts du II<sup>e</sup> s. (Valenza Mele, 1981, p. 184-185, et p. 188, fig. 10). Une lampe trouvée à Parme, à deux becs arrondis aux doubles volutes foliacées très proches de celles de Dax, a été attribuée à la fin du I<sup>er</sup> s. de notre ère (D'Andria, 1970, p. 114-115, n° 179, pl. XXXVII).

Un exemplaire non daté de la lampe en terre cuite à trois becs en enclume et à réservoir largement ouvert avec tube central est cité à Carthage (Deneauve, 1969, p. 64, n° 238, et pl. XXXII). Une lampe en bronze du musée de Rabat, à deux feux seulement et anse en forme de tête de cygne, présente la même forme de bec, des volutes charnues et le caractéristique décor à écailles du canal. Elle est datée du début du I<sup>er</sup> s. de notre ère<sup>201</sup>.

D'un bel effet lorsqu'elle est réalisée avec soin, la chaîne tressée « en cordon » ou « en palmier », qui est encore fabriquée dans l'orfèvrerie contemporaine, fut utilisée

194. DA, I, 2, p. 375, s.v. *Candelabrum*, fig. 1100, et p. III, 2, s.v. *Lucerna*.  
195. Valenza Mele, 1981, p. 181. Le type dit « à volutes Mahdia », p. 29, n° 6, c'est-à-dire Loeschke XIX, fut le plus largement produit et diffusé au début de l'époque impériale, à partir de la fin du I<sup>er</sup> s. avant J.-C.

196. Lamboglia, 1961, p. 143 sq., fig. 13; Valenza Mele, 1981, p. 182 et 187, fig. 6, lampe à larges volutes aux extrémités effilées.

197. Fuchs, 1963, p. 30, n° 36, pl. 44, n° 2, à comparer à Deneauve, 1969, p. 68, n° 260, et pl. XXXIII, n° 260; Barr-Scharrar, 1994, p. 644-650, MB 9, MB 49 et F 305, vers 80 avant J.-C.

198. Conticello De Spagnolis, De Carolis, 1988, p. 22 et 26, n° 12, première moitié du I<sup>er</sup> s. après J.-C.

199. Valenza Mele, 1981, p. 181 et 187, fig. 2. Il est plus richement orné de masques scéniques. Glodariu, 1979, p. 185-187, pl. 111, n° 2 et 3, I<sup>er</sup> s. avant J.-C.; Baluta, 1979, p. 205, pl. 116, n° 2.

200. De Spagnolis, De Carolis, 1983, p. 18-19, n° 6 et p. 26, II, 6, suspension à deux becs; Blazquez, 1959, X, p. 149-170, n° 21, pl. VIII; Fallico, 1971, p. 47, p. 138, n° 6, I<sup>er</sup> s. après J.-C.; becs arrondis à doubles volutes simples sur lampes à deux becs de Mayence, Menzel, 1969b, p. 26, n° 81, 82 et 86, fig. 24, 25, 4 et 12, p. 28, n° 89, fig. 26, n° 4, fin du I<sup>er</sup> s. avant J.-C.-I<sup>er</sup> s. après J.-C.

201. Boube-Piccot, 1975, p. 269, A, 1, n° 463, pl. 197-198, types Walters 1 (British Museum, 1899) et Loeschke 15 (Vindonissa); le bourrelet circulaire et le fond avaient été soudés (réparation, procédé de fabrication?).



dès la Grèce archaïque – on la connaît au VII<sup>e</sup> s. avant J.-C. en Suisse <sup>202</sup> – et reste toujours prisée dans tout le monde romain au IV<sup>e</sup> s. de notre ère <sup>203</sup>. Ces chaînettes aux maillons dits « *loop-in-loop* » <sup>204</sup> sont particulièrement fréquentes à la première moitié du I<sup>er</sup> s. de notre ère <sup>205</sup> mais perdurent <sup>206</sup>.

Incomplète et réparée, la lampe-suspension à trois feux de Dax pourrait donc être une production italique, peut-être campanienne, et doit être datée du I<sup>er</sup> s. de notre ère, de la seconde moitié, probablement.

### L'ENSEMBLE DES LUMINAIRES

Ces trois luminaires figuraient donc dans la cachette. Tous sont incomplets puisque aucune des lampes n'a son couvercle <sup>207</sup>. Deux ont assurément été réparées (dont l'une pour la deuxième fois) et la troisième aurait probablement mérité une restauration, ce qui justifiait sa présence dans un lot d'objet comprenant une lampe en cours de restauration (lampe tripode).

### LA BALANCE ET LES POIDS

La cachette du Mercure de Dax recelait plusieurs poids et une énigmatique douille graduée qui se révéla

être la garniture en bronze de l'extrémité d'une balance à fléau de bois (Santrot, Watier, 1988, p. 10-23).

### LA DOUILLE DE FLÉAU DE BALANCE (DAX 11)

#### CARACTÉRISTIQUES

L. totale 11,2 cm ; L. sans le disque 10,7 cm ; diam. disque 5,3 cm ; diam. de la douille 2,2 cm près du disque, 2,9 cm à son extrémité ouverte ; diam. intérieur à l'ouverture 2,5 cm ; diam. des trous de clavette 0,25 et 0,3 cm ; axe des trous de clavette à 0,4 cm du bord de la douille ; épaisseur des parois de la douille 0,2 cm ; épaisseur du disque à sa périphérie 0,2 cm ; poids avant restauration 192 g ; poids après restauration 189 g.

Dax (Landes), musée de Borda, inventaire MD 88.2.7.

Prélèvements pour analyses : l'un, sur la douille (constitué de deux trous juxtaposés) à gauche de l'un des trous de goupille (inv. LRMF 14 468.1), l'autre sur la face inférieure, non décorée, du disque, dans l'axe de la graduation A, graduation duodécimale aux S (inv. LRMF 14 468.2).

Bronze au plomb, alliage ternaire : cuivre, plomb 14 à 14,52 %, étain 5,70 à 6,11 % (LRMF, analyses L. 14 468.1 et 2, par spectrographie d'émission dans l'ultraviolet).

#### ÉTAT DE CONSERVATION

Assez peu corrodée, la surface de cet objet est cependant tavelée de cuprite rouge, d'azurite bleue et de malachite verte. La corrosion n'a pas détruit les graduations dont l'une, la graduation A aux S inversés, était assez lisible avant restauration. Le nettoyage a permis de découvrir de la graduation opposée.

La douille ne conservait pas de vestige de bois ni de goupille. L'objet avait donc été déposé incomplet. L'intérieur de la douille n'a pas été décapé, conservant ainsi des traces de corrosion pouvant être étudiées dans l'avenir.

#### TECHNIQUE DE FABRICATION ET DESCRIPTION

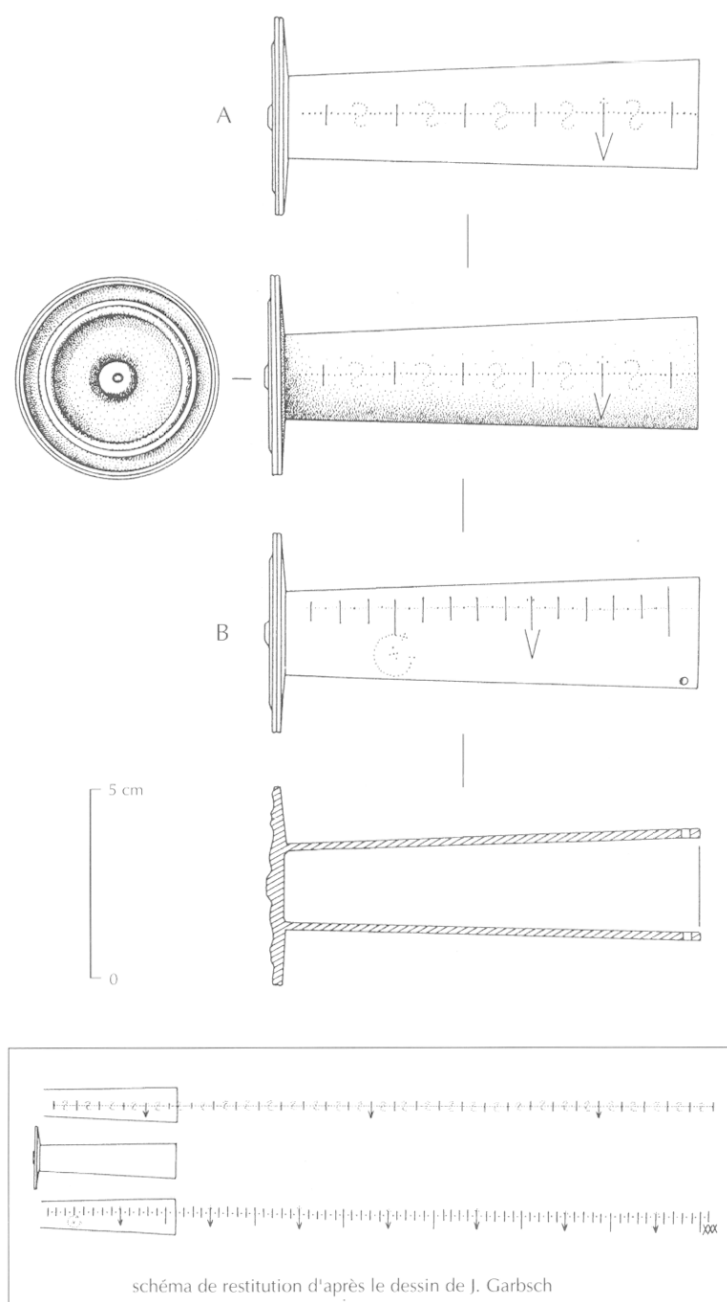
Cette douille graduée à disque mouluré (gorge en V, méplat, dépression en demi-doucine, gorge en V, méplat, doucine ; gorge sur la tranche du disque) a été réalisée

202. *L'or des Helvètes, trésors celtiques en Suisse*, 1992, p. 114, n°27, chaînette en or des tombelles d'Anet, canton de Berne, vers 650 avant J.-C.

203. *DA*, I, 2, p. 968-969, s.v. *Catena*, fig. 1244; Becatti, 1955, n°157, collier orientalisant de la première moitié du VII<sup>e</sup> s. avant J.-C.; n°239, pendant d'oreille étrusque du Vatican, tombe de Caere, VII<sup>e</sup> s. avant J.-C.; n°317, collier étrusque de Palestrina, IV<sup>e</sup> s. avant J.-C.; Deppert-Läppitz, 1985, n°2, inv. 0.33 051; Davidson, Olivier, 1984, n°34, fin du IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. avant J.-C.; Johns, Potters, 1983, p. 26, pl. 3 et 16, n°31-36, p. 100, fig. 19 et p. 102, fig. 20, fin du IV<sup>e</sup> s. après J.-C.; Boucher, 1971a, p. 199, n° 634 sq.; Boucher, Perdu, Feugère, 1980, p. 80, n°389; Meuzel, 1966, pl. 63, n°200. 204. Higgins, 1980; Formigli, 1985; Pirzio Biroli Stefanelli, 1992, p. 42, fig. 32, et p. 45, fig. 34. Cette chaîne d'apparence tressée n'est pas obtenue par une tresse mais par la torsions d'anneaux elliptiques préparés à l'avance. 205. Deimel, 1987, p. 196-197, pl. 42, n°12 à 18, première moitié du I<sup>er</sup> s. après J.-C.

206. Pirzio Biroli Stefanelli, 1992, p. 201, fig. 245, collier trouvé au Vieux Marché du Caire et daté du III<sup>e</sup> s.

207. Voir couvercle sur la belle *bilychnis*, lampe complète à deux becs, réflecteur en forme de croissant lunaire à triade capitoline et couvercle mouluré, trouvée en 1971 à l'île Rousse et attribuée au règne de Néron : *Gallia*, 31, 1973, 2, p. 606, fig. 39.



**Fig. 38.** La douille graduée de balance à fléau de bois Dax 11 ; bronze.

d'une seule coulée par moulage à la cire perdue, puis soigneusement rectifiée et polie (traces de lime sous le disque). L'objet conserve des traces de tournage, probablement sur le modèle en cire mais aussi sur l'ébauche en bronze, pour l'ébarbage et la finition. Le disque fut retouché au ciseau sur le tour, ce qui explique le point central.

Les graduations ont été réalisées au burin, sur la pièce achevée nécessairement complétée de sa hampe de bois et du dispositif de pesée.

Il s'agit d'une douille cylindro-conique, fermée à une extrémité par un large disque plat, débordant de 1,5 cm tout autour de la douille, pointé en son centre et moulu-



**Fig. 39.** La douille graduée de balance à fléau de bois Dax 11 : graduation A, duodécimale; bronze.

ré. La tranche du disque est ornée d'une gorge (fig. 38). Cette garniture de bronze devait être originellement fixée sur une hampe cylindrique en bois par un goujon de bronze (pas de trace de corrosion ferreuse dans les trous).

L'une des particularités de cet objet est la présence, sur le corps de la douille et parallèlement à son axe, de deux graduations diamétralement opposées, finement gravées au pointillé. Ces deux graduations ont des échelles, des symboles et des repères différents.

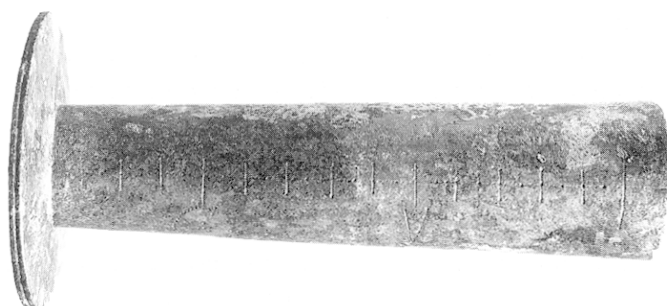
#### GRADUATION A, DUODÉCIMALE

Scandée de *S* inversés, au pointillé, cette graduation est constituée de six unités d'une longueur de 18 mm environ (dont deux demi-unités près du disque et près de la douille) marquées d'un trait reliant trois points (fig. 39). Même si cette échelle semble correspondre au *digitus* ( $1/16^e$  du pied impérial de 295,7 mm, soit 18,5 mm), il s'agit ici d'une graduation à valeur empiriquement établie lors de l'étalonnage de la balance. En outre, il faut prendre en compte la difficulté graphique de cette graduation et la nécessaire tolérance que l'on doit observer dans la lecture de mesures très petites. S'il s'agissait d'une échelle en valeur absolue, le *pes* théorique qui serait fondé sur la valeur moyenne du « *digitus* » constaté ici, mesurerait 288 mm, mesure improbable qui confirme qu'il ne s'agit pas ici d'une échelle de mesure de longueur.

Chaque unité est séparée en deux moitiés par un *S* inversé<sup>208</sup> et en douzièmes par des points espacés en moyenne de 1,5 mm<sup>209</sup>. On observe quelque irrégularité

208. Le *S* inversé est le symbole graphique de la *sexstula*, fraction d'as valant  $1/72^e$  d'as ou  $1/6$  d'once, soit 4,55 g, symbole sans rapport avec notre graduation.

209. Si l'on devait considérer cette graduation comme une graduation en doigts, demi-doigts et douzièmes de doigts, on pourrait la comparer



**Fig. 40.** La douille graduée de balance à fléau de bois Dax 11 : graduation B, décimale; bronze.

dans la gravure de cette graduation et l'absence d'un douzième dans la demi-unité extrême, près du disque.

Un repère en forme de flèche transversale gravée en traits pleins, la base marquée par trois points disposés en trèfle et la pointe, par trois points reliés par deux traits formant triangle ouvert. Quoique cette observation n'ait de sens qu'à partir du point zéro de la graduation, c'est-à-dire du côté ouvert de la douille, on peut décrire ce repère comme étant placé à quatre unités et demi (80 mm) du disque extrême et à une unité et demi de l'extrémité ouverte de la douille.

#### GRADUATION B, DÉCIMALE

Diamétralement opposée à la précédente, cette graduation est composée de quinze unités marquées, comme dans la graduation A, par des traits transversaux aux extrémités pointées (fig. 40). Chaque unité d'environ 7,1 mm est divisée en deux par un gros point tandis que quatre points plus petits déterminent cinq dixièmes de part et d'autre (graduation très fine rendue peu lisible par la corrosion, mais nettement distincte vers l'extrémité ouverte de la douille). Nous lisons 148 dixièmes au lieu des 150 attendus, la valeur moyenne d'un dixième étant d'environ 0,72 mm.

Trois repères sont notés : le trait marquant la quatrième unité, à 25,2 mm du disque et à 7,2 mm de la base de la douille, est prolongé par les trois-quarts d'un cercle au pointillé, dont une extrémité est pointée par une quatre-feuilles formés de quatre points disposés en croix autour

à la graduation de la stèle des *Acbutii* qui montre, au musée du Capitole, à Rome, une mesure d'un pied de 296 mm, subdivisée en quatre *palmi* de 74 mm, chaque *palmus* comptant quatre *digiti* de 18,5 mm et huit demi-doigts ou  $1/32^e$  de pieds de 9,2 mm : Zimmer, 1984, p. 266, fig. 3.

d'un point central, et l'autre se termine par un double point transversal. Le même motif cruciforme de cinq points est gravé au centre de ce cercle inachevé. Il ne semble pas raisonnable de rapprocher ce symbole du C rétrograde figurant le *sicilicus*, unité de mesure de 6 mm correspondant au quart de l'once-longueur ou au 1/48<sup>e</sup> de pied, puisque ces graduations découlent directement de l'étalonnage de la balance en fonction de la longueur de son fléau, du poids de ses crochets, de la distance comprise entre les crochets et de la masse de l'*aequipondium*.

Le second repère est une flèche, identique à celle de la graduation duodécimale A mais placée différemment, à neuf unités de la naissance du disque (soit 61,5 mm) et à six unités de l'extrémité de la douille (soit 43,5 mm). Il faudrait situer ces repères par rapport à l'origine, ici perdue, et non la fin, de l'échelle de graduation.

Le troisième repère est un trait d'unité de longueur double de la longueur normale, à la quatorzième unité à partir du disque (c'est-à-dire à 98,6 mm de la naissance du disque) et à une unité du bord de la douille.

#### COMMENTAIRES ET COMPARAISONS

Nous nous sommes longuement interrogés sur l'usage de cet élément de bronze, dont les pareils sont d'ailleurs rarement identifiés<sup>210</sup>, et une comparaison avec différentes douilles graduées nous conduisit à tort à identifier cet objet à la garniture extrême ou « *capsula* » d'une « *per-tica* », perche en bois d'environ 3 m de longueur (« *decem-peda* »), utilisée par les arpenteurs-géomètres pour établir la centuriation ou pour asseoir les camps (DA, s.v. *Pertica*). On connaît des embouts similaires à Pompéi, Sammezzano et Enns<sup>211</sup>.

Il revient à notre collègue munichois, le Dr Jochen Garbsch, d'avoir identifié cette douille, sans aucun doute possible, comme la garniture extrême du fléau de bois d'une balance (« *Schnellwaage mit hölzernem Balken* »)<sup>212</sup>. Déjà

210. Velay, 1989, p. 321, n°319, « *mesure tubulaire* ».

211. Hotzel, 1972, treize douilles graduées, longues de 35 à 80 mm, trouvées à Pompéi; Zimmer, 1984, p. 271, fig. 8, représentation lapidaire, sur la stèle de P. Alfius Erastus, d'une perche avec embout de bronze à Sammezzano; Dilke, 1971, p. 66, découverte de deux douilles graduées à Enns, considérées comme des garnitures de « *decempedae* » ou « *per-ticae* ».

212. Garbsch, 1992, p. 231-232. Des graduations de même nature avaient été relevées sur des balances en bronze ou en fer, *CH. XIII. III. 2*, p. 744-746. *Statera*, notamment 10 031.1 à 3.9 (Mayence) et 10 (Wiesbaden). Le type de la balance est assez comparable à celui de la petite (18,5 cm de longueur) « *balance de type statera* », complète, en bronze et à fléau en os, de provenance inconnue, conservée au musée Déchelette, à Roanne (Loire), I<sup>er</sup> ou III<sup>e</sup> s. de notre ère : *Musée Déchelette, Roanne*, 1994, p. 85, n°134.



Fig. 41. Augst, reconstitution d'une balance à fléau de bois dans une cuisine d'époque romaine.

Alfred Mutz avait mené une étude très détaillée sur ce type d'objet à partir des exemplaires plus complets trouvés à Augst<sup>213</sup>, dont on avait pu proposer la restitution des fléaux de bois avec leur graduation (fig. 41). À partir d'un *corpus* de trente et une balances ou fragments de balance en bronze ayant perdu leur fléau de bois<sup>214</sup>, J. Garbsch a pu comparer les graduations, les compléter et définir avec une grande vraisemblance les échelles de pesées valables pour chaque graduation (Garbsch, 1992, p. 231-259 et pl. 45-46). Selon l'auteur<sup>215</sup> et par référence à la balance de Mauer an der Url, Autriche (Noll, 1980, p. 97-98, pl. 37), dans le Norique, la balance de Dax devait avoir un fléau d'environ 79 cm de longueur et permettre des

213. Mutz, 1983, p. 31-35, fig. 17 à 22, une balance incomplète, datée entre le I<sup>er</sup> et le III<sup>e</sup> s., et une balance avec sa douille apparemment graduée en *digiti*, non datée.

214. Documents trouvés en Grande-Bretagne : Richborough, Fishbourne; en France : Bavay (Nord), Strasbourg (Bas-Rhin, 3 ex.), Lyon (Rhône), Paris (origine incertaine), Dax (Landes); en Allemagne : Trèves (2 ex.), Mayence, Zugmantel, Detzem a. d. Mosel, Wiesbaden (3 ex.); en Suisse : Augst, Kaiseraugst; en Autriche : Enns (4 ex.), Salzburg, Zollfeld (4 ex.), Dölsach, Mauer a. d. Url; en Hongrie : Gyékényes, et de provenance inconnue (1 ex.).

215. Garbsch, 1992, p. 245-246 et 250-251, fig. 7, n°25, p. 256-257, n°25.

pesées de 0 à 29,5 livres (*librae*) en utilisant la graduation A <sup>216</sup>, et de 29 à 104 livres en utilisant la graduation B <sup>217</sup>, où le symbole C marque la centaine de livres. Sa capacité a donc pu être estimée avec une assez grande précision : on pouvait peser de 0 à 9,6 kg sur l'échelle A, duodécimale, et de 9,5 à 34 kg sur l'échelle B, à graduation décimale. La balance de Dax est la plus grande connue après celle de Mauer an der Url <sup>218</sup> et elle permettait de peser les charges les plus lourdes pour ce type d'instrument. En revanche, sa précision d'environ 7 et 18 mm sur le fléau par livre pesée, selon que l'on est sur l'échelle A ou sur l'échelle B, ne la place pas, naturellement, parmi les balances les plus précises <sup>219</sup>.

On pourrait s'étonner de la fragilité d'un fléau en bois mais, si le choix d'un bois dur, rigide et dense comme l'acacia et le frêne <sup>220</sup> était nécessaire pour la fiabilité des graduations incisées dans le bois après étalonnage, le fléau n'avait à subir que de modestes contraintes mécaniques. D'un diamètre somme toute modeste pour ne pas alourdir l'instrument (2,2 à 2,9 cm), le fléau de bois ne supportait en réalité que la masse du poids-curseur formant levier sur les couteaux du système crochet de suspension de la balance/corps de la balance/crochet de suspension de la charge. Cette partie proximale de la balance supportait quant à elle des contraintes mécaniques bien supérieures liées à l'importance de la charge (jusqu'à 58 kg), ce qui explique sa fabrication en bronze comme l'ont montré les rares exemplaires retrouvés. Du reste, l'existence de balances à fléau de bois à l'époque romaine n'a rien de particulièrement étonnant : le modèle était encore en usage dans les campagnes aquitaines avant la seconde Guerre mondiale.

La présence d'une douille distale métallique (il en existait peut-être des modèles en fer, qui n'ont pas été retrouvés ou publiés) trouve sa justification dans la néces-

sité d'un disque-arrêtoir à l'extrémité du fléau pour interdire au poids-curseur de s'échapper. Seul le métal permettait une fabrication suffisamment précise et résistante aux chocs de l'anneau de l'*aequipondium*. Cette pièce est également une garniture de finition améliorant l'esthétique de l'objet <sup>221</sup> mais elle avait aussi un rôle technique : elle évitait que le bois du fléau n'éclate à son extrémité sous les chocs répétés <sup>222</sup>.

#### DATATION ET ORIGINE

La chronologie de ces balances n'est pas établie avec précision. Si l'on suppose, étant donné leur grande rareté et l'absence quasi générale de contexte archéologique, qu'elles ont été produites du I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> s., on estime qu'elles furent encore utilisées au IV<sup>e</sup> et au V<sup>e</sup> s. de notre ère (Garbsch, 1992, p. 240).

L'aire de diffusion des balances à fléau de bois définie par le recensement de J. Garbsch ne reflète pas seulement sa documentation. On observe une répartition intéressant essentiellement les provinces romaines du nord. L'auteur s'est penché sur la nature des sites de trouvaille (Garbsch, 1992, p. 253) : sur trente et un exemplaires, quinze proviennent de lieux de garnisons et dix, dont l'exemplaire de Dax, ont été trouvés dans des villes-marchés. La position excentrée de la trouvaille landaise tend à faire attribuer aux provinces du nord et de l'est l'origine de cet instrument de mesure conservé incomplet.

#### QUADRANS OU POIDS OVALE DE TROIS ONCES (DAX 17)

##### CARACTÉRISTIQUES

L. 3,3 cm ; l. 2,6 cm ; ép. 1,5 cm ; poids avant restauration 71,63 g ; poids après restauration 69,14 g.

Dax (Landes), musée de Borda, inventaire MD 88.2.91

Prélèvement pour analyses : sur la face latérale, verticale, sur le petit côté droit (inv. LRMF 14 474).

216. La graduation duodécimale s'explique bien naturellement par la division de chaque *libra* en 12 *unciae* de 27, 28 g chacune.

217. La graduation décimale s'explique par le manque de place et la nécessité d'une précision inférieure pour les poids élevés. Les *librae* sont marquées par un grand trait entre deux points et les *semi-librae*, par un trait plus court entre deux points. Le manque de place conduit à une graduation décimale privilégiant les *librae* et les *semi-librae*. Le signe C indique de manière plus lisible le « chiffre rond » de 100 *librae*.

218. Cette balance, dont le fléau devait atteindre 100,5 cm, avait une capacité maximale de 176 livres et demi, soit 57,8 kg.

219. La balance de Mayence comptait de 20 à 51 mm sur le fléau par livre pesée, ce qui indique bien entendu une précision très largement supérieure à celle de Dax. Cependant sa capacité était limitée à 37,25 livres soit 12,2 kg. Il est constant et normal que les balances à grande capacité sont d'une moindre précision.

220. Ce sont encore les bois les plus couramment utilisés en Aquitaine pour faire les manches d'outils.

221. Cette notion n'est pas vaine : c'est la même motivation qui conduisait les fabricants de balance à donner une forme agréable aux poids-curseurs plastiques souvent céphalomorphes.

222. Des douilles similaires en laiton, quoique beaucoup plus courtes, ornaient et protégeaient l'extrémité des balances « romaines » à fléau de bois du début du XX<sup>e</sup> s.

Bronze au plomb, alliage ternaire : cuivre, plomb 14 %, étain 5,90 % (LRMF, analyses L. 14 474, par spectrographie d'émission dans l'ultraviolet).

#### ÉTAT DE CONSERVATION

Cet objet conserve des fibres ligneuses minéralisées dans les produits de corrosion du fer sur sa face inférieure, perpendiculaires à son axe longitudinal, ainsi que sur un petit côté. Sa partie inférieure présente une cavité remplie d'une matière grise terreuse qui n'a pu être analysée, avec d'évidentes traces de soudure ou de plomb. Il s'agissait probablement là d'une masse d'alliage de plomb et/ou d'étain, très corrodée et devenue pulvérulente, correspondant à une charge d'ajustement.

#### TECHNIQUE DE FABRICATION ET DESCRIPTION

L'objet semble avoir été coulé à la cire perdue puis soigneusement rectifié. Il se présente sous la forme d'une plaquette ovale, massive, épaisse, au pourtour vertical, à face supérieure plane et inscrite, et face inférieure recreusée d'une cavité profonde d'environ 6 à 7 mm, s'interrompant à 5 ou 6 mm des bords de l'objet (fig. 42a et 43). Les bords de cette cavité conservaient des traces ligneuses provenant d'objets en bois aujourd'hui détruits (planchettes d'un coffret ou planches de caisse).

La face supérieure de ce poids ovale est inscrite au pointillé de la lettre *P*, pour *pondus*, surmontée de trois gros points en creux de 1 mm de diamètre, en ligne, qui sont le symbole graphique du *quadrans*, mesure monétaire valant un quart de livre ou trois onces<sup>223</sup>. La masse de ce poids devrait approcher de la valeur théorique du *quadrans* soit 81,8625 g (DA, V, p. 590-591, s.v. *uncia*; Garbsch, 1995) indiquée par l'inscription aux trois points alors que sa masse réelle est de 69,14 g. Mais la cavité inférieure du poids avait dû servir à loger une charge de plomb ou de soudure destinée à permettre d'ajuster ce poids de bronze à sa valeur théorique. Or cette masse s'est corrodée et transformée en cette matière grise terreuse pulvérulente et partiellement détruite, constatée et conservée à la restauration; la masse initiale devait être cohérente avec l'inscription.

<sup>223</sup> DA, I, 1, p. 457. s.v. *As*; voir aussi Cagnat, 1889, p. 34, indiquant la symbolisation de l'once par un point.: *RIB*, II, 2, p. 2, *RIB* 2412. ●●● = symbole du *quadrans* de 81,86 g.

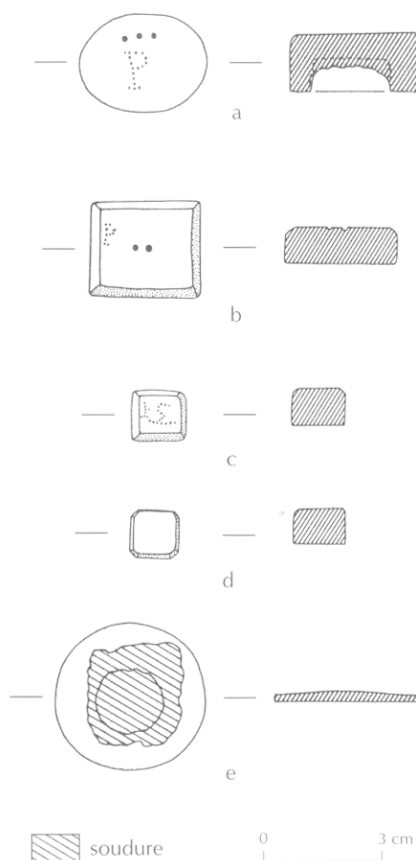


Fig. 42. Les poids de trois onces Dax 17 (*quadrans*, a), deux onces Dax 18 (*sextans*, b) et d'une demi once Dax 19 et 20 (*semunciae*, c et d), disque indéterminé Dax 12 (e); bronze.

#### SEXTANS OU POIDS RECTANGULAIRE DE DEUX ONCES (DAX 18)

##### CARACTÉRISTIQUES

L. 2,9 cm ; l. 2,6 cm ; ép. 1 cm ; poids avant restauration 58,13 g ; poids après restauration 54,27 g.

Dax (Landes), musée de Borda, inventaire MD 88.2.92.

Pas de prélèvement pour analyses. Alliage cuivreux.

##### TECHNIQUE DE FABRICATION ET DESCRIPTION

Complètement engagé dans la gangue ferreuse, cet objet en bronze coulé, massif, était placé entre le poids

ovale Dax 19 et le poids carré ou tesselle Dax 17, sur le même plan. La face supérieure de l'objet présentait les traces minéralisées de fibres de bois (aujourd'hui disparues).

Poids rectangulaire, peu épais, dont les angles ont été abattus (fig. 42b et 43). Le long du petit côté gauche, on lit un *P*, pour *pondus*, au pointillé, tandis que deux points plus gros sont nettement lisibles au centre de l'objet. Il s'agit du symbole graphique du *sextans*, division théorique de  $2/12^e$  d'*as libralis* sur les poids monétaires de deux onces<sup>224</sup>. La masse réelle de cet objet (54,27 g) est à peine inférieure (corrosion, restauration) à la valeur théorique de l'once double ou *sextans* (54,575 g) ; elle est donc cohérente avec l'inscription.

### **SEMUNCIA (?) OU POIDS CUBIQUE D'UNE DEMI-ONCE (?) (DAX 19)**

#### **CARACTÉRISTIQUES<sup>2</sup>**

L. 1,4 cm ; l. 1,3 cm ; ép. 1 cm ; poids avant restauration 15,76 g ; poids après restauration 14,47 g.

Dax (Landes), musée de Borda, inventaire MD 88.2.93.

Prélèvement pour analyses : sur un long côté (LRMF, analyses L. 14 475, par spectrographie d'émission dans l'ultraviolet).

Bronze au plomb, alliage ternaire : cuivre, plomb 12,10 %, étain 3,90 %.

#### **TECHNIQUE DE FABRICATION ET DESCRIPTION**

L'objet était visible en surface de la masse de gangue ferreuse 3. Il était couvert de produits de corrosion du fer et de fibres ligneuses minéralisées (supprimées à la restauration).

Ce poids en bronze coulé, massif, a la forme d'un cube aplati aux arêtes supérieures abattues (fig. 42c et 43). Sur l'une des faces larges, une inscription au pointillé, partiellement effacée, dessine un *P* pour *pondus*, et une sorte de *S* à la barre inférieure prolongée, à gauche, d'un appendice oblique. Ce *S* est normalement le symbole graphique de la *semuncia*, ou demi-once pon-

<sup>224</sup> *RIB*, II, 2, p. 2. *RIB* 2412 : •• = symbole graphique du *sextans* de 54,58 g.

dérale,  $1/24^e$  de la livre romaine de 327,45 g, dont la valeur théorique est restée de 13,645 g jusqu'à la fin de l'Empire<sup>225</sup>, valeur assez proche, mais inférieure aux 14,47 g de notre poids. La masse n'est pas cohérente avec la masse théorique correspondant au système pondéral généralement usité dans l'Empire romain. Fondée sur une once de 28,94 g, une hypothétique « livre dacquoise » vaudrait ici 347,28 g au lieu de 327,45 g.

La forme de ce poids de bronze peut être comparée à celle, plus aplatie, d'un poids daté de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. trouvé à Saintes (Charente-Maritime), dont la masse de 32,44 g peut paraître proche des 32,74 g du *dextrans* ou  $1/10^e$  de livre, division de l'*as* et du denier dans l'arithmétique commerciale des Romains. Ce poids santon<sup>226</sup> est inscrit au pointillé d'un énigmatique symbole, un E plutôt qu'un ε, et qui est un autre symbole graphique de la *semuncia* (Cagnat, 1889, p. 33), valant théoriquement 13,64 g. Le Prähistorische Staatssammlung de Munich conserve un poids de bronze identique, carré aux arêtes supérieures abattues, qui présente le même symbole inscrit au pointillé<sup>227</sup>. Trouvée en 1933 à Burghöfe (Bavière), cette *semuncia* marquée d'un E pèse en réalité 18,879 g, masse largement supérieure à la valeur théorique de 13,64 g. Elle peut être datée du I<sup>er</sup> s. à la fin de l'Antiquité<sup>228</sup>.

### **SEMUNCIA (?) OU POIDS CUBIQUE D'UNE DEMI-ONCE (?) (DAX 20)**

#### **CARACTÉRISTIQUES**

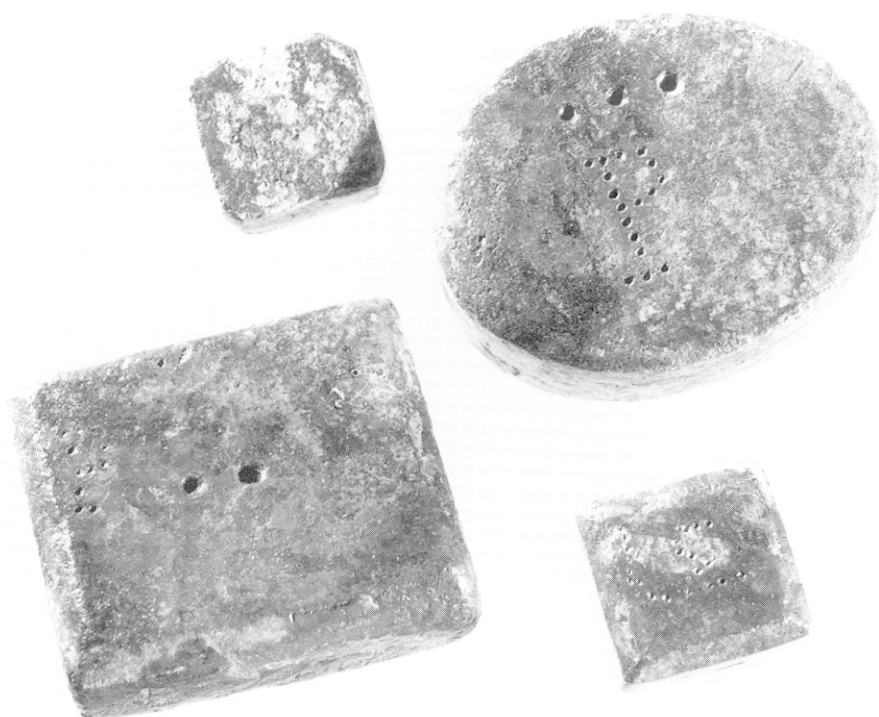
L. 1,3 cm ; l. 1,2 cm ; ép. 0,9 cm ; poids avant restauration 11,21 g ; poids après restauration 10,73 g.

<sup>225</sup> *DA*, V, p. 590-591, s.v. *uncia* ; voir aussi Cagnat, 1889, p. 33, indiquant la symbolisation de la demi-once par une sorte de *L* gothique, par un Σ ou par un E ; *RIB*, II, 2, p. 2. *RIB* 2412, symbole de la *semuncia* de 13,644 g ou 13,56 g : Σ ou E.

<sup>226</sup> Saintes, Musée archéologique, inv. 88.145. 2,2 cm x 2,2 cm x 0,8 cm, poids 32,44 g. Laurenceau, Maurin, Prévost, 1981, p. 70, puits 21, comblé vers 170-180.

<sup>227</sup> Munich, Prähistorische Staatssammlung, Inv. 1933, 3584, mesurant 1,8 x 1,8 x 0,6 cm ; Garbsch, 1995, note 8.

<sup>228</sup> Un camp militaire s'est installé à Burghöfe vers 40 après J.-C., avec garnison des *Equites Stablesiani* dans l'Antiquité tardive, pour la protection du site de capitale provinciale d'Augsbourg. J. Garbsch suggère, sans toutefois pouvoir l'établir, que ce type de poids pourrait être attribué à la fin de l'Antiquité ou à la période byzantine (J. Garbsch).



**Fig. 43.** Les poids de trois onces (quadrans), deux onces (sextans) et d'une demi-once (semuncia) ; bronze.

Dax (Landes), musée de Borda, inventaire MD 88.2.94.

Prélèvement pour analyses : sur un petit côté non corrodé (LRMF, analyses L. 14 476, par spectrographie d'émission dans l'ultraviolet.).

Bronze au plomb, alliage ternaire : cuivre, plomb 16,31 %, étain 5,78 %.

#### TECHNIQUE DE FABRICATION ET DESCRIPTION

Ce petit cube en bronze coulé massif était juxtaposé au poids cubique d'une demi-once Dax 19, et placé entre le poids ovale de trois onces Dax 17 et le poids rectangulaires de deux onces Dax 18. Il est fortement corrodé (cuprite, malachite, azurite) et fissuré.

Poids en forme de cube aplati dont les angles sont abattus sur l'épaisseur (fig. 42d et 43). La forme et les proportions sont très proches de celles du poids d'une demi-once ou *semuncia* du type Dax 19, Saintes et Burghöfe, mais la corrosion interdit d'y lire le moindre signe au pointillé et la masse de l'objet, plus légère peut-être en raison de la corrosion et d'une migration possible de cuivre qu'elle a pu entraîner, ne correspond pas ou plus à celle de la demi-

once. En tout état de cause, la masse réelle actuelle de cet objet n'est pas cohérente avec le système pondéral généralement usité dans l'Empire romain ni avec les rares poids de cette forme qui nous sont connus.

#### INDICATIONS MÉTROLOGIQUES DONNÉES PAR L'ENSEMBLE DE LA CACHETTE

Nous connaissons la capacité théorique, calculée sur la base de la livre romaine, de la balance fragmentaire placée dans la cachette. Celle-ci recelait également des poids de petite valeur :

- un *quadrans* ovale inscrit, c'est-à-dire un poids de trois onces (Dax 17), dont la masse conservée de 69,14 g est inférieure de 15,5 % à sa valeur théorique en livre romaine en raison de la corrosion de sa masse d'ajustement ;
- un *sextans* rectangulaire inscrit, c'est-à-dire un poids de deux onces (Dax 18), dont la masse conservée de 54,27 g est inférieure de 0,55 % à sa valeur théorique en livre romaine ;
- une *semuncia* (?) cubique inscrite, c'est-à-dire un poids d'une demi-once théorique (Dax 19), dont la masse conservée de 14,47 g est supérieure de 5,73 % à sa valeur théorique en livre romaine ;



• un poids cubique d'une *semuncia* (?) ou demi-once (Dax 20), dont la masse conservée est inférieure de 25,84 % à sa valeur théorique en livre romaine.

Ces valeurs sont naturellement comparées à la livre romaine dont on sait qu'elle fut utilisée officiellement dans tout l'Empire. Réduite à 0,55 % malgré la corrosion et la restauration, la différence entre la valeur théorique et la masse conservée du *sextans* ovale inscrit Dax 18 montre que cette référence est fondée.

Cependant, on observe que, malgré l'altération de l'alliage et la restauration qui s'efforce de retrouver l'épiderme originel de l'objet, et donc sa masse initiale, le poids cubique Dax 19, dont le symbole inscrit, et peut-être tronqué, n'a pu être valablement identifié, pourrait correspondre à une masse de deux onces fondée sur une once locale plus forte que l'once légale<sup>229</sup>, ce qui peut paraître étonnant et indiquerait un système pondéral improbable fondé sur une livre de 348,96 g au lieu de 327,45 g. Il faut peut-être plutôt voir là un poids correspondant à une unité locale ou à une subdivision d'une valeur faiblement supérieure à la masse conservée de 14,47 g, très voisine de 14,54 g. Nous pouvons alors penser que cohabitaient à Dax, ou du moins chez notre « antiquaire-restaurateur » et peut-être changeur, deux systèmes pondéraux comme il était fréquent chez les changeurs occidentaux avant la Révolution française.

#### ORIGINE ET DATATION

Si nous ne pensons pas devoir attacher d'autre signification que celle que nous donnons plus loin (Interprétation du dépôt, p. 323) à la présence de ces poids disparates<sup>230</sup> et de ce fragment de balance dans la

229. Si l'on tient compte de la faible perte due à la corrosion et à la restauration vérifiée sur le *sextans* Dax 18 (- 0,55 %), on peut estimer pour cet objet Dax 19 un poids initial proche de 14,54 g, et donc supérieur de 6,6 % à la valeur théorique de la *semuncia*. Cette différence ne peut être due à une simple imprécision de l'étalonnage.

230. En se référant aux ensembles de poids qui accompagnaient traditionnellement, dans notre système décimal, les balances de cuisine, de pharmacien ou de chimiste à la fin du XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> s., J. Garbsch (1995), propose de restituer, pour l'Antiquité, des ensembles ainsi composés :

. soit 1 *semis* (6 onces) + 1 *quadrans* (3 onces) + 1 *triens* (2 onces) + 1 *uncia* (1 once) = 12 onces = 1 livre,  
 . soit 1 *semis* (6 onces) + 1 *triens* (4 onces) + 1 *sextans* (2 onces) = 12 onces = 1 livre.

L'ensemble dacquois représente la suite suivante :

. 1 *quadrans* ovale (3 onces) + 1 *sextans* rectangulaire (2 onces) + 2 *semunciae* (?) cubiques (2 x 1/2 once) = 7 onces, ce qui ne représente pas un ensemble cohérent.

cachette, nous ne devons cependant pas oublier que les anciens considéraient Mercure comme l'inventeur des poids et des mesures (Duval, 1957, p. 27), ni écarter totalement l'hypothèse que ces poids et fragments auraient pu être associés en tant qu'offrandes au groupe de Mercure. Aucune autre trouvaille ne semble cependant confirmer une telle interprétation.

La typologie de la balance fragmentaire de la cachette de Dax évoque la possibilité d'une importation des provinces du nord ou de l'est. Les poids retrouvés à Dax sont, quant à eux, de types très rares<sup>231</sup> dont les deux seuls exemples que nous ayons pu recenser sont ceux de Saintes et de Burghöfe (Bavière)<sup>232</sup>.

La faiblesse de notre documentation ne nous permet guère de préciser la datation de cet ensemble<sup>233</sup> car les balances à fléau de bois passent pour avoir été utilisées du I<sup>er</sup> au V<sup>e</sup> s. En outre, si le poids de Saintes a bien été trouvé dans un contexte daté de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s., rien n'interdit de penser qu'il était plus ancien et perdu dans les gravats qui ont servi à combler le puits dans lequel il fut trouvé, ni que la période d'utilisation de ce type de poids soit beaucoup plus étendue que ne le suggèrent les deux seules références actuelles.

#### AUTRES OBJETS

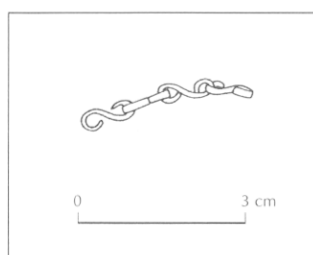
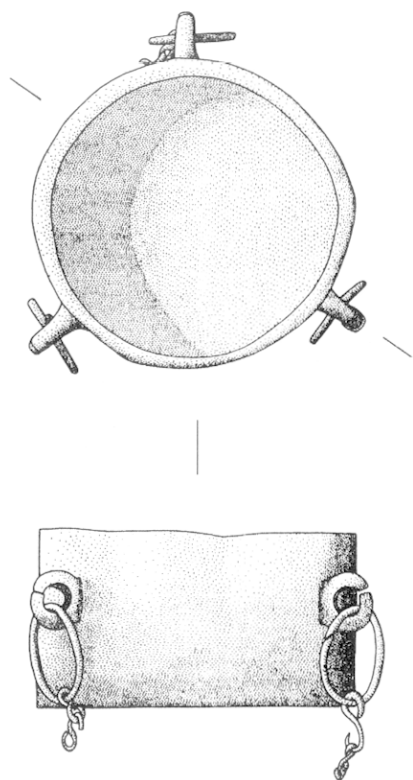
Outre les bronzes qui viennent d'être décrits, la cachette du Mercure de Dax recelait un certain nombre d'objets ou de fragments d'objets, en bronze, en plomb,

231. *DA, s.v. Exagium*. Les poids adoptent des formes diverses, très souvent une sphère tronquée aux deux pôles. Petit, 1980, p. 178, n°96.

232. Mais il est vrai que, faute de référence, il n'est pas simple de publier d'aussi menus objets qui pouvaient passer pour des fragments et dont les inscriptions sont difficilement perceptibles.

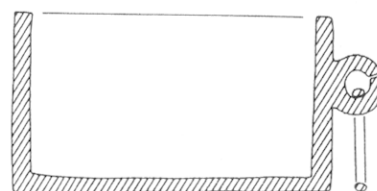
233. Cette formule ne désigne pas, bien entendu, un ensemble cohérent formé d'une balance et de ses poids. Tout au contraire, la balance n'est ici qu'un fragment inutilisable en l'état et les poids qui l'accompagnaient n'étaient pas destinés à des pesées avec une balance à fléau. Ce sont les accessoires d'un changeur dont le trébuchet ne figure pas dans la cachette, car notre « antiquaire-restaurateur » n'avait certainement pas besoin d'une telle précision pour réaliser ses allages (qui s'effectuent généralement au juger par le praticien dont la main et l'œil sont exercés et qui se base souvent sur la couleur du métal fondu pour connaître son titre). Mais cet artisan vendait peut-être ses bronzes au poids comme les orfèvres du Maghreb vendent aujourd'hui encore leurs bijoux d'argent anciens ou récents.

C'est un peu la même réflexion, sur un autre propos, que fait S. Tassinari (1979, p. 113 et note 7).



**Fig. 44.** La suspension à triple chaînette Dax 10; bronze.

0 5 cm



**Fig. 45.** La suspension à triple chaînette Dax 10; bronze.



en fer et peut-être en bois dont l'usage n'a pu être déterminé.

### SUSPENSION À TRIPLE CHAÎNETTE (DAX 10)

#### CARACTÉRISTIQUES

H. 4,5 à 4,8 cm ; diam. 8,2 à 8,5 cm ; l. avec anneaux 9,9 cm ; ép. des parois 0,5 cm ; poids avant restauration 725 g ; poids après restauration 645,9 g.

Dax (Landes), musée de Borda, inventaire MD 88.2.3.

Prélèvement pour analyses : sur le bord, à droite de la chaînette la plus longue, dans l'épaisseur de la paroi (LRMF, analyses L. 14 467, par spectrographie d'émission dans l'ultraviolet).

Bronze au plomb, alliage ternaire : cuivre, plomb 15,13 %, étain 6,55 %.

#### ÉTAT DE CONSERVATION

L'objet présente d'importantes traces de corrosion et de nombreuses traces de rouille sur les parois. Les chaînettes sont, elles aussi, fortement corrodées et tronquées. Un fragment de chaînette à six maillons était collé par la corrosion sur la paroi externe du fond. Il a pu être dégagé mais conserve sa rigidité et n'a pu être raccordé. L'objet est incomplet.

Afin de conserver un témoin de la corrosion, la paroi interne a été stabilisée (suppression des agents de corrosion active, passivation) mais n'a pas été restaurée : on a conservé les produits de la corrosion sans rechercher l'épiderme originel du métal, ce qui explique l'aspect rugueux, sableux et boursoufflé de l'intérieur de l'objet.

#### TECHNIQUE DE FABRICATION ET DESCRIPTION

Récipient sommairement cylindrique à fond plat, à parois verticales et lèvre plane, anguleuse, à profil carré, l'objet a été coulé à la cire perdue (fig. 44 et 45). Il ne

conserve pas de traces de tournage mais deux renflements diamétraux qui indiquent un probable moulage au moule bivalve. La corrosion a laissé une trace grossièrement circulaire (diamètre environ 4,5 cm) sur la paroi externe du fond.

Un peu au-dessus du tiers supérieur de la paroi externe, trois anneaux épais, ouverts, d'un diamètre de 1,5 à 1,6 cm, ont été coulés en même temps que la vasque puis fermés, par martelage, chacun sur un grand anneau de fil de cuivre (diam. 2,4 cm) dont les extrémités avaient été amincies, superposées, puis soudées par martelage.

Trois chaînettes permettaient de suspendre l'objet. Elles étaient constituées de maillons en S, ouverts, en fil plat, dont les deux boucles étaient disposées sur le même plan. Treize d'entre eux ont été conservés. Leur longueur est irrégulière, de 0,4 à 0,7 cm pour les plus petits, à 1 ou 1,2 cm pour les plus grands. Les maillons les plus forts sont placés au plus près des anneaux de suspension comme si, sensible à la disproportion entre la suspension et ses chaînettes, l'artisan avait trouvé un subterfuge pour adoucir le contraste.

La finition de cet objet est à la fois grossière et rigoureuse : de nombreuses traces de lime, en tous sens, restent apparentes sur la paroi externe, sur le fond, le bord et le méplat de la lèvre horizontale. Ce traitement montre que l'on a pris un soin particulier à rectifier ces surfaces après moulage.

#### COMMENTAIRES ET COMPARAISONS

Cet objet ne conserve pas de traces de tournage et il pourrait être considéré comme inachevé si la présence des chaînettes ne témoignait pas de son utilisation. Les chaînettes sont elles-mêmes de qualité très sommaire comme le montre l'irrégularité des maillons, trop grêles pour le poids et les proportions de l'objet.

Les chaînettes à maillons en S, plats et ouverts, sont assez rares et c'est là un paradoxe car leur principe et leur fabrication sont des plus simples. Peut-être est-ce en raison de leur faible résistance ; peut-être aussi est-ce le reflet d'un défaut d'intérêt des archéologues pour la publication d'objets peu significatifs. Moins rares sont les chaînettes en S dont les deux boucles sont disposées sur des plans transversaux, comme la chaînette de suspension d'une amulette phallique de Cologne <sup>234</sup>.

234. Menzel, 1986, p. 157, pl. 138, n°430, non daté.

Suspendu à une triple chaînette incomplète puisque l'on n'a pas retrouvé les longueurs suffisantes ni l'anneau de suspension de l'ensemble, le vase cylindrique de Dax fait penser à une cassolette et l'on peut le comparer, pour sa structure, aux encensoirs hexagonaux paléochrétiens à trois pieds, de fabrication beaucoup plus soignée, conservés dans les musées nationaux de Belgrade et de Zajecar (ex-Yougoslavie) <sup>235</sup>. Cependant, aucune trace de combustion – huile d'éclairage ou parfum – n'a été observée à l'intérieur de l'objet et l'épaisseur de la paroi, le poids important, la structure puissante et sommaire de ce récipient ne plaident guère en faveur de l'attribution à une lampe ni à un brûle-parfum. Destinés à une habitation ou à un sanctuaire, de tels objets eussent présenté sinon de bien meilleures qualités esthétiques, du moins une forme empruntée au vocabulaire morphologique traditionnel des lampes et brûle-parfum, et un poli du bronze, semblable à l'or quand il n'est pas corrodé, eût probablement recherché l'illusion d'un objet de qualité. Les chaînettes utilisées eussent été vraisemblablement plus soignées, comme celles de la lampe à trois becs Dax 14 (homogénéité de la taille des maillons, pour le moins), et ses proportions eussent été mieux adaptées au poids et à l'ampleur de la suspension.

La disparité des maillons et la grande taille des anneaux ouverts de raccord ne peuvent s'expliquer par une réparation car les maillons ont tous été réalisés à partir d'un fil à section demi-ronde alors que la plupart des chaînettes antiques montrent des maillons au fil à section ronde.

Enfin, comme l'indiquent les reprises à la lime et l'absence de poli, la forme rigoureusement cylindrique et délibérément anguleuse du vaisseau semble avoir présenté davantage d'importance pour l'utilisateur que la qualité du traitement de surface. Ne faudrait-il pas alors considérer cette « suspension » comme un objet à usage artisanal provenant de l'outillage d'un atelier, voire comme un élément d'un instrument composé de plusieurs pièces ? Aucun dispositif ni aucune trace d'usure ne nous autorise cependant à développer cette dernière hypothèse. Élément de lanterne ? (Feugère, Garbsch, 1993, p. 156, fig. 4, d).

#### ORIGINE ET DATATION

L'originalité de cet objet et l'absence de documentation ne nous donnent aucun élément pour le dater et préciser son origine.

235. Popovic *et alii*, 1969, p. 149, n°311, encensoir hexagonal tripode de Stobi, fin du V<sup>e</sup> s. après J.-C., et n°312, encensoir hexagonal quadripode de Gamzigrad, près de Zajecar, fin du V<sup>e</sup> s. après J.-C.

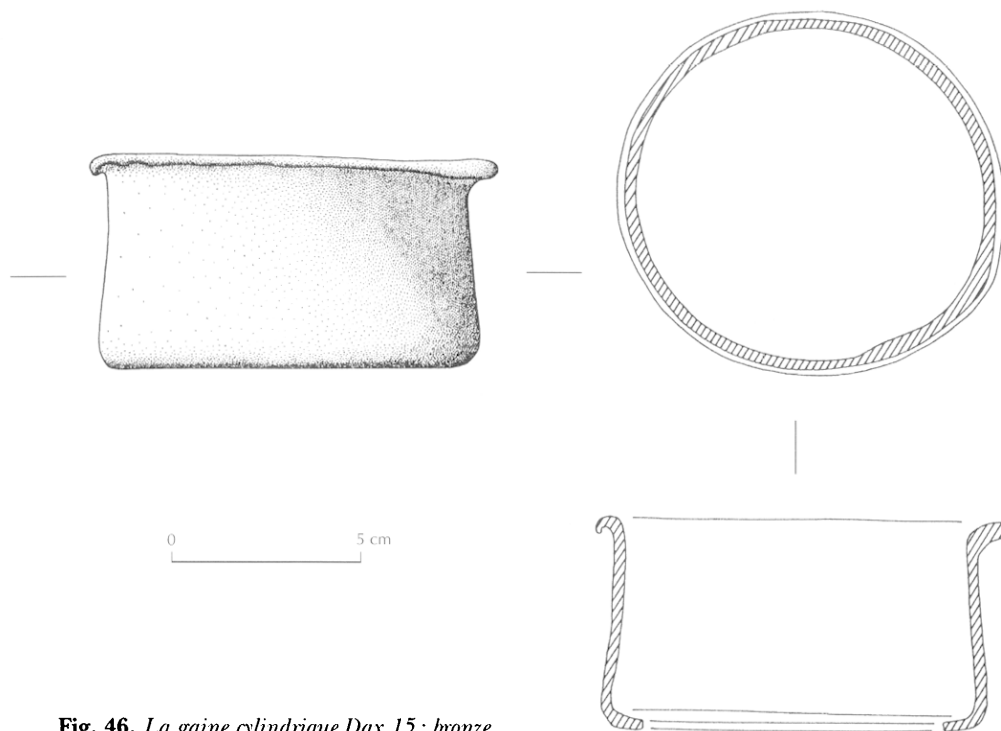


Fig. 46. La gaine cylindrique Dax 15; bronze.

## GAINE CYLINDRIQUE (DAX 15)

### CARACTÉRISTIQUES

H. 5,7 cm ; diam. du bord 10,7 à 11,2 cm ; diam. du cylindre 9,5 à 10 cm ; diam. de l'orifice découpé 7,6 à 8,1 cm ; ép. des parois 0,4 à 0,6 cm ; poids avant restauration 542 g ; poids après restauration 506,7 g.

Dax (Landes), musée de Borda, inventaire MD 95.06.09.

Prélèvement pour analyses : dans l'angle du bord rentrant, près de l'orifice découpé (LRMF, analyses L. 14 472, par spectrographie d'émission dans l'ultraviolet).

Bronze au plomb, alliage ternaire : cuivre, plomb 15 %, étain 4 %.

### ÉTAT DE CONSERVATION

La surface de cet objet était boursouflée de renflements et de nodules provenant de la fonte mais aussi des produits de corrosion du bronze et du fer. Il en est resté tavelé de couleurs différentes.

### TECHNIQUE DE FABRICATION ET DESCRIPTION

Coulé à la cire perdue, puis martelé de manière très irrégulière et découpé, cet objet se présente comme une gaine sommairement cylindrique à bord saillant formant collerette à 90° du cylindre, et à bord rentrant découpé de manière grossière, avec traces d'outils, comme dans un fond de casserole (fig. 46 et 47). Les angles sont arrondis. L'épaisseur de la paroi est variable : deux légers renflements longitudinaux de la section de l'objet, diamétralement opposés et dans l'axe du cylindre, pourraient correspondre aux coutures ou sutures dues à l'usage d'un moule bivalve, ébarbées et martelées, détails inattendus dans un tel objet. Il n'y a pas de traces de tournage.

### COMMENTAIRES ET COMPARAISONS

L'objet est manifestement incomplet. Toutefois, la présence de stries divergentes, de traces de lime et de soudure sur la paroi interne, tout autour de la découpe, montre que l'on a cherché à adapter cet élément et qu'on l'a soudé soit à l'extrémité d'un cylindre de 7,8 cm de diamètre environ, soit à une plaque circulaire d'un diamètre de 8 à 9 cm.



Fig. 47. La gaine cylindrique Dax 15; bronze.

La structure même de cet objet et sa technique de fabrication interdisent de le comparer aux patères à queue plate, en bronze moulé et tourné, mais aussi aux pots cylindriques en fer martelé, analogue à celui du trésor de la place Camille-Jouffray à Vienne (Isère), type répandu durant la seconde moitié du III<sup>e</sup> s. et dans le courant du IV<sup>e</sup> (Baratte *et alii*, 1990, p. 92, 2B, fig. 66, en bas).

Il est difficile de préciser la destination de cette pièce. Elle fut probablement réemployée puisque l'objet est incomplet : on n'aurait pas eu besoin de redécouper maladroitement une pièce utilisée dans l'usage auquel elle était destinée. Un élément de pompe et une gaine de moyeu de char eussent été rectifiés au tour et parfaitement ajustés (Boube-Piccot, 1980, p. 193-198, pl. 60-61, par exemple).

#### DISQUE EN BRONZE (DAX 12)

##### CARACTÉRISTIQUES

Diam. 3,8 à 3,9 cm ; ép. au centre 0,27 cm ; ép. au bord 0,15 à 0,21 cm ; poids avant restauration 20,45 g ; poids après restauration 19,8 g.

Dax (Landes), musée de Borda, inventaire MD 95.06.10.

Prélèvement pour analyses : deux trous sans perforation totale sur la face présentant des traces de soudure (inv. LRMF 14 472) (LMRF analyses L. 14 465, par spectrographie d'émission dans l'ultraviolet). Voir *supra* p. 268, note 46, à propos du caducée, le commentaire sur la présence du zinc dans les alliages cuivreux d'époque romaine.

Laiton au plomb, alliage ternaire : cuivre, zinc 11,7 %, plomb 1,5 %, étain 0,95 %.

##### ÉTAT DE CONSERVATION, TECHNIQUE DE FABRICATION ET DESCRIPTION

Disque plat, à peu près circulaire malgré quelques irrégularités, découpé à angles vifs (voir *supra* fig. 42e). L'objet est légèrement plus renflé au centre que sur les bords.

Une face du disque présente une patine presque uniforme tandis que l'autre porte les traces ténues mais évidente de la soudure d'un objet carré (environ 2,1 cm de côté) à cœur tubulaire d'environ 1,7 cm de diamètre.

L'absence d'autre trace de fixation interdit de considérer ce disque comme le plateau d'un socle de figurine (les socles sont d'ailleurs généralement monoblocs). Cet objet est donc le fragment, prêt au réemploi mais probablement déjà réemployé, d'un objet indéterminé, constitué de pièces assemblées par soudure.

#### EMBOUT CARRÉ EN PLOMB (DAX 21)

##### CARACTÉRISTIQUES

L. 2,4 cm ; l. 2,4 cm, ép. 1,3 cm.

Prélèvement pour analyses : dans l'angle du bord rentrant, près de l'orifice découpé (inv. LRMF 14 477).

Plomb pur à 99 %, cuivre 0,7 % et étain 0,3 % (LRMF, analyses L. 14 477, par spectrographie d'émission dans l'ultraviolet).

##### ÉTAT DE CONSERVATION, TECHNIQUE DE FABRICATION ET DESCRIPTION

Profondément faillé et corrodé, l'objet a été détruit lors du dégagement des autres pièces. Il s'agissait probablement de la garniture carrée, en plomb presque pur, d'une tige de fer à la section carrée de 0,6 cm de côté. Elle appartenait donc à un outil (?) en fer et en plomb à l'usage indéterminé.

##### ORIGINE ET DATATION

Tous ces objets sont des éléments incomplets dont l'usage reste indéterminé. Il n'est pas possible de préciser

leur origine et leur datation s'inscrit dans la période de constitution du dépôt.

## OBJETS EN FER

La dureté des produits de corrosion du fer et la fragilité des objets en fer, complètement minéralisés, rendent inopérantes tant la radiographie que les actuelles techniques de dégagement mécanique pour mieux comprendre ces objets pratiquement détruits par la corrosion.

### PLAQUE RECTANGULAIRE

L. env. 11,5 cm ; l. env. 7 cm.

Une plaque de fer rectangulaire d'usage indéterminé ne put être conservée lors du dégagement et de la restauration de la lampe à l'anse au masque Dax 9 (fig. 48). La corrosion l'avait soudée à plat sur la partie supérieure du réservoir.

### HERMINETTE

L. totale env. 26 cm ; l. à la douille, env. 4,5 cm, L. lame d'herminette env. 15 cm ; l. lame d'herminette env. 9,5 cm ; L. lame de la hachette env. 6,5 cm ; H. hachette env. 5,4 cm ; douille rectangulaire aux angles arrondis L. 3,3 cm et l. 2,7 cm environ.

Fort outil à large lame plane d'herminette ou de houe, à douille rectangulaire et court tranchant triangulaire de hachette, parallèle au manche (fig. 49). Les deux lames forment un angle d'environ 135°.

Cet outil ne peut être considéré comme un outil de bronzier. Cependant, peut-être l'artisan l'utilisait-il pour la préparation du bois de chauffe, le mélange du sable de moulage ou tout autre usage lié ou non à son métier.

### MARTEAU

L. env. 16,5 cm ; épaisseur à la douille env. 2,2 cm ; table carrée de 2 cm de côté.

Marteau long à table carrée et longue panne plate (fig. 50). La douille probablement circulaire semble située au milieu de l'objet.

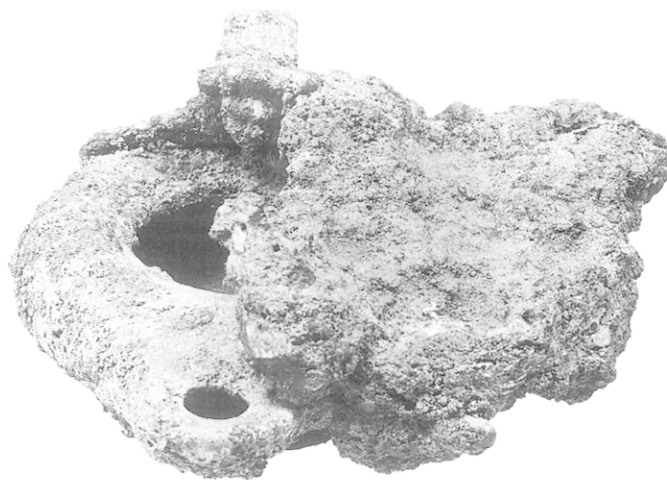


Fig. 48. Plaque de fer sur la lampe au masque Dax 9, avant restauration ; bronze et fer.

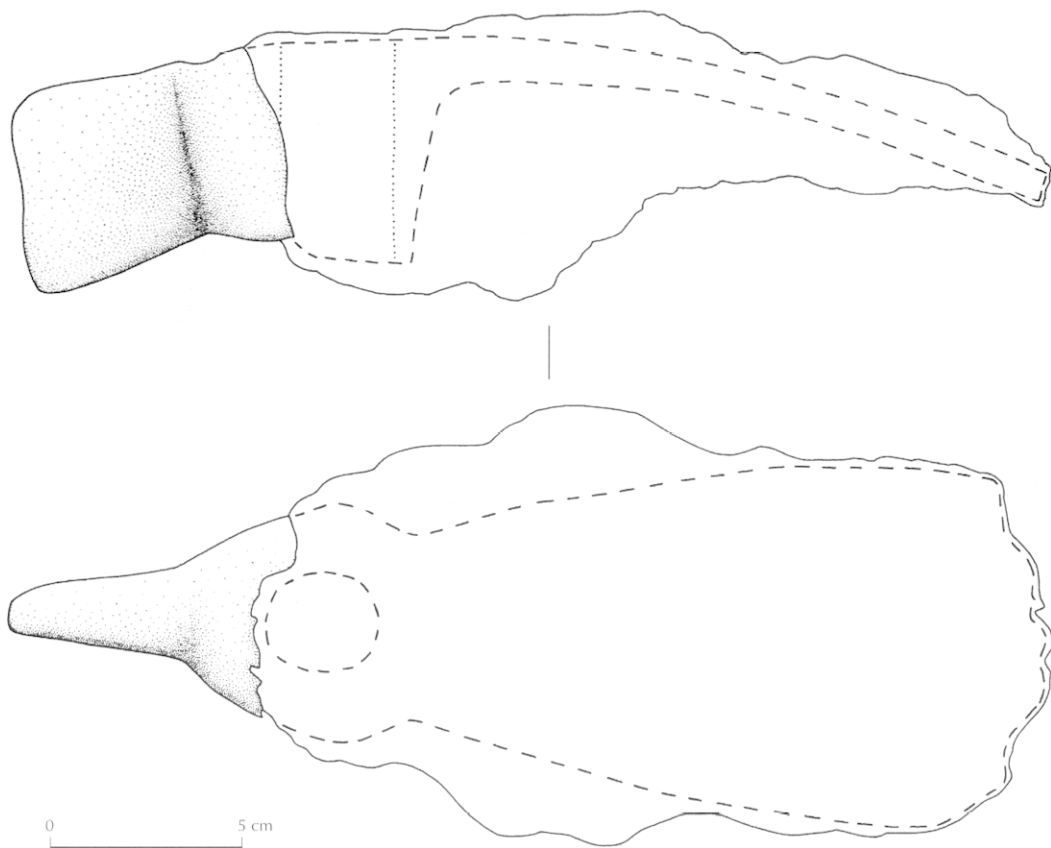
Cet outil, relativement léger, semble adapté à l'utilisation par un bronzier. C'est l'instrument approprié pour repousser le métal (chaudronnerie, orfèvrerie), le mettre en forme et pour briser le moule de sable après la coulée<sup>236</sup>. D'autres usages sont bien entendus envisageables.

### UNE OU DEUX « BOÎTES » CYLINDRIQUES

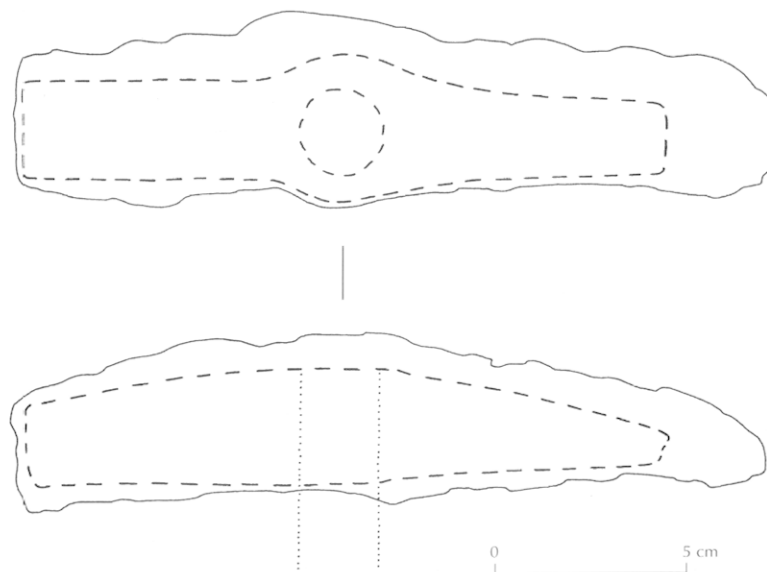
Diam. env. 8 et 8,3 cm ; L. max. cons. 16,6 cm et 8,4 cm ou env. 25 cm s'il s'agit d'un même objet.

Deux éléments cylindriques creux au diamètre semblable ont été retrouvés (fig. 51). Peut-être appartiennent-ils à un même cylindre long d'environ 16,6 cm, aux extrémités planes ouvertes chacune par un trou axial, peut-être sont-ils complémentaires et venaient-ils s'emboîter et coulisser l'un dans l'autre, peut-être s'agissait-il enfin de deux pièces semblables, séparées et à usage symétrique. Les deux fragments de cylindre de fer forgé, à fond plat soudé à chaud par martelage, ont l'un et l'autre une extrémité déchirée à date ancienne qui ne présente pas de point de contact avec son homologue. L'une de ces « cassures » semble légèrement tordue. Il n'y a pas de point de contact entre les deux éléments tronqués.

236. À comparer aux marteaux des orfèvres des stèles de Saint-Ambroix (Cher) et de Sens, Guiraud, 1993, p. 77 et 78, fig. 1 et 2; Arrhenius, 1993, p. 192, fig. 4. Le sculpteur-orfèvre parisien Goudji possède plus de trois cents marteaux et autant d'enclumettes, des plus massifs aux plus fins, qu'il fabrique lui-même en fonction du travail qu'il a à réaliser : Santrot, 1993b, *passim* et p. 20.



**Fig. 49.** *Herminette ; fer partiellement restauré.*



**Fig. 50.** *Marteau ; fer partiellement restauré.*

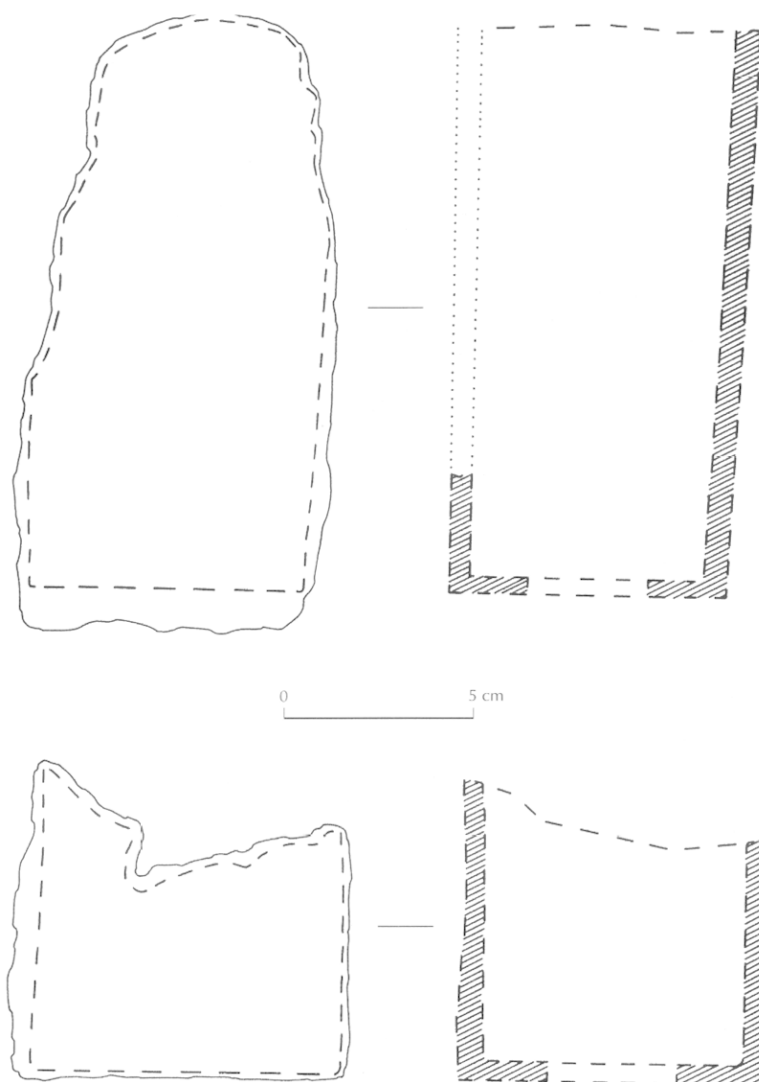


Fig. 51. « Boîtes cylindriques » ; fer partiellement restauré.

Cet objet, ou ces deux pièces, n'a pu être identifié. Les corps de pompe étaient fabriqués en bronze, pour des raisons de résistance à la corrosion et il ne peut s'agir d'un ou de deux cadenas quoique les dimensions soient compatibles avec cet usage. Sur la boîte d'un cadenas, on attendrait une entrée de serrure en L correspondant aux clefs alors utilisées.

#### BARRE MÉTALLIQUE NON IDENTIFIÉE

Une importante barre métallique à section rectangulaire (2,6 cm x 1,8 cm environ et d'une longueur de près de 26 cm) passait sous le bras droit du Mercure et sous

la lampe à trois becs. On ne sait si elle est complète et on lit mal ses extrémités. Son usage est indéterminé. S'agit-il d'un outil ou de matière première pour le travail de l'artisan ?

#### DIVERSES TIGES À SECTION RECTANGULAIRE, DE DIMENSIONS INCERTAINES ET D'USAGE INDÉTERMINÉ

Le fer forgé étant complètement minéralisé, ces pièces apparaissent presque seulement sur les plans de fracture des « masses métalliques » essentiellement constituées aujourd'hui par les produits de corrosion des objets en fer qu'elles contenaient.





Fig. 52. L'ensemble des vestiges de la cachette de Dax après restauration ; bronze et fer.

#### DIVERSES « PLAQUES » NON IDENTIFIÉES

Plusieurs de ces « plaques » peuvent être, en réalité des lames planes d'outils qui n'ont pas été identifiés. Elles apparaissent le plus souvent en coupe dans les masses de gangue ferreuse dont la matière est plus dure que l'empreinte du fer des objets aujourd'hui minéralisés. Leurs dimensions, leur forme et leur usage restent indéterminées.

#### PLAQUE D'ANGLE OU FRAGMENT DE CERCLE

De lecture malaisée, une plaque de fer en L à l'angle arrondi pourrait correspondre à une plaque de renfort d'angle de caisse ou d'assemblage de pièces en bois mais peut-être s'agit-il d'un fragment de plaque circulaire analogue au fond des « boîtes » circulaires décrites ci-dessus et aux dimensions similaires.

#### GAINES OU BOÎTES RECTANGULAIRES NON IDENTIFIÉES

Deux ou trois objets apparaissent sous la forme de courtes gaines rectangulaires aux angles arrondis, un peu à la manière des boîtes de sardines (mais peut-être ne s'agit-il que de crochets dont on ne lirait que la tranche ?). L'un d'entre eux, plus clairement identifiable mais au pourtour lacunaire, mesure 8,5 cm de longueur, 6,5 cm de largeur et environ 3 cm d'épaisseur conservée.

#### USAGE, ORIGINE ET DATATION

Hormis deux outils clairement identifiés mais dont l'usage n'était pas nécessairement lié à l'activité bronzienne (le marteau pouvait avoir un tout autre usage), rien, dans ce dépôt, ne témoigne indubitablement de la présence de la caisse à outils du bronzier. Mais l'état des objets en fer aurait-il permis d'identifier une fine gouge ou un ciseau

quand des tiges de fer forgé de plus de 2 cm de section ont quasiment disparu sous l'action de la corrosion ?

Il n'est pas possible de préciser leur origine et leur datation s'inscrit dans la période de constitution du dépôt.

## INTERPRÉTATION ET DATATION (J. S.)

### L'INTERPRÉTATION DU DÉPÔT

Composé à la fois de figurines divines destinées à orner des chapelles domestiques, d'une figurine sans socle et d'un socle sans emploi, de luminaires à usage privé, d'objets incomplets, de poids disparates et d'outils en fer, ce dépôt ne peut en aucun cas correspondre à la désaffectation d'un lairair et encore moins au trésor d'un temple (fig. 52).

Cet ensemble correspond à une masse d'environ 9,700 kg de bronze, à quoi il faut ajouter une masse importante de fer, 17 à 20 kg<sup>237</sup> et le poids de la caisse en bois pour estimer à 30 ou 35 kg l'ensemble du dépôt. Indépendamment de la valeur vénale des objets restaurés, il ne s'agit pas vraiment d'une fortune en métal. L'ensemble constituait une masse encombrante et pondéreuse que l'on ne pouvait facilement dissimuler ni transporter dans des conditions d'urgence<sup>238</sup>.

L'analyse de chaque pièce a montré que nombre d'entre elles avaient été réemployées, que plusieurs demeuraient incomplètes, que certaines avaient été réparées, parfois à plusieurs reprises, et que d'autres étaient manifestement en instance de réparation, de complément ou de réemploi. Ces constatations se résument par le tableau I.

Ce tableau montre que beaucoup de ces objets étaient incomplets. Beaucoup aussi avaient subi une ou plusieurs réparations successives ou étaient en instance de réparation ou de réemploi. La restauration complète du groupe de Mercure, l'ensemble le plus précieux du dépôt, nous semble significative. Certains objets, comme la garniture de fléau de balance Dax 11, le disque Dax 12, la gaine cylin-

drique Dax 15, nous paraissent relever des fragments de métal à refondre pour procéder à des réparations. D'autres pièces, comme les poids, peuvent être considérés soit comme de la matière première nécessaire au bronzier-réparateur, soit comme les instruments de son industrie ou de son commerce mais on observera qu'ils ne constituent pas une série complète ni cohérente. Il est possible, enfin, sans que cela puisse être établi, de conserver l'hypothèse que les objets en fer, des outils dont l'identification est malaisée, constituaient bien une partie de l'outillage de l'artisan. On notera cependant que, sans que cela soit expliqué de manière très convaincante, si ce n'est par la valeur du métal, plusieurs trésors de vaisselle précieuse étaient accompagnés d'objets vils et d'outils en fer<sup>239</sup>.

Le soin qui semble avoir été apporté à la mise en place et à la protection, dans une caisse en bois évitant tout choc ou pression à des objets fragiles et précieux<sup>240</sup>, la présence d'un groupe totalement restauré, d'objets réparés, de pièces en cours de restauration, d'éléments en attente de réemploi ou de métal à recycler nous incitent à penser que cet ensemble ne doit pas être considéré comme le résultat d'un pillage d'œuvres d'art ni comme la simple cachette d'un fondeur destinée à la récupération de métal. Il est davantage qu'un dépôt de fondeur dont la seule valeur était sa masse de matières premières (bronze et fer). Il nous paraît être le dépôt d'un « bronzier-restaurateur » et même d'un « antiquaire-restaurateur » puisque notre homme rendait une nouvelle jeunesse à des objets anciens, déjà vieux de plusieurs siècles pour certains d'entre eux.

Cette notion d'antiquaire n'est pas véritablement anachronique. Dans son discours « *Des œuvres d'art* », le quatrième de son réquisitoire contre Verrès, Cicéron rapporte qu'en 74 avant J.-C., les villes<sup>241</sup> comme les particu-

239. Baratte *et alii*, 1990, p. 101-102, citant les trésors de Rethel, de Kaiseraugst, de Mauer an der Url (Basse-Autriche), et Weissenburg (Bavière) : « mélange d'objets de prix (ex-voto en bronze ou en argent, et des statuettes) et d'instruments en fer ». F. Baratte considère qu'il « s'agit de dépôts qui proviennent d'un sanctuaire et qui comportent à la fois les offrandes des fidèles et le matériel nécessaire à la bonne marche du temple. D'un usage immédiat, ce matériel artisanal ou agricole conserve en outre une valeur marchande propre... ».

240. Quoique l'on n'ait pu établir la présence d'un emballage protecteur de paille ou de chiffons.

241. Cicéron, *Des œuvres d'art*, 33-34, la Diane en bronze de Ségeste, rapportée après le siège de Carthage et rétablie par Scipion l'Africain, p. 40-43; 39-40, le Mercure en bronze de Tyndaris, p. 47-49; 43, l'Apollon en bronze d'Agrigente sur la cuisse duquel le nom de Myron était « inscrit en petits caractères d'argent », p. 51-52, etc.

237. On peut estimer à environ 17 à 20 kg le poids total des différents blocs de gangue ferreuse, contenant les outils et objets de fer, et les produits de corrosion mêlés de sédiments qui ont été enlevés au cours de la restauration.

238. On peut estimer que c'est la charge normale d'un portefaix sur de longues distances ou la moitié de la charge d'un âne.

Tabl. 1. *Lacunes, réparations et réemplois.*

Appellation	Objet archéologiquement complet	Parties manquantes avant la découverte	Réparations constatées	Réemploi constaté
Mercuré Dax 1	Oui	Manque l'index gauche, cassure ancienne.	Non, hormis la soudure du caducée.	Oui, par soclage d'abord, puis par association à des pièces plus récentes (caducée, animaux).
Caducée Dax 5	Oui léger manque de la hampe corrodée.	Non	Non	Non, si ce n'est la soudure maladroite pour adaptation à la main du Mercuré ; association à des objets plus anciens.
Socle du groupe de Mercuré Dax 2	Oui mais arrachement à la découverte.	Non	Non	Peut-être des traces de soudure ancienne ; la position centrée du Mercuré suggère que les animaux ont pu être rajoutés dans un second temps.
Coq Dax 3	Oui	Griffe extérieure de la patte droite perdue après la découverte.	Non	Non, association à des objets plus anciens.
Bouc Dax 4	Oui	Extrémités corne et oreille gauches perdues à la découverte	Non	Non, association à des objets plus anciens.
Groupe de Mercuré Dax 1 à 5	Oui	Non, à noter cependant l'absence de la tortue.	Oui, association d'une pièce ancienne à des pièces plus récentes, soudures.	Oui, réemploi du Mercuré, et peut-être du socle pour reconstitution d'un groupe complet. Adjonction des animaux et du caducée.
Esculape Dax 6	Non	Bâton, serpent et socle.	Non, la réparation du bras n'est qu'une étape de la fabrication.	Probablement en attente de réparation (restitution du bâton au serpent) et de réemploi puisque sans socle.
Sanglier Dax 7	Non	Queue	En instance de réparation ?	Oui, par association à un socle probablement réemployé.
Socle du sanglier Dax 8	Oui	Faible probabilité de la perte d'un attribut devant la tête de l'animal.	Non	Oui, probablement.
Socle en forme de rocher Dax 16	Oui mais sans figurine associée.	Figurine de divinité assise associée.	Non	Oui, objet en attente de réemploi.
Lampe au masque Dax 9	Non	Couvercle et anse d'origine, plume du masque tronquée.	Oui	Oui, par association d'une anse à une lampe réemployée. En attente de restitution d'un couvercle.
Lampe tripode Dax 13	Non	Couvercle, anse d'origine et un des pieds. L'un des pieds d'origine, perdu, avait été refait.	D'abord soudure d'un pied brisé, ultérieurement perdu, puis remplacement de l'anse perdue et restitution d'un pied. Troisième pied perdu en attente de restitution.	Oui, par association avec anse nouvelle et par réparation successive des pieds. En attente de restitution d'un couvercle.
Lampe à trois becs Dax 14	Non	Couvercle	Peut-être en attente de réparation du réservoir.	Non, en attente de restitution d'un couvercle.
Douille de fléau de balance Dax 11	Non	Mécanisme de la balance et ses crochets, fléau de bois, goupille et <i>aequipondium</i>	Non	Objet probablement destiné à la fonte, la douille n'étant pas réutilisable puisque ses graduations résultent d'un étalonnage.
Quadrans ovale Dax 17	Oui à l'enfouissement.	Manque (par corrosion) une partie de la masse de plomb.	Non	Non
Sextans rectangulaire Dax 18	Oui	Non	Non	Non
<i>Semuncia (?)</i> cubique Dax 19	Oui	Non	Non	Non
<i>Semuncia (?)</i> cubique Dax 20	Oui	Non	Non	Non
Suspension à triple chaînette Dax 10	Non	Manque au moins des éléments de chaînettes et un anneau de suspension.	Non	?
Gaine cylindrique Dax 15	Non	Élément soudé.	Soudure	En attente de réemploi ou destinée à la fonte ?
Disque Dax 12	Non	Manque objet(s) soudé(s).	Soudure supprimée	Oui, désaffecté, en attente de réemploi.
Embout carré, plomb Dax 21	Non	L'objet en fer associé n'a pu être identifié ni restauré.	Non	?
Outils et objets indéterminés en fer	Oui, pour l'herminette et le marteau.	?	?	?

liers<sup>242</sup> mettaient un point d'honneur à conserver les œuvres d'art, que ces dernières étaient réputées au point de susciter une sorte de tourisme culturel<sup>243</sup>, que l'on vénérât d'autant plus une statue divine qu'elle était ancienne<sup>244</sup>, et qu'un véritable interdit religieux protégeait ces témoignages de la piété ancestrale<sup>245</sup>. Il nous apprend également que les statues anciennes et les œuvres d'art pouvaient atteindre de très grands prix<sup>246</sup>, et que Verrès lui-même disposait d'orfèvres, de bronziers et de ciseleurs, qui détachaient les ornements et les incrustations des objets précieux pour les réemployer<sup>247</sup>. Tout ceci se passait en Sicile au I<sup>er</sup> s. avant J.-C. mais tout indique que la situation n'était pas différente dans les autres provinces sous l'Empire et même au Bas-Empire.

Plinie réfléchissait sur la valeur respective de l'art et de la matière : « *Autrefois, le cuivre était uni et allié à l'or et à l'ar-*

*gent, cependant l'art avait encore plus de prix que la matière; aujourd'hui, on peut se demander si c'est l'art ou la matière qui a le moins de valeur; et, par un paradoxe étrange, alors que le prix des œuvres d'art s'est infiniment accru, la dignité de l'art lui-même a disparu. En effet c'est pour l'amour du gain – en cela comme en toute chose – qu'on s'est mis à exercer un art pratiqué jadis pour l'amour de la gloire, un art que pour cette raison on comptait parmi les occupations des dieux... »*<sup>248</sup>. Plinie souligne le prix des œuvres d'art et l'importance du commerce qui en est fait. Il évoque l'engouement des Romains du temps d'Auguste, et du prince lui-même, pour les bronzes anciens, recense les bronzes les plus célèbres connus en Italie et dresse une chronologie des « artistes célèbres »<sup>249</sup> dont les œuvres furent rapportées à Rome après la prise de Corinthe par Mummius en 146 avant J.-C.<sup>250</sup>. C'est assez démontrer l'intérêt des Romains, au I<sup>er</sup> s. de notre ère du moins, pour les « antiquités »<sup>251</sup>.

Vers 100 après J.-C., le bateau coulé à Riace transportait deux remarquables statues de bronze datées du V<sup>e</sup> s. avant J.-C. et, vers 190-210, celle de Punta del Serrone recelait des sculptures en bronze du IV<sup>e</sup> et du III<sup>e</sup> s. avant J.-C. (Gelsdorf, 1994, p. 763-764). Ces deux exemples confirment le prix qu'attachaient les Anciens aux « antiquités ».

242. Cicéron, *ibid.*, 1-4, le Mamertin Héïus « conservait une chapelle remarquable que ses ancêtres lui avaient léguée; très ancienne, elle contenait quatre statues fort belles, artistement travaillées, très renommées, capables de charmer non seulement un fin connaisseur comme Verrès, mais n'importe lequel d'entre nous qu'il traite de profanes. L'une d'elles était un Cupidon de marbre dû à Praxitèle [...], un Hercule en bronze, d'une facture remarquable. On l'attribuait à Myron [...]; il y avait de plus deux statuette en bronze pas tellement grandes, mais d'une grâce exquise [...]; on les appelait les Canéphores; mais de quel artiste? de qui donc? Oui, tu fais bien de me le rappeler, on disait que c'était Polyclète », p. 14-15.

243. Cicéron, *ibid.*, 1-2, «... un Cupidon du même genre qui est à Thespies et y attire les visiteurs; car il n'y aurait aucune autre raison d'y aller », p. 14-15; 4, « Les statues que j'ai mentionnées [...], aucun personnage muni de tous les pouvoirs n'est venu à Messine sans aller les voir... », p. 16; 59, « les guides qui mènent les voyageurs devant tout ce qui mérite d'être vu et le leur montrent en détail... », p. 67-68; 60, catalogue d'œuvres d'art « valant le détour » dans la Méditerranée antique : « Il serait trop long et peu nécessaire de rappeler tout ce qui était à voir chez chacun de ces peuples dans toute l'Asie et la Grèce », p. 69.

244. Cicéron, *ibid.*, 58, Verrès avait volé la plus ancienne des statues en bronze de la Cérès d'Henna, divinité la plus vénérée, car la plus ancienne, des Cérès de Sicile, p. 56-59.

245. Cicéron, *ibid.*, 34-35, à propos de l'enlèvement de la Diane de Ségeste : « Vous allez voir combien étaient grands les scrupules religieux, messieurs les jurés. Sachez que chez les Ségestins il ne s'est trouvé personne, ni homme libre ni esclave, ni citoyen ni étranger, pour oser toucher à la statue; sachez qu'on a fait venir des ouvriers de Lilybée, des barbares, enfin des gens qui ignoraient tout de l'affaire et de la vénération portée à la statue [...]. Quand le crime fut commis – le piédestal sans statue, et sur ce piédestal était gravé le nom de Publius l'Africain! – tout le monde vit là un acte odieux et intolérable : que des objets sacrés eussent été profanés... », p. 43-44; 55, « Marcus Marcellus, bien qu'il eût donné un caractère profane à tout ce qu'il avait fait sien par la victoire, fut arrêté par un scrupule religieux et n'y toucha pas », p. 64.

246. Cicéron, *ibid.*, 7, « Qui de vous ignore le prix de ces choses-là? N'avons-nous pas vu dans une vente aux enchères une statue de bronze pas très grande se vendre 40 000 sesterces? Et si je voulais nommer des gens qui ont acheté pour une somme non moins élevée ou même plus grande, ne le pourrai-je pas? En effet, dans ces sortes d'affaires, c'est la convoitise qui fixe le prix; et il est difficile de mettre une limite au prix, si l'on n'en met pas à la passion », p. 20. Pour sa plaidoirie, Cicéron se devait de citer des cas extrêmes, mais l'argument n'aurait pu porter s'il ne correspondait pas à une réalité.

247. Cicéron, *ibid.*, 17-27.

## LA DATATION DU DÉPÔT

Les observations des archéologues leur ont permis de préciser que le remblai dans lequel avait été enfoui le dépôt des bronzes et fers de Dax avait été mis en place à une date qui n'est pas antérieure à la fin du III<sup>e</sup> s. C'est dire que, pour eux, le dépôt a été confié à la terre à l'extrême fin du III<sup>e</sup> s. ou au IV<sup>e</sup> s., peut-être même un peu plus tard.

Le tableau 2 donne la synthèse des attributions chronologiques proposées par analogie pour chaque objet, selon les critères typologiques et stylistiques.

Ce tableau confirme l'hétérogénéité du dépôt de Dax, constitué de pièces de toutes époques réemployées et de pièces probablement créées pour compléter les pièces anciennes. La constitution du dépôt date au plus tôt de la seconde moitié du III<sup>e</sup> s. et peut-être du IV<sup>e</sup> s., avec cer-

248. Plinie, *N.H.*, XXXIV, III, 5, I<sup>er</sup> s. après J.-C., p. 109-110.

249. Plinie, *N.H.*, XXXIV, XIX-XX, 49-93, p. 123-140.

250. Plinie, *N.H.*, XXXIV, III, 7 sq., p. 110 sq.

251. Plinie écrit aussi : « Beaucoup d'amateurs sont si amoureux de leurs bronzes dits de Corinthe qu'ils les emportent avec eux en voyage », XXXIV, 8, 48, p. 124.

Tabl. 2. *Origine et datation des objets.*

Appellation	Origine et datation proposées
Mercuré Dax 1	Production italique (?), époque augusto-tibérienne.
Caducée Dax 5	Aquitaine, peut-être du même atelier que le coq et le bouc, fin du III <sup>e</sup> ou IV <sup>e</sup> s.
Socle Dax 2	Aquitaine, fin du II <sup>e</sup> ou III <sup>e</sup> -IV <sup>e</sup> s. ; antérieur à ou contemporain de Dax 3, 4 et 5 (?) et peut-être du même atelier.
Coq Dax 3	Aquitaine, même atelier que le bouc, seconde moitié du III <sup>e</sup> s. ou IV <sup>e</sup> s.
Bouc Dax 4	Aquitaine, même atelier que le coq, seconde moitié du III <sup>e</sup> s. ou IV <sup>e</sup> s.
Groupe de Mercure	Aquitaine, restauration à la fin du III <sup>e</sup> ou au IV <sup>e</sup> s. d'un groupe constitué, à la fin du III <sup>e</sup> s. ou au IV <sup>e</sup> s., autour d'une belle statuette italique (?) augusto-tibérienne, resoclée à la fin du II <sup>e</sup> , au III <sup>e</sup> ou au IV <sup>e</sup> s.
Esculape Dax 6	Production italique (?), II <sup>e</sup> s.
Sanglier Dax 7	Aquitaine, seconde moitié du III <sup>e</sup> s. (?)
Socle du sanglier Dax 8	Gaule de l'est, Alpes Cottiennes ou Alpes Pennines, Norique, Pannonie, ou bien Aquitaine, III <sup>e</sup> s.
Socle en forme de roche <sup>2</sup> Dax 16	Production italique ou gauloise, I <sup>er</sup> s. - milieu du III <sup>e</sup> s.
Lampe au masque Dax 9	Lampe : production italique, I <sup>er</sup> s. Anse : production peut-être lyonnaise ou vallée de la Saône, première moitié du II <sup>e</sup> s.
Lampe tripode Dax 13	Production italique ou peut-être gauloise, I <sup>er</sup> s. (peut-être première moitié).
Lampe à trois becs Dax 14	Production italique, I <sup>er</sup> s.
Douille de fléau de balance Dax 11	Provinces du nord et de l'est, entre le I <sup>er</sup> et le V <sup>e</sup> s.
Quadrans ovale Dax 17	Aquitaine (?), I <sup>er</sup> -IV <sup>e</sup> s.
Sextans rectangulaire Dax 18	Aquitaine (?), I <sup>er</sup> -IV <sup>e</sup> s., peut-être seconde moitié du II <sup>e</sup> s.
<i>Semuncia</i> (?) cubique Dax 19	Aquitaine (?), I <sup>er</sup> -IV <sup>e</sup> s., peut-être seconde moitié du II <sup>e</sup> s.
<i>Semuncia</i> (?) cubique Dax 20	Aquitaine (?), I <sup>er</sup> -IV <sup>e</sup> s., peut-être seconde moitié du II <sup>e</sup> s.
Suspension à triple chaînette Dax 10	Aquitaine (?), III <sup>e</sup> -IV <sup>e</sup> s. (?)
Gaine cylindrique Dax 15	Aquitaine (?), III <sup>e</sup> -IV <sup>e</sup> s. (?)
Disque Dax 12	Aquitaine (?), III <sup>e</sup> -IV <sup>e</sup> s. (?)
Embout carré en plomb Dax 21	Aquitaine (?), III <sup>e</sup> -IV <sup>e</sup> s. (?)
Outils et objets divers en fer	Aquitaine (?), III <sup>e</sup> -IV <sup>e</sup> s. (?)

taines « antiquités », véritables œuvres d'art, précieuses, datant du début du I<sup>er</sup> s., du II<sup>e</sup> et du III<sup>e</sup> s. La création des pièces nécessaires à la reconstitution du groupe de Mercure date vraisemblablement de la seconde moitié du III<sup>e</sup> s. ou du début du IV<sup>e</sup> s. et, quoique cette datation ne soit pas établie avec une grande sécurité, il n'est pas illogique de l'attribuer à l'artisan, à l'« antiquaire-restaurateur » qui, pour des raisons qui nous sont inconnues, a confié cet ensemble à la terre.

### ***Par Mercure et par Esculape !***

Enfoui dans un remblai quasi stérile mis en place à la fin du III<sup>e</sup> ou au début du IV<sup>e</sup> s. à l'emplacement d'un bâtiment gallo-romain détruit au plus tôt vers 270, le

dépôt des bronzes et des fers des Halles centrales de Dax rassemblait des œuvres d'art en bronze et des outils de fer, des objets réparés, des pièces à réemployer et du métal à recycler. Plutôt que le résultat d'un pillage, puisqu'il serait illogique d'y voir le mobilier d'un lairair ou d'un temple, nous proposons de le considérer tout à la fois comme le fonds de commerce, le stock d'objets en instance de restauration, la réserve de métal pour la refonte et, peut-être, l'outillage en fer (dont une pièce avait une garniture de plomb), d'un artisan bronzier, à la fois antiquaire et restaurateur, qui les avait cachés en terre dans une caisse de bois.

Il n'est pas possible de préciser la raison qui, à la fin du III<sup>e</sup> s. ou dans le courant du IV<sup>e</sup>, conduisit notre homme à enfouir son investissement et peut-être une par-

tie de ses outils de travail, à défaut du numéraire dont il avait dû conserver l'usage. Cette raison fut probablement impérieuse et urgente, de celles qui nécessitent une fuite précipitée avec un équipement léger et l'espoir de retour.

Cette trouvaille montre une fois encore, qu'au IV<sup>e</sup> s. (?) comme au temps de Cicéron et de Verrès, les œuvres de qualité pouvaient être suffisamment prisées pour être conservées<sup>252</sup>, restaurées et revendues. Vieilles de quelque trois siècles, ces « antiquités » n'étaient d'ailleurs pas en l'espèce nécessairement reconnues pour elles-mêmes, en tant qu'œuvres d'art, car on les aurait peut-être alors mises en valeur sans se soucier de leur restituer les attributs manquants<sup>253</sup>. Il semble que l'on ait plutôt souhaité faire là une restauration utilitaire, rendre aux objets tout leur sens ou toute leur commodité avant de les remettre sur le marché. Cette démarche se conçoit à une époque où l'approvisionnement se révélait probablement plus difficile pour ce type d'objet<sup>254</sup>, peut-être aussi parce que l'on ne savait plus sculpter ou reproduire dans un style aussi « classique » et naturaliste que celui du début de l'Empire, à une époque où les toreuticiens et les sculpteurs aquitains revenaient à un art plus schématique, à

des proportions moins élancées et souvent plus maladroites, à des formes plus molles comme on le voit, par exemple, dans les divinités en marbre du cycle décoratif de la *villa* de Saint-Georges-de-Montagne (Gironde)<sup>255</sup>.

Cela confirme aussi qu'au début du IV<sup>e</sup> s. le culte de divinités gréco-romaines comme Mercure et Esculape restait suffisamment actif en Aquitaine pour justifier la remise en état, en vue de la vente, de figurines de qualité, sculptées dans le bronze et dont on peut considérer qu'elles étaient destinées à une clientèle aisée. À l'inverse des sculptures ornementales la *villa* de Petit-Corbin, à Saint-Georges-de-Montagne (Gironde, III<sup>e</sup> s. ?) ou de celles de la *villa* de Chiragan à Martres-Tolosane (Haute-Garonne)<sup>256</sup>, ces figurines ne pouvaient avoir une fonction décorative prépondérante et conservaient très probablement une destination culturelle.

Après le sinistre qui ruina les Halles centrales de Dax, haut lieu du commerce de la ville thermale, il faut considérer comme singulier ce clin d'œil de l'histoire qui fit découvrir à Dax, ces images de Mercure et d'Esculape, divinités du commerce et de la cure, deux activités qui firent et qui font le dynamisme de la ville de Dax depuis l'Antiquité.

252. L'incomparable trésor de Bégram, capitale des rois grecs de Bactriane, non loin de Kaboul, en Afghanistan, fut patiemment constitué avec des pièces amassées durant plus d'un siècle et demi, ou bien rassembla, vers le milieu du I<sup>er</sup> s. de notre ère, des objets précieux de toute provenance (Inde, Chine, Rome, Empire romain, Égypte), vieux, pour certains de plus de 150 ans. Cf. Robert, 1993, p. 303 *sq.*

253. Mais cette vision de la restauration des œuvres d'art respectant les parties originales résulte d'une déontologie bien récente qui, d'ailleurs, aujourd'hui encore, n'est pas universelle.

254. Les périodes de troubles ou de difficultés économiques sont également celles où l'on est le plus attentif à récupérer les matières premières et à remployer ce qui peut l'être. Cf. la teneur moyenne de 1 à 6 % d'étain des sarcophages en plomb du IV<sup>e</sup> s., teneur importante au regard des 0,001 % d'étain dans les lingots de plomb provenant des mines hispaniques, qui manifeste une réutilisation intensive d'objets en plomb dans lesquels les soudures et les refontes successives ont progressivement fait augmenter de manière impressionnante la teneur en étain, cf. Santrot, Frugier, 1982, p. 277. À la fin de ce même IV<sup>e</sup> s., les Icènes de la région de Caistor-by-Norwich (North, Yorkshire) et les Brigantes de Aldborough (Norfolk, Grande-Bretagne) savaient cependant raffiner et exporter sur le continent un plomb pur à 99 %, L'Hour, 1987 et 1987-1988.

#### *Auteurs de l'illustration*

J.-M. Arnaud, musée d'Aquitaine, Bordeaux : fig. 6 à 9, et 48.

P. Bardou, Ambarès, pour le Service régional de l'archéologie d'Aquitaine : fig. 11 à 16, 18 à 23, 25 à 27, 29, 31 à 33, 37, 39, 40, 43, 45, 47 et 52.

F. Drilhon, LRMF, Paris : fig. 10 et 24.

Institut de recherche sur l'architecture antique : fig. 1, 2, 3, 4.

Musée romain d'Augst (Suisse) : fig. 41.

Studio Raymond, Dax : fig. 5.

J.-M. Tinarrage, Conservation des musées des Landes, Mont-de-Marsan : fig. 35.

Remerciements particuliers à Mlle Pascale Galibert pour ses dessins : fig. 17, 28, 30, 34, 36, 38, 42, 44, 46, 49, 50, 51.

255. Diane de Saint-Georges-de-Montagne, Bordeaux, musée d'Aquitaine, inv. 71.16.1; Vénus de Saint-Georges-de-Montagne, Paris, musée du Louvre, inv. A.G.E.R. 3537, cf. Valensi *et alii*, 1973, p. 149-153, n°138 et 139; Maurin, Bost, Roddaz dir., 1992, p. 131-133.

256. Espérandieu, 1907-1955. II. 1908, n°291 à 1011; XIII, n°8117; XV, n°8893 et 8894.

## ANNEXE 1

## LA RESTAURATION DES BRONZES DE DAX

OBSERVATIONS, MÉTHODES, DÉONTOLOGIE, CONTRIBUTION À  
L'ÉTUDE ET À LA PRÉSENTATION

Brigitte DERION\*

## L'état des objets à la découverte

Lorsqu'il fut remis au laboratoire de restauration du musée d'Aquitaine, à Bordeaux, l'ensemble dit des bronzes de Dax se composait de trois masses ferreuses et terreuses, d'où émergeaient des tiges en fer, profondément corrodées, et des œuvres en alliage cuivreux emprisonnées dans la gangue, ainsi que d'une douzaine de pièces en alliage cuivreux, isolées, détachées de l'ensemble au cours du choc de la découverte et durant la fouille.

Certains objets présentaient des dégradations dues au choc de la découverte : arrachement d'environ un sixième de la base hexagonale du socle du groupe de Mercure et de l'oreille droite du bouc, nombreuses traces d'éraflures, notamment à la base de la figurine d'Esculape et sur le socle du sanglier, cassure de la corne droite du bouc.

Outre ces dégradations accidentelles, tous ces objets avaient subi, durant leur séjour dans le sol, des agressions physico-chimiques modifiant leur structure métallique et se traduisant par des altérations en surface et en profondeur, avec déformations et changements de couleur. Ces altérations sont dues au processus irréversible de « corrosion » résultant de la tendance naturelle du métal à revenir à l'état stable du minerai dont il est issu.

Diverses formes d'altération se sont développées sur les objets en alliage cuivreux :

- ponctuelles, mais très déformantes, particulièrement sur la tête, les mains, le dos et la bourse de la statuette de Mercure ;
- généralisées comme sur la figurine du coq ;

\* Conservateur en chef au musée d'Aquitaine, Bordeaux, chargé des ateliers de restauration. C'est à Mme Derion qu'il revint personnellement de donner une splendeur nouvelle à ces œuvres mutilées par le temps et par les hommes, déformées et rongées par la corrosion. Ce très long travail a été couronné par une étonnante réussite (J.S.).

- uniforme et pelliculaire, laissant transparaître tous les détails de l'anatomie, comme sur le buste du Mercure.

Dans le même temps, les éléments en fer se sont corrodés et leurs concrétions volumineuses et abondantes ont parfois enrobé les objets en alliage cuivreux. Lorsque ces objets en fer et en alliage cuivreux se sont trouvés au contact les uns des autres, il s'est créé avec l'humidité du sol un système de pile électrique. Le fer, le métal le moins noble de ce système et le plus sujet à la corrosion, s'est corrodé en priorité en déposant des concrétions ferreuses (rouille) à la surface des bronzes et des laitons. Ce dépôt de rouille a protégé certaines plages de l'épiderme des bronzes. Ainsi en fut-il du dos du Mercure, de l'échine du sanglier, de la croupe du bouc et d'une partie du réservoir de la lampe au masque. Après dégagement de la gangue, le métal est apparu sans corrosion, dans sa couleur cuivrée d'origine (superficiellement réoxydé depuis).

## Les objectifs de la restauration et l'établissement des diagnostics

La restauration a pour but de rendre une meilleure lisibilité à l'objet par des traitements choisis en fonction de l'état d'altération, puis d'en assurer la conservation à long terme. Pour cela, outre les analyses qui avaient pour but d'éclairer les archéologues sur les technologies mises en œuvre, de déceler des réparations ou de rechercher une éventuelle communauté d'origine, des investigations furent entreprises avant toute intervention pour établir des diagnostics précis et déterminer les méthodes et les limites de la restauration : un constat photographique pour garder le souvenir de l'état initial des objets et de leur position respective et un examen sous microscope pour déterminer la nature, l'origine et l'étendue des dégradations (fissures, crevasses, pulvérulence, etc.). Les masses ferreuses furent radiographiées à l'aide d'équipements industriels très puissants pour préciser la forme des objets contenus<sup>257</sup>. Malheureusement, il en résulta peu d'informations car la densité des éléments ferreux

257. Radiographies préalables réalisées grâce au concours de M. Petit, responsable du Groupe archéologique de la SNIAS, sur l'équipement industriel de la Société nationale industrielle aérospatiale, à Saint-Médard-en-Jalles (Gironde). Des radiographies des masses ferreuses en cours de restauration ont été faites par Jean-Gabriel Aubert, opérateur-radiographe et photographe au Laboratoire départemental de restauration Arc'Antique, à Nantes (Loire-Atlantique). Les radiographies d'étude ont été faites sur les objets en alliage cuivreux par France Drillhon, responsable de la radiographie au LRMF, à Paris.

corrodés opacifiait les clichés radiographiques et en interdisait la lecture. Ni la présence d'objets non ferreux, ni même l'organisation des pièces en fer ne purent être déterminées. Presque totalement corrodés, les objets en fer ne possédaient plus de noyau métallique suffisant, susceptible d'entraîner une différence de pénétration des rayons X, donc une image radiographique contrastée.

### Traitements de restauration

La restauration des objets consista à dégager l'épiderme, c'est-à-dire leur surface originale, des produits de corrosion qui le cachaient, le déformaient et le rendaient souvent illisible (Derion dir., 1996). Seuls furent conservés les produits de corrosion qui s'étaient développés sous l'épiderme. Vouloir atteindre le métal sain par l'élimination de tous les produits de corrosion aurait souvent conduit à un aspect peu satisfaisant, la surface de l'objet apparaissant piquetée ou ajourée par la corrosion. Cela aurait donné aux objets l'aspect désolant rappelant la dentelle que l'on observe trop souvent sur les pièces qui ont subi des traitements chimiques ou électro-chimiques incontrôlés.

La difficulté essentielle de la restauration de cet ensemble résidait dans la diversité des produits de corrosion qui recouvraient les objets : gangue ferreuse très dure avec inclusions de sable, de petites pierres et de tessons de céramique, produits de corrosion des alliages cuivreux, tendres au regard des matériaux constitutifs des objets, d'une dureté intermédiaire. Des techniques mixtes ont été mises en œuvre, faisant alterner le nettoyage mécanique à l'aide de meulettes abrasives en carbure de silice ou de burins de graveur pneumatiques, et le nettoyage manuel au scalpel sous microscope binoculaire. Mais la tâche la plus délicate fut le dégagement des objets prisonniers des gangues ferreuses : deux des trois lampes à huile, le socle en forme de rocher, la gaine cylindrique et les poids. C'est en brisant et délitant progressivement les concrétions entourant les objets à l'aide d'un petit burin et d'un maillet de bois que chacun d'entre eux a été extrait, entraînant parfois une masse plus ou moins importante de corrosion fixée à sa surface. Très minéralisés, les objets en fer peu lisibles et plus tendres que la gangue durent être partiellement sacrifiés.

### Découvertes

Le nettoyage de chaque pièce et l'examen approfondi au microscope permirent de nombreuses observations,

reprises dans le catalogue, et favorisèrent la compréhension de l'ensemble.

### Conservation

Après le dégagement mécanique des objets, qui leur rendit, à défaut de la couleur originale du métal désormais oxydé, une forme et un traitement de surface proches de ceux d'origine, la recherche et l'élimination par traitements chimiques<sup>258</sup> des chlorures, responsables d'une éventuelle reprise des phénomènes de corrosion, furent entreprises pour stabiliser les objets. Puis chaque pièce fut recouverte d'un revêtement protecteur, un copolymère acrylique<sup>259</sup>, qui l'isole de l'action corrodante de l'oxygène combiné à l'humidité ambiante.

### Les choix déontologiques du remontage et de la présentation

Après le dégagement, la stabilisation et la protection des pièces, des interventions de remontage et de présentation étaient nécessaires pour assembler certains objets dans leur position d'origine, pour les mettre en valeur, voire pour en assurer la sécurité lors des manipulations ultérieures. Les traces de soudure conservées sur les socles du groupe de Mercure et du sanglier permirent leur exact repositionnement. Les soudures antiques furent conservées et, après protection de surface, les animaux furent fixés par collage avec une colle époxy<sup>260</sup>.

En raison du poids élevé de la statuette (2,6 kg), de son attitude instable et de la faiblesse de ses appuis sur le pied droit et les orteils gauches, il était hors de question d'envisager un collage du Mercure. Ce déséquilibre fut d'ailleurs peut-être la cause de la rupture antique de la première soudure, voire de la fracture de l'index et de la

258. Les traitements chimiques de déchloruration sont choisis en fonction de l'importance de la manifestation des chlorures. Localisés ou ponctuels, les chlorures cuivreux instables sont transformés en chlorures d'argent stables par application d'oxyde d'argent dilué dans l'alcool, ou sont réduits à l'état de chlorures d'aluminium solubles en créant un effet de pile électrique entre le cuivre de l'objet et une feuille d'aluminium posée à sa surface (méthode de Rosenberg). Si le phénomène est généralisé, l'extraction des chlorures est pratiquée par dissolution dans une solution d'eau distillée ou une solution de sesquicarbonates de sodium. Pour parfaire cette stabilisation les œuvres sont immergées dans une solution de benzotriazole (BTA) à 3 % dans l'alcool : il se forme alors des complexes à la surface des chlorures cuivreux qui les isolent du milieu environnant.

259. Paraloid B 72 (éthylméthacrylate-méthylacrylate) dilué à 8 % dans l'acétate d'éthyle.

260. Araldite AW 106/HY 953.U.



perte du caducée primitif qui y était attaché. Pour ces raisons et après concertation avec les conservateurs responsables de l'étude et de la conservation de l'œuvre, la fixation du Mercure sur son socle fut réalisée à l'aide d'une tige de laiton de 3 mm de diamètre, filetée et introduite dans le talon du pied droit préalablement foré et fileté. Le plateau du socle fut percé à l'endroit correct, où la tige fut introduite et bloquée par un écrou en laiton <sup>261</sup>. Cette fixation assure une parfaite stabilité de l'œuvre, calée par un discret coin de polyméthacrylate transparent et poli, glissé sous le talon gauche pour le soulager et interdire toute torsion lors des manipulations de l'ensemble.

Pour compléter la présentation du Mercure, il importait de replacer le caducée. Sa hampe brisée et érodée par la corrosion, aucun point de jonction n'existait plus entre les deux fragments. Dans l'impossibilité de déterminer l'importance, probablement faible, de la partie manquante de la hampe, un fourreau d'altuglas a permis d'ajuster les deux tronçons sans pour autant préciser visuellement la longueur inconnue de la hampe.

En revanche, le socle endommagé par la pelle mécanique n'a fait l'objet d'aucune intervention afin de laisser visibles les déchirures dues au choc de la découverte et qui témoignent d'un nouvel événement dans la longue histoire de l'œuvre. Au reste, il eût été impossible sans en modifier la structure métallique, chose inacceptable, de détordre le métal ou de corriger la déchirure infligée par l'engin, malheureusement dans l'axe même du groupe.

Deux autres objets incomplets ou brisés posaient des problèmes de présentation : la lampe tripode et la suspension à trois becs. Lors de sa découverte, la lampe tripode ne possédait que deux pieds sur trois, et encore l'un d'entre eux était-il détaché. Au cours de la restauration, il s'est avéré qu'une réparation ancienne avait cédé, identifiable notamment à la préparation des surfaces de jonction et à des traces de soudure. En outre, la différence de largeur de ces points d'assemblage prouvait qu'il ne s'agissait pas là du pied d'origine. Deux hypothèses de présentation pouvaient être envisagées : le pied détaché pouvait être refixé et un troisième pouvait être reproduit par moulage, ou bien on laissait l'objet en l'état, manifestant ainsi la réparation antique restée inachevée. C'est ce parti qui fut retenu, en conformité avec la déontologie de la restauration qui préconise de rechercher toujours les

interventions les plus légères. Un trépied d'altuglas fut réalisé pour maintenir l'objet et sa « prothèse » dans une position fonctionnelle.

Les chaînettes de la lampe suspendue à trois flammes étaient brisées en de nombreux fragments dont certains étaient en place sur les anneaux de suspension des trois becs. D'autres fragments, comme ceux qui étaient restés fixés à l'anneau sommital, étaient pris dans la gangue ferreuse et avaient perdu toute souplesse. Bien que certains maillons se fussent brisés et que d'autres eussent disparu, il était tentant de restituer la longueur approximative et l'inclinaison des chaînettes pour retrouver l'aspect général de la suspension. Après un décompte du nombre total des maillons conservés et une répartition équitable, soit cinquante-sept maillons par chaînette, des fils de nylon furent utilisés pour assembler les tronçons et maillons conservés selon l'agencement retenu. Les fragiles chaînettes conservées ne pouvant mécaniquement assurer la suspension de la lampe, une potence en altuglas fut fixée verticalement sur un disque horizontal calé à l'intérieur du réservoir pour soutenir l'anneau de suspension où convergeaient les trois chaînettes et maintenir l'ensemble en position de suspension. Cette présentation reste éminemment réversible et permet d'évoquer le montage initial. Elle a le mérite de rendre compte du mode d'utilisation de cette suspension à trois feux destinée à quelque candélabre.

### La difficulté de restaurer les fers

Malgré l'importance des travaux effectués et la longue durée des interventions, la restauration des objets de la cachette de Dax reste pourtant inachevée. En effet, des masses de gangues ferreuses sont encore aujourd'hui d'accès difficile et la majorité des objets en fer, trop dégradés, n'a pu être identifiée. La plupart d'entre eux sont quasiment totalement minéralisés et ne conservent pratiquement plus de trace de leur noyau métallique initial. Ces pièces ont été irrémédiablement fragilisées et ont souvent éclaté à la découverte ou au cours de la restauration. Certaines durent être partiellement sacrifiées pour permettre le dégagement délicat des objets en bronze dont la qualité exigeait un sauvetage prioritaire. En outre, si les objets de fer étaient fragilisés, la gangue environnante était d'une dureté sans pareil, à l'épreuve des abrasifs les plus agressifs projetés par les micro-sableuses les plus puissantes. Cette gangue résistait au micro-burin à percussion pneumatique et même aux disques diamantés dont beaucoup furent sacrifiés pour des résultats décevants. Plus de

261. Cette présentation discrète et réversible a certes nécessité deux micro-forages dans le pied droit de la statuette et dans le plateau du socle : ce fut l'occasion d'effectuer des prélèvements de métal en vue des analyses physico-chimiques.

dix mois de bains thermostatés dans une solution de sulfite alcalin, destinée surtout à déchlorurer ces masses ferreuses, ont permis d'attendrir la gangue dans ses zones les moins dures, d'améliorer la lisibilité de certains objets et de s'assurer que les blocs ne conservaient plus d'éléments en alliage cuivreux ou en plomb. Il semble que l'on ait atteint les limites de ce que permettent les techniques aujourd'hui disponibles et qu'un vain acharnement ne soit guère raisonnable. Après avoir épuisé les possibilités de restauration, mieux vaut conserver en l'état les masses ferreuses jusqu'à ce que des procédés nouveaux permettent de pousser plus loin les investigations.

### Un bilan satisfaisant

La restauration de ces objets a nécessité des centaines d'heures de travail<sup>262</sup>, les yeux rivés au microscope binoculaire, et des traitements sans cesse renouvelés. Ce fut une tâche particulièrement difficile mais passionnante et enrichissante en raison de la qualité des œuvres mais aussi de la complexité des dégagements nécessaires et de la découverte progressive d'objets nouveaux, insoupçonnés car prisonniers d'une gangue très dure et opaque aux rayons X.

Au cours de la restauration, temps d'observation privilégiée des objets, véritable fouille en laboratoire et occasion d'un dialogue très fécond entre restaurateur et conservateur, de nombreuses découvertes furent faites et des réponses furent souvent apportées aux questions qui se posaient. Outre la patience infinie, la prudence nécessaire et la mise en œuvre de toutes les méthodes et techniques aujourd'hui disponibles au service de la lecture et de la pérennité des œuvres confiées, la restauration résulte des choix opérés en concertation. Elle mit en œuvre les compromis nécessaires pour assurer une meilleure lisibilité, permettre une bonne conservation et offrir une présentation satisfaisante des œuvres désormais confiés à la garde du musée de Borda. Sans nul doute, nos successeurs jugeront, un jour, opportun d'interroger à nouveau ces vestiges ou de les mettre en scène en suivant des options différentes. Les choix de la restauration devaient rester suffisamment modestes pour autoriser sans dommage ces nouvelles interventions.

B. D.

<sup>262</sup>. Le dégagement de la statuette de Mercure a exigé à lui seul 120 heures de travail au scalpel sous loupe binoculaire.

## ANNEXE 2

### ANALYSES DES MÉTAUX ET DES MATIÈRES ORGANIQUES

d'après les rapports de Loïc-Pierre HURTEL et de Sylvie COLINART \*

Vingt-cinq prélèvements de métal représentatifs de dix-neuf des pièces ont été effectués et analysés par spectrométrie d'émission dans l'ultraviolet. Quatre d'entre eux étaient pollués : 14 471.1 et 2 (lampe à trois becs), 14 474 (*quadrans* ovale Dax 17) et 14 475 (*semuncia* cubique Dax 19), et le prélèvement du socle de Mercure (14 459.1) contenaient des produits de corrosion. Ces résultats ne constituent pas une analyse quantitative absolue (tabl. 3).

#### Analyse des dix-neuf pièces en alliage cuivreux

Les résultats sont consignés sur le tableau 1. Nous avons défini (Beck *et alii*, 1985, p. 69) les seuils (respectivement 1,5 %, 2 % et 2 %) à partir desquels on peut considérer que l'étain, le plomb et le zinc ont été délibérément ajoutés au cuivre afin d'en modifier les propriétés. En utilisant ces mêmes critères, on peut classer ainsi les différents objets selon l'alliage :

- trois alliages binaires qui se répartissent en :
  - . un bronze : les deux parties analysées du Mercure qui titrent 8 % d'étain ;
  - . deux laitons : les teneurs en zinc sont respectivement 14,6 % sur le caducée 14 462 et 11,7 % sur le disque 14 469 ;
- la majeure partie des objets de la cachette de Dax sont des alliages ternaires :
  - . quatorze sont des bronzes au plomb dont douze<sup>263</sup> ont des caractéristiques d'alliage remarquablement homogènes

\* Direction des musées de France, LMRF, réf. L.P.H./A.D./A.I./1315c du 18 octobre 1985. Nous remercions les acteurs de ce travail et tout spécialement Jack Ligot, alors directeur du Laboratoire de recherche des musées de France, musée du Louvre, Paris, qui a bien voulu faire réaliser cette étude dans son service.

<sup>263</sup>. Socle du Mercure 14 459, bouc 14 461, Esculape imberbe 14 463, sanglier 14 464, lampe au masque 14 466, suspension à trois chaînettes 14 467, douille graduée de balance 14 468, lampe à trois becs 14 471, gaine 14 472, *quadrans* ovale 14 474, *semuncia* cubique 14 475, *semuncia* cubique 14 476.

(étain compris entre 12 et 17 % avec une moyenne de 15,1 %) <sup>264</sup>. Ces douze objets présentent une même constitution d'alliage qui témoigne d'une même recette pouvant être imputée à un même atelier. La figurine de coq 14 460 ainsi que le socle de sanglier 14 465 présentent des teneurs un peu plus élevées (8 %) en étain et sensiblement plus faibles en plomb (respectivement 5,70 % et 2,26 %) ;

• la hampe du caducée 14 462.2 est constituée d'un alliage ternaire hybride cuivre-zinc-étain ;

• enfin deux pièces sont des alliages quaternaires : zinc, plomb et étain sont simultanément associés au cuivre. Il s'agit de la lampe tripode 14 470 et du socle en forme de rocher 14 473.

Sept pièces de la cachette ont été analysées en plusieurs points : la figurine d'Esculape 14 463, la lampe au masque 14 466, la douille graduée de balance 14 468, la lampe à trois becs 14 471 ont une composition élémentaire du métal homogène. Le nœud et la hampe du caducée 14 462, en revanche, ont des constitutions d'alliages variables ; il en est de même des deux parties prélevées sur la statuette de Mercure 14 458 qui se distinguent essentiellement par leur teneur en plomb. La composition du socle 14 459 (socle du Mercure) est également différente tout comme sont différentes les compositions de la figurine 14 464 et de son socle 14 465.

Les impuretés relevées sur ces pièces sont pour l'essentiel celles que l'on trouve sur les objets d'époque gallo-romaine. Les teneurs les plus élevées concernent l'antimoine et le fer. En particulier, la concentration très élevée en fer sur la *semuncia* (?) cubique 14 475 s'explique par une pollution ferreuse, les concentrations mesurées des autres éléments sont donc sous évaluées.

En conclusion, plus des deux tiers des objets ont une composition remarquablement homogène qui pourrait être attribuée à un atelier utilisant la même recette. Nous avons montré (Beck *et alii*, 1985) que la plupart des objets gallo-romains provenant d'Aquitaine (10 sur 16 objets non douteux) sont des bronzes au plomb avec le plus souvent différentes recettes d'alliages.

### Analyse des soudures

Une analyse quantitative des constituants majeurs a été effectuée sur quatre fragments de soudure à la microsonde électronique (tabl. 4).

264. Les teneurs de la *semuncia* (?) cubique 14 475 n'ont pas été prises en compte pour la valeur de la moyenne : voir explication plus loin.

L'embout carré 14 477 est en plomb avec de faibles impuretés de cuivre et d'étain. Les soudures sont constituées par des alliages de plomb et d'étain avec des proportions variables (tabl. 4) :

• environ une partie d'étain pour quatre parties de plomb pour le socle du Mercure et la lampe au masque avec des teneurs non négligeables d'impuretés de cuivre et de zinc. Il est notable que ces deux objets appartiennent au sous-groupe principal de la cachette de Dax (bronzes au plomb) ;

• la figurine de coq qui présentait une composition d'alliages différente (bronze au plomb mais titres très différents de plomb et d'étain) possède une soudure différente : environ 50 % de plomb et 50 % d'étain. Là encore, on note de fortes impuretés en cuivre et en zinc.

Les analyses des quelques soudures confirment ainsi le regroupement que nous avons effectué sur les « recettes » d'alliages.

En conclusion, il semble donc qu'une grande partie des objets aient été confectionnés dans un même atelier ; même recette d'alliage (bronze au plomb : étain 5,4 % et 15,1 %) et même type de soudure (une partie d'étain pour quatre parties de plomb). À ce groupe d'objets, ont été associées quelques pièces de composition élémentaire différente tant pour l'alliage que pour la soudure <sup>265</sup>.

L. H.

### Statuette de Mercure, Dax 1 - L. 14 458

### Statuette d'Esculape, Dax 6 - L. 14 463

Complément d'analyses au rapport n° 1315 du 18 octobre 1985 <sup>266</sup>

### Mercure, Dax 1 - L. 14 458

Les yeux et les lèvres ne correspondent pas à un ajout de métal. La composition de ces parties est identique à

265. Les regroupements ainsi constatés par l'analyste en fonction de méthodes somme toute assez peu performantes correspondent évidemment à l'utilisation de recettes similaires ou au remploi d'alliages de composition voisine. Nous avons vu que l'analyse typologique et stylistique ne permettait de considérer avec vraisemblance une communauté d'origine (même atelier, même main) que pour le coq, le bouc et le caducée, et peut-être pour le socle du Mercure. Tout autre rapprochement nous paraîtrait de haute imprudence en l'état présent de nos connaissances (J. S.).

266. Direction des musées de France, LMRF, réf. L.H./1629 du 11 mai 1989.

**Tabl. 3.** Analyse quantitative par spectrométrie d'émission dans l'ultraviolet (LRMF, section Métallurgie).

*Cu = cuivre; Zn = zinc; Pb = plomb; Sn = étain; As = arsenic; Sb = antimoine; Fe = fer; Ag = argent; Ni = nickel; Bi = bismuth; Co = cobalt; Au = or; Hg = mercure; Si = silicium; Mn = manganèse.*

OBJETS	Inventaire Collection	Inventaire Laboratoire	Prélèvement	Cu	Zn	Pb	Sn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au	Hg	Si	Mn
Mercure pied	Dax 1	14 458	1	-	0,011	1,240	7,80	0,021	0,053	0,285	0,022	0,012	<0,003	0,002	0,0020	0,0018	0,054	0,0031
Mercure fesse droite	Dax 1	14 458	2	-	0,010	0,070	8,31	0,020	0,053	0,218	0,024	0,012	<0,003	0,0010	0,0015	0,0014	0,022	0,0009
Socle Mercure	Dax 2	14 459	1	-	0,073	15,00	5,02	0,059	0,102	0,039	0,052	0,035	<0,003	0,004	0,007	<0,001	0,016	0,0001
Coq	Dax 3	14 460	1	-	0,223	5,70	8,30	0,055	0,086	0,110	0,040	0,019	<0,003	0,002	0,002	<0,001	0,089	0,0009
Bouc	Dax 4	14 461	1	-	1,000	14,11	6,20	0,072	0,0153	0,780	0,620	0,032	<0,003	0,0026	0,0025	<0,001	0,031	0,0033
Caducée nœud	Dax 5	14 462	1	-	14,60	0,498	0,184	0,033	0,094	0,280	0,024	0,012	<0,003	0,0020	0,0007	<0,001	0,049	0,0018
Caducée hampe	Dax 5	14 462	2	-	8,29	0,413	3,92	0,109	0,211	0,330	0,075	0,028	<0,003	0,013	0,0016	<0,001	0,023	0,0120
Esculape manteau	Dax 6	14 463	1	-	0,023	15,00	5,47	0,054	0,107	0,057	0,050	0,016	<0,003	0,0010	0,0015	0,0014	0,042	0,0054
Esculape cheville	Dax 6	14 463	2	-	0,022	14,83	5,27	0,051	0,100	0,037	0,045	0,015	<0,003	0,010	0,011	0,0012	0,040	0,0046
Sanglier	Dax 7	14 464	1	-	0,058	15,40	5,19	0,048	0,105	0,530	0,057	0,022	<0,003	0,0016	0,0018	0,0017	0,031	0,0045
Socle sanglier	Dax 8	14 465	1	-	0,007	2,26	8,08	0,041	0,098	0,090	0,059	0,024	<0,003	0,0011	0,0019	0,0013	0,027	0,0021
Lampe au masque	Dax 9	14 466	1	-	0,008	17,24	4,76	0,031	0,058	1,15	0,47	0,044	0,30	0,003	0,0014	0,002	0,054	0,012
Anse au masque	Dax 9	14 466	2	-	0,195	17,00	7,00	0,039	0,101	0,404	0,052	0,027	0,017	0,003	0,0015	0,006	0,059	0,0040
Cassolette	Dax 10	14 467	1	-	0,830	15,13	6,55	0,051	0,121	0,255	0,049	0,028	0,017	0,004	0,0024	0,011	0,020	0,0014
Balance douille	Dax 11	14 468	1	-	0,033	14,52	6,11	0,042	0,099	0,061	0,043	0,019	0,013	0,0009	0,0027	0,11	0,004	0,0003
Balance disque	Dax 11	14 468	2	-	0,031	14,0	5,70	0,047	0,097	0,116	0,045	0,018	0,010	0,0014	0,0026	0,007	0,011	0,0013
Disque	Dax 12	14 469	1	-	11,7	1,15	0,954	0,039	0,114	0,242	0,038	0,022	0,009	0,0016	0,0029	0,009	0,029	0,0027
Lampe tripode	Dax 13	14 470	1	-	11,72	10,05	6,13	0,065	0,191	0,391	0,069	0,044	0,011	0,0026	0,0030	0,009	0,047	0,0066
Lampe à trois becs	Dax 14	14 471	1	-	0,056	14,90	4,67	0,045	0,078	0,331	0,045	0,030	0,016	0,0037	0,0016	0,047	0,161	0,026
Lampe à trois becs	Dax 14	14 471	2	-	0,043	14,24	4,83	0,050	0,079	0,446	0,068	0,031	0,020	0,0031	0,0014	0,004	0,027	0,0009
Gaine	Dax 15	14 472	1	-	0,104	15,00	4,00	0,041	0,071	0,605	0,065	0,025	0,012	0,0016	0,0011	0,002	0,011	0,0013
Rocher	Dax 16	14 473	1	-	5,10	4,00	5,23	0,120	0,253	0,297	0,065	0,030	0,012	0,0025	0,0015	0,002	0,026	0,0014
Quadrans	Dax 17	14 474	1	-	0,016	14,0	5,90	0,054	0,205	0,210	0,057	0,065	0,010	0,0016	0,0010	0,0015	0,034	0,006
Semuncia	Dax 19	14 475	1	-	0,137	12,10	3,90	0,047	0,062	2,36	0,032	0,021	0,023	0,005	0,0009	0,002	0,037	0,0044
Semuncia	Dax 20	14 476	1	-	0,030	16,31	5,78	0,050	0,149	0,162	0,054	0,028	0,013	0,0017	0,002	<0,001	0,022	0,005

Objets	Inventaire	Plomb	Étain	Cuivre	Zinc
Soudure socle Mercure	14 459.2	78,5 %	19,8 %	1,7 %	
Soudure coq	14 460.2	41,5 %	51,8 %	4,5 %	2,2 %
Soudure attache inférieure de l'anse de la lampe au masque, sous la palmette	14 466.3	72,4 %	22,7 %	3,5 %	1,4 %
Embout carré	14 477	99,0 %	0,3 %	0,7 %	

**Tabl. 4.** Analyse par microsonde électronique (LRMF, section Métallurgie).**Tabl. 5.** Analyse quantitative par spectrométrie d'émission dans l'ultraviolet (LRMF, section Métallurgie).

*Cu = cuivre; Zn = zinc; Pb = plomb; Sn = étain; As = arsenic; Sb = antimoine; Fe = fer; Ag = argent; Ni = nickel; Bi = bismuth; Co = cobalt; Au = or; Hg = mercure; Si = silicium; Mn = manganèse.*

OBJETS	Inventaire Collection	Inventaire Laboratoire	Prélèvement	Cu	Zn	Pb	Sn	As	Sb	Fe	Ag	Ni	Bi	Co	Au
Mercure manteau	Dax 1	14 458	3	-	0,006	6,7	10,2	0,137	0,124	0,656	0,109	0,025	0,044	0,001	0,003
Esculape "réparation du bras"	Dax 6	14 458	3	-	0,021	13,0	4,1	0,050	0,090	0,022	0,080	0,021	0,002	0,001	0,001

celle de la statuette. Un traitement de finition (reprise à froid) a été appliqué au visage pour mettre en évidence ces parties. Il n'y a pas d'incrustation de métal au niveau de l'ombilic mais mise en relief de cette partie du corps par ciselure. La chlamyde a été fixée sur le corps par une soudure faite d'un alliage de cuivre renfermant 10,2 % d'étain et 6,7 % de plomb (tabl. 5). Le spectre des impuretés montre que le cuivre utilisé est d'une origine différente de celui de la statuette.

#### *Esculape, Dax 6 - L. 14 463*

Les lèvres, l'ombilic et le sein droit ont une composition identique à celle de la statuette. Les yeux sont en argent.

L'analyse du métal, au niveau du bras gauche, dans une partie qui pourrait être considérée comme une soudure, montre que l'alliage utilisé a la même composition que la statuette. Il ne s'agit donc pas d'une soudure. Cette partie du corps a été coulée en même temps que la totalité de l'œuvre.

L. H.

#### **Analyse de quatre échantillons transmis au laboratoire <sup>267</sup>**

##### *Échantillon B7*

Matière bleu-vert, « cire » prélevée sur le visage et le corps du Mercure L. 14 458

Les prélèvements observés sont des mélanges de fragments minéraux : corrosion de bronze, avec une matière organique de consistance cireuse, dont les proportions varient selon l'échantillon étudié.

Les analyses de la partie organique par spectrométrie infrarouge (IRTF) et par chromatographie en phase gazeuse montrent que le matériau d'aspect cireux ne contient pas de cire d'origine animale, végétale ou minérale. En revanche, elles révèlent la présence de sels, d'acides gras : acides palmitique, stéarique, oléique, et une acidité libre faible. Ces sels d'acides gras, principalement de cuivre sont très probablement le résultat de la réaction entre les produits d'altération du matériau organique initial et le métal ou sa corrosion avec lequel il est en contact. Toutefois, les analyses n'ont pas permis de préciser l'origine de ces sels d'acides gras, qui pourraient

provenir de l'altération de produits tels que des corps gras ou de la stéarine.

##### *Échantillon B 10*

Fragments de bois minéralisé, appliqué sur un poids ovale, quadrans Dax 17, L. 14 477.

Aucun matériau organique n'a été mis en évidence dans cet échantillon, en particulier dans la pellicule brune et brillante visible sur certains fragments de bois minéralisé.

##### *Échantillon B 8*

Fragments de bois minéralisé sur poids rectangulaire, sextans Dax 18, L. 19 027.

Comme pour l'échantillon précédent, aucun matériau organique n'est présent. Il s'agit principalement de bois minéralisé et de corrosion du métal.

##### *Échantillon B 9*

Matière gris beige prélevée sous le poids ovale quadrans, L. 14 478.

Le prélèvement est hétérogène. Il s'agit principalement d'une matière beige, riche en carbonates, mêlée à des grains de sable et des résidus de corrosion.

##### *Analyses sur B 7*

- Tests microchimiques sur les échantillons riches en organique ; point de fusion : 65 à 70° C.
- Microfluorescence X n°19 385 (Cu, un peu de Fe, Sn, Pb).
- Spectre infrarouge (IRTF) n°340.
- Chromatographie en phase gazeuse n°923, 924 (extraction CHCl<sub>3</sub>, BF<sub>3</sub>-But OH).

##### *Analyses sur B 8 et B 10*

- Tests microchimiques.

##### *Analyses sur B 10*

- Tests microchimiques.
- Microfluorescence X : matière beige n°19 242 : Ca, Fe, Cu, Pb ; matière bleue n°19 243 : Fe, Cu, Pb, Sn.

S. C.

<sup>267</sup>. Direction des musées de France, I.MRF, réf. S.C./1624 du 16 mai 1989.

## ANNEXE 3

**ANALYSE DE SURFACE  
PAR MICROFLUORESCENCE X DE LA LAMPE À  
HUILE TRIPODE DAX 13**

Pierre GUIBERT\*

Les résultats (tabl. 6) correspondent à des pourcentages de réponses d'excitation entre les divers éléments. Plusieurs points de la lampe ont été examinés : le bec, le réservoir, la partie arasée du pied réparé et le pied réparé.

\* Centre de recherches interdisciplinaires d'archéologie analytique, université de Bordeaux III.

Le pourcentage élevé Pb/Sn de la partie arasée est en conformité avec le dépôt de soudure mis en évidence lors de la restauration. L'écart des valeurs entre le bec et le réservoir s'explique par le fait que la mesure ponctuelle est réalisée sur une faible surface dans un alliage présentant probablement une certaine inhomogénéité. Il n'en reste pas moins que les valeurs du pied prises près de la réparation antique sont notablement différentes de celles de la lampe.

P. G.

**Tabl. 6.** *Analyse de surface de la lampe Dax 13.*

Objets	Cu/Pb	Cu/Sn	Pb/Sn
Bec	7,36	0,260	0,035
Réservoir	5,15	0,334	0,065
Partie arasée du pied réparé	0,46	0,065	0,141
Pied réparé	1,87	0,191	0,102

## Bibliographie

### Bibliographie sur le site et les bronzes de Dax et abréviations

- DUFOURCET E.  
1887, La première église de Dax..., *Bulletin de la Société de Borda*, 12, p. 59-64.
- DUPUIS X.  
1981, Découverte d'une voie romaine à Dax, *Archéologia*, 158, p. 28-35.  
1982, Découverte d'une voie romaine à Dax, *Archéologia*, 162, p. 70-72
- DUPUIS X. ET FINCKER M.  
1982, Dax, Halles centrales, fouilles de sauvetage, *Archéologie en Aquitaine, Bulletin de Liaison et d'Information de l'Association des Archéologues d'Aquitaine*, 1, p. 77-80.
- GAUTHIER M.  
1983, s.v. Dax, Informations archéologiques, *Gallia*, 41, 2, p. 459-462, fig. 19-22.
- MAURIN L.  
1992, s.v. Dax (Landes), in : *Villes et agglomérations urbaines antiques du Sud-Ouest de la Gaule, Histoire et archéologie, Deuxième colloque Aquitania : Bordeaux, 13-15 septembre 1990*, Bordeaux (6<sup>e</sup> suppl. à *Aquitania*).
- MAURIN L., BOST J.-P., RODDAZ J.-M. (dir.)  
1992, *Les racines de l'Aquitaine, vingt siècles d'histoire d'une région, vers 1000 avant J.-C.-vers 1000 après J.-C.*, Bordeaux.
- SANTROT J., WATIER B.  
1988, Le dépôt de bronzes gallo-romains de Dax, in : *Dax et ses origines, Dépôt des bronzes, Découvertes archéologiques récentes*, catalogue de l'exposition, Dax, musée de Borda.
- WATIER B.  
1982, Dax, in : *Archéologie urbaine. Actes du colloque international de Tours, 17-20 novembre 1980*, Paris, p. 467-471.
- ### Bibliographie générale et abréviations
- ADAMO MUSCETTOIA S.  
1979, Bronzetti raffiguranti dinasti ellenistici al museo archeologico di Napoli, in : *Colloque Lausanne 1978*, p. 87-94.
- ANDRÉ J.  
1981, *L'alimentation et la cuisine à Rome*, Paris, 2<sup>e</sup> éd.
- ARRHENIUS B.  
1993, The Drocksjö Find. Goldsmith's Tools Found in a Grave in Northern Sweden, in : *Outils et ateliers d'orfèvres des temps anciens*, p. 191-196.
- BABELON J.  
1924, *Le Cabinet des Médailles et Antiques de la Bibliothèque Nationale, notice historique et guide du visiteur, I, Les antiques et les objets d'art*, Paris.  
1928, *Choix de bronzes de la collection Caylus (Les trésors des Cabinets des Antiques)*, Paris.
- BABELON E., BLANCHET J.-A.  
1895, *Catalogue des bronzes antiques de la Bibliothèque Nationale, Cabinet des Médailles*, Paris.
- BALUTA L. C.  
1979, Les lampes antiques en bronze de la Dacie Supérieure, Classification et chronologie, in : *Colloque Lausanne 1978*, p. 205-210.
- BÁNKI Z.  
1972, La collection du Musée Roi Saint Étienne, objets romains figurés en bronze, argent et plomb, *Bulletin du Musée Roi Saint Étienne*, série B, 30, Székesfehérvár.
- BARATTE F. et alii  
1990, *Le trésor de la place Camille-Jouffray à Vienne (Isère)*, Paris, CNRS (50<sup>e</sup> suppl. à *Gallia*).
- BARR-SHARRAR B.  
1994, The Bronze Lamps, in : *Mahdia*, p. 639-655.
- BECCATI G.  
1955, *Oreficerie antiche dalle Minoiche alle Barbariche*, Rome.
- BECK F., BÉMONT C.  
1989, La lanterne de CALVVS, étude typologique, *Antiquités Nationales*, 21, p. 35-56.
- BECK F., MENU M., BERTHOUD T., HURTEL L.-P.  
1985, Métallurgie des bronzes, in : *Recherches gallo-romaines I*, p. 69-140.
- BERGER E.  
1969, Zum samischen Zeus des Myron, *Mitteilungen des Deutschen Archäologischen Instituts, Römische Abteilung*, 76, p. 66-92, pl. 23-40.
- BERTI F.  
1990, *Fortuna maris, la nave romana di Comacchio*, Bologne.
- BIEBER M.  
1957, A Bronze Statuette in Cincinnati and its Place in the Development of the Asklepios Types, *Proceedings of the American Philosophical Society*, 101.  
1961, *The Sculpture of the Hellenistic Age*, 2<sup>e</sup> éd., New-York.

- 1977, *Ancient Copies, Contributions to the History of Greek and Roman Art*, New York.
- BLANC N. et NERCESSIAN A.  
1992, *La cuisine romaine antique*, Grenoble.
- BLANCHET A. et DIEUDONNÉ A.  
1912, *Manuel de numismatique française*, I, Paris.
- BLAZQUEZ J. M.  
1959, Ventinueve lamparas romanas de bronce del Museo arqueologico nacional de Madrid, *Zephrus*, X, p. 149-170.
- BOISEL R.  
1974, À propos du trésor du Ribay à Chauffour-Notre-Dame (Sarthe), le Bestiaire de Gallien, in : *Le Bestiaire des monnaies, des sceaux et des médailles*, catalogue de l'exposition, Paris, Hôtel de la Monnaie.
- BOI P. C.  
1990, Herakles, in : *Polyklet*, p. 199-205.
- BOUBE-PICCOT CH.  
1969, *Les bronzes antiques du Maroc, I, La statuaire*, Rabat, (Études et travaux d'archéologie marocaine, IV).  
1975, *Les bronzes antiques du Maroc, II, Le mobilier*, Rabat, (Études et travaux d'archéologie marocaine, V).  
1980, *Les bronzes antiques du Maroc, III, Les chars et l'attelage*, Rabat (Études et travaux d'archéologie marocaine, VIII).
- BOUCHER S.  
1971a, *Vienne, Bronzes antiques*, Paris (Inventaire des Collections publiques françaises, 17).  
1971b, Le bronze 183 du Louvre, l'Hermès de Polyclète et le Mercure arverne, *Latomus*, XXX, p. 317-327.  
1973 a, *Bronzes romains figurés du Musée des Beaux-Arts de Lyon*, Lyon.  
1973 b, Problèmes de l'influence alexandrine sur les bronzes d'époque romaine, *Latomus*, XXXII, p. 799-813.  
1976, *Recherches sur les bronzes figurés de Gaule pré-romaine et romaine*, Rome (BEFAR, 228).
- 1979, Des bronzes hellénistiques aux bronzes romains, quelques problèmes, in : *Colloque Lausanne 1978*, p. 95-102.
- BOUCHER S. ET J.-P.  
1988, *Bronzes antiques du Musée d'Evreux, statuaire et inscription*, Evreux.
- BOUCHER S., OGGIANO-BITAR H.  
1993, *Le trésor des Bronzes de Bavay, Villeneuve-d'Ascq (Revue du Nord, coll. Archéologie, 3)*.
- BOUCHER S., PERDU G., FEUGÈRE M.  
1980, *Bronzes antiques du musée de la Civilisation gallo-romaine à Lyon, II, Instrumentum, aegyptiaca*, Lyon.
- BOUCHER S., TASSINARI S., DUVAL P.-M., BOUCHER J.-P.  
1976, *Bronzes antiques du musée de la Civilisation gallo-romaine, I, Inscriptions, statuaire, vaisselle*, Lyon.
- BRAEMER F.  
1963, *L'art dans l'Occident romain, trésors d'argenterie, sculptures de bronze et de pierre*, catalogue de l'exposition, Paris, musée du Louvre.  
1969, Sculptures en métal battu et repoussé de la Gaule romaine et des régions limitrophes, 2<sup>e</sup> partie, *Revue Archéologique*, 1, p. 81-102.  
1976, Observations sur des grandes statuettes et des petits « grands bronzes » représentant des types répandus à travers l'Empire romain, in : *Colloque Lyon 1976*, p. 41-52.  
1979, « Bronzes hellénistiques » et « romains », problèmes de chronologie, in : *Colloque Lausanne 1978*, p. 31-42.
- Bronzes antiques découverts à Besançon*, catalogue de l'exposition, Besançon, musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, 1981.
- Bronzes romains de Suisse*, catalogue de l'exposition du V<sup>e</sup> Colloque international sur les bronzes antiques, Lausanne, 1978.
- BRU'NEAUX PH.  
1965, *Exploration archéologique de Délos, XXVI, Les lampes*, Paris.
- CADENAT P.  
1982, Petits bronzes inédits d'Ussubium, in : *Agen, Marmande, l'Agenais*, Agen, Fédération historique du Sud-Ouest.
- CAGNAT R.  
1889, *Cours d'épigraphie latine*, Paris.
- CAILLAT P.  
1983, La faune, in : D. et F. Tassaux et alii, Aulnay-de-Saintonge : un camp augusto-tibérien en Aquitaine, *Aquitania*, I, p. 63-64.
- Carthage, l'histoire, sa trace et son écho*, catalogue de l'exposition, Paris, musée du Petit Palais, 1995.
- CAVALIERI MANASSE G., ROFFIA E.  
1981, Oreficerie, in : *Musei e gallerie di Milano, Museo Poldi-Pezzoli, Orologie-Oreficerie*, Milan.
- CÉSAR  
*De Bello Gallico*, VII, 16-17, traduction M. Rat, Paris, Garnier-Flammarion, 1964.
- CHARBONNEAUX J.  
1964, *La sculpture grecque classique*, Paris (coll. Médiations).
- CHARBONNEAUX J., MARTIN R., VILARD F.  
1969, *La Grèce classique (480-330 avant J.-C.)*, Paris (coll. L'Univers des Formes).
- CICÉRON  
*Des œuvres d'art*, traduction de A. Bourguery, Paris, 1962 (Traductions Hatier).
- CIL.  
*Corpus Inscriptionum Latinarum*, XIII, Berlin, 1899-1916.
- Colloque Bruxelles-Mariemont 1974 Actes des III<sup>e</sup> journées internationales consacrées à l'étude des bronzes romains, Bruxelles-Mariemont 1974, Bulletin des Musées royaux d'Art et d'Histoire*, 46, 1977.
- Colloque Lausanne 1978 Bronzes hellénistiques et romains, tradition et renouveau, Actes du V<sup>e</sup> colloque interna-*



- tional sur les bronzes antiques, Lausanne, 1978, Lausanne, 1979 (Cahiers d'Archéologie Romande, 17).*
- Colloque Lyon 1976 Actes du IV<sup>e</sup> colloque international sur les bronzes antiques, Lyon, 1976, Lyon (Annales de l'Université Jean Moulin, 49).*
- COLOMBET A., LEBEL P.  
1953, Les taureaux à trois cornes, *RAE*, IV, 2, p. 108 sq.
- COMBET-FARNOUX B.  
1961, s.v. Mercurio, in : *Enciclopedia dell'arte antica classica e orientale*, IV, p. 1031-1035.
- CONDAMIN J., BOUCHER S.  
1973, Recherches techniques sur des bronzes de Gaule romaine, IV, *Gallia*, 31, 1, p. 157-183.
- CONTICELLO DE SPAGNOLIS M., DE CAROLIS E.  
1988, *Le lucerne di bronzo di Ercolano e Pompei*, Rome.
- CRAVAYAT P.  
1955, Les cultes indigènes dans la cité des Bituriges, *RAE*, VI, p. 210-230.
- CURTIVS L.  
1930, Bronzen aus der Sammlung Goethes, *Mitteilungen des Deutschen Archäologischen Instituts, Römische Abteilung*, 45, p. 1 sq.
- DA
- DAREMBERG, SAGLIO, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, 1978-1916.
- D'ANDRIA F.  
1970, *I bronzi romani di Veleia, Parma e del territorio parmense*, Milan, Università catholica del Sacro Cuore (Contributi dell'Istituto di Archeologia, 3).
- 1978, Les petits bronzes dans l'Italie romaine, in : *Bronzes romains, les Dossiers de l'Archéologie*, 28, p. 20-30.
- DAVIDSON P., OLIVIER A.  
1984, *Ancient Greek and Roman Gold Jewellery in the Brooklyn Museum*, New York.
- DE BOE G.  
1982, *Le sanctuaire gallo-romain dans la plaine de Bieure à Matagne-la-Petite*, Bruxelles (Archeologia Belgica, 251).
- DENEAUVE J.  
1969, *Lampes de Carthage*, Paris.
- DEIMEL M.  
1987, *Die Bronzekleinfunde vom Magdalensberg*, Klagenfurt, Landesmuseum für Kärnten.
- DEONNA W.  
1959, *Mercur et le scorpion*, Bruxelles (coll. Latomus, 37).
- DEPERT-LIPPITZ B.  
1985, *Goldsmuck der Römerzeit im Römisch-Germanischen Zentralmuseum Bonn*, Bonn.
- DE RIDDER A.  
1913, *Les bronzes antiques du Louvre, I, Les figurines*, Paris.
- DE RIDDER A., DEONNA W.  
1924, *L'art en Grèce*, Paris.
- DERION B. (dir.)  
1995, *Passé recomposé, la restauration des objets de musées*, catalogue de l'exposition, Bordeaux, Musée d'Aquitaine.
- DE SPAGNOLIS M.  
1983, Sculture da Sperlonga e Formia nella Ny Carlsberg Glyptothek di Copenhagen, *Bolletino d'Arte*, 21, p. 75-84.
- DE SPAGNOLIS M., DE CAROLIS E.  
1983, *Museo Nazionale Romano, I, I Bronzi, IV, 1, Le lucerne*, Rome.
- DE VRIES J.  
1963, *La religion des Celtes*, Paris.
- DEYTS S.  
1992, *Images des dieux de la Gaule*, Paris (coll. des Hespérides).
- DILKE O.A.W.  
1971, *The Roman Land Surveyors*.
- DUMOULIN A.  
1978, *Le Musée archéologique de Vaison-la-Romaine*, Vaison-la-Romaine.
- DUVAL P.-M.  
1957, *Les dieux de la Gaule*, Paris (2<sup>e</sup> éd. : Paris, Petite bibliothèque Payot, 1976).
- EDELSTEIN E.J. et L.  
1945, *Asclepius*.
- ESPÉRANDIEU E.  
1907-1955, *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine, I-XV*.
- ESPÉRANDIEU E., ROLLAND H.  
1959, *Bronzes antiques de Seine-Maritime*, Paris, CNRS (13<sup>e</sup> suppl. à *Gallia*).
- FAIDER-FEYTMANS G.  
1957, *Recueil des Bronzes de Bavai*, Paris, CNRS (7<sup>e</sup> suppl. à *Gallia*).
- 1979 a, *Les bronzes romains de Belgique*, Mayence.
- 1979 b, Le Jupiter « de Bree » (Limbourg, Belgique), in : *Colloque Lausanne 1978*, p. 181-184.
- FALLICO A.M.  
1971, Lucerne in bronzo del Museo di Palermo, *Rivista di Archeologia Christiana*, p. 131-147.
- FAUDUET I.  
1992, *Musée d'Evreux, Collections archéologiques, Bronzes gallo-romains, Instrumentum*, Evreux.
- FEUGÈRE M., GARBSCH L. ET J.  
1993, Römische Bronzelaternen, *Bayerische Vorgeschichtsblätter*, 58, P. 143-184.
- FLEISCHER R.  
1966, *Antike bronze Statuetten aus Carnuntum*, Graz-Cologne.
- 1967, *Die römischen Bronzen aus Österreich*, Mayence.
- 1976, Eine Bronzwerkstätte in Rätien, in : *Colloque Lyon 1976*, p. 61-68.

- FORMIGLI E.  
1985, *Tecniche dell'orificeria etrusca e romana*, Florence.
- FOSTER J.  
1977, *Bronze Boar Figurines in Iron Age and Roman Britain*, Oxford (BAR, 39).
- FRANZONI L.  
1973, *Bronzetti romani del Museo archeologico di Verona*, Venise.
- FUCHS W.  
1963, *Der Schiffsfund von Mahdia*, Rome (Bilderhefte des Deutschen Archäologischen Instituts, 2).
- FURGER A.R.  
1989, Der Inhalt eines Geschirr- oder Vorratsschranks aus dem 3. Jahrhundert von Kaiseraugst-Schmidmatt, *Jahresbericht aus Augst und Kaiseraugst*, 10.
- FURGER A.R. *et alii*  
1992, *Le parc aux animaux domestiques « romains » d'Augusta Raurica*, Augst, Römermuseum (Augster Blätter zur Römerzeit, 7).
- FURGER A., MÜLLER F. (dir.)  
1992, *L'or des Helvètes, trésors celtiques en Suisse*, catalogue de l'exposition, Musée national suisse.
- GARBSCH J.  
1992, Römische Schnellwaagen mit hölzernem Balken, *Bayerische Vorgeschichtsblätter*, 57, p. 231-259.  
1995, Gewichte gleicharmiger römischer Waagen in der Prähistorischen Staatssammlung München, in : *Festschrift Klara Póczy, centenaire du Musée romain d'Aquincum, 1994*, *Budapest Regisegei*, 30 (sous presse).
- GELSDORF F.  
1994, Antike Wrackfunde mit Kunsttransporten im Mittelmeer, in : *Mahdia*, p. 759-766.
- GLODARIU I.  
1979, Bronzes italiques en Dacie préromaine, pénétration et diffusion, in : *Colloque Lausanne 1978*, p. 185-190.
- GORDON MITTEN D., DOEINGER S.F. (dir.)  
1967, *Master Bronzes from the Classical World*, catalogue de l'exposition, The Fogg Art Museum, Mayence.
- GUALANDI GENITO M. C.  
1986, *Le lucerne antiche del Trentino*, Trento (Patrimonio storico del Trentino, 11).
- GUIRAUD H.  
1993, Les orfèvres en Gaule à l'époque romaine, in : *Outils et ateliers d'orfèvres des temps anciens*, p. 77-84.
- HATT J.-J.  
1983, Apollon guérisseur en Gaule, ses origines, son caractère, les divinités qui lui sont associées, *RAC*, 22, p. 185-218.  
1989, *Mythes et dieux de la Gaule*, I, Paris.
- HENIG M.  
1984, *Religion in Roman Britain*, Londres.
- HERES G.  
1979, Die römische Bronzen der Sammlung Bellori, in : *Colloque Lausanne 1978*, p. 211-214.
- HIGGINS R.  
1980, *Greek and Roman Jewellery*, Los Angeles, 2<sup>e</sup> éd.
- HOFFMANN H.  
1974, Top of Kerykeion (Herald's Staff), in : Oscar White Muscarella (éd.), *Ancient Art, The Norbert Schimmel Collection*, 28, Mayence.
- HOLTZMANN B.  
1984, *s.v. Asklepios*, in : *Lexicon Iconographicum Mythologiae Classicae (LIMC)*, II, 1, p. 863-897.
- HOTZEL P.  
1972, *Die Centuriation, eine Form der römischen Bodenordnung*, Darmstadt.  
*Il museo civico archeologico di Bologna*, guide, Bologne, 1982.
- JANICAUD G.  
1928-1930, Mélanges archéologiques, période gallo-romaine, le laraire de Pognat, in : *Mémoires de la Société des Sciences Naturelles et Archéologiques de la Creuse*, 24, p. 633-635.
- 1953, Le pays creusois à l'époque gallo-romaine, la religion, in : *Mémoires de la Société des Sciences Naturelles et Archéologiques de la Creuse*, 31, p. 324-329.
- JOHNS C., POTTERS T.  
1983, *The Thetford Treasure*, Londres, British Museum.
- JOST M.  
1985, *Sanctuaires et cultes d'Arcadie*, Paris, École Française d'Athènes (Études péloponnésiques, IX).
- KALLIPOLITIS B.  
1952, Buste d'Olganos, héros éponyme d'un fleuve macédonien, *Monuments Piot*, 46, p. 85-91.
- KARAGEORGIS V., VERMEULE C.  
1963 et 1966, *Sculptures from Salamis*, I et II, Nicosie.
- KAUFMANN-HEINIMANN A.  
1977, *Die römische Bronzen der Schweiz*, I, Augst, Augst.  
1983, *Römische Bronzestatuetten aus Augst und Kaiseraugst*, Augst (Augster Museumshefte, 5).  
1985, Der Silberstatuetten des Hercules und der Minerva aus Kaiseraugst-Schmidmatt, *Archéologie Suisse*, 8, 1, p. 30-38.  
1988, Die Bronzestatuetten aus Kaiseraugst-Schmidmatt, *Jahresbericht aus Augst und Kaiseraugst*, 7.  
1990, La petite statuaire romaine en argent, objet votif ou décor de table, *Archeologia*, 25, p. 36-47.
- KENT HILL D.  
1958, An Egypto-Roman Sculptured Type and Mass Production of Bronze Statuettes, *Hesperia*, 27, p. 311-317.
- KERÉNYI K.  
1960, *Asklepios, Archetipal Image of the Physician's Existence*, Londres, 2<sup>e</sup> éd.  
1964, *Der göttliche Arzt, Studien über Asklepios und seine Kultstätten*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft.

- KOLLER J., BAUMER U.  
1994, Organische Materialien von Bronzen und von Kalfaterung des Mahdia-Schiffes, in : *Mahdia*, p. 1067-1072.
- KREIKENBOM D.  
1990, Zur Bildhauerkunst in Korinth und Sikyon vor Polyklet, in : *Polyklet*, p. 547, n°53.
- La civilisation romaine de la Moselle à la Sarre*, catalogue de l'exposition, Paris, musée du Luxembourg, 1983.
- LA FONTAINE J. de  
*Fables*, édition présentée, établie et annotée par J.-P. Collinet, Paris, 1974.
- LAMBOGLIA N.  
1961, La nave romana di Spargi, in : *Atti del II ° congresso internazionale di archeologia sottomarina, Albenga, 1958*, Bordighera.
- LANGE H.  
1990, *Römische Terrakotten aus Salzburg*, Salzburg.
- LAURENCEAU N.  
1988, Note sur l'alimentation carnée sur le site de « Ma Maison » (jusqu'à la fin du I<sup>er</sup> siècle après Jésus-Christ), in : *Les fouilles de « Ma Maison »*, études sur Saintes antique, Bordeaux, p. 59-72 (3<sup>e</sup> suppl. à *Aquitania*).
- LAURENCEAU N., MAURIN L., PRÉVOST Y.  
1981, *Recherches archéologiques à Saintes 1979-1980*, Saintes.
- LEBEL P.  
1962, *Catalogue des collections archéologiques de Montbéliard, III, Les bronzes figurés*, Paris.
- LEBEL P., BOUCHER S.  
1975, *Bronzes figurés antiques*, Autun, musée Rolin.
- LE GLAY M.  
1965-1966, *Saturne africain, Monuments, I et II*, Paris.
- LEGRAND C. et alii  
1981, *Bronzes antiques découverts à Besançon*, Besançon, Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon (Collections du musée, 1).
- LEIBUNDGUT A.  
1976, *Die römische Bronzen der Schweiz, II, Avenches*, Mayence.  
1980, *Die römische Bronzen der Schweiz, III, Westschweiz, Bern und Wallis*, 2 vol. (texte et planches), Mayence.  
1990, Polykletische Elemente bei späthellenistischen und römischen Kleinbronzen : zur Wirkungsgeschichte Polyklets in der Kleinplastik, in : *Polyklet*, p. 397-427.
- L'HOUE M.  
1987, Un site sous-marin sur la côte de l'Armorique, l'épave antique de Ploumanac'h, *RAO*, 4, p. 113-131.  
1987-1988, s.v. Perros-Guirec, Ploumanac'h, *Gallia Informations*, 1, p. 59-60.
- LIMC  
*Lexicon Iconographicum Mythologiae Classicae, I (1981), II (1984), III (1986), IV (1988)*.
- LISLE DU DRENEUC P. DE  
1903, *Catalogue du Musée archéologique de Nantes*, 2<sup>e</sup> éd., Nantes.
- L'or des Helvètes, trésors celtiques en Suisse*, catalogue de l'exposition, A. Furger et F. Müller (dir.), Musée national suisse, Zurich, 1992.
- LUSSIEN-MAISONNEUVE M.-J.  
1978, *Recherches sur les statuettes en bronze de la partie occidentale de la province romaine de Belgique*, Université de Lille III, thèse de 3<sup>e</sup> cycle (dactyl.).
- MADERNA-LAUTER C.  
1990, Polyclet in Rom, in : *Polyklet*, p. 328-394.
- Mahdia*  
G. HELLENKEMPER SALIES (dir.), *Das Wrack, Der antike Schiffsfund von Mahdia*, Cologne, 1994, 2 t. (Kataloge des Römischen Landesmuseums Bonn, 1).
- MANFRINI-ARAGNO I.  
1987, *Bacchus dans les bronzes hellénistiques et romains, les artisans et leur répertoire*, Lausanne.
- Marbres antiques, terres cuites du Bassin méditerranéen, bronzes de Syrie, bronzes romains*, Paris, Galerie Archéologie-Borowski, catalogue 1977-1978.
- MARCADÉ J.  
1982, Sur un type d'Asclépios imberbe attesté à Argos, in : *Rayonnement grec, Hommages à Ch. Delvoye*, Bruxelles, p. 237-246.  
1993, *Études de sculpture et d'iconographie antiques, Scripta Varia, 1841-1991*, Paris, Sorbonne.
- MARTIAL, *Epigrammes*, VIII, 22, édité et traduit par H.I. Izaac, Paris, Les Belles Lettres, 1930-1933.
- MARTIN M.  
1987, *Römermuseum und Römerhaus Augst*, Augst.
- MEAUTIS G.  
1928, *Bronzes antiques du Canton de Neuchâtel*, Neuchâtel, (Recueil des travaux publiés par la Faculté des Lettres de Neuchâtel, 12).
- MENZEL H.  
1966, *Die römische Bronzen aus Deutschland, II, Trèves*, Mayence.  
1969 a, *Rheinisches Landesmuseum Bonn, Römische Bronzen*, Dusseldorf.  
1969 b, *Antike Lampen im Römisch-Germanischen Zentralmuseum zu Mainz*, Mayence, RGZM (Katalog 15).  
1976, Problèmes de la datation des bronzes romains, in : *Colloque Lyon 1976*, p. 41-52.  
1986, *Die römische Bronzen aus Deutschland, III, Bonn*, Mayence.
- MICHON E.  
1896, dans *Monuments Piot*, III, p. 60 sq.  
1933, Éphèbe couronné, nouvelle statue de bronze trouvée à Volubilis, *Monuments Piot*, XXXIII, p. 119-134.

- Musée Déchelette, Roanne, Guide des collections d'archéologie régionale*, Roanne, musée Déchelette, 1994.
- MUTZ A.  
1972, *Die Kunst des Metalldrehens bei den Römern*, Bâle, Birkhäuser.  
1983, *Römische Waagen und Gewichte aus Augst und Kaiseraugst*, Augst (Augster Museumshefte, 6).
- N.H.
- PLINE, *Naturalis Historiae*, traduction H. Le Bonniec, Paris, 1983 (Coll. des Universités de France).
- NAVEAU J.  
1984, Age du Fer, in : J. Salbert (dir.), *La Mayenne des origines à nos jours*, Saint-Jean-d'Angély, p. 45-96.
- NEUGEBAUER K. A.  
1935, dans AA, col. 321 sq.
- NOLL R.  
1980, *Das Inventar des Dolichenusheiligtums von Mauer an der Url (Noricum)*, Vienne, (Der römische Limes in Österreich, XXX).
- OGGIANO-BITAR H.  
1984, *Bronzes figurés antiques des Bouches-du-Rhône*, Paris, CNRS (48<sup>e</sup> suppl. à *Gallia*).
- OSWALD F.  
1936-1937, *Index of Figures Types on Terra Sigillata (Samian Ware)*, Liverpool.
- Outils et ateliers d'orfèvres des temps anciens*, textes rassemblés par Ch. Eluère, Saint-Germain-en-Laye, Société des Amis du Musée, 1993 (Antiquités Nationales, mémoire 2).
- PAINTER K.  
1989, dans *Trésors d'orfèvrerie gallo-romains*, catalogue de l'exposition, Paris, musée du Luxembourg, p. 130-131, n°77.
- PAPAIONNAOU K.  
1972, *L'art grec*, Paris.
- Parures*, catalogue du Musée archéologique de Montrozier, musée du Rouergue, 1990 (Guide d'archéologie, 1).
- PAUSANIAS  
II, 10, 3; II, 13, 5; VIII, 28, 1.
- PERDRIZET P.  
1911, *Bronzes grecs d'Égypte de la collection Fouquet*, Paris.
- PETIT J.  
1980, *Bronzes antiques de la collection Dutuit*, Paris, musée du Petit Palais.
- PEYRAS J.  
1993, Le coq du mausolée, in : *Les Flavii de Cillium, étude du mausolée de Kasserine*, Rome (Coll. EFR, 169).
- PHÈDRE, *Fables (Phaedri Fabulae Aesopiae)*, texte établi et traduit par A. Brenot, Paris, 2<sup>e</sup> éd., 1961 (Coll. des Universités de France).
- PICARD Ch.  
1948, *Manuel d'Archéologie grecque, III, période classique-IV<sup>e</sup> siècle, 1<sup>ère</sup> partie, 1 et 2.*  
1954, *Manuel d'Archéologie grecque, IV, période classique - IV<sup>e</sup> siècle, 2<sup>e</sup> partie, 1.*  
1963, *Manuel d'Archéologie grecque, IV, période classique - IV<sup>e</sup> siècle, 2<sup>e</sup> partie, 2.*
- PIRZIO BIROLI STEFANELLI L.  
1991, *L'argento dei Romani, vasellame da tavola e d'apparato*, Rome.  
1992, *L'oro dei Romani, gioielli di età imperiale*, Rome.
- Polyklet*  
*Polyklet. Der Bildhauer der griechischen Klassik*, catalogue de l'exposition, Francfort-sur-le-Main, Liebighaus, Museum alter Plastik, 1990.
- PONSICH M.  
1961, *Les lampes romaines en terre cuite de la Maurétanie Tingitane*, Rabat (Publications du Service des Antiquités du Maroc, 15).
- PONTI G. DELLI  
1973, *I bronzi del Museo provinciale di Lecce*, Lecce.
- POPOVIC Lj. B. et alii  
1969, *Anticka Bronza u Jugoslaviji*, Belgrade, Narodni Muzej.
- RABEISEN E. et MENU M.  
1985, Métaux et alliages des bronziers d'Alésia, in : *Recherches gallo-romaines I*, p. 141-182.
- RAFTOPOULOU E.  
1979, Remarques sur des bronzes provenant du sol grec, in : *Colloque Lausanne 1978*, p. 43-48.
- Recherches gallo-romaines I*, Paris, Laboratoire de recherche des musées de France, 1985 (Notes et Documents de la Réunion des Musées Nationaux, 9).
- REINACH S.  
1895, *Description raisonnée du Musée de Saint-Germain-en-Laye. Bronzes figurés de la Gaule romaine*, Paris.  
1897-1930, *Répertoire de la statuaire grecque et romaine*, I-VI, Paris.  
1933, dans RA, II, p. 56-66.
- RIB  
COLLINGWOOD R.G. et WRIGHT R.P., *The Roman Inscriptions of Britain, II, Instrumentum domesticum, 2, Weights....*, Londres, 1991.
- RICHTER G.M.A.  
1951, *Three Critical Periods in Greek Sculpture*, Oxford.  
1960, *Greek Art*, Londres, 2<sup>e</sup> éd.
- ROBERT J.-N.  
1993, *De Rome à la Chine, sur les routes de la soie au temps des Césars*, Paris.
- ROLLAND H.  
1965, *Bronzes antiques de Haute-Provence*, Paris, CNRS (13<sup>e</sup> suppl. à *Gallia*).
- ROLLEY Cl.  
1992, Les bronzes grecs et romains : recherches récentes, *Revue Archéologique*, 2, p. 381-395.
- Römer am Rhein*, catalogue de l'exposition, Cologne, Römisch-Germanischen Museum, 1967.

- ROUSSEL L.  
1979, Les artisans bronziers de Mâlain-Mediolanum, in : *Colloque Lausanne 1978*, p. 215-222.
- ROUVIER-JEANLIN M.  
1972, *Les figurines gallo-romaines en terre cuite au musée des Antiquités nationales*, Paris, CNRS (24<sup>e</sup> suppl. à *Gallia*).
- SANTROT J.  
1981, Une statuette de Mercure à Monbazillac (Dordogne), *Gallia*, 39, 2, p. 211-217.  
1985, Compte-rendu de l'ouvrage : Bronzes figurés antiques des Bouches-du-Rhône, par H. Oggiano-Bitar, Paris, 1984, *Annales, Économies, Sociétés, Civilisations*, 40<sup>e</sup> année, 5, p. 1218-1220.  
1986, Le Mercure phallique du Mas d'Agenais et un dieu stylite inédit : curiosités ou « chaînons manquants » ?, *Gallia*, 44, 2, p. 203-228.  
1988, Les bronzes de Dax, *La France et ses trésors, Aquitaine*, 67, Paris, p. 50-51.  
1993 a, Le petit monde du « lairair » de Rezé (Loire-Atlantique), in : *Hommages à Jean Marcadé, RFA*, 95, 1-2, p. 265-294.  
1993 b, *De pierre, de métal et de feu, Goudji, orfèvre contemporain*, catalogue de l'exposition, Nantes, musée Dobrée.
- SANTROT J. (dir.)  
1980, *L'art du métal en Aquitaine, des origines au VI<sup>e</sup> siècle, restauration et conservation*, catalogue de l'exposition, Bordeaux, musée d'Aquitaine.  
1996, *Arménie, Trésors de l'Arménie ancienne, des origines au IV<sup>e</sup> siècle*, catalogue de l'exposition, Nantes-Paris, musée Dobrée et Somogy Éditions d'Art.
- SANTROT J., FRUGIER D.  
1982, Sarcophage en plomb ouvragé découvert à Cenon (Gironde), *Gallia*, 40, 2, p. 271-286.
- SANTROT J., GAIFFE O. (dir.)  
1993, *Les mystères de l'archéologie, les sciences à la recherche du passé*, catalogue sommaire de l'exposition, Nantes, musée Dobrée.
- SANTROT M.-H. et J., 1979, *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine*, Paris-Bordeaux, CNRS.
- SANTROT M.-H. et J., LAHANIER Ch., (dir.)  
1985, Céramiques communes et semi-fines en Saintonge et en Bordelais : étude de caractérisation et contribution à l'analyse d'un système céramique régional, in : *Recherches gallo-romaines I*, p. 219-427.
- SCHAAD D. et alii  
1992, *Le trésor d'Éauze*, Toulouse, ADAMP.
- SÉCHAN L., LEVÊQUE P.  
1966, *Les grandes divinités de la Grèce*, Paris.
- SICHTERMANN H.  
1961, s. v. *Hermes*, dans *Enciclopedia dell'arte antica classica e orientale*, IV, p. 3.
- SIEVEKING J.  
1933, *Münchener Jahrbücher für Bildende Kunst*, N. S., I, 1.
- SIKORA E.  
1983, Le culte d'Esculape en Gaule, *RAC*, 22, p. 175-183.
- SLIM H., KHANOSSI M.  
1995, Les grandes découvertes d'époque romaine, in : *La Tunisie, carrefour du monde antique, Les Dossiers d'Archéologie*, 200, p. 21-22.
- SOLIMANO G.  
1976, *Asclepio, le area del Mito*, Università de Genova, Istituto di Filologia Classica e Medioevale, Gênes.
- STEUBEN H. VON  
1990, Der Doyphoros, in : *Polyklet*, p. 185-197.
- SVOBODA B.  
1972, *Neuerworbene römische Metalgefäße aus Straze bei Piestany*, Bratislava (Archaeologica Slovaca Fontes, XI).
- SWADDLING J.  
1979, The British Museum Bronze Hoard from Paramythia, North Western Greece : Classical Trends Revived in the 2nd and 18th Centuries A.D., in : *Colloque Lausanne 1978*, p. 103-106.
- TASSINARI S.  
1979, Pots campaniens à décor bachique (une enquête sur un artisanat traditionnel peut-elle faciliter la compréhension d'une technique antique ?), in : *Colloque Lausanne 1978*, p. 111-120.  
1993, *Il vasellame bronzeo di Pompei, I*, Rome.
- THIÉVENOT E.  
1968, *Divinités et sanctuaires de la Gaule*, Paris.
- TRAVERSARI G.  
1973, *Sculpture del V-IV<sup>o</sup> secolo A.C. del Museo archeologico di Venezia*, Venise.
- Trésors d'orfèvrerie gallo-romains*, catalogue de l'exposition, Paris, musée du Luxembourg, 1989.
- VALENZA MELE N.  
1981, *Museo nazionale archeologico di Napoli, Catalogo delle lucerne in bronzo*, Rome.
- VALENSI L. et alii  
1973, *Bordeaux, 2000 ans d'histoire*, Bordeaux, musée d'Aquitaine.
- VASILEV V. P.  
1976, Matrices en bronze dans la toreutique romaine provinciale des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles, in : *Colloque Lyon 1976*, p. 187-190.
- VELAY Ph.  
1989, *Les bronzes antiques de Paris*, Paris, musée Carnavalet.
- VERTET H.  
1962, Remarques sur l'aspect et les attributs du Mercure gallo-romain dans le Centre de la Gaule, in : *Hommages à Albert Grenier*, Bruxelles (Coll. Latomus, 58).  
1983, Les techniques de fabrication des lampes en terre cuite du Centre de la Gaule, in : *Recherches sur les ateliers*

*de potiers de la Gaule centrale, III, Revue Archéologique Sites*, hors série 20.

VIDAL R.

1977, L'œnochoé en bronze d'Estarac (Haute-Garonne), Données complémentaires pour servir à l'étude des œnochoés de « Kelheim », *RAN*, X, p. 77-106.

WILHELM E.

1971, *Bronzes figurés de l'époque romaine au Musée d'Histoire et d'Art de Luxembourg*, Luxembourg (1975 : 2<sup>e</sup> édition).

WITTEVEEN A.M.

1974, Roman bronze Lunulae from the Netherlands, in : *Colloque Bruxelles-Mariemont 1974*.

ZADOKS-JITTA A.-N.

1979, Les attributs favoris de Mercure, in : *Colloque Lausanne 1978*, p. 177-179.

ZADOKS-JOSEPHUS JITTA A.-N.

1969, *Roman bronze Statuettes from the Netherlands, II*, Groningen.

1973, *Description of the Collections in the Rijksmuseum G. M. Kam at Nijmegen*,

Nimègue.

ZADOKS-JOSEPHUS JITTA A.-N. et VAN ES W.A.

1967, *Roman Bronze Statuettes from the Netherlands, I, Statuettes found north of the Limes*, Groningen.

ZIMMER G.

1984, « Zollstöcke » römischer Architekten, in : *Bauplanung und Bauphysik der Antike*, Berlin, Deutsches Archäologisches Institut (*Diskussionen zur archäologischen Bauforschung*, 4).